



La structuration des pratiques sociales

Claude Leneveu, Vincent Charbonnier

► To cite this version:

Claude Leneveu, Vincent Charbonnier. La structuration des pratiques sociales : essais de sociologie marxiste. Il s'agit d'un recueil posthume de textes de Claude Leneveu composé à partir de son projet initial. 2002. <hal-01329812>

HAL Id: hal-01329812

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01329812>

Submitted on 13 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claude Leneveu

La structuration des pratiques sociales
Essais de sociologie marxiste

Textes rassemblés et édités
par Vincent Charbonnier

Claude Leneveu

La structuration des pratiques sociales :
essais de sociologie marxiste

– Sommaire –

Un mouvement et un savoir (E. Barot & V. Charbonnier) 1
[11512 signes]

PREMIÈRE PARTIE :

LE MATÉRIALISME DE LA PRATIQUE [222 838 signes]

- CH. 1 *De Durkheim à Blumer : les limites des significations
et des interprétations ordinaires du monde social* 3
- CH. 2 *À propos du concept de pratique :
matérialisme historique et interactionnisme symbolique* 21
- CH. 3 *Althusser et le matérialisme de la pratique* 33
- CH. 4 *Mikhaïl Bakhtine et le matérialisme de la pratique :
quelques propositions et interrogations* 47
- CH. 5 *Anthony Giddens : pratiques, action, structuration.
Ou pour un hommage à la science sociale britannique* 61
- CH. 6 *Anthony Giddens : du dualisme à la dualité.
À propos des concepts de structure et de système
dans la « Théorie de la structuration »* 79

SECONDE PARTIE :

LA STRUCTURATION DES PRATIQUES SOCIALES [153 404 signes]

- CH. 7 *Conscience, pratique, conscience discursive...
et conscience idéologique* 107
- CH. 8 *Le procès de transfiguration des catégories de conscience :
sens réciproque et contradictoire de la conscience idéologique,
de la conscience discursive et de la conscience pratique* 119

CH. 9	« L'instance » de la réflexivité : identité de soi, récit de soi et projet réflexif de soi	125
CH. 10	Conscience pratique et conscience idéologique	139
CH. 11	Le schème explicatif de la structuration des pratiques sociales : portée théorique et mise à l'épreuve empirique	159

TROISIÈME PARTIE :

HABITER, MANIFESTER, TRAVAILLER [320 745 signes]

CH. 12	La question du terrain	199
CH. 13	Les instruments de l'autonomie contrainte : mécanisation, procédés techniques et dépense de travail dans le BTP	209
CH. 14	Les années 1970 dans le BTP : le taylorisme impossible	221
CH. 15	Immigration, segmentation précarisation : les mobilisations-démobilisations des ouvriers du BTP et les « Trente glorieuses »	237
CH. 16	Habitants solidaires, habitants solitaires	257
CH. 17	Mesure et démesure des cuisines ouvrières : approche ethnosociologique	279
CH. 18	Familles ouvrières et cuisines intégrées	305
CH. 19	Pratiques populaires du café... Les familiers ouvriers : entrer et s'installer	315
CH. 20	Femmes seules au café	325
CH. 21	Nantes, novembre-décembre 1995 : la dynamique des manifestations	335

APPENDICE	353
-----------	-----

BIBLIOGRAPHIE	361
---------------	-----

[37 595 signes]

Un mouvement & un savoir

*Vous ne saurez jamais que j'emporte votre âme
Comme une lampe d'or qui m'éclaire en marchant ;
Qu'un peu de votre voix a passé dans mon chant.*

M. Yourcenar, *Vous ne saurez jamais* (1929)

Il est toujours un peu difficile d'évoquer la vivacité d'une voix qui, érodée par le temps, demeure cependant la trame fragile et singulière d'un chant qui lui doit beaucoup. Au-delà de l'achèvement d'un projet qui fut d'abord celui de Claude Leneveu et d'un hommage à sa mémoire, l'ambition de ce recueil est d'en être précisément un, de recueillir donc la singularité de sa voix, de la rendre sensible à celles et ceux qui ne l'ont pas connue et de la raviver chez celles et ceux qui l'ont vécue.

★

Né en 1947 dans une famille ouvrière, à Couëron, dans la région de Nantes, Claude Leneveu a bénéficié, comme toute une génération née après la seconde guerre mondiale, des effets de la démocratisation scolaire. Étudiant en philosophie, auteur d'un mémoire de maîtrise (1969) sur *Matérialisme et empiriocriticisme* de Lénine, il contribua à la diffusion nantaise des *Cours de philosophie pour scientifiques* (1967) qui se tinrent à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (Paris) sous la direction de Louis Althusser et de ses élèves.

Comme beaucoup d'étudiants de philosophie de cette génération, il s'est par la suite orienté vers la sociologie, en soutenant à l'université de Nantes, sous la direction de Michel Verret, une thèse de doctorat de 3^e cycle dont l'objet était *Les Ouvriers du*

bâtiment et des travaux publics en France (1983). On trouvera un écho de ce travail dans le présent recueil. Maître-assistant à l'École d'architecture de Nantes, chercheur au *Laboratoire Architecture, usages, altérités* (LAUA) de cette même école ainsi qu'au *Laboratoire de recherches sur la sociologie de la classe ouvrière* – le LERSCO (CNRS-université de Nantes), fondé en 1972 par Jean-Claude Passeron et Michel Verret et devenu le LESTAMP en 1995 –, il fut élu maître de conférences en sociologie de l'université de Nantes en 1987. Il a mis fin à ses jours le 15 septembre 2002, alors qu'il travaillait à un projet d'ouvrage dont il nous avait confié une partie de la préparation.

★

Le recueil que nous proposons ici reprend ce projet tel qu'il était fixé au moment de sa disparition, avec quelques aménagements toutefois. Des trois volumes initialement envisagés, il est en effet rapidement apparu que seuls les matériaux des deux premiers étaient réellement exploitables, ceux du troisième – un texte manuscrit et des parties de son travail doctoral annoté – ne constituant que des ébauches qui ne pouvaient être raisonnablement prises en compte pour la présente édition. Nous avons donc décidé de réorganiser les deux volumes en trois parties*.

Ce faisant nous avons tenu, autant que faire s'est pu, à respecter les intentions qui animaient C. Leneveu, quand bien même il n'a pas mené son projet à terme. Ces intentions étaient, nous semble-t-il, de manifester, dans la composition même de son ouvrage, le souci caractéristique de son travail intellectuel, explicitement revendiqué de Marx et du marxisme, d'articuler théorie et pratique, d'articuler l'une *par* l'autre, l'une *dans* l'autre. Et nous estimons que le présent recueil rend pleinement compte de cette intention qui est une exigence au fond.

Ses deux premières parties correspondent au premier volume, à caractère théorique, du projet initial. La première reprend des textes antérieurement publiés et remaniés en perspective de

* L'intitulé des première et troisième parties sont de notre fait. Celui du second est de C. Leneveu, et figure d'ailleurs sur la pochette contenant ses textes manuscrits.

l'ouvrage qu'ils devaient composer et correspondent au travail de rassemblement et de mise en forme qu'il nous avait demandé au début de l'année 2002. La seconde partie est quant à elle constituée de feuillets manuscrits dont il nous a fallu assurer la composition mais dont une fraction, malheureusement demeurée rétive à tout déchiffrement, a dû être retranchée. Ces textes approfondissent la réflexion engagée dans la première partie et en systématisent la portée dans la perspective d'une unification théorique.

La troisième partie reprend l'intégralité des matériaux du second volume projeté, avec l'ajout d'un texte, inédit en sa totalité mais à notre sens essentiel, « La question du terrain », lequel à cette délicatesse d'assurer la transition entre la seconde et la troisième partie du recueil. Celle-ci est à dominante plus ethnographique, sans pour autant délaisser le champ théorique, attestant *opérativement* du souci, évoqué plus haut, d'articuler théorie et pratique.



S'il nous fallait définir un axe ou, mieux, une récurrence, dans le travail indissociablement théorique et pratique – nous y insistons – de C. Leneveu, nous retiendrions l'expression « **du dualisme à la dualité** » qu'il emploie pour analyser la théorie du sociologue britannique A. Giddens (chapitres 5 & 6). Celle-ci exprime en effet de façon précise son programme épistémologique, celui d'une perspective marxiste-critique (chapitres 2, 3, & 4) qui se ressaisit des apports des sociologies anglaises et américaines – en particulier d'auteurs tels que Giddens, Goffman, Garfinkel ou de courants comme l'ethnométhodologie ou encore l'interactionnisme symbolique – ou bien encore des apports de certains courants et auteurs de la sociologie française (Bourdieu notamment). Il entend ainsi dégager des principes et concepts centraux pour fonder le dépassement de dualismes méthodologiques, aussi prégnants que stériles dans leur *usage dualiste* par exemple : matériel/idéal, objectif/subjectif, collectif/individuel, macro/micro, qualitatif/quantitatif, et de façon encore plus centrale, *structure/pratique*.

S'y manifeste également le refus de tout exclusivisme méthodologique, activement hérité de Michel Verret. Ainsi le texte « La question du terrain » (chapitre 12) est-il une excellente illustration de cette posture. Le concept de *terrain* permet en effet d'articuler méthodes sociologiques et ethnologiques, tout en constituant – précisément comme *concept* – le lieu privilégié d'articulation, et de problématisation de cette articulation du travail philosophico-théorique et de l'enquête empirique.

Ce refus n'est pas ordonné à une juxtaposition contingente des méthodes mais à un effort pour *fonder théoriquement leur articulation*, dans et par un matérialisme renouvelé, un « matérialisme de la pratique » (cf. chapitres 3 & 4). Car il s'agit bien, en effet, de simultanément penser l'autonomie et les déterminations des pratiques sociales et de nourrir cette double pensée du travail d'enquête empirique.

C'est, nous semble-t-il, une véritable entreprise de *totalisation*, tout à la fois *verticale*, articulant le philosophique, le sociologique, le politique – le théorique et le pratique en somme –, et *horizontale*, au sens où chaque registre est pleinement légitimé à se déployer dans tout son espace de questionnement. En témoigne de manière exemplaire la continuité du travail fourni par C. Leneveu dans ses enquêtes empiriques malgré la variété de leurs objets : des situations extrêmement routinisées du quotidien – aussi diverses que les espaces professionnels, comme le bâtiment (ch. 13, 14 & 15), les espaces domestiques, comme les cuisines ou les logements (chapitres 16-17 & 18), ou bien encore les espaces de sociabilité, comme les cafés (chapitres 19 & 20) – ou, à l'opposé, des espaces et des moments de crise, comme les manifestations et les émeutes nantaises en 1995, c'est-à-dire des situations brisant radicalement la routine sociale tout en y puisant beaucoup (chapitre 21).

Ajoutons, pour finir, que l'ancrage marxiste de son travail est congruent au « retour des classes sociales » et au renouvellement de la sociologie – notamment marxiste – ces dernières années, sur fond de crise majeure du capitalisme. Ses élaborations théoriques croisent également les nouvelles préoccupations constructivistes de la sociologie, dont l'actualité s'affirme depuis une dizaine d'années. À l'instar du travail de C. Leneveu, elles rejettent les

rigidités des partitions disciplinaires, sans pour autant sacrifier au relativisme, en raison, précisément, de l'ancrage dans le paradigme matérialiste.

L'ensemble de ce recueil témoigne du caractère unitaire et organique de la recherche de C. Leneveu, laquelle est aussi bien une enquête, indissociablement pratique et théorique, sociologique autant que politique ou philosophique. C'est dire, en définitive, que sa pensée est la coalescence de toutes ces facettes, qu'elle est indissociablement un mouvement *et* un savoir.



Un mouvement. C'était une allure, une élégance et une démarche. Celle du tôt matin quand nous le rencontrions allant à l'université d'un pas ferme et tranquille. Celle, tout aussi décidée du midi, quand il allait déjeuner tôt également, pour aller « saisir » le monde étudiant à la cafétéria du restaurant universitaire du Tertre. Et celle, un peu plus nonchalante, du soir, où l'on sentait le poids du travail accompli. C'était une élégance, et pas seulement un commerce emprunt de gentillesse, de disponibilité et de sensibilité, mais une disponibilité, une ouverture à la rencontre.

Un savoir. C'était le mouvement d'un savoir et un savoir en mouvement. De l'« analyse ethnosociologique des cuisines ouvrières » jusqu'au « matérialisme de la pratique » chez Althusser et Bakhtine, en passant par les cafés populaires et le chaudron du mouvement social, ce brûlant automne nantais de 1995, aussi exactement décrit que magistralement interprété en ce long article devenu livre par la suite.

Le mouvement du savoir était une posture méthodologique cardinale chez Claude Leneveu, dont l'observation participante est la parfaite expression. Observateur il était parce que participant, et observateur parce qu'acteur, ou mieux, selon un terme qu'il affectionnait beaucoup – et pour cause –, « interacteur », indissolublement : dans les manifestations comme dans les assemblées générales étudiantes, dont il était un familier, y participant tout en les observant et réciproquement, les observant en y participant.

En sa double épure, ce mouvement du savoir se cristallisait dans une écriture, dont on pourra mesurer la singularité. Une écriture qui n'était pas une simple transcription – ce qu'elle n'est au fond jamais – mais l'accomplissement, qui était recherche aussi, d'une pensée qui soit le plus juste possible – « on pourrait comparer, écrit Vygotski, la pensée à un lourd nuage qui déverse une pluie de mots ». Recherche des mots adéquats, recherche d'une respiration, cette ponctuation singulière, déroutant ses lecteurs, y compris les plus familiers.

Un dernier mot, plus personnel, pour finir. Les dernières paroles que Claude Leneveu nous adressa à l'un d'entre nous, furent pour le remercier, infiniment dit-il alors. C'est moi, c'est nous, Claude, qui te remercions, infiniment, parce que jamais tu ne sauras qu'un peu de ta voix a passé dans *notre* chant.

★

Ce recueil n'aurait pu voir le jour sans l'amitié la famille et des proches amis de Claude Leneveu, laquelle nous a toujours soutenue en dépit des vicissitudes qui en ont différé l'achèvement. Nous renouvelons nos plus vifs remerciements à Annie, Frédéric et Maud, à Françoise et Patrick.

Emmanuel Barot
& Vincent Charbonnier
Le 12 mai 2013

PREMIÈRE PARTIE

Le matérialisme
de la pratique

De Durkheim à Blumer : les limites des significations et des interprétations ordinaires du monde social

L'attention contrastée que les approches macrosociologiques et microsociologiques réservent à l'action, a toujours été liée, nous semble-t-il, à la place différente qu'elles accordent aux significations et aux interprétations ordinaires que les agents sociaux attachent au monde social. Après avoir exposé brièvement comment cette question est traitée chez Durkheim, nous nous proposons de montrer de quelle manière le fondateur de l'interactionnisme symbolique, le sociologue américain H. Blumer (1969), développe, en opposition à la tradition issue de Durkheim, une approche interprétative de l'action qui s'articule autour des concepts de signification, d'interaction et de situation. Enfin, dans un dernier temps, nous essaierons d'indiquer les limites de cette « inversion micro-sociologique » et d'avancer quelques remarques qui permettent de les dépasser.

On peut admettre, à titre de schème sensibilisateur, que l'ontologie sociale durkheimienne s'enracine dans une figure théorique dualiste qui oppose la société à l'individu¹. En effet, ainsi qu'on le voit dans les *Règles de la méthode sociologique*, la société est assimilée, chez Durkheim, à un ensemble de contraintes sociales extérieures à l'individu et à sa conscience. Celles-ci sont conçues, au sein du dispositif des *Règles*, comme l'homologue théorique des contraintes qui régissent le monde des événements naturels et identifiées principalement, d'autre part, au fonctionnement des institutions.

Même si cette vision s'atténue sensiblement dans l'œuvre de Durkheim par la suite, tout particulièrement lorsqu'il met

1. Sur cette question du dualisme société/individu dans les sciences sociales, voir Giddens, 1976, 1979 & 1987.

l'accent sur le caractère intrinsèquement moral des règles et des sanctions sociales, il n'en demeure pas moins exact que son projet incarne, dans sa tendance principale, celui d'une « science naturelle de la société » conception dont l'énoncé littéral ne se trouve pas, à notre connaissance, dans ses écrits, mais dans ceux du post-durkheimien Radcliffe-Brown (1968), qui la formule dans le cadre d'une version « structurelle » et fonctionnaliste d'une anthropologie globale des sociétés humaines et des institutions.

Quoi qu'il en soit, on peut dire, nous semble-t-il, que la théorie durkheimienne de la contrainte sociale, ses présupposés et ses conséquences logiques, constituent la matrice théorique de la plupart des variantes de ce que l'on peut appeler, après A. Giddens, les « sociologies structurelles » (le fonctionnalisme, le structuro-fonctionnalisme issu de Parsons, etc.).

L'affirmation du primat de l'objet sociétal sur le sujet individuel au sein du couple théorique *infern* société/individu, amène Durkheim à considérer les faits sociaux selon une dimension exclusivement collective, macro-sociale, distincte, comme il l'indique maintes fois dans les *Règles de la méthode sociologique*, de ses « répercussions individuelles ». Dans cette conception, l'image « naturaliste » et « juriste » de la contrainte associée aux faits sociaux, en tant que manières collectives d'agir, de penser et de sentir, contribue avant tout à circonscrire les contours d'une imposition de la société sur l'action des individus. Il s'ensuit que cette dernière apparaît comme la conséquence résiduelle de l'intériorisation normative des règles sociales.

S'agissant de ce dernier aspect, le schème explicatif « juriste » de la contrainte, à l'œuvre dans l'ontologie sociale durkheimienne, ne s'éclaire sans doute jamais mieux que lorsque l'on examine comment Durkheim établit et spécifie le contenu et le « fonctionnement » des règles sociales, comme modes particuliers de manifestation des faits sociaux. Si l'on se réfère à l'argumentation de Durkheim, le seul critère qui permet d'attester de l'existence des règles sociales est celui des sanctions qui affectent les conduites individuelles, réparables dans ce que l'on peut dénommer l'« ordre social informel ». Ces sanctions sont des sanctions « diffuses » comme le rire, le sarcasme, le mépris, par exemple. Adopter cette perspective, revient dès lors à

admettre, comme le souligne R. Ogien (1990), la présence d'un champ d'exercice du châtement informel qui, en tant qu'ordre spécifique, est soustrait à la juridiction d'un corps d'agents spécialisés, chargés de l'application de sanctions « organisées »².

Mais si Durkheim prend bien soin d'opérer une distinction entre sanctions « diffuses » et sanctions « organisées », il assimile, néanmoins, le contenu des premières aux effets des règles juridiques. Un châtement informel est l'équivalent d'une peine légale « Si, en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays et dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient produisent, quoique d'une manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite » (Durkheim, 1981). Autrement dit, dans le moment même où Durkheim s'apprête à reconnaître, pour une part, avec sa théorie des « sanctions diffuses », l'espace d'un « ordre de l'interaction », il lui dénie toute spécificité propre en le pensant sous le modèle de l'« ordre institutionnel »³.

En réalité, Durkheim ne parvient pas à se déprendre d'une conception exclusivement normative d'une règle sociale, conçue en terme de droits et d'obligations intériorisés par les agents individuels. Et lorsque l'on s'attache à étudier les représentations ontologiques de l'individu, que Durkheim associe à la caractérisation des indices objectifs des faits, sociaux, on s'aperçoit qu'elles relèvent d'une fiction théorique abstraite, où l'individu affronte les « mains nues », en dehors de toutes circonstances immédiates réelles (comme un échange verbal), les « injonctions » et sanctions normatives d'une société ou d'institutions, comme réalités supra-individuelles, macro-sociales.

En fait, le statut de fiction ontologique, conféré à l'individu à l'intérieur du couple catégoriel société/individu, n'est pas éloigné des « robinsonnades » théoriques dénoncées par Marx, dans sa critique des tendances spéculatives de la philosophie allemande. On peut dire, à tout le moins, que l'insistance unilatérale de

2. R. Ogien renvoie, à ce propos, à É. Durkheim, « Définition du fait moral » (1893) *apud* Durkheim, 1975, p. 257-288.

3. Nous ne sommes néanmoins pas d'accord avec R. Ogien, lorsqu'il considère que le critère de la sanction « diffuse » est le seul qui permette d'identifier le « domaine de l'interaction ».

l'ontologie durkheimienne sur l'intégration normative de la société, et l'absence corrélatrice d'une prise en compte ontologique d'un registre interprétatif spécifique, et situé à l'intérieur des activités sociales que les agents mettent en œuvre, dégage seulement l'espace théorique d'un *cultural dope* – un « idiot culturel » –, selon l'expression consacrée du sociologue américain H. Garfinkel (1984), dans lequel l'on ne reconnaît pas à l'action un statut de plein droit, et où celle-ci se décline selon les termes d'un schème réactif.

Si l'on ne peut contester l'apport de Durkheim concernant l'aspect normatif de la règle sociale, encore convient-il non seulement d'affecter celui-ci d'un contenu qui ne le réduise pas à l'élément négatif et « juriste » d'une désapprobation sociale, mais aussi de ne pas ignorer l'aspect sémantique de toute règle sociale – selon les formulations de Giddens (1987) –, en tant qu'il est lié à la constitution des significations au sein de l'action sociale. Ainsi que la tradition compréhensive de la sociologie allemande et l'interactionnisme américain depuis Blumer, l'ont ont amplement montré, et quelles que soient par ailleurs les limites de ces approches, accorder à l'action sociale un statut de plein droit, exige pour le moins que l'on mette en exergue la capacité interprétative, la compétence (*knowledgeability*) des agents ordinaires.

Cependant, « évacuer par la porte », comme le fait Durkheim dans les *Règles de la méthode sociologique*, l'élément interprétatif constitutif des actions sociales, c'est encourir le risque de le voir subrepticement « entrer par la fenêtre », ce qui lui arrive : « par la fenêtre » des « règles relatives à l'observation des faits sociaux ». Le « point de vue » qui s'y donne est connu : l'observateur social doit « considérer les faits sociaux comme des choses ». Précepte uniquement méthodologique a-t-on dit, mais, comme c'est souvent le cas, l'approche méthodologique ne fait que dissimuler quelque(s) assomption(s) ontologique(s)...

« Considérer les faits sociaux comme des choses », c'est, comme on le sait, faire abstraction des représentations que les agents se font des faits sociaux. L'ontologie résiste au méthodologique. Refusant de doter, sur le plan ontologique, l'agent individuel d'une capacité interprétative, Durkheim se trouve confronté à la présence de celle-ci quand il envisage l'explication

des faits sociaux. Mais l'élément interprétatif apparaît alors sous les traits des prénotions, de ces « concepts grossièrement formés », de ces représentations immédiates et vulgaires gouvernées par les intérêts pratiques, et dont la fonction sociale réside dans leur justification de l'expérience vécue. Durkheim précise aussi qu'il convient de distinguer les prénotions des images sensibles, c'est-à-dire des perceptions sensorielles qui, en revanche, autorisent, dans des circonstances définies, un accès fiable aux caractères et indices extérieurs des faits sociaux. De ce point de vue, faire œuvre de sociologue revient à déchirer ce « voile » qui s'interpose entre les individus et la réalité, mais tout en sacrifiant, en l'absence d'un recours à des données statistiques, il est requis de le noter, à un empirisme sensualiste.

Caractériser ainsi de manière exclusivement négative la dimension ontologique de l'interprétation, c'est subordonner, lorsque l'observateur social s'efforce d'étudier les faits sociaux, l'ontologique au méthodologique et, en définitive, soumettre la compétence des acteurs à la grille analytique de l'observateur, à la « rationalité » positiviste. N'avons-nous pas ici les linéaments codifiés d'une posture théorique et empirique qui survalorise le point de vue du savant, et cela, au détriment du « point de vue » des acteurs ordinaires ?

Et il est impossible de ne pas remarquer combien la position méthodologique de Durkheim est inséparable d'une vision de l'espace social, dont, par ailleurs, les coordonnées ont été, au préalable, soigneusement délimitées au moyen de l'inscription ontologique macro-sociale de l'aire d'existence des faits sociaux. La primauté ontologique accordée à l'objet sociétal (au fait social comme être ou conscience collectif) sur l'individu et sa conscience, permet alors de mieux saisir les raisons pour lesquelles la science sociologique peut se proposer, comme tâche première, la critique des représentations ordinaires des agents sociaux.

La posture objectiviste de la rupture nécessaire avec les prénotions, s'inscrit, en effet, dans les plis mêmes de la rupture ontologique corrélatrice du dualisme société/individu, donc d'une conception du monde social, dans laquelle les deux entités du couple catégoriel qui en forment le ressort, ne présentent pas les mêmes titres ontologiques. Et l'on comprend pourquoi, dans cette pers-

pective, l'action est référée à des causes sociales « inconscientes », et n'occupe, en conséquence, qu'un statut marginal à l'intérieur du dispositif d'explication élaboré par Durkheim.

L'interactionnisme symbolique, comme Blumer va le premier en énoncer les principes, place, par contre, le concept d'action au centre de sa théorie sociologique. Mais accorder cette position à l'action, exige toujours préalablement, selon Blumer, de circonscrire en quoi elle contraste avec une pensée sociologique qui, comme on vient de le voir, affirme le primat de l'objet sociétal sur l'individu (ou les individus).

Selon Blumer, les individus et leurs comportements ne sont, en effet, pour la pensée sociologique dominante, que la « résultante » de facteurs ou de forces : « ces forces se trouvent situées dans la société elle-même, comme c'est le cas pour le « système social », « la structure sociale », « la culture », « la position sociale », « le rôle social », « l'institution », « la représentation collective », « la situation sociale », « la norme sociale », « les valeurs »⁴. Blumer indique également que dans cette perspective les « individus composant une société humaine sont considérés comme le moyen grâce auquel opèrent de tels facteurs, et l'action sociale de tels individus est envisagée comme l'expression de tels facteurs ».

Cette critique de la représentation « collectiviste » et « institutionnaliste » de la société et de l'action des individus à l'œuvre dans le structuro-fonctionnalisme américain, se double de manière secondaire, d'un refus explicite des théories qui, insistant comme le fait par ailleurs Blumer (mais sur un mode distinct) sur les « personnalités des êtres humains », « le Moi », invoquent à l'opposé, mais de manière symétrique, des facteurs internes aux individus, des facteurs psychologiques : ceux-ci sont, dans cette perspective, censés expliquer l'action des individus : il s'agit, dans ce cas, de facteurs comme « les conduites organiques, les mobiles, les attitudes ou les comportements psychologiques » (*Ibid.*, p. 52).

Mais « le processus de décision » qui est le propre des individus « se dresse contre ces facteurs psychologiques, comme il se

4. Blumer, 1975, p. 51. Il s'agit d'un court extrait du texte intitulé « Society as Symbolic Interaction » [1962] *apud* Blumer, 1969, p. 78-89.

dresse aussi contre les facteurs sociaux qui exercent une influence sur l'être humain ». Blumer n'admet pas ces théories mécanistes des « actions sociales des individus dans la société humaine ». Il leur substitue une conception qui considère les actions « comme étant le propre de leur construction grâce à l'interprétation qu'ils feraient d'objets, ou des actions des autres individus » (*Ibid.*).

Sur ce plan, comme I. Joseph (1982) l'a noté, l'interactionnisme ne cède en aucune manière au psychologisme, si amplement dénoncé, tout au moins verbalement, par certains courants macrosociologiques qui participent de la tradition durkheimienne ; il ne peut, par conséquent être assimilé, sans autre forme de procès, à une psycho-sociologie ; ce qui n'exclut pas cependant, comme nous l'examinerons par la suite et ainsi que certaines formulations le laissent entrevoir (l'idée de processus de décision par exemple), que la théorie de Blumer ne soit exempte d'une certaine forme de « mentalisme » : tendance dont, en philosophie, Ryle et Wittgenstein vont, de manière distincte, mais néanmoins convergente, se faire les critiques intransigeants.

Si la réflexion de Blumer (1969, p. 79) a pour axe principal d'interrogation l'action des individus, elle ne saurait se réduire, pour autant, à un « individualisme théorique » (ni *a fortiori* à un « individualisme méthodologique »), puisque l'action est, dans le dispositif théorique qu'il élabore, derechef référée à l'interaction ; l'action, pour Blumer, c'est toujours l'action mutuellement orientée. Autrement dit, prendre en compte l'action, revient à envisager les interactions au sein des situations sociales de la vie quotidienne.

Mais comme le précise Blumer, dans des formulations déjà évoquées, « l'interaction humaine est médiatisée par l'usage des symboles, par l'interprétation ou par l'évaluation de la signification des actions des autres » (Blumer cité par Halas & Znaniecki, 1986, p. 83) ou encore, autre formulation : « l'interaction symbolique est définie comme l'activité dans laquelle les êtres humains interprètent chacun des gestes et des actes des autres sur la base de la signification produite (*yielded*) par cette interprétation » (*Ibid.*).

L'importance déterminante conférée ici à l'idée de « situation sociale » dessine, on le comprend aisément, une posture théo-

rique à l'égard du monde social, qui est contradictoire avec le projet « institutionnaliste » des macrosociologies. Elle met en exergue une dimension qui est absente chez Durkheim, par exemple : celle des « circonstances » immédiates de la vie sociale.

La caractérisation de ces circonstances s'inscrit à l'intérieur d'une réflexion plus générale, qui prend appui sur les travaux de W. Thomas et surtout G. H. Mead (2006). L'analyse de ces circonstances va être, pour cette raison, clairement dissociée d'une approche de l'action en termes de réaction.

Cette notion de réaction qui, chez Durkheim, désigne le schème explicatif implicite d'une conception de l'action associée à ce que l'on appellera, avec Parsons, l'intériorisation (*internalisation*) des normes et des valeurs sociétales, n'est sans doute pas ce que Blumer a principalement en vue, lorsqu'il envisage de penser le concept de situation sociale. Ce que Blumer a en vue, c'est le béhaviorisme de Watson, dont Mead, « behavioriste social », opère une critique en acte. Or, comme Blumer l'avance de manière très explicite, l'interactionnisme symbolique se revendique, en premier lieu, comme l'héritier théorique des œuvres de Mead. Pour lui, Mead en a défini les prémisses et il s'agit maintenant d'en dégager « les conséquences méthodologiques relativement à l'étude sociologique »⁵.

Quand Blumer indique que l'acteur social construit l'action dans l'interaction avec autrui « grâce aux caractéristiques des situations qu'il interprète et à partir desquelles il agit » (Blumer, 1975, p. 51), il évoque des situations sociales qui correspondent notamment aux rencontres (*encounters*), pour reprendre une expression employée ultérieurement par Goffman (1973), que tout agent social est conduit à pratiquer dans le cours de ses activités de tous les jours (depuis ces rencontres fortuites et éphémères dans un couloir ou dans la rue, jusqu'à celles, récurrentes, qui se forment à l'occasion des activités professionnelles), donc de ces activités ordinaires, comme les désigneront, par la suite aussi,

5. Blumer, 1969, p. 78. Ce dernier indique toujours aussi que l'interactionnisme symbolique procède des travaux des sociologues de l'« École de Chicago », comme R. E. Park et E. W. Burgess, mais il insiste particulièrement sur sa filiation avec l'œuvre de G. H. Mead.

Garfinkel (1984) et le courant ethnométhodologique de la sociologie américaine.

En réalité, les processus interprétatifs liés aux situations sociales, et aux interactions en ces situations, ne s'organisent pas selon le modèle de réactions ou de réponses à des *stimuli* identifiés aux « circonstances » de l'action. Leur prise en compte exclut que l'on puisse les appréhender sous le modèle béhavioriste *stimulus*-réponse, qui accorde une priorité aux circonstances externes, en tant que facteurs qui déclenchent l'action. Car si telle était le cas, celle-ci se définirait comme une réaction relativement automatique d'un organisme dépourvu de toute pensée abstraite et symbolique, et dominé par des comportements instinctuels.

L'apport de Mead, qu'intègre Blumer, a été justement, comme nous le disions précédemment, de séparer ce qui, dans l'échange réciproque de signes entre acteurs, au sein des situations sociales, relève, d'une part, de processus interprétatifs médiés par le langage, et ce qui, de l'autre, relève de phénomènes réactifs. La signification attachée aux actions n'existe, comme telle, que pour un « *self* » interprétatif. La conception du « *self* » chez Mead s'enracine dans celle de « soi social » (*social self*) de W. James. Elle se distingue en cela de la vision introspective et mentaliste du « soi », dont on trouve l'expression chez C. H. Cooley, le « soi miroir » (*looking-glass self*). C'est pour cet ensemble de raisons que Mead, suivi par Blumer, prend soin d'opérer une différenciation entre les signes naturels et les symboles significatifs, où l'échange réciproque de significations se réalise grâce à la médiation d'un « travail interprétatif » en situation.

La signification est donc une détermination symbolique « mobile » ; elle est indexée à la situation d'interaction et aux coordonnées de ses variations. De la même manière que les individus ne réagissent pas aux gestes et aux attitudes des autres sur un registre physique, mais uniquement en fonction de leur signification symbolique, les circonstances où celle-ci prend place, ne peuvent être pensées comme un simple environnement matériel qui lui est extérieur.

On entrevoit ici encore l'influence exercée par Mead quant aux principes de l'interactionnisme symbolique, mais aussi les effets de sa conception linguistique de la signification. Pour

Mead, l'interprétation de la réalité n'est pas liée à une symbolisation d'objets qui seraient simplement extérieurs aux individus ; le langage « rend plutôt possible l'existence ou l'apparition d'une situation ou d'un objet, car il est une partie du mécanisme par lequel la situation ou l'objet sont créés » (cité par Rossi, 1983, p. 84).

La signification est toujours, pour Blumer, une signification à dominante linguistique ou discursive, sans aucun doute ; mais elle est, cependant, étroitement imbriquée à l'action des acteurs sociaux, elle est une propriété (symbolique) de l'action ; ce n'est ni une idée ou des idées qui se surimposent à cette dernière, ni une qualité propre des « objets » de la situation sociale.

Cette conception de la signification porte aussi la trace du pragmatisme américain, dont Blumer revendique également l'héritage (de W. James et J. Dewey particulièrement). C'est en raison de la filiation de sa théorie avec ce courant de la philosophie américaine, qu'il arrive à se soustraire au psychologisme d'une part, et au béhaviorisme de Watson de l'autre. C'est pour cela aussi que sa conception de la signification s'éloigne, par l'insistance qu'elle place sur l'action et l'interaction en situation, et le « travail interprétatif » qui s'y noue, d'un « sémiotisme », où les signes ne renvoient qu'aux signes, dans une relation d'extériorité et d'indépendance arbitraire à l'égard des coordonnées situationnelles et sociales de l'action.

L'interaction donne lieu à un processus d'ajustement réciproque des lignes d'action des individus. Elle forme « une unité dynamique qui est conditionnée par l'anticipation réciproque qui donne sens aux actes de chacun »⁶. On peut considérer ainsi que la prise de rôle (*role taking*) définit le « mécanisme » fondamental de l'interprétation.

Cet exposé des principes distinctifs majeurs de l'interactionnisme symbolique, tel que Blumer en inaugure la tradition tout à fait originale à l'intérieur de la sociologie américaine, exige quelques remarques critiques. Elles nous permettront

6. Blumer cité par Halas & Znaniecki, 1986, p. 83. Quand Blumer évoque l'action collective, celle, par exemple, d'une « collectivité d'individus agissant de concert », ce type d'action est compris selon la même perspective « situationniste », car pour lui « l'action collective est composée de la somme des actions individuelles ».

de mieux évaluer les apports décisifs, mais aussi les limites – qui nous paraissent irrécusables – d’une approche qui, en fonction de son insistance spécifique sur les interactions et les situations sociales de la vie sociale quotidienne, ne parvient pas à articuler une prise en compte de l’action et de la « compétence » (*knowledgeability*) des agents sociaux à un « point de vue structurel », et demeure pour cette raison, dans sa tendance principale, un « situationnalisme », une micro-sociologie.

On peut dire, d’une certaine manière, que Blumer dans son refus d’une position qui soumet « le comportement des individus » (Blumer, 1975, p. 51) à des facteurs ou causes externes macro-sociales, a tendance à inverser les termes en lesquels les approches « institutionnalistes » et « structurelles » réfléchissent l’action sociale. Car même si l’approche de Blumer s’éloigne de tout individualisme théorique (qui serait le simple renversement de ce que d’aucuns nomment aujourd’hui le « holisme ») grâce au concept d’interaction, il n’en reste pas moins exact qu’elle s’inscrit à l’intérieur de la figure dualiste société/individu, où les individus construisent « pas à pas » la société. Considération qui constitue, sans nul doute, l’un de ses apports décisifs à la sociologie, mais qui détachée d’une analyse de la contextualisation institutionnelle différentielle de cette construction, conduit inévitablement à affirmer, sur un mode dichotomique, la primauté de l’individu sur la société.

Ces réflexions méritent quelques développements complémentaires. Pour Blumer, concevoir la « société humaine », « eu égard à l’activité concrète ou empirique », c’est non seulement considérer que celle-ci est « composée d’acteurs », mais aussi respecter deux autres réquisits : l’un, qui privilégie la situation, l’autre, qui établit que « l’action est conçue ou construite en interprétant la situation » (*Ibid.*, p. 54).

S’agissant du premier réquisit, Blumer définit clairement la situation et l’action « qui se déroule en fonction de la situation », par opposition à ce qu’il appelle les « conditions antérieures au processus ». Or, si ces dernières « exercent quelque influence », « elles ne constituent pas le processus » (*Ibid.*). Blumer pense donc l’« efficace » des conditions sociales (macro-sociales) en fonction d’une thématique de l’influence, et non d’une causalité mécaniste

(ou d'un mécanisme causal analogue à celui qui fournit le principe d'intelligibilité des événements naturels), qui fonctionnerait comme une détermination constitutive et où, comme il l'indique, le comportement et l'action des individus ne seraient plus alors que la résultante de cette dernière.

Si Blumer récuse l'idée d'un « efficace » mécaniste des conditions sociales, il ne décrit plus également celles-ci à partir d'un critère d'extériorité, comme le font les théories macro-sociales, mais d'un critère d'antériorité. Exprimer de cette manière le rôle joué par les conditions sociales, n'a de sens que par rapport à une conception de l'action saisie comme une action qui se déroule, c'est-à-dire d'une action comme processus *in situ*. L'action, dans ce cas, n'a plus du tout le statut qu'elle revêt dans l'approche « institutionnaliste », où elle n'est jamais appréhendée dans le cours de son processus (puisque ces circonstances concrètes immédiates sont ignorées), mais reconstituées grâce à des médiations formelles (des procédures quantitativistes d'explication⁷ dont l'œuvre de Blumer est le *locus classicus* de la critique). Ces dernières affirment la prépondérance cognitive de l'observateur par rapport à des observés, dont on a nié au préalable qu'ils sont des acteurs déployant un savoir interprétatif de la réalité sociale.

Quand Blumer développe ces raisonnements, on peut affirmer qu'il a en vue une représentation de l'action comme action vivante, par contraste à une autre représentation où elle est saisie exclusivement comme action passée, c'est-à-dire comme une action morte. Ce qui exige que l'observateur la recompose après coup. Cette analogie avec les concepts marxistes de « travail vivant » et de « travail mort » n'est pas, bien entendu, présente dans les écrits de Blumer, mais elle nous semble, cependant, fournir une grille d'intelligibilité qui n'est pas étrangère à ses préoccupations.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que la théorie blumérienne de l'action délimite ici un acquis important car elle inscrit, même si cela, nous semble-t-il, demeure encore très implicite, la temporalité (ou la durée) au cœur de l'action située. Elle rompt ainsi avec une vision de la temporalité, où celle-ci est seulement

7. Blumer procède à une critique de la *Survey Research*...

envisagée comme temporalité de la société, quand cet aspect n'est pas purement et simplement ignoré.

Mais au-delà de ces divers aspects positifs de l'approche de Blumer pour la théorie sociologique, il est indispensable, cependant, de souligner les faiblesses de son analyse, quand il essaie de penser les relations qui se nouent entre les conditions sociales et la situation. Celles-ci ne sont pas clairement élucidées, elles exigeraient une « refonte » conceptuelle : une « théorie institutionnelle de la vie quotidienne », où les relations entre « structure » et « pratique » ne sont plus conçues en terme théoriques mutuellement exclusifs, ainsi que le propose Giddens, par exemple.

Nous serons plus bref à propos du deuxième réquisit. On y voit à l'œuvre, d'une manière distincte, le même point de vue, mais aussi les mêmes limites. Partant du constat empirique que les individus parviennent dans l'interaction, et grâce à elle, à « une compréhension semblable de la même situation » (Blumer, 1975, p. 53), et donc à un comportement commun, Blumer met en garde l'observateur social contre la tendance à nier l'existence « d'un processus d'interprétation » (*Ibid.*, p. 55), et par conséquent à essayer, du même coup, de circonscrire l'interprétation au moyen de catégories sociétales générales (la « culture », « la représentation collective », etc.).

Il insiste aussi sur le fait que l'ajustement des lignes d'action entre les participants à une interaction n'est jamais entièrement acquis : l'apparition possible d'un « conflit des interprétations » implique, de la part de l'observateur, une étude du « processus de définition qui se développe entre les acteurs ». Ce qui suppose, comme il le précise par la suite, que celui-ci ne s'en tienne pas à une position d'observateur extérieur, dit « objectif » (*Ibid.*).

En ce qui concerne le contenu assigné par Blumer au processus interprétatif, il nous semble, nos critiques rejoignant ici celles de J. Coulter (1989), que sa position témoigne d'une conception de l'interprétation qui, si elle se dissocie de tout psychologisme, peut, en revanche, être assimilée, après les réflexions de Ryle (1978) et du second Wittgenstein (1961), à un certain type de « mentalisme ».

S'il est vrai que Blumer insiste bien sûr le fait que l'interprétation est toujours indexée à l'action, il n'en subsiste pas

moins qu'il lui donne un contenu qui ne la soustrait pas complètement au principe d'une philosophie de la conscience. En fait, il s'agit d'une philosophie de la conscience délibérative, comme l'attestent nombre d'expressions : « processus de décision », « identifier les éléments », « évaluer d'une autre façon », etc. La conscience, chez Blumer, ne porte pas suffisamment la trace ou la marque de la pratique : elle n'est pas assez pratique.

Comme nous venons de le voir, l'immense mérite de l'interactionnisme de Blumer est, à l'encontre de la tradition issue de Durkheim, de mettre l'accent sur les processus interprétatifs immanents à la « vie sociale ordinaire », de les définir comme un trait ontologique de celle-ci, des actions réciproques dans lesquelles les individus sont engagés. Il souligne ainsi, de cette manière, que toute enquête empirique doit s'appuyer sur le « point de vue des acteurs ». C'est ce qui marque également son originalité par rapport à la sociologie compréhensive, inaugurée dans les sciences sociales allemandes par Dilthey, où la compréhension désigne uniquement une méthode spécifique d'intelligibilité des phénomènes sociaux, distincte des modèles causaux mis en œuvre par les sciences de la nature.

Toutefois, ces observations ne doivent pas dissimuler que, dans la perspective soutenue par Blumer, insister, comme il le fait, sur les processus de constitution des significations au sein des contextes immédiats de l'action, c'est non seulement inscrire, en définitive, l'étude de ces significations à l'intérieur d'une certaine forme de « mentalisme », ainsi que nous l'indiquions il y a un instant, mais aussi privilégier l'aspect sémantique de la règle sociale au détriment de son aspect normatif. Positions qui, nous semble-t-il, ne peuvent être comprises qu'en référence au « situationnalisme » qui sous-tend son approche, et qui expriment, par ailleurs, une absence de prise en compte de la dimension proprement pratique de l'action, celle des capacités transformatrices que tout agent engage en cette dernière.

Aussi, voudrions nous, en conclusion, formuler quelques remarques alternatives qui permettent de dépasser les limites de cette approche et des positions qu'elle induit. Pour ce faire, nous nous appuierons sur certaines propositions avancées par A. Giddens. L'ambition du propos est modeste, car mesurer et discuter

toute leur portée exigerait – ce que nous ne pouvons faire ici – de les placer à l'intérieur d'une « théorie de la structuration »⁸ qui, refusant le dualisme société/individu, s'efforce de penser l'implication réciproque de la « structure » et de la « pratique » au sein du monde social.

Concernant, tout d'abord, l'étude des significations, ne pouvons-nous affirmer que récuser tout « situationnalisme » présuppose, pour une part, que l'on reconnaisse l'existence d'un « savoir commun » ? Giddens, par exemple, entend par là un savoir des conventions sociales, grâce auquel les acteurs donnent sens à ce qu'eux-mêmes et les autres font dans les divers contextes de la vie quotidienne. Il s'agit, en quelque sorte, d'un « savoir comment ». Mais, dans son optique, ce savoir n'est pas directement accessible à la conscience des acteurs, contrairement à ce que pourrait prétendre une philosophie du sujet libre. Il désigne, pour l'essentiel, un savoir pratique, tacite, dont chacun admet l'existence chez les autres, et qui est employé afin d'entretenir et de maintenir la communication en toute interaction.

Si l'on peut ainsi assimiler le savoir commun à un savoir d'arrière-plan, il convient, cependant, de souligner qu'il se présente également comme un savoir de premier plan, car « il est constamment actualisé, affiché et modifié par les membres de la société au cours de leur interaction » (Giddens, 1976). Les significations sont donc produites et reproduites en relation avec les situations sociales. C'est ici que Giddens montre l'importance de ce qu'il appelle la « conscience pratique ». La conscience pratique, par opposition à la « conscience discursive », se rapporte à la manifestation de savoir-faire, de procédures et d'habiletés complexes de la part des agents, mais qui, néanmoins, ne donne pas lieu ordinairement à une formulation discursive. Pour Giddens, connaître une règle n'implique pas, à la suite du second Wittgenstein, que l'on soit capable d'énoncer verbalement celle-ci. Il en ressort, par conséquent, que l'actualisation des règles sociales, dans leur signification procédurale, revêt principalement la forme de schèmes interprétatifs tacites.

8. Nous proposons quelques éléments de lecture de la « théorie de la structuration », *infra*, ch. 5 & 6.

Si l'on envisage maintenant la question des sanctions normatives, tout se passe comme si la mise en évidence des processus interprétatifs *in situ*, avait, chez Blumer, pour contrepartie une ignorance de l'aspect normatif de la règle sociale. Or, admettre la présence de sanctions à l'occasion de tout échange réciproque de significations, n'implique pas, pour autant, que l'on décrive cette dimension à partir du seul schéma d'intériorisation de contraintes macro-sociales, comme l'ont proposé Durkheim et le structuro-fonctionnalisme. Car, comme le note Giddens, cette perspective « masque le fait que les éléments normatifs des systèmes sociaux sont des obligations contingentes dont le maintien et le respect doivent être assurés par la mobilisation efficace de sanctions dans les contextes de rencontres concrètes » (Giddens, 1987).

Considérations qui ne sauraient conduire à omettre que la mise en œuvre des règles sociales (dans leur double aspect sémantique et normatif), est également indissociable du pouvoir, comme capacités transformatrices des agents, ainsi que des « moyens » par lesquels celui-ci est actualisé dans les pratiques, c'est-à-dire, d'après Giddens, des « ressources d'allocation », qui s'appliquent au contrôle des aspects et objets matériels du monde social (des moyens de production au sein des institutions économiques, par exemple), et des « ressources d'autorité » qui, elles, sont associées plus spécifiquement au contrôle des personnes⁹. Ce que l'on peut ici mettre en exergue, c'est que le concept de ressource, en liaison avec l'élément du « faire » dans l'action auquel il renvoie, dessine une dimension des activités sociales occultée par le « situationnalisme » de Blumer, celles des relations de pouvoir présentes au sein des « systèmes sociaux »¹⁰, donc de la domination qui s'y accomplit.

9. Giddens, reprend ici, en la transformant, la tradition marxiste d'analyse des rapports sociaux.

10. Précisons, pour éviter toute confusion, que le concept de « système social » recouvre, pour Giddens, des ensembles d'activité spatio-temporellement situées et désigne aussi bien un café qu'une firme multinationale. Les « institutions » sont ainsi caractérisées comme les systèmes de pratiques qui ont plus grande extension spatio-temporelle dans le cadre de « totalités sociétales ». Les systèmes sociaux ne sont pas en eux-mêmes des structures, ils présentent des « propriétés structurelles » : les propriétés structurelles font référence aux règles et aux ressources actualisées par les agents au sein des systèmes sociaux.

Autant de remarques qui amènent à réinterroger le contenu même de l'approche de Blumer, mais qui pourraient aussi, sans doute, amener un renouvellement profond des termes en lesquels certaines questions, comme celle de l'idéologie, ont été traitées par les sociologies et les théories critiques, le marxisme tout particulièrement. Si, en effet, dans la perspective ouverte par Giddens, la mobilisation des schèmes interprétatifs est, en toute interaction, étroitement imbriquée à la mise en œuvre différentielle des sanctions normatives et à l'usage dissymétrique des ressources, on ne peut alors que se demander, selon quelles modalités tout échange de significations est lié à la légitimation et à la domination d'intérêts sectoriels, notamment d'intérêts de classe, donc comment des codes idéologiques s'y réalisent.

Questionnement qui n'acquiert néanmoins sa validité, qu'à l'intérieur d'un dispositif théorique, où les règles et les ressources ne sont nullement identifiées à des contraintes sociales au sens durkheimien, mais où elles sont à la fois, en tant que « propriétés structurelles » des systèmes sociaux, « le médium et le résultat des pratiques qu'elles organisent de façon récursive » (Giddens, 1987).

À propos du concept de pratique : matérialisme historique & interactionnisme symbolique

Comme on le sait, l'interactionnisme symbolique – terme inventé par H. Blumer à la fin des années 1930 –, place le concept d'action au centre de son dispositif théorique (Blumer, 1969). Pour l'interactionnisme symbolique, parler de société revient à parler, en réalité, d'action. Comme l'indique Blumer « fondamentalement les groupes humains ou la société existent dans l'action et doivent être vus en termes d'action ». Pour lui, se représenter « la société humaine comme action doit être le point de départ (et le point de retour) de tout schème qui se propose de traiter et d'analyser la société humaine de manière empirique » (*Ibid.*, p. 9).

Ainsi que cela a déjà été remarqué (Terrail, 1994), on ne peut qu'être attentif, sur ce plan, à la parenté théorique de ce schème avec celui énoncé par Marx dans la première des *Thèses sur Feuerbach*, où se cristallisent les principes inauguraux du matérialisme historique, en relation avec la critique de l'humanisme théorique de Feuerbach. La révolution théorique opérée par Marx, ne fait qu'un, comme l'a dit Althusser, avec la découverte du « continent Histoire », dans lequel vont se « loger », par la suite, les diverses sciences sociales, dont, plus particulièrement, la sociologie avec Durkheim et Weber.

Pour Marx, accéder au continent Histoire, c'est rompre avec l'humanisme théorique de Feuerbach par un déplacement en direction d'un terrain d'analyse non plus philosophique, mais scientifique. Ce qui va être, dorénavant, pris en compte c'est l'« *Objekt* », c'est-à-dire le monde social objectif appréhendé en termes d'« activité sensiblement humaine, comme pratique ». Autrement dit, l'intelligibilité du monde social ne peut qu'être celle de la *praxis* qui le définit, des pratiques sociales. Mais il con-

vient, également, de mettre au jour une autre relation d'affinité entre l'interactionnisme et le marxisme : elle à trait à la critique des entités théoriques abstraites, fictives et fixes, dont la philosophie idéaliste, pour Marx, et la sociologie objectiviste pour l'interactionnisme, notamment pour Blumer, sont le lieu permanent.

S'agissant, tout d'abord, de l'interactionnisme, on ne peut que souligner combien la formulation de ses prémisses est inséparable d'une dénonciation, potentiellement dévastatrice, des hypostases produites par la discipline sociologique. Il est clair que Blumer, a, ici, en vue la théorisation structuro-fonctionnaliste de la société, quand il récuse l'explication de l'action à partir de normes, de valeurs : entités transcendantes par rapport aux individus réels, véritables forces supra-individuelles. Lesquelles vont être, dès lors, invoquées pour analyser l'action sociale. Entités « réifiées », auxquelles, on va décerner, par ailleurs, le titre de facteurs sociaux chargés de rendre compte de cette dernière.

Toutefois, une telle critique ouvre nécessairement une interrogation à laquelle on ne peut se soustraire : cette critique ne signe-t-elle pas, de manière implicite, un retour du psychologisme au sein du dispositif conceptuel de l'interactionnisme. On ne peut que répondre, au moins formellement, par la négative à cette question. En effet, la critique des hypostases sociologiques va de pair avec celle des hypostases psychologiques. Blumer récuse les schèmes psychologiques, comme les « motifs, les attitudes, les complexes cachés » (Blumer, 1969, p. 7). Pour lui, ces hypostases, qu'elles soient sociologiques ou psychologiques ont, en commun, pour effet de « traiter l'interaction sociale seulement comme un *medium* à travers lequel passent les déterminants du comportement pour produire le comportement » (*Ibid.*). Ce que l'on doit mettre, derechef, en exergue, c'est que le concept d'action est indissociable de celui d'interaction. En fait, pour Blumer, l'action sociale c'est nécessairement l'interaction sociale. Et, comme nous allons le voir, cela ne sera pas sans effets théoriques cruciaux quant à la conception de l'action qui domine l'interactionnisme. Par ailleurs, analyser l'interaction sociale reviendra à expliciter les interprétations qui y sont consubstantiellement attachées, ainsi que nous le montrerons plus tard.

S'agissant, maintenant, de Marx, la critique des abstractions philosophiques spéculatives est solidaire, comme nous l'avons déjà entrevu, de l'énoncé de ses concepts fondamentaux, notamment de celui de rapport de production, et, plus largement, de rapport social. Non seulement ceux-ci présupposent la récusation de l'Homme feuerbachien, mais aussi de toutes les catégories qui lui sont corrélatives, comme celle de conscience. On observe la présence en toutes lettres de ces critiques dans *L'Idéologie allemande*, où Marx et Engels annulent la catégorie de conscience, comme principe explicatif des processus sociaux réels. La conscience ne peut-être comprise que comme celle d'individus sociaux réels : « on part des individus réels et vivants eux-mêmes et l'on considère la conscience uniquement comme *leur* conscience » (Marx & Engels, 1976, p. 21 ; *soul. par M. & E.*). Mais, pour eux, différence nodale avec l'interactionnisme, ces hypostases idéalistes ont partie liée avec les mécanismes de l'idéologie, de la *camera obscura*. Idéologie et idéalisme sont intrinsèquement liés.

Cependant, ces affinités entre matérialisme historique et interactionnisme symbolique ne saurait occulter les divergences profondes qui les séparent. Pour Marx, analyser les pratiques sociales ne peut s'opérer qu'en référence aux rapports sociaux. Les pratiques ne peuvent être pensées qu'en corrélation avec les structures sociales (économique, idéologique, politique). Et on ne peut qu'insister, sous ce registre, sur le rôle central joué par le concept du rapport de production dans l'intelligence du mode de production des formations sociales capitalistes. Par contre, il s'affirme une tendance prévalente, du côté de l'interactionnisme, à autonomiser un ordre de l'interaction ; celui-ci va être conçu comme une réalité *sui generis*. Il est donc justiciable d'une analyse propre, détaché de toute considération à l'égard de ce qu'il nomme l'ordre macro-social, comme on le constate chez Goffman. Dans l'« ordre social de l'interaction », Goffman ne nie pas, en tant que tel, l'existence d'un niveau macro-social, mais c'est pour aussitôt mettre en évidence qu'un certain nombre de phénomènes macro-sociaux ne peuvent s'affirmer, s'ils ne s'appuient pas sur des interactions microsociales (Goffman, 1988).

Si l'on revient à Blumer, un examen précis des prémisses de l'interactionnisme permet d'éclairer le principe d'éliision de l'ordre macrosocial qui leur est immédiatement associé. Terme ambigu, car il présuppose une indépendance de deux ordres (celui de macro-social et celui de microsocal) ; indépendance et distinction qui, selon nous, n'ont pas lieu d'être. Elles dénieient, en définitive, la relation intrinsèque entre pratiques et structure sociale, relation que l'on peut au moins envisager, à titre d'hypothèse, si l'on se réfère au « programme » marxiste. En vérité, ce qui est exclu dans l'interactionnisme, c'est le concept même de rapport social. Mais passons à l'élucidation de ces prémisses.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'action sociale, pour Blumer, ne peut-être saisie sans prise en compte de l'interaction sociale. « L'action consiste en une multitude d'activités que les individus accomplissent dans leur vie, en tant qu'ils se rencontrent les uns les autres, et en tant qu'ils ont affaire à la succession de situations auxquelles ils sont confrontés ». Puis il indique plus loin : « les activités sont celles d'individus agissants et sont réalisées [*carried on*] par eux toujours par rapport aux situations dans lesquelles ils doivent agir » (Blumer, 1969, p. 6).

C'est dire que l'action sociale se résout, d'une part, dans l'interaction sociale (c'est-à-dire là où les individus « se rencontrent les uns les autres »), et, d'autre part, celle-ci se raccorde à une succession de situations. Comme Blumer le précise, dans nombre de textes, le concept de situation désigne, en fait, des réalités spatio-temporelles restreintes : des rencontres (*encounters*) pour reprendre l'un des termes employés, par la suite, par Goffman. Même si le fondateur de l'interactionnisme reconnaît l'existence de l'action collective, et, par conséquent, celle de « situations collectives », il nous semble que cela relève plus d'une concession formelle que d'une prise en compte réelle, conceptuellement maîtrisée.

Mais, en dehors de cet aspect, ce qu'il est décisif de porter au jour, c'est que l'action sociale est principiellement assimilée à une chaîne discontinue de rencontres entre individus. Celles-ci ne cessent donc de se former et de se dénouer. L'action sociale, on le voit, est identifiable à la formation, la dissolution et la reforma-

tion d'interactions spatio-temporellement situées. En clair, Blumer soutient que l'interactionnisme symbolique repose, en dernière analyse, sur trois prémisses. Premièrement, les individus humains agissent en direction des « choses », c'est-à-dire en direction d'objets physiques, d'autres individus, des amis ou des ennemis, des institutions (l'école, par exemple), d'idéaux directeurs (l'honnêteté, par exemple) en fonction des significations que ces « choses » ont pour eux. Deuxièmement, les significations de ces dernières procèdent, surgissent de l'interaction que l'on a avec autrui. Enfin, troisièmement, ces significations sont traitées et modifiées grâce à des processus interprétatifs lorsque les individus ont affaire à ces diverses « choses » (*Ibid.*, p. 2).

En réalité, ce que l'on voit s'élaborer, c'est l'idée séminale selon laquelle l'action est, non seulement, une interaction sociale localisée, mais aussi qu'elle n'existe, comme telle, qu'en fonction des significations qui s'y inscrivent immédiatement, quand celles-ci donnent lieu, de la part des interactants, à un processus d'interprétation. On ne peut qu'observer, d'autre part, combien les concepts d'interaction, de signification, d'interprétation et de situation ne peuvent être, en aucune manière, dissociés : ils fonctionnent en réseau, bref, ils s'intriquent. Il s'ensuit, pour cette raison, que l'interactionnisme ne peut être qu'un interactionnisme symbolique. Comme on le sait, Blumer entend incorporer, à la sociologie, la perspective théorique inaugurée par Mead. Pour ce dernier, on ne peut comprendre l'esprit (*Mind*), ou si l'on veut la conscience, sa genèse et ses mécanismes, si l'on fait abstraction des interactions en lesquelles tout « soi » (*Self*) est inséré. Toute interaction est médiatisée par le langage, des symboles significatifs. C'est pourquoi, selon Habermas, la mise en relation de la conscience et des interactions médiatisées par le langage, est au principe d'une rupture avec la philosophie de la conscience. La prise en compte « du côté actif » de la conscience a pour condition que l'on se détache de la figure de la conscience monologique du sujet souverain, que l'on se tourne, désormais, vers les formes de réalisation de la conscience à l'intérieur de la communication verbale. La conscience se matérialise dans l'action, elle est saisie sous la forme d'interactions langagières. Les individus ne sont donc pas, dans ce cas, des sujets passifs : ils sont

engagés en permanence dans des processus d'interprétation « au vu des significations qu'ils se manifestent réciproquement ».

En vérité, ne retrouve-t-on pas, paradoxalement, sous des formes originales, indépendamment de la divergence fondamentale qui se noue autour de la question des rapports sociaux – ignorés, en tant que « rapports structurels », par l'interactionnisme, condition théorique requise pour rendre compte de pratiques pour le matérialisme historique –, une préoccupation commune ? Préoccupation qui vise à penser le « côté actif » de la conscience, en des termes qui se proposent d'échapper à la philosophie de la conscience, ainsi que cela est explicité dans les *Thèses sur Feuerbach*, plus particulièrement la première. Cette nécessité de penser la dimension subjective de la pratique n'est-elle pas au cœur des aphorismes marxistes ? Marx indique dans la thèse 1 que c'est le trait commun de tous les matérialismes antérieurs d'avoir évacué cet aspect crucial, laissant, dès lors, à l'idéalisme la mise en évidence du rôle de la conscience. Même si elle finit, comme chez Hegel, par résorber l'« objectif » dans le « subjectif », à concevoir la réalité historique comme le déploiement de l'Idée. Pour Marx, saisir la pratique comme activité objective est décisif, mais sous la requête de ne pas en annuler l'élément subjectif. En fait, analyser l'objectivité de la pratique, revient à ne pas disjoindre l'objectif du subjectif.

Mais, objectera-t-on, un tel raisonnement n'est-il pas purement formel, cherchant à rapprocher des positions qui, finalement, s'excluent mutuellement ? Dans ce cas, ne convient-il pas d'en rester, avant tout, au marquage des différences qui se donnent comme matricielles, c'est-à-dire constitutives des deux problématiques ? Cet argument mérite sérieusement examen, car il semble, au premier abord, pour le moins pertinent. Il peut s'appuyer, en outre, sur le faisceau des concepts centraux du matérialisme historique. Leur formulation apparaît, en effet, contradictoire, voire antagonique, avec ce qui sera désigné – évoquant l'interactionnisme symbolique – comme une philosophie de l'intersubjectivité, totalement incompatible avec une thématique des rapports sociaux, des rapports objectifs. Comme nous l'avons indiqué, l'interactionnisme tend à écarter, du champ de son analyse ceux-ci, pour se concentrer sur les interactions, même s'il

présume l'existence de déterminations macro-sociales, c'est pour mieux les éluder, en insistant sur la dynamique propre à l'ordre interactionnel, ou éventuellement en portant au jour que l'ordre macro-social n'existe que dans une relation de dépendance par rapport à ce dernier.

À quoi l'on peut ajouter la remarque suivante : si l'on peut concéder que l'interactionnisme et le marxisme ont pour dénominateur commun une rupture avec la philosophie de la conscience, que sur la base de cette rupture, ils insistent, tous deux, sur le « côté actif » de la conscience, sur la nécessité de mettre en exergue la dimension subjective des activités, quand est envisagée l'activité sociale des individus concrets, la prise en compte de ces aspects ne peut dissimuler que l'on a affaire à deux conceptions contradictoires de l'activité sociale. Pour l'interactionnisme, l'activité sociale c'est l'action et l'interaction, et même l'interaction plutôt que l'action. S'agissant du matérialisme historique, il s'agit de pratiques. Lesquelles paraissent ne rien à voir avec ce que l'on désigne sous l'aspect d'interaction localisée, ou même étendue à des contextes plus larges que de simples rencontres. En effet, dans cette perspective, on entend par pratiques, les pratiques productives, par exemple, dont les procès de travail sont l'espace, et qui s'exercent sous des rapports sociaux de production. L'objectivité matérielle et sociale de la pratique ne peut être comprise qu'en relation avec les rapports sociaux qui les déterminent. Rendre compte des pratiques, c'est, au premier chef, rendre compte des rapports sociaux qui les conditionnent. Et ceux-ci ne sont pas, dans leur « essence », des rapports intersubjectifs. D'autre part, en ce qui concerne l'élément subjectif investi dans les pratiques, on ne peut l'appréhender que sous la contrainte théorique de cette thématique qui renvoie à une rupture avec l'idéalisme. Ce que Marx énonce de la façon suivante : « Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. » (Marx, 1977, p. 3)

Cependant, cet argument, et le raisonnement qui le porte, n'est-il pas solidaire d'une certaine lecture de Marx, celle-ci s'appuyant sur les contradictions dont ses écrits sont le champ ? D'autres lectures sont possibles, notamment celles qui renvoient

au jeune Marx. Dans ce cadre, le marxisme est assimilé à une sorte de philosophie de l'action. Selon nous, on ne peut masquer les tensions internes à l'énoncé marxien, dont il est manifeste qu'il n'est pas exempt d'une tendance objectiviste. Elle sera, en particulier, au principe d'une lecture structurale (et structurelle) du matérialisme historique. Pour s'en convaincre, il suffit de rattacher le passage que nous venons de citer, à celui qui le précède quelques lignes plus haut, et qui l'éclaire. Il a été apprécié, souvent, comme la pierre de touche de l'« essence » du marxisme : « dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. » (*Ibid.*, p. 2)

Ce passage, ainsi que le précédent, nous semble être l'illustration même, parmi d'autres, d'une tendance objectiviste au sein du matérialisme historique, où, à tout le moins, elle autorise une lecture objectiviste. Dans la première citation, l'être définit les rapports sociaux dans lesquels les individus concrets sont inscrits, tandis que la conscience renvoie aux idées, à l'activité intellectuelle de la société, c'est-à-dire, en fait, au concept historique-social, structurel de superstructure. Dans la seconde, ce qui est en jeu, c'est un schème naturaliste sous-jacent, où l'extériorité et l'indépendance des rapports de production sont caractérisées par analogie avec la réalité naturelle, la Nature : l'objectivisme revêt ici, en vérité, une figure naturaliste-scientiste.

De ce point de vue, les défenseurs d'une vision objectiviste de la sociologie, comme discipline universitaire autonome, ne s'y sont pas trompés, lorsque, pour étayer les principes d'une science sociologique unifiée, ils n'hésitent pas, dans le cours de leur démonstration, à établir une relation entre la dernière citation de Marx et l'aphorisme durkheimien, selon lequel « il faut considérer les faits sociaux comme des choses ». En sorte que tout se passe comme si ces deux énoncés, particulièrement le premier, qui, dans sa forme philosophique, instaure l'acte inaugural de fondation du matérialisme historique – il n'est que la reprise transformée d'un passage de *L'Idéologie allemande* –, étaient indis-

sociables d'une posture qui peut immédiatement ouvrir à une conceptualisation objectiviste, c'est-à-dire, en dernière instance, à une forme spécifique d'idéalisme, en raison de l'intellectualisme qui l'habite.

Ce qui se signale, ici, dans ce renversement objectiviste, c'est l'absence de théorisation adéquate, dans les écrits des fondateurs du marxisme, du concept de pratique. Ce que nous voulons soutenir, c'est que ce concept n'a pas connu la même élaboration théorique que celle de rapport social : il est, pourrait-on dire, si on emprunte une formulation d'Althusser (1965), théoriquement sous-déterminé. Sous-détermination qui va avoir des conséquences incalculables pour le devenir-monde du marxisme, et dont on prend encore à peine la mesure. Au vrai, l'injonction marxienne, contenue dans la première des *Thèses sur Feuerbach*, et les autres, n'a pas été soumise aux traitements denses et spécifiques qu'elle requérait.

Or, pour nous, on ne peut penser les pratiques, la *praxis* qu'en corrélation avec une théorie de l'action. Toute pratique, dans sa régularité, comporte, à titre de composantes internes élémentaires, des actions et des interactions, qui forment autant de séquences analytiquement distinguables au sein de processus complexes à dominante (de travail, domestique, de sociabilité, etc.). Une théorie de la pratique, ainsi articulée, comme à l'un de ses présupposés, à une théorie de l'action, ne peut, consécutivement, se soustraire à la question du sujet, du sujet de la pratique, de la subjectivité et de l'intersubjectivité pratiques, mais aussi de la *transsubjectivité dialogique*. En bref, d'un sujet qui, en tant qu'agent de la pratique se constitue par et dans la pratique, d'un sujet constitué, et, indissolublement, en retour, constituant.

Raisonnement de cette façon, en termes d'action, c'est inmanquablement se focaliser sur les significations qui s'y attachent inextricablement. Attention qui est au cœur de la conceptualisation interactionniste. Marx, en mettant en relief la dimension transformatrice de la pratique productive interne à l'antagonisme social, et qui ne fait qu'un avec les rapports de production capitaliste, a circonscrit, de manière irréductible, le trait distinctif dominant de toute pratique : la capacité transformatrice (matérielle,

discursive) qui la définit. Ce qui va permettre, dans un même mouvement, de contourner un subjectivisme du sujet souverain.

Mais il est impossible de ramener, sauf à soutenir une position objectiviste, la pratique à la matérialité physique et sociale. S'agissant de l'élément subjectif de la pratique, il ne peut être, de même, rapporté simplement au réel qui « tombe sous le sens », à une seule théorie du *percept*. Le rapport pratique au réel matériel, social, objectif ne saurait être identifié, pour employer une expression de Marx, à une pure « activité sensiblement humaine ». Ce rapport est médié par le langage. Langage qu'on ne peut prendre en compte en dehors des interactions verbales où il s'actualise. Même si toute interaction peut-être assurément non ou extra-verbale. Or, « les classiques du marxisme » ont été particulièrement discrets en ce qui concerne le rôle structurant du langage, de la parole : des actes de parole, plus exactement.

En conclusion, nous pouvons établir l'idée que se libérer de l'objectivisme (et secondairement du subjectivisme), qui « menace » en permanence la ou les problématique(s) marxiste(s), c'est jeter les bases d'une théorie de la pratique qui soit, dans le même temps, une théorie des contradictions et des antagonismes du monde social du capitalisme de la modernité tardive, où les forces de transformation sociales, radicales et révolutionnaires, ont subi l'échec et la défaite que l'on sait. Une telle théorie doit s'appuyer sur une théorie de l'action et de l'interaction sociale. De ce point de vue, le matérialisme historique peut puiser dans le vaste réservoir de connaissances, tant théorique qu'empirique, mis à disposition par l'interactionnisme, et, plus généralement, par les sociologies interprétatives. Elles ont eu le mérite de mettre l'accent sur les agents-sujets, comme agents-sujets de l'action signifiante ; c'est-à-dire qui fait sens à soi dans la relation à autrui. Il s'agit, pour une pensée critique, qui doit être, moins « pour Marx qu'avec Marx », de problématiser, à nouveaux frais, les concepts issus des traditions marxistes et des sciences sociales critiques, de produire des concepts neufs, inédits. Pour ce faire, une complexification du concept de pratique est une exigence incoercible. Mais il est indispensable, pour cela, de développer une

autre conception de l'historicité et de spécifier, de manière appropriée, la relation entre structure(s) et pratique(s).

En ce qui concerne la question de l'historicité, il faut partir, comme nous l'avons proposé, d'une thématique de la pratique, saisie à partir de ses composantes séquentielles : actions et/ou interactions. Par exemple, il est attesté que les pratiques de travail, au sein d'une usine, ne peuvent être analysées si l'on fait abstraction de ces composantes. Ce qui délimite l'hypothèse qu'appréhender les pratiques implique que l'on étudie ce que l'on nommera des cours d'actions et d'interactions *situées* : selon des modalités d'insertion corporelle et communicationnelle contextualisées (concrétisées dans des situations, au sens interactionniste) des ouvriers, en relation avec l'usage de technologies impliqués[es] dans un dispositif organisationnel socio-technique.

C'est ce que recouvre cette autre conception de l'historicité. Celle-ci n'est plus localisée, exclusivement, à l'échelle du mode de production de la formation sociale et des scissions, qui, pour être réelles, le rythment. L'historicité va être pensée, ici, également, dans un registre d'immanence. Ce qui n'implique pas, bien entendu, que le mode de production dominant, lié aux marchés financiers, par exemple, n'exercent pas, à proximité et à distance, leurs effets sur les cours d'action situés de telle ou telle entreprise, et cela, en tant qu'ils s'inscrivent dans des structures sociales. Ce qui est requis, par ailleurs, c'est la nécessité d'un schème conceptuel qui permette de se défaire du dualisme de la structure et de la pratique. Ce qui suppose que l'on n'identifie pas les rapports de production à des contraintes « durkheimiennes », donc homologues aux contraintes naturelles (Durkheim, 1981). Structure(s) et pratique(s) doivent être caractérisées relationnellement. Il faut donc rompre avec une logique théorique objectiviste, et que, simultanément, l'on exclut une conception où l'étude des actions et interactions « mette les structures en vacances ».

Ce schème conceptuel est celui qu'avance le sociologue britannique A. Giddens (1976, 1979 & 1987). Il est investi, ici, à l'intérieur d'une problématisation marxiste hérétique – d'une hérétique heuristique marxiste ; il peut, selon nous, revêtir la figure suivante : les rapports sociaux (les propriétés structurelles, selon la terminologie de Giddens) sont à la fois le *medium* et le

résultat des actions et interactions, donc des pratiques sociales, qu'elles organisent de façon récursive. De ce point de vue, les rapports sociaux ne sont plus conçus comme des contraintes externes qui dicteraient leurs actions aux agents sociaux. C'est, nous semble-t-il, seulement au prix d'un effort de ce type, qui n'est pas exclusif d'autres, que l'on peut commencer à s'extraire de l'objectivisme qui guette toute pensée critique des rapports sociaux, comme l'est le matérialisme historique. En vérité, d'un objectivisme qui interdit d'analyser la logique régulière, mais également singulière et contingente, des pratiques. Analyse terminée, analyse interminable...

Althusser et le matérialisme de la pratique

Dans ses ultimes écrits, L. Althusser « réalise un tournant décisif de sa pensée » (Negri, 1993, p. 83). Ce tournant s'identifie à ce qu'il nomme lui-même le « matérialisme de la rencontre ». Qu'entend-il par là ? Pour lui, il s'agit, dorénavant, de penser une philosophie pour le marxisme, et non pas une philosophie marxiste, comme naguère il le soutenait. Cette philosophie est celle d'un matérialisme « de l'aléatoire et de la contingence, qui s'oppose comme une toute autre pensée aux différents matérialismes recensés, y compris au matérialisme couramment prêté à Marx, à Engels et à Lénine, qui comme tout matérialisme de la tradition rationaliste, est un matérialisme de la nécessité et de la téléologie, c'est-à-dire une forme transformée et déguisée de l'idéalisme. » (Althusser, 1994a, p. 540)

On ne peut que constater, à la lecture de cette citation, combien Althusser dissout les termes selon lesquels l'opposition entre l'idéalisme et le matérialisme ont été posés dans le champ des marxismes historiques. En effet, Althusser défend l'idée que le matérialisme aléatoire s'oppose radicalement « aux différents matérialismes recensés », c'est-à-dire occupe un espace théorique irréductiblement distinct des matérialismes réellement existants, de celui attribué à Marx, Engels et Lénine eux-mêmes, qu'il inscrit dans une tradition rationaliste, [et] qui, comme telle, ne peut être que nécessitariste et orientée vers un *telos*. Affirmation qui conduit à la proposition abrupte selon laquelle le matérialisme des fondateurs du marxisme, n'est « qu'une forme transformée et déguisée de l'idéalisme. » Qu'une forme de matérialisme puisse se révéler être une forme d'idéalisme ne laisse pas, au premier abord, de surprendre : alors que l'on croit avoir affaire au matérialisme on n'y découvre, à notre grand étonnement, qu'idéalisme. Comment rendre compte du raisonnement qui commande cette proposition d'Althusser ?

Dans une lettre datée du 10 juillet 1984 et adressée à F. Navarro, Althusser reconduit la dénomination de « matérialisme » à la problématique de Platon, où l'on voit s'opposer, de manière principielle, « les amis des Idées » et « les amis de la Terre ». (Althusser, 1994b, p. 95). Mais, pour lui, ce qui prime, dans cette opposition, c'est moins les deux termes qui la constituent, que le couple lui-même qui instaure un lien intrinsèque entre ces derniers. Le couple posé « est donc *premier* par rapport tant à l'idéalisme qu'au matérialisme, avec cette différence, importante, que l'idéalisme étant le courant, la tendance *dominante* de toute la philosophie occidentale, on peut dire que le couple idéalisme/matérialisme est lui-même fondé dans l'idéalisme dominant. » (*Ibid.*)

Ce qu'observe Althusser, nonobstant le partage de l'idéalisme et du matérialisme en deux camps aux frontières étanches, dont l'affrontement scanderait l'histoire de la philosophie, à partir d'un principe de dominance et de détermination (la matière ou la conscience, l'être ou les idées), c'est que, à chaque fois que l'on invoque le matérialisme, « cette appellation reproduit, comme un miroir et en négatif, l'appellation d'idéalisme ». Se référant à Heidegger, il décrit la relation de complicité qu'entretiennent dès lors entre eux l'idéalisme et le matérialisme comme étant dépendante du même « principe de raison », à savoir du principe que « toute chose existante, fût-elle idéale ou matérielle, est soumise à la question de la raison de son existence »... Qu'il s'agisse de Leibniz, avec la *ratio rationis*, ou des matérialismes du XVIII^e siècle, ou [encore] d'Engels lui-même, avec le concept de matière, leurs philosophies « tombent sous ce critère idéaliste ». (*Ibid.*)

Ce qu'Althusser a ici en vue, c'est la conception même de Marx, quand il désigne le matérialisme comme une remise sur ses pieds de l'idéalisme hégélien. Le recours au matérialisme est un signe d'exigence critique et [celui] d'une négation nécessaire de l'idéalisme, mais, demeurant enveloppé dans la relation spéculaire idéalisme/matérialisme, le matérialisme ne parvient pas à se déprendre du piège qui le guette inéluctablement : nier l'idéalisme ne peut se résoudre en « envisageant son contraire », en le « renversant ». C'est pourquoi, selon Althusser, « la plupart des maté-

rialismes ne sont que des idéalismes renversés, c'est-à-dire encore des idéalismes. » (*Ibid.*, p. 97)

On ne peut ici qu'être frappé par la continuité de la réflexion d'Althusser concernant le caractère non opératoire de la notion de renversement, employée par Marx, pour caractériser la nouveauté de sa découverte en relation avec l'idéalisme hégélien. Mais Althusser en tire désormais des conséquences qui sont autres que celles qui prévalurent dans ses premiers écrits. Il montre que le matérialisme doit rompre avec la matrice même du principe de raison. Principe qui ne renvoie pas uniquement à la question de *l'origine*, mais, aussi, à celle de *fin*. Origine et fin n'existant que dans une relation d'interpellation, elles sont solidaires l'une de l'autre, mieux : elles se présupposent mutuellement. Il s'ensuit que si l'on veut se soustraire à « ce couple infernal », cela a pour condition la réfutation de toute origine ou fin, et de la relation de complicité ontologique sur laquelle elles s'étaient toutes deux. Cette critique dévastatrice du couple spéculaire idéalisme/matérialisme, où le matérialisme enfermé à l'intérieur de celui-ci en vient à revêtir, sous une forme travestie, la figure de l'idéalisme ne conduit-elle pas à une aporie ?

S'appuyant sur les idées avancées par P. Macherey, puis par P. Raymond, dans son livre *Le passage au matérialisme* (1973), Althusser va se donner les outils conceptuels capables de dénouer ce qui n'est, qu'en apparence, une aporie. Ce qu'il faut considérer, énonce-t-il, c'est que « dans toute grande philosophie il y a des éléments d'idéalisme et de matérialisme, que dans une philosophie idéaliste (Platon par exemple) il y a un point de “rebroussement” (de retour en arrière) vers le matérialisme et vice-versa. » Analyse qui tranche, insiste-t-il, de manière notable, avec les thèses d'Engels et de Lénine, pour qui « les philosophies sont ou idéalistes ou matérialistes ou entre les deux “honteusement” » (Althusser, 1994b, p. 103).

Mais il convient, selon Althusser, de pousser plus loin la réflexion engagée par P. Raymond. Tout d'abord, il est, sans doute, préférable de parler de tendances plutôt que d'éléments, et, d'autre part, la catégorie de « rebroussement » est par trop descriptive, et Althusser propose de lui substituer la catégorie d'empiètement. Raisonner en termes de « rebroussement » a,

certes, le mérite d'incorporer l'idée du *mouvement* dans l'histoire de la philosophie et à l'intérieur de chaque philosophie, mais elle n'arrive pas à expliquer « *pourquoi* on trouve dans chaque philosophie cette contradiction d'éléments ou de tendances » (*Ibid.*, p. 104).

C'est dans ce cadre qu'Althusser se réapproprie la thématique, chère à Kant, de la philosophie comme *Kampfplatz*, mais en lui conférant, ici, des connotations gramsciennes explicites, par la convocation du concept politique stratégique de « guerre de position ». Lier la pratique philosophique à la notion de position appartient aux écrits postérieurs à *Lire le Capital*, où Althusser met au jour que toute philosophie délimite des thèses. Les thèses philosophiques sont des positions. Mais toute position ne peut s'assurer qu'en étant une prise de position. Elle prend position, dit-il, dans l'espace philosophique, mais il s'agit aussi d'une « prise de position contre les adversaires ou un adversaire occupe lui aussi des positions historiques » (*Ibid.*).

Le matérialisme aléatoire est un matérialisme de la contingence, de la rencontre. Il s'oppose à toute téléologie : il est a-téléologique. Penser le matérialisme, c'est localiser toute matérialité dans l'élément de l'aléatoire et, pour Althusser, annihiler, de manière irréductible, comme nous allons le voir, toute mobilisation des catégories d'origine, de cause, de centre, de raison, de sens, de fin. C'est, en conséquence, ruiner le principe de raison comme substrat théorique de l'idéalisme, c'est, enfin, asseoir sur des bases désormais affermisses, l'histoire comme « procès sans Sujet ni Fin », problématique dont il continue à soutenir la pertinence. Pour Althusser, occuper la position matérialiste aléatoire, c'est déterminer un processus historique sans Sujet, « que ce soit Dieu ou le prolétariat », précise-t-il, c'est le déterminer comme un processus « sans fin assignable » (*Ibid.*, p. 40).

C'est, conformément à sa ligne stratégique d'appréhension des tendances matérialistes en toute philosophie, qu'il opère un retour, ou un détour, en direction des matérialistes de l'antiquité. Tout se passe comme si, pour se débarrasser de la figure téléologique de l'idéalisme hégélien, il se devait de parcourir un chemin inverse à celui de Marx : il ne s'agit plus, comme chez Marx, de passer de Démocrite à Hegel, via Feuerbach, pour, par la suite

remettre la philosophie hégélienne sur ses pieds. Après avoir reconnu grâce, notamment, aux travaux de J. Bidet¹, que la rupture de Marx avec Hegel n'avait jamais été que tendancielle, il s'agit, maintenant, de revenir au point de départ marxiste : celui qui se cristallise dans « la ligne de Democrite ».

Pour le dernier Althusser, ce sont les atomistes matérialistes de l'Antiquité, Democrite, mais surtout Épicure, avec sa théorie du *clinamen*, qui ouvrent l'espace du matérialisme aléatoire, qui, historiquement, dit-il, fut retourné en idéalisme de la liberté. « Invoquer “les mondes d'Épicure”, c'est rappeler sa thèse principale : avant la formation du monde, une infinité d'atomes tombent dans le vide, parallèlement. Les implications de cette affirmation sont fortes : 1) avant qu'il n'y eût monde, il n'existait absolument rien de *formé* et, en même temps, 2) tous les éléments du monde existeraient déjà isolément de toute éternité, avant qu'un monde ne fut. » (Althusser, 1994b, p. 40)

On voit ici de quelle manière Épicure annule toute idée de recommencement, de cause, d'origine, de fin. Les atomes existent de toute éternité, aucune fin ne prédétermine le mouvement qui les affectent. Et c'est là que « survient le *clinamen* : une déclinaison infinitésimale qui a lieu on ne sait où, ni quand, ni comment. L'important est que le *clinamen* provoque la déviation d'un atome au cours de sa chute dans le vide et provoque une *rencontre* avec l'atome voisin... et de rencontre en rencontre – chaque fois et partout où elles sont durables et non pas fugitives – naît un monde. » (*Ibid.*)

Ce qu'il faut retenir, ici, comme va le préciser Althusser en réponse à une question de F. Navarro, c'est la conception qu'il confère à l'idée de déviation aléatoire : elle atteste que ce qui est à l'origine du monde, ce n'est ni la raison ni la cause première. Puis il affirme, de manière elliptique : c'est une fois le monde constitué que s'instaure le règne de la raison, de la nécessité, du sens » (*Ibid.*, p. 41). Formulation pour le moins équivoque : représente-t-elle le point de vue d'Épicure ? Ou s'agit-il d'un énoncé propre à L. Althusser lui-même ? Dans les deux cas, ils ne

1. En particulier *Que faire du Capital ?* (1985). Cette idée m'a été suggérée par Stathis Kouvelakis que je remercie.

peuvent que contredire la critique du principe de raison comme philosophème commun à l'idéalisme et aux matérialismes réellement existants.

Quelle fonction Althusser attribue-t-il au *clinamen* ? La réponse apparaît ici particulièrement nette : il s'agit de reconnaître dans la déviation introduite par le *clinamen* « l'existence de la liberté humaine dans le monde de la nécessité » (*Ibid.*, p. 42). Autrement dit, Althusser s'efforce, par ce recours à Épicure, tel que Lucrèce en a rendu compte, de se soustraire au matérialisme de la nécessité, et au déterminisme mécaniste qu'il présuppose. Mais, ce faisant, il assimile l'aléatoire à la catégorie de liberté, une liberté logée à l'intérieur de la nécessité. Au vrai, il retombe dans l'antinomie traditionnelle et idéaliste de la nécessité et de la liberté, alors que, selon nous, il s'agirait de s'extraire de cet espace catégoriel pour penser une autonomie des agents sociaux, qui, indice de l'historicité des pratiques sociales, échapperait à un causalisme et à un nécessitarisme pris dans les rêts d'une vision nomologique et monologique du monde social.

Cette position d'Althusser est d'autant plus troublante qu'il va récuser la notion de loi, au sens de loi nomologique, pour la remplacer par « l'expression géniale », selon ses propres mots, que l'on trouve chez Marx : « la loi tendancielle » (*Ibid.*, p. 45). On ne peut manquer, ici, de s'interroger sur les tensions non résolues qui traversent les réflexions d'Althusser. Ne peut-on pas dire que ces tensions, dans leur irrésolution, sont liées aux limites des « matières brutes théoriques » sur lesquelles il focalise son attention ? Althusser n'est-il pas ici la victime paradoxale du provincialisme théorique, dont il mettait en lumière, dans l'introduction de *Pour Marx*, les effets ravageurs dans la philosophie marxiste française de l'après-guerre ?

On ne peut, en effet, passer sous silence les travaux, qui, tout particulièrement en Grande Bretagne, avec notamment A. Giddens (1976, 1979 & 1987) et R. Bhaskar (1978, 1986 & 1993), sont amenés, à partir de la deuxième moitié des années 1970, à affronter des questions d'une « étrange proximité », celles qui ont trait à l'autonomie – et non pas à la liberté – des agents sociaux au sein des pratiques sociales régularisées. Giddens et Bhaskar tentent d'apporter des réponses positives à ces questions. Il s'agit

de contester le dualisme sujet/objet, structure/pratique, et d'avancer l'idée de structuration des pratiques (Giddens) ou du modèle transformationnel de l'activité sociale (Bhaskar). Thématiques qui, tout en ne niant pas les régularités qui s'attachent aux pratiques, s'efforcent de décrire les éléments d'une autonomie des agents sociaux, sous le double registre de la compétence (*knowledgeability*), et, surtout, des capacités transformatrices : ce qu'ils désignent sous le concept de pouvoir, comme trait inhérent à tout individu social. Althusser ignore manifestement l'existence de ces travaux, comme il ne prend pas en compte ceux auxquels il pourrait avoir directement accès, car traduits en français : nous voulons parler ici des recherches de Bakhtine (1977) qui formulent, dans une perspective authentiquement marxiste, les termes de l'autonomie sociale des agents au sein des interactions et actions sociales.

Il convient de souligner, aussi, que le thème de la déviation aléatoire ne peut être séparé de la relecture faite par Althusser de Machiavel. Une relecture, qui, comme l'a bien mis en lumière T. Negri, s'éloigne considérablement de la lecture de Gramsci. T. Negri dans, « Pour Althusser », met en évidence la manière dont Althusser travaille la pensée de Machiavel : « cela signifie désormais s'occuper de la puissance du corps, des corps, de la multitude, plus que du pouvoir et du "politique". Le "pouvoir" et le "politique" apparaissent comme privés de toutes déterminations qui ne soient pas celles de la violence, et, par conséquent, comme l'opposé d'une puissance qui réside dans le peuple, dans le social, dans les articulations microphysiques des corps et des résistances ». On voit donc s'opposer, ici, deux catégories qui désignent des réalités contradictoires : celles de la puissance et du pouvoir, qui est identifié à l'État et à ses appareils idéologiques. Cette invocation de la puissance se fonde sur une conception du corps, où *corpus* et *mens* sont définis dans une relation interne, sinon, comme le dit T. Negri, comme « une seule et même chose » (1993, p. 79).

C'est donc à la théorie du corps chez Spinoza qu'Althusser fait appel, et qu'il conjoint à l'approche de Machiavel, comme pensée de l'aléatoire en toute conjoncture. Pour lui, de façon toute spinozienne, prendre en compte le corps, c'est se donner comme

profil ontologique la résistance des corps, car, en effet, pour Spinoza, le corps ne fait qu'un avec la rébellion. Aussi, c'est à partir de cette nouvelle visée philosophique qu'il envisage ce qu'il nomme des « marges », des « interstices » à l'intérieur de la société capitaliste (Althusser, 1994b, p. 42), c'est-à-dire là où les corps résistent à la subsumption capitaliste du social.

Althusser s'interroge, aussi, sur ce qu'est un événement en histoire, interrogation cohérente avec les thèses qu'il énonce sur le matérialisme aléatoire, car si l'on met au centre de la réflexion le concept d'aléa, on ne peut que tourner son regard du côté de l'événement, en tant qu'il est difficile de le penser dans le cadre d'une approche nécessitariste. Pour autant, cette prise en considération n'est pas neuve chez lui, elle est présente dès *Pour Marx* et *Lire le Capital* puisqu'il introduit, en partie, le concept de surdétermination pour décrire la production des événements. Dans *Lire le Capital*, l'événement est caractérisé comme ce qui fait rupture en histoire, et il est notamment associé à la rupture révolutionnaire.

Ici, dans son entretien avec F. Navarro, l'événement va être défini à partir de la distinction entre « deux types d'histoires, deux histoires : d'abord, l'histoire des historiens, ethnologues, sociologues et anthropologues classiques qui peuvent parler de "lois" de l'Histoire parce qu'ils ne considèrent que le fait accompli de l'histoire passée. Elle se présente alors comme un objet totalement fixé, dont on peut étudier toutes les déterminations comme celles d'un objet physique, un objet mort, parce que passé ». Et Althusser de poursuivre en dénonçant, de manière radicale, cette histoire « pétrifiée » qui recourt à « des statistiques déterminantes et déterministes » (Althusser, 1994b, p. 45), et qui constitue « la source de l'idéologie spontanée des historiens, des sociologues vulgaires, sans parler des économistes ». La charge, comme on le remarque, est pour le moins vive, sévère.

À ce type d'histoire, Althusser oppose « la *Geschichte* qui désigne non pas l'histoire accomplie mais l'histoire *au présent*, sans doute déterminée en grande partie, car l'histoire présente, vivante, est aussi ouverte sur un futur incertain, imprévu, non encore accompli et par conséquent *aléatoire*. L'histoire vivante n'obéit qu'à une constante (pas à une loi) : la constante de la lutte

des classes. Marx n'a pas employé le terme de "constante" que j'emprunte à Lévi-Strauss, mais une expression géniale : "loi tendancielle", capable d'infléchir (pas de contredire) *la première loi tendancielle*, ce qui signifie qu'une tendance ne possède pas la forme ou la figure d'une loi linéaire, mais qu'elle peut bifurquer sous l'effet d'une rencontre avec une autre tendance et ainsi jusqu'à l'infini. À chaque intersection, la tendance peut prendre une voie imprévisible, parce qu'aléatoire ». (*Ibid.*)

Réflexion qui va se conclure, toujours en réponse à une question de F. Navarro sur « l'histoire présente » comme étant « toujours celle d'une conjoncture singulière, aléatoire », par une clarification de la part de Louis Althusser du concept de conjoncture : « conjoncture signifie conjonction, c'est-à-dire rencontre aléatoire d'éléments, en partie existants mais aussi imprévisibles ». Faisant référence ensuite à Popper, qui, selon lui, « n'a jamais rien compris à l'histoire du marxisme, ni à celle de la psychanalyse », il complète son propos en précisant que l'histoire vivante, en fonction des objets qui sont ceux du marxisme et de la psychanalyse, est une histoire qui « se fait et jaillit des tendances aléatoires et de l'inconscient ». Il s'agit d'une histoire « dont les formes sont étrangères au déterminisme des lois physiques ». Seul, en conséquence, le matérialisme aléatoire est « requis pour penser l'ouverture vers l'événement, l'imagination inouïe et aussi toute pratique vivante, y compris la politique » (*Ibid.*).

Citer largement ces passages, fragmentaires et denses à la fois, de *Sur la philosophie* nous a semblé indispensable à l'intelligibilité et à l'examen des thèses du « dernier Althusser ». Car ce à quoi l'on assiste là, et poussé jusqu'au bout, c'est, vraisemblablement, chez Althusser, à l'effort le plus tendu pour essayer de s'arracher à ses problématiques antérieures, pour tenter d'asseoir sur de nouvelles bases philosophiques, ce que Negri appelle le « tournant décisif de sa pensée ».

Mais avant d'interroger ces divers passages, revenons à la critique althussérienne de la catégorie d'origine, qu'il pointe dans la théorie du *clinamen*. Althusser va avancer ici un thème majeur : celui selon lequel le matérialisme aléatoire ne peut être qu'un matérialisme du vide. Pour lui, on donne ainsi « la primauté au

néant sur toute forme, la primauté à l'absence (il n'y a pas d'Origine) sur la présence » (Althusser, 1994*b*, p. 43). Cet énoncé, parcellaire et intuitif, comme tous les autres, nous semble ouvrir, néanmoins, une question stratégique qui n'est pas sans écho, il faut le reconnaître, avec la critique faite par Derrida de la catégorie de présence, comme catégorie principielle de la métaphysique occidentale.

Que nous livrent, en effet, les passages que nous évoquions précédemment ? Une pensée qui récuse catégoriquement une vision d'une histoire qui s'appuierait sur l'existence de lois nomologiques, sur le modèle de celles qui sont à l'œuvre dans la nature. À cet égard, affirmer, sans restriction aucune, que l'histoire présente des formes qui n'ont rien à voir avec le déterminisme des lois physiques, marque une césure, où Althusser se débarrasse définitivement, après la dénonciation réitérée, mais, on l'a vu, sous les formes inédites, de toute épistémologie ou de toute théorie de la connaissance, de sa fascination pour une histoire des sciences, où il assimilait mimétiquement la découverte du continent histoire par Marx à la découverte du continent physique par Galilée et du continent mathématique par Thalès. Cette assimilation n'allait pas, selon nous, sans l'idée implicite, sinon explicite, que la « Science de l'histoire » empruntait ou se devait d'emprunter analogiquement le « même chemin » que ces deux « sciences reines » : celui de la nécessité. Or, on peut constater, dans ces derniers écrits, combien le concept de tendance acquiert, si on peut le dire ainsi, sa plénitude, dans sa conjonction au qualificatif aléatoire, mais aussi avec l'idée de rencontre et d'événement.

Toutefois, ces différentes thèses ne vont pas sans poser encore de nouvelles questions, et l'on peut se demander, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, si un certain nombre d'outils théoriques ne font pas toujours défaut à Althusser pour étayer la radicalité de son approche. Pointons quelques unes de ces interrogations. Le maintien de la thématique de l'assujettissement idéologique est-il compatible, par exemple, avec la réfutation d'une nécessité nomologique ? Si l'on observe de près ses propos, on s'aperçoit que le sujet est toujours spécifié « comme effet de

structures antérieures à son existence, et fondatrices de son existence. C'est-à-dire comme individu assujéti ou déterminé par les rapports sociaux idéologiques » (*Ibid.*, p. 72). Althusser mentionne, conformément à ses analyses antérieures, que la reproduction sociale ne peut s'effectuer à partir de la seule reproduction de la force de travail, mais qu'elle inclut inmanquablement « l'intervention fondamentale de l'idéologique ». Il précise : « dès l'école, le travailleur a été "formé" pour accomplir certaines normes sociales qui régulent des conduites : ponctualité, efficacité, obéissance, responsabilité, amour familial et reconnaissance de toute forme d'autorité » (*Ibid.*, p. 73).

Il convient, toutefois, de reconnaître qu'une ambiguïté inscrite dans le texte *Idéologie et appareils idéologiques d'État* (1970) est désormais levée, puisque Louis Althusser déclare que le sujet est « soumis structurellement » non seulement à l'idéologie dominante, mais également à l'idéologie "non dominante" – c'est-à-dire aux normes et valeurs hégémoniques ou subalternes d'une société ». Autre aspect : il énonce que le rapport noué entre l'idéologie et l'individu s'opère par « le mécanisme de l'interpellation dont le fonctionnement assujéti l'individu à l'idéologie, lui assignant un rôle social qu'il reconnaît pour sien ». Mais la préservation de cette formulation « classique » voit se surajouter un développement complémentaire qui se rapporte aux modalités de l'acceptation des rôles sociaux par les individus. Pour résumer, disons qu'Althusser décline l'idée selon laquelle le processus de formation du sujet, comme être social, ne va pas sans « une nécessité psycho-sociale d'identification à l'"autre" pour s'auto-reconnaître comme existant » (Althusser, 1994b, p. 74). D'où la thèse selon laquelle, « l'idéologie fonctionnerait comme l'image de l'"autre", image conformée socialement et familialement en accord avec ce que la société-famille attend de chaque individu qui vient au monde, depuis l'enfance » (*Ibid.*, p. 73). Raisonement qui débouche sur la formule suivante : « de cette manière, est garantie la reproduction des rapports sociaux de production » (*Ibid.*, p. 74).

Comment peut-on apprécier ce développement complémentaire qui touche le concept d'idéologie ? Il nous semble largement contradictoire avec le maintien de la définition de

l'idéologie comme interpellation de l'individu en sujet. De fait, deux définitions de l'idéologie viennent à coexister : l'une se situe sur le plan de la reproduction par l'usine et les divers appareils idéologiques d'État, dont l'école, l'autre tend à se détacher de la figure théorique de la reproduction, bien que Althusser invoque l'institution familiale, pour se localiser du côté de la relation à l'« autre », c'est-à-dire, en clair, du côté des interactions qui tissent le monde social, la société. Concept qui est absent sous sa plume et qui, pourtant, aurait pu lui rendre un grand service, pour rendre compte de la dialectique de la tendance idéologique dominante et de la tendance idéologique dominée au sein des pratiques sociales, et, donc, pour appréhender, notamment, les normes sociales qui « régulent » les conduites.

Que dire, maintenant, du concept de rencontre, dont Althusser montre qu'il renvoie à une réalité qui est l'illustration même du caractère aléatoire du monde social ? Ce concept nous paraît, en effet, précieux, mais il nous semble qu'il est requis de lui fournir une plus grande consistance : ce qui implique que l'on s'appuie sur d'autres référents théoriques que ceux auxquels Althusser souscrit. Ce que l'on peut constater, c'est que ce concept a un aspect « flottant » : nous voulons dire par là que son champ d'application demeure flou, il semble s'étendre aussi bien à des niveaux « macro », ainsi que le confirment la reprise constante de la déviation aléatoire d'un atome dans la pluie en parallèle des atomes, ou bien d'autres exemples présents dans *Le courant souterrain du matérialisme de la rencontre*, qu'à des niveaux « micro ».

Ce dernier aspect est lisible, quand Althusser imagine la conduite du philosophe matérialiste, qui est « un homme qui prend toujours “le train en marche”, comme les héros des westerns américains ». (Althusser, 1994, p. 64). Ce philosophe matérialiste pratique ce que l'on nommerait en sociologie l'« observation participante ». Voyageur, « il assiste, sans avoir pu le prédire à tout ce qui se passe, de manière imprévue, aléatoire et accueille ainsi une infinité de renseignements et d'observations, tant sur le train que sur les voyageurs et sur le paysage qui se déroule par la fenêtre » (*Ibid.*, p. 65). En somme, comme va le souligner avec force Althusser : « il enregistre des séquences de rencontres aléa-

toires ». Puis, opérant un retour au concept de loi, pour s'en démarquer, il énonce que la position du matérialisme aléatoire est celle non pas de l'universalité des lois, mais de la « *généralité des constantes* qui permettent, par leur variation, d'appréhender le vrai de tel ou tel cas » (*Ibid.*, p. 66). Considérations qui viennent après des remarques sur la nécessité de produire « des connaissances de type "clinique" » (*Ibid.*).

S'il est un auteur auquel fait penser le terme de rencontre, c'est bien Goffman (1973). La sociologie de Goffman s'assimile à une analyse fine des rencontres entre individus ordinaires dans la vie de tous les jours, rencontres éphémères, qui s'évanouissent dans le temps... Concept solidaire de celui d'interaction, dont nous avons repéré l'absence négative chez Althusser. Mais Goffman limite ses études de la vie quotidienne à ces seules rencontres, ces seules interactions. Il néglige ce qui relève de l'« ordre » du « macro », des institutions, en bref, comme on peut le mettre en évidence, il ne parvient pas à penser les pratiques comme espace de l'implication réciproque des structures et de l'action. Ce qu'il faut, peut-être, se demander, maintenant, c'est si un matérialisme aléatoire, du vide de la rencontre, du sujet, de l'efficace idéologique, etc., ne doit pas être, en premier lieu, un matérialisme de la pratique, et, pour ce faire, recourir à des outils théoriques multiples, à commencer par ceux issus de la tradition marxiste, mais d'une tradition marxiste refoulée, qui appartient, pourtant, authentiquement au « courant souterrain du matérialisme aléatoire », et qui fut ignoré par Althusser : nous voulons parler ici du matérialisme de M. Bakhtine (1977).

Mikhaïl Bakhtine et le matérialisme de la pratique : quelques propositions et interrogations

On peut, selon nous, envisager le matérialisme comme un matérialisme de la pratique. Formule ramassée qui met l'accent sur la pratique, ou plutôt les pratiques comme trait spécifique du monde social. Parler de pratiques, c'est parler d'action. Le monde social se présente comme le lieu de reproduction de pratiques sociales. Le réel existe dans le monde social d'une manière distincte des modalités d'existence du monde naturel. Dans le monde naturel, les événements, les processus, se produisent indépendamment des individus humains. Ce qui délimite l'objectivité des réalités naturelles. L'objectivité des événements sociaux ne saurait être du même ordre. Dire que le réel social n'existe que sous la modalité des pratiques sociales liées à des actions, indique immédiatement que l'on doit reconnaître que les acteurs sociaux sont les agents de ces pratiques. Reconnaissance qui n'a, cependant, rien à voir avec la mise en exergue d'une spontanéité créatrice d'un sujet dont la liberté désignerait l'essence.

Refuser d'admettre que la réalité sociale est le lieu d'effectuation de pratiques irréductibles aux processus du monde de la nature, entraîne une tendance à penser le réel social dans des termes homologues au réel naturel. Ce refus conduit à une conception objectiviste. On le sait, l'objectivisme a pour caractéristique de définir les contraintes du monde social sur le modèle des contraintes naturelles. Il a pour présupposé le refoulement et l'élimination de la dimension subjective du monde social. Pour l'objectivisme, comme on le voit chez Durkheim, la réalité sociale est le domaine de faits sociaux. Ceux-ci se caractérisent par leur extériorité par rapport aux individus et les contraintes qu'ils exercent sur eux. Les faits sociaux sont, dans cette perspective, des modes collectifs d'agir, de penser et de sentir. Ils sont fonda-

mentalement, des lors, principalement assimilés aux institutions. L'action sociale n'est que la résultante d'une imposition normative, qui s'enracine dans les institutions qui composent la société. Marx n'a pas échappé à la figure de l'objectivisme, on le voit, par exemple lorsqu'il formule l'idée que les individus entrent dans des rapports sociaux de production qui existent indépendamment et extérieurement à leur volonté. Ce qui a permis à certains sociologues de réunir, sous le même chef objectiviste, Marx et Durkheim.

Dire que la réalité sociale se présente sous la modalité de pratiques sociales ne revient pas, pour autant, à récuser l'existence de contraintes sociales. Mais celles-ci doivent être définies à partir d'un point de vue qui rompt avec l'idée de contraintes qui déterminerait, à titre de causes extérieures, les pratiques des individus sociaux. L'un des enjeux du matérialisme de la pratique est de reformuler la relation entre contrainte et action, entre structure et pratique. Ce matérialisme ne peut-être qu'un matérialisme, qui, saisissant les pratiques en termes d'action, soit capable, dans le même temps, d'articuler les actions humaines aux traits structurels des institutions sociales et des sociétés. Il s'agit de s'opposer à toute vision qui, en référence au couple dichotomique sujet/objet, raisonne en termes de dualisme de l'individu et de la société. Dualisme dont on voit en permanence les effets pernicious. Certaines conceptions de la société mettent en évidence le poids des contraintes sociales sur les individus (objectivisme), tandis que d'autres privilégient les individus comme agents de l'action et négligent, par la même, les contraintes institutionnelles (subjectivisme).

Selon nous, Bakhtine introduit dans l'espace théorique ouvert par Marx, les éléments d'une rupture avec aussi bien l'objectivisme que le subjectivisme. S'attachant à rendre compte, dans *Marxisme et philosophie du langage*, de la spécificité des pratiques linguistiques, il entend établir, à l'encontre de l'objectivisme de Saussure, qui affirme le primat de la langue sur la parole, où le social renvoie à la langue et la parole à l'individuel, une posture où le langage est saisi, de manière privi-

légée, en termes d'énonciation (Saussure, 1972). Bakhtine s'inscrit en faux contre toute dichotomie entre l'objet et le sujet, où le système détient une prééminence sur l'action. À la différence de Saussure, l'étude du langage, pour Bakhtine, présuppose que l'on prête, en premier lieu, attention aux formes de communication tant verbale que scripturale.

La critique opérée par Bakhtine de Saussure, en tant qu'elle incarne un objectivisme abstrait, qui préfigure, par ailleurs, les travaux structuralistes qui, par la suite, vont s'appuyer sur ses prémisses, a, selon nous, une portée proprement révolutionnaire. Elle anticipe, pour une large part, les tendances les plus récentes de la linguistique moderne, qu'il s'agisse de celles liées, à partir d'Austin (1970), à la pragmatique, ou de celles de l'interactionnisme linguistique défendus par Gumperz (1989), pour ne citer qu'elles. On ne peut que constater, de même, la parenté qu'entretiennent ses thèses avec celles soutenues, au même moment, par G. H. Mead (1963), aux États-Unis, et avec les courants de la sociologie interprétative qui, dans la filiation théorique de Dilthey, Weber, Simmel et Mead, vont donner leurs lettres de noblesse à des propositions et des analyses qui circonscrivent une problématique radicalement anti-positiviste, et battent en brèche l'orthodoxie structuro-fonctionnaliste issue de Parsons. Enfin, on ne saurait oublier, de même, combien les analyses de Bakhtine ne sont pas sans relation avec les positions du second Wittgenstein (1961a) sur les jeux de langage et les formes de la vie, ainsi qu'avec ceux de Gadamer (1996), de Ricœur (1986), dans le champ de l'herméneutique, ou avec la *Théorie de l'agir communicationnel* d'Habermas (1987).

C'est dire combien l'œuvre de Bakhtine présente une richesse théorique foisonnante, qui énonce les termes d'une refonte de la théorie de Marx. Œuvre ignorée, refoulée, cantonnée au seul domaine des études linguistiques ou littéraires, alors qu'elle l'excède largement pour affecter nombre d'analyses ancrées dans le continent du matérialisme historique et les divers marxismes historiques qui l'ont occupé. On peut même ajouter qu'elle ruine, de manière décisive, par anticipation, dès les années 1920, les fondements théoriques de ce qui allait devenir, avec Staline, le fameux « Dia-Mat ».

S'agissant, dans un premier temps, de la critique de l'objectivisme abstrait de Saussure, ce que Bakhtine dénonce, dans *Marxisme et philosophie du langage*, c'est le traitement du langage comme système de règles grammaticales, syntaxiques et phonétiques, comme forme qui gouverne, à titre de norme contraignante, la parole, auxquelles le locuteur se trouve soumis et sur laquelle il n'a aucune prise. Ce qui intéresse fondamentalement Saussure, c'est la « logique interne du système de signes lui-même. Celui-ci est considéré comme une algèbre tout à fait indépendamment des significations idéologiques qui s'y rattachent. » (Bakhtine, 1977, p. 88)

En vérité, pour Bakhtine la langue, comme systèmes de signes, et le statut subordonné de la parole qui en est le corollaire, est le pur produit de la réflexion théorique savante. Saussure construit une structure formelle, dotée de relations abstraites, qui va être attribuée, comme principe contraignant, aux agents, en tant que locuteurs. Ceux-ci obéissent en permanence à celui-ci quand ils font usage de la parole. Tout se passe comme si chaque individu, dans l'exercice de la parole, se référerait de manière automatique à ce modèle. Ce paralogisme, où le modèle élaboré par le scientifique est conçu comme principe réel des pratiques, n'est-il pas celui-là même dont Levi-Strauss (1958), dans son analyse des mythes, où ceux-ci sont dotés d'une structure binaire, exhibée par l'ethnologue, qui commande à l'insu des individus l'usage concret des mythes à l'intérieur des pratiques sociales ?

Pour Bakhtine, on ne peut se satisfaire de ce dualisme langue/parole et de la distinction entre synchronie et diachronie qui lui est associée. Les normes à l'œuvre à l'intérieur de l'usage de la langue ne peuvent être pensées en fonction de critères formels. Il s'agit de se défaire du couple antithétique langue/parole pour s'orienter vers une théorie de l'énonciation, qui récuse toute conception du signe où le mot se présente « comme tiré du dictionnaire » (Bakhtine, 1977, p. 102). Si le mot est signe organisé à l'intérieur d'une parole énoncée, on ne peut, en conséquence, l'appréhender qu'à l'intérieur du contexte où il est employé.

On comprend ici combien se dessine, chez Bakhtine, une posture anti-intellectualiste qui se heurte à la représentation savante du monde, pour laquelle l'énonciation, les actes de parole, pour reprendre la terminologie du philosophe anglais Austin, désignant le « niveau » de l'individuel, n'ont qu'un statut marginal ou résiduel. Analyser le langage, c'est porter au jour les interactions verbales entre individus au sein d'un contexte social donné, d'une rencontre (*encounter*), comme le soulignera plus tard Goffman (1973) dans la tradition de l'interactionnisme de Mead (1959/2006), Blumer (1969) et Hughes (1996).

La théorie bakhtinienne de l'énonciation est inséparable d'une focalisation sur les interactions en lesquelles s'organise l'immédiateté de la vie sociale. S'écarter de la vision objectiviste, revient à localiser l'analyse des pratiques sur un registre d'immanence, en centrant le regard de l'observateur sur l'ordinarité de la vie quotidienne, sur le « monde de la vie », en termes husserliens. On peut ajouter que Bakhtine symbolise la mise à l'écart d'un observateur défini comme sujet extérieur, transcendant, qui constitue le monde à la manière d'un spectacle, dont il s'agit de dévoiler les mécanismes qui agissent « dans le dos » des agents ordinaires. Ce changement de point de vue est bien celui d'un *matérialisme de la pratique*. Mais pour ce faire, Bakhtine est contraint d'introduire de nouveaux concepts à l'intérieur du continent marxiste.

Il en est ainsi du concept d'interaction. Dans la tradition de Marx, ce concept a été pensé sous l'expression d'action réciproque. En tant que tel, quelle que soit la manière dont il a été formulé chez Marx et Engels, sa matrice est d'origine hégélienne. On le sait, ce concept permet aux fondateurs du matérialisme historique, dans sa combinaison avec d'autres concepts, de réfléchir la dialectique du monde social, les contradictions et les antagonismes du mode de production capitaliste et des sociétés où il exerce sa domination, contre toute chosification ou réification métaphysiques de ce dernier. Il s'articule étroitement à une intelligibilité du réel en termes de rapports. Il va jouer plus particulièrement un rôle stratégique au sein de la topique marxiste de l'espace social, celle où se nouent les rapports entre

structure économique et superstructures. En effet, s'efforçant de contourner l'économisme, pour qui les superstructures n'ont aucune efficacité propre, Marx et Engels vont conforter l'idée de la détermination en dernière instance des superstructures par la structure économique, en introduisant le concept d'action en retour des superstructures sur la structure économique.

Or, un tel concept n'est lisible que parce qu'il s'intègre à l'intérieur du concept plus large d'action réciproque. L'infrastructure détermine la superstructure qui, en retour, réalise son efficacité sur celle-ci. La nouveauté du concept d'interaction, chez Bakhtine, est, nous semble-t-il, la suivante : s'il est manifeste, comme en témoigne nombre de ses écrits, qu'il ne remet pas formellement en cause la topique marxiste, il conçoit, néanmoins, la société selon une optique qui va bien au-delà de cette dernière. On peut dire, en relation avec ce que nous avons avancé antérieurement, qu'il déplace son regard du côté de l'élément immanent de la vie sociale. C'est pourquoi, prêtant attention au monde de la vie quotidienne, comme espace(s)-temps de l'existence immanente des individus ordinaires, il en vient à transformer la notion d'action réciproque, il opère son transfert en direction des champs des pratiques localisées, car ce à quoi l'on a affaire quand on examine les pratiques, c'est à leur contextualisation, elles s'organisent à l'intérieur de contextes immédiats, qui, derechef, se présentent sous la forme spécifique d'actions réciproques : d'interactions.

Autrement dit, la problématique inaugurée par Bakhtine engage une autre vision de la société, celle-ci ne va plus être discutée exclusivement à l'échelle du tout social, Bakhtine se propose d'investir désormais la texture de la socialité. On ne peut qu'ici voir combien, en raisonnant de cette manière, il bouscule la conception dominante de l'histoire. Penser l'histoire, ce n'est pas seulement prendre en compte la temporalité historique des formations sociales, les événements majeurs qui les scandent, c'est aussi se tourner vers la temporalité hétérogène des pratiques qui se forment et s'évanouissent de manière récurrente, et sont ancrées dans les contextes les plus immédiats. C'est donner une nouvelle dimension à l'historicité constitutive des pratiques sociales, à leur détermination spatio-temporelle. C'est dans cette

perspective que Bakhtine imbrique sa théorie de l'énonciation à une mise en exergue des interactions verbales à l'intérieur desquelles toute énonciation se formule : « Quelle que soit la composante de l'expression-énonciation que nous considérons, elle sera déterminée par les conditions réelles de l'énonciation en question, c'est à dire avant tout par *la situation sociale la plus immédiate* ». (Bakhtine, 1977, p. 123)

Bakhtine poursuit son argumentation de la manière suivante : « En effet l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés et, même s'il n'y a pas un interlocuteur réel, on peut substituer à celui-ci le représentant moyen du groupe social auquel appartient le locuteur. » (*Ibid.*) Cette dernière affirmation est importante car elle imprime au concept d'interaction un contenu qui ne la réduit pas à la seule situation de co-présence d'interactants. Ce concept acquiert ici, selon nous, une extension nouvelle qui permet de saisir les relations de réciprocité qui sous-tendent tout système social, que les agents qui y sont parties prenantes, soient présents ou absents. C'est cette idée qui va, par exemple, gouverner l'idée centrale d'intertextualité, quand Bakhtine étudie la spécificité du roman. Ce que l'on voit s'annoncer, c'est la place décisive que doit occuper la catégorie d'absence pour définir les termes d'un matérialisme de la pratique. Ce qu'il faut, selon nous, souligner ici, au-delà de cette dernière remarque, c'est la prise en compte par Bakhtine des positions sociales des interlocuteurs : « Le mot s'adresse à un interlocuteur ; il est fonction de la personne de cet interlocuteur : il variera selon qu'il s'agit d'un homme du même groupe social ou pas, selon qu'il est lié ou non au locuteur par des liens sociaux plus ou moins étroits (père, mère, frère, mari, etc.) » (*Ibid.*).

On ne peut que rapprocher une telle analyse de la critique adressée par Bourdieu à l'interactionnisme, quand il indique que celui-ci, centrant son attention sur les seules interactions visibles, omet de prendre en considération la structure sociale qui s'y réalise (Bourdieu, 1987, p. 151-153). Ce que Bourdieu dénonce avec raison, c'est le parti pris d'autonomisation d'un ordre de l'interaction qui fait fi de toute dimension structurelle, c'est-à-dire, pour lui, des positions sociales des agents au sein de champs

déterminés, qui seuls peuvent autoriser la compréhension de ce qui se joue au sein d'interactions concrètes. C'est dire, comme nous l'avons déjà précisé, la portée théorique de la perspective bakhtinienne. Non seulement elle anticipe les découvertes de l'interactionnisme nord-américain, mais elle en pose immédiatement les limites : celle d'une approche qui ne parvient pas à articuler l'étude des interactions à un « point de vue » structurel.

Une telle posture n'est possible que parce que Bakhtine redouble sa critique de l'objectivisme abstrait d'une critique du subjectivisme qui prévaut, par exemple, chez Dilthey, en qui il voit l'un des représentants les plus purs de la permanence d'une philosophie de la conscience. Mais avant d'aborder cette question, essayons de mesurer l'impact de la posture de Bakhtine dans le champ de la sociologie, plus particulièrement du côté de la sociologie de Durkheim, en tant qu'elle illustre, pour nous, l'une des formes les plus manifestes de l'objectivisme.

On peut ici affirmer que la posture inaugurée par Bakhtine prend à contre-pied le dualisme sujet/objet dont on repère l'existence, non seulement chez Saussure, mais aussi, de manière homologue, en sociologie, dans l'œuvre de Durkheim (1981), avec la distinction qu'il opère entre les faits sociaux et les actions des individus. En effet, pour le sociologue français, on ne peut rendre compte de ces dernières que si on les relie à leur dépendance contraignante et extérieure à l'égard des faits sociaux, comme modes collectifs d'agir, de penser et de sentir.

Selon cette optique, les actions vont être subordonnées, dans leur principe même, quand Durkheim se met à examiner, par exemple, les déterminations des conduites normatives, à des règles sociales (conçues exclusivement, par ailleurs, comme normes), qui ont pour siège les institutions de la société. Nous avons ici l'illustration claire d'une vision monologique du monde social : instaurant une sorte de face-à-face abstrait entre l'individu et la société, qui s'ancre dans l'ignorance du fait que les individus mettent en œuvre des règles sociales en situation de co-présence, il établit la relation entre individus et société sur le modèle de celle entre tout homme et le monde objectif de la nature.

En vérité, pour Durkheim, tout individu humain se trouve soumis, dans l'exercice de ses conduites à des contraintes sociales, qui, dans leur contenu même, sont isomorphes aux contraintes naturelles. De plus, quand Durkheim, ainsi qu'on le voit nettement avec la théorie des prénotions, entend édicter un certain nombre de règles méthodologiques, il attribue à tout agent, quel que soit par ailleurs son statut, une attitude objectivante envers quelque chose qui existe dans une relation extérieure à lui au sein d'un monde dit objectif. Que voulons nous dire par là ? Ne prenant pas en compte les interactions qui émergent entre individus au sein des contextes spatio-temporels immédiats de la vie ordinaire, Durkheim s'interdit, contrairement à Weber, d'appréhender les significations et les interprétations diverses qui s'attachent aux actions sociales. Cependant, comme nous l'avons déjà mis en évidence dans un autre texte¹, cette élisio de « l'ordre des interactions », quand il s'efforce d'analyser les conduites sociales, a pour contrepartie, paradoxalement – mais dans le champ des règles méthodologiques et non pas dans celui de l'ontologie sociale – la reconnaissance d'une activité subjective des individus qui va être pensée sous le concept de prénotion.

Ne définissant pas les prénotions comme des représentations collectives, Durkheim enracine leur présence dans l'expérience sociale de chaque individu, qu'elles légitiment en retour. Utilisant la métaphore du voile qui s'interpose entre l'individu et la société, Durkheim les décrit comme remplissant une fonction substitutive : elles se substituent aux concepts, en tant qu'elles s'articulent à une activité psycho-sociale récurrente ; elles sont un obstacle à toute connaissance objective du monde social, c'est-à-dire des faits sociaux. Autrement dit, le paradigme durkheimien admet en sous-main, mais dans le champ des préceptes méthodologiques, l'existence d'un élément interprétatif propre aux acteurs humains. Ce qui est refusé dans le domaine de l'étude des conduites sociales est, de manière contradictoire, accepté dans celui de la méthodologie. À dire vrai, tout se passe comme si le grand sociologue français ne pouvait se soustraire au principe de reconnaissance d'une activité subjective des individus. Toutefois, cette

1. Cf. *supra*, ch. 1.

reconnaissance en pointillé – clandestine – de cette dernière met tacitement en relief une vision particulière de l'agent social, qui, comme nous le disions plus avant, décline la figure d'un agent qui entretient avec un monde dit objectif une attitude objectivante.

En effet, quand Durkheim envisage, au chapitre 2 des *Règles de la méthode sociologique*, l'existence des prénotions, c'est pour défendre l'idée que la première tâche du sociologue, s'il veut accéder à l'objectivité, se confond avec la critique de ces représentations sommaires. Le thème des prénotions n'est avancé que pour mieux formuler l'idée qu'il convient de dénoncer sans relâche leur valeur opératoire. Ce faisant, n'en vient-il pas à considérer implicitement les prénotions comme le pendant négatif de la connaissance objective savante ? Si tel est le cas, cela ne revient-il pas à induire que prénotions et connaissances objectives appartiennent au même registre : celui d'une activité cognitive orientée vers la connaissance du monde ? Allons plus loin encore. N'assistons-nous pas ici à une assimilation des individus ordinaires à la figure du savant, individus ordinaires et savants partageant la même visée de connaissance du monde ? N'est-ce pas, dès lors, penser chaque acteur social comme un sujet épistémique, un sujet de représentation, pour qui le monde fait l'objet d'interrogations formellement homologues à celles du savant ?

Si notre démonstration est exacte, l'on peut dire que Durkheim, après s'être donné les prémisses, au chapitre 1 des *Règles de la méthode sociologique*, qui permettent de refouler toute dimension interprétative du domaine des activités pratiques, réintroduit une activité subjective, où tout individu ordinaire est décrit en tant que sujet de représentation, et non comme sujet pratique lié à des intérêts pratiques, adossés à l'exercice des conduites sociales et, notamment, aux significations immédiates qu'elles exhibent de *visu* où à travers les actes de paroles, cette vision des individus étant par ailleurs solidaire, comme on l'a noté, d'une posture méthodologique qui, tout en accordant un privilège cognitif à ces derniers, en dénie en même temps la pertinence. Comme l'a maintes fois explicité Habermas (1986), caractériser les agents sociaux comme des sujets de représentation tendus vers une attitude objectivante, c'est-à-dire dirigés vers

quelque chose qui existe dans une relation extérieure à eux, c'est se situer sur le plan exclusif des ressources constatatives du langage. Or, celles-ci ne sont mobilisées que dans certaines occasions particulières de la vie sociale. Par contre, elles constituent le ressort premier de la connaissance savante, c'est-à-dire de celle d'un sujet monologique, comme dans les sciences de la nature.

Pour en revenir à Bakhtine ce qui, selon nous, circonscrit l'un des traits décisifs de son apport au sein du continent marxiste, c'est qu'il conteste radicalement toute conception monologique des agents originaires. Tout rapport au monde social ne peut se dérouler qu'à l'intérieur de relations d'interlocution, où l'appréhension du monde est médiatisée par une mobilisation *in situ* des usages pratiques du langage. L'apport central de Bakhtine, de ce point de vue, réside, sans doute, dans la mise en évidence que les pratiques sociales ne peuvent être vraiment saisies que si l'on ne fait pas abstraction des relations dialogiques dont elles sont indissociables.

Le matérialisme de la pratique concentre à la fois une critique de l'objectivisme et du subjectivisme. Ce qui n'implique pas, s'agissant de ce dernier, que l'on néglige les contributions des sociologies interprétatives, qui, par l'insistance qui est la leur, sur l'action et les interactions sociales, s'éloignent de toute vision des agents sociaux comme « idiots culturels » – *cultural dopes* selon l'expression de Garfinkel (1984). Cependant, privilégiant les significations que tout individu confère à l'action, elles en viennent à éluder les contextes institutionnels à l'intérieur desquels elles s'organisent. La tendance matérialiste, qui est à l'œuvre au sein des sociologies interprétatives, est subvertie par une analyse du monde social, qui, chez Goffman, par exemple, est décrit comme celui d'un ordre *sui generis* des interactions ayant pour cadre les rencontres sociales. Pour Goffman, le « secret » des interactions réside toujours dans les coordonnées spatio-temporelles de la situation.

Il en est de même chez son prédécesseur, Blumer, qui inventa, à la fin des années 1930, le terme même d'« interactionnisme symbolique ». Articulant son approche autour des concepts de situation, d'interaction et de signification, celle-ci demeure pri-

sonnière de la figure dualiste société/individu : elle inverse les termes du dualisme durkheimien en affirmant, sur un mode dichotomique, la primauté de l'individu sur la société. En outre, comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser, la théorie blumerienne des significations n'est pas exempte d'un certain type de mentalisme². Si les significations et les interprétations sont toujours, pour Blumer, indexées à l'action, il n'en reste pas moins vrai que leur contenu est étroitement dépendant de l'existence d'une sorte de conscience délibérative qui identifie de manière réfléchie les traits de la situation sociale. Ce à quoi nous avons alors affaire, c'est à une philosophie implicite du sujet. Blumer ne réussit pas à se déprendre, bien qu'il recourt au concept d'interaction, de la conception monologique du sujet, dont on voit se former l'image avec l'herméneutique de Dilthey, dont, pour une part, l'interactionnisme américain est l'héritier indirect.

Bakhtine, dans *Marxisme et philosophie du langage*, s'attache, précisément, à examiner la conception de Dilthey (1947). S'il admet la fécondité de nombre de ses idées, il n'en stigmatise pas moins l'idéalisme qui lui est corrélatif. Pour Bakhtine : « *La réalité du psychisme intérieur est celle du signe [...] l'organisme et le monde se rencontrent dans le signe* » (Bakhtine, 1977, p. 47 ; soul. par B.). Dilthey ne nie pas le fait que l'activité mentale n'est pas isolable des significations, mais il ne saisit pas « *le lien indispensable entre le signe et la signification [...] ce n'est pas le psychisme qu'il explique à l'aide du signe, mais, au contraire, en bon idéaliste, c'est le signe qu'il explique par le psychisme. Le signe ne devient signe, chez Dilthey, que pour autant qu'il sert à l'expression de la vie intérieure* » (*Ibid.*, p. 49 ; souligné par B.).

Or, pour Bakhtine, l'activité mentale ne peut être comprise que grâce à la médiation de signes tangibles. Mais les signes ne sauraient être purement et simplement assimilés aux signes verbaux, aux mots : ils incluent, par exemple, les mimiques du visages, ce qui chez Goffman sera pensé sous le concept d'interactions non focalisées ; il désigne par là les interactions qui

2. Cf. *supra*, ch. 1.

s'exercent à distance entre individus par la transmission de signes diffus qui relèvent des mouvements du corps. Mais il est un autre aspect de l'analyse bakhtinienne qu'il est indispensable de mettre en évidence, car elle préfigure, là encore, les critiques que l'on peut porter à l'égard des sociologies interprétatives : à savoir le fait qu'elles dissocient la question du signe et des significations de celle de l'idéologie. En effet, les interactionnistes tendent à évacuer, quand ils mettent en lumière les significations et les interprétations qui se tissent dans la vie quotidienne, les idéologies pratiques – pour reprendre le vocabulaire d'Althusser (1974) – qui s'y matérialisent. On le voit, ce qui se joue à travers cette annulation des idéologies pratiques, ce n'est pas moins que la « présence » des rapports d'exploitation et de domination au sein même des institutions sociales.

Si, pour Bakhtine, l'énonciation, la parole, sont liées aux conditions de la communication, ou mieux, sont des vecteurs de communication, il n'empêche que tout signe est, dans le même temps, idéologique. Cette définition du signe, comme étant indissolublement élément médiateur de la communication et élément médiateur de l'idéologie, n'est pas sans ouvrir de nombreuses interrogations. Y répondre exigerait, selon nous, d'introduire de nouveaux concepts qui spécifient cette double dimension du signe, car elle nous paraît demeurer floue ici. Pour Bakhtine, la communication est en permanence enchevêtrée aux structures sociales. Et l'on peut dire que tout signe est idéologique en ce qu'il reflète les structures sociales. Il s'ensuit que le signe est le terrain d'élection où se réfléchissent les conflits de classe, ne serait-ce que sous la forme d'accentuations ou d'intonations verbales contrastées. C'est pourquoi l'on peut considérer que, pour Bakhtine, même si « communauté sémiotique et classe sociale ne se recouvrent pas » – comme l'indique M. Yaguello dans son introduction (*apud* Bakhtine, 1977, p. 13) –, la communication verbale et non verbale est l'arène de conflits, impliquant à la fois des relations de domination et des formes de résistance à la domination.

Cependant, nous semble-t-il, l'une des difficultés auxquelles l'on est confronté ici, pour penser la relation entre communication et idéologie, réside dans l'usage lâche que Bakhtine fait des

concepts de conditions sociales ou de structures sociales. Ces concepts renvoient à la fois à des situations sociales localisées, où interagissent des individus socialement différenciés, mais aussi à l'efficace invisible – absente – des structures sociales liées à la domination du mode de production capitaliste. Ce qu'il est requis de formaliser, tout d'abord, selon nous, c'est de quelle manière les interactions discursives et non discursives ne sont pas séparables de relations de pouvoir. Ce qui fait lacune, chez Bakhtine, c'est une conception claire du pouvoir, comme on la trouve, par exemple, chez Giddens, où le pouvoir fait référence à la capacité transformatrice qu'engage tout agent social³ au sein des pratiques. Elle seule permet d'éviter toute dérive idéaliste du côté d'une théorie de l'agir communicationnel. Mais l'énoncé d'une telle conception supposerait que nous posions un certain nombre de thèses qui alimentent à nouveau les termes du matérialisme de la pratique. Ce qui implique, au préalable, selon nous, que l'on évalue, sur ce registre, l'apport du sociologue britannique, Giddens et de la théorie de la structuration qu'il entend formaliser en termes heuristiques, sensibilisateurs, cela afin d'appréhender les régularités et l'historicité des pratiques sociales...

3. Cf. Giddens, 1976, 1979 & 1987. Voir aussi nos études sur Giddens, *infra*, ch. 5 & 6.

Anthony Giddens :
pratiques, action, structuration.
Ou pour un hommage à la science sociale britannique

On peut considérer que l'obstacle majeur, auquel se heurte depuis toujours le projet théorique et empirique des sciences sociales, a trait à la formulation et au positionnement des concepts de structure et de pratique. L'exigence énoncée par Marx d'étudier la réalité sociale et historique du point de vue de la pratique a été, on le sait, historiquement dominée par un économisme généralisé qui, s'autorisant d'un certain nombre d'ambiguïtés et de contradictions internes à l'œuvre de Marx, a déplacé le matérialisme historique en direction d'une théorie de la structure économique, où les agents sociaux et les pratiques sociales ne sont que les effets de cette même structure.

Dans le champ de la sociologie, le britannique A. Giddens est, parmi les sociologues contemporains, l'un de ceux, avec P. Bourdieu (1991), qui, établissant le constat du caractère improductif et pernicieux du dualisme société/individu ou structure/pratique, a entrepris d'en dépasser les limites, en essayant de penser l'implication réciproque de la « structure » et de la « pratique » à partir d'une « théorie de la structuration », qui entend substituer à ce dualisme ce qu'il dénomme la « dualité du structural ».

Nous étudierons de quelle manière Giddens, tout en intégrant les apports des « sociologies interprétatives », s'en distancie néanmoins, en formulant les principes d'une ontologie sociale spécifique des pratiques, qui ne conçoit plus la « structure » comme une contrainte extérieure aux actions des agents sociaux.

Ce faisant, nous laisserons dans l'ombre beaucoup d'aspects de la théorie de la structuration, plus particulièrement ceux qui concernent l'approche des institutions. C'est dire que ce texte ne prétend nullement être un exposé analytique de la théorie de la

structuration ; il s'agit plutôt d'une lecture partielle de la thématique de la structuration, telle que celle-ci s'élabore de manière progressive à partir des concepts de pratique et d'action.

Giddens met toujours l'accent, dans nombre de ses ouvrages, sur le « schisme » théorique qui s'est introduit dans les sciences sociales de langue anglaise entre les « sociologies structurelles » (le fonctionnalisme ou le structuro-fonctionnalisme issu de Parsons) et les « sociologies interprétatives » (interactionnisme symbolique, phénoménologie sociale, ethnométhodologie, etc.).

Comme l'indique cette dénomination, les « sociologies structurelles » sont ces sociologies qui font un usage majeur des concepts de « structure » ou de « structure sociale ». Ceux-ci désignent, dans ce cas, un « modèle régularisé (*patterning*) de relations sociales ou de phénomènes sociaux » (Giddens, 1984/1987). Giddens souligne notamment à ce sujet l'assimilation courante du concept de structure à des images, « comme le squelette ou l'anatomie d'un organisme, ou la charpente d'un édifice » (*Ibid.*).

Ces caractérisations du concept de structure s'enracinent dans une figure théorique qui énonce le primat de l'objet sociétal sur le sujet individuel. Elles conduisent à assimiler la notion de structure à celle de contrainte. Une contrainte sociale extérieure à l'individu et à sa conscience. Nous retrouvons ici les termes exacts de la définition durkheimienne des faits sociaux, même si, par ailleurs, le concept de structure n'est guère présent dans l'œuvre de Durkheim, et que lorsqu'il y apparaît, comme dans *Les règles de la méthode sociologique* (1981), c'est alors dans un sens qui n'entretient aucun lien organique avec la spécification d'une organisation d'ensemble de la société. Mais on peut néanmoins dire que, dans la perspective théorique inaugurée par Durkheim, l'action n'est que la conséquence résiduelle d'une imposition normative macrosociale.

Action, pouvoir et ressources

Giddens élabore sa théorie de la structuration à partir d'une critique du dualisme structure/pratique, individu/société, qui prévaut dans les sciences sociales et qui recouvre notamment, comme nous l'avons montré, l'opposition entre « sociologies structurelles » et « sociologies interprétatives ».

Cette dichotomie s'affirme aujourd'hui avec force, tout particulièrement aux États-Unis, dans le cadre du débat « macro-micro » et des controverses entre l'individualisme méthodologique et ses opposants. Celui-ci étroitement lié, dans ce pays, mais sous des appellations diverses, à la *Rational Action Theory* et illustré dans ses développements récents par les travaux de James S. Coleman (1986), reproduit aujourd'hui les termes de cette antinomie dans les sciences sociales américaines. James S. Coleman, sur la base d'une théorie de l'acteur rationnel se propose, comme le précisent dans leur excellent article Loïc J. D. Wacquant et Craig Jackson Calhoun (1989, p. 46), « d'importer en sociologie les principes anthropologiques qui fondent la micro-économie néo-classique ».

Pour Giddens, les concepts d'individu et de société « ont besoin d'être reconstruits au moyen d'autres concepts. Dans la théorie de la structuration, la préoccupation centrale des sciences sociales porte sur les pratiques sociales récurrentes et leurs transformations ». Ce qui entraîne à penser l'implication réciproque de la « structure » et « des pratiques » (Giddens, 1991, p. 203).

La théorie de la structuration développe de manière explicite les éléments conceptuels d'une ontologie de l'activité sociale. Mais celle-ci n'est pas conçue dans les termes classiques des ontologies sociales (toujours inscrits à l'intérieur d'un mode métaphysique de théorisation), qui sous-tendent les sociologies structurales par exemple ; elle prend acte par ailleurs, comme le note Ira J. Cohen (1989), des résultats des travaux des philosophes post-positivistes (Thomas Kuhn, Imre Lakatos, Larry Laudan, etc.). De ce point de vue, comme l'observe aussi Ira. J. Cohen, l'ontologie sociale de la théorie de la structuration récuse les raisonnements qui hypostasient les propriétés et les processus sociaux. Ainsi, elle opère une distinction entre d'un côté les conceptions ontologiques et les théories concrètes et les recherches empiriques de l'autre. Mais pour éviter toute confusion à ce sujet, on doit souligner que cette distinction ne relève en aucune sorte d'une disjonction entre la théorie sociale et l'investigation empirique, si souvent repérable dans les sciences sociales anglo-américaines, en fonction d'une division, à la fois épistémologique

et sociale, entre le « théoricien social » et le « chercheur empirique ».

C'est pour cette raison que l'ontologie sociale structurationniste ne désigne pas une théorie sociale d'ensemble, susceptible d'avancer, sur un mode plus ou moins exhaustif, des généralisations sur la réalité sociale (de dégager des lois sociales ou historiques par exemple). Elle entend seulement traiter des liens entre « pratique » et « structure », des interrelations entre « action » et « institution », ou encore, selon une formulation plus précise, de celles entre l'action organisée de manière réflexive et la contrainte institutionnelle. Elle se limite donc à fournir un schème conceptuel d'ensemble, qui ne préjuge en aucune manière des variations qui affectent toujours les relations concrètes et observables entre pratiques et contraintes, dans tels ou tels contextes ou conditions historiques donnés, c'est-à-dire, à titre d'exemple, au sein de « systèmes sociaux » particuliers, ou relativement aux « principes structurels » qui organisent des totalités sociétales.

C'est pourquoi aussi l'ontologie sociale de Giddens se refuse à doter l'action de propriétés « internes » spécifiques, car celles-ci seraient, dès lors, pourvues d'un statut transhistorique, comme on le voit parfaitement avec la *Rational Action Theory* ou dans la sociologie de Homans (1974). L'ontologie sociale laisse donc ici toute sa place à l'historicité des pratiques sociales à leur diversité spatio-temporelle constitutive. Elle ne prédéfinit ni ne prédétermine le contenu des pratiques ce dernier ouvre, au contraire, ses champs aux enquêtes démonstratives de la recherche empirique. Elle circonscrit par là même une « anthropologie minimale », que l'on peut assimiler à un projet de caractérisation des potentialités de la vie sociale, comme l'indique Ira J. Cohen.

L'ontologie sociale de la théorie de la structuration implique une théorie du sujet agissant. On peut dire, tout d'abord, que celle-ci s'accorde parfaitement, pour nous, avec la thèse défendue naguère par Louis Althusser (1972) selon laquelle il n'y a pas de Sujet de l'Histoire et que, pour cette raison, l'histoire est un procès sans Sujet ni Fin(s). Concepts qui renvoient à un humanisme téléologique, qui est souvent l'envers symétrique d'un économisme généralisé, dont on trouve des formulations quasi exhaustives dans certains courants du marxisme historique.

Parler de sujet agissant, ne revient pas non plus à porter l'accent sur la subjectivité d'un sujet défini en tant qu'intériorité ou, si l'on préfère, d'un sujet qui se caractériserait par une auto-réflexion consciente, par une relation transparente de soi à soi, etc. Comme le souligne maintes fois Giddens, nombre d'aspects mis à jour par le structuralisme et le post-structuralisme, concernant le « décentrement du sujet », sont des acquis irréversibles, comme l'est, avant eux, selon nous, la critique énoncée par Marx de toute essence humaine.

De même, évoquer un sujet agissant, ne signifie pas que l'on postule une relation de connexion entre un sujet et l'action, qui se référerait à une subjectivité fractionnée en une série d'entités psychiques autonomes et discrètes, antécédentes à l'action (intentions, raisons, mobiles), comme y invitent explicitement certaines formulations de la philosophie analytique de l'action, ainsi que nous allons le voir.

Dire que le sujet ne peut exister comme sujet que référé à l'action, c'est dire qu'il est indissociablement un agent ; c'est introduire le concept d'action pour rendre intelligibles les pratiques et leur structuration. Mais, à la différence des traditions interprétatives de la sociologie, Giddens n'approche pas l'action du point de vue des orientations subjectives des acteurs sociaux envers leurs actes et ceux d'autrui, comme on le constate, par exemple, chez Blumer, mais également chez Weber ¹. Il ne s'agit pas de dire par là que cette dimension interprétative doit être abandonnée ou ignorée, mais plutôt d'insister sur le fait qu'elle ne peut être clairement positionnée et articulée, que si l'on met en évidence prioritairement la dimension pratique de l'action. Ce point est décisif : en raison des tendances, récurrentes au sein des théories de l'action, qui privilégient la dimension interprétative, dans sa version communicationnelle ou discursive, comme chez Habermas (1987) ².

1. On peut observer à ce propos, que Blumer n'invoque jamais, à notre connaissance, la dette théorique « objective » de l'interactionnisme symbolique à l'égard de la théorie wébérienne de l'action sociale.

2. Cf. Giddens, 1987 qui examine, notamment, la théorie de Habermas. On peut se référer aussi, à ce sujet, à Callinicos, 1989.

Insister sur la dimension pratique de l'action, c'est élucider cette dernière grâce aux concepts de capacité et de pouvoir. Ces deux concepts sont étroitement articulés. Définir l'action, c'est mettre en exergue la capacité des agents, comme pouvoir d'intervention dans le monde social, dans les événements, afin de modifier le cours de ceux-ci. Cette définition générique du pouvoir, désigne la capacité transformatrice des agents sociaux par et dans l'action. Agir c'est créer des différences, être capable d'agir autrement.

Cette introduction du concept de pouvoir, dans sa relation à celui de capacité, afin de comprendre la dimension pratique de l'action, dessine une rupture avec ses acceptions dominantes, en sociologie, où, de manière générale, il désigne exclusivement le pouvoir d'organisations, d'institutions, ou de collectivités.

L'insistance de Giddens sur l'élément pratique, en tant que trait distinctif de l'action amène aussi – dans le droit fil des travaux de Garfinkel (1984) – à considérer la réalité sociale, non comme un ensemble de « faits sociaux », mais, à l'opposé, comme un « accomplissement pratique » habile, qui s'exerce dans le cours des activités ordinaires de la vie quotidienne. Relier les accomplissements pratiques des agents à leur capacité et à leur pouvoir (entendu toujours ici dans un sens générique) croise également d'autres apports théoriques : celui de représentants de la philosophie analytique de l'action (G. H. von Wright, E. Anscombe), comme le signale P. Ricœur³ (1986, p. 169), qui marquent la centralité du concept de pouvoir, quand ils entendent expliquer la réalité de l'action ; celui de Marx, comme l'observe Giddens, où la capacité transformatrice est une détermination fondamentale du concept de pratique (ou de *praxis*), plus spécialement quand Marx s'attache à comprendre le travail (Giddens, 1976, p. 111).

Cependant, circonscrire l'action en termes de capacité et de pouvoir entraîne des conséquences immédiates par rapport à certains développements théoriques de la philosophie analytique de l'action.

3. Selon nous, l'œuvre admirable de P. Ricœur constitue un « socle » théorique indispensable à toute reformulation du concept de pratique.

Eu égard à cette dernière, Giddens ⁴ n'admet pas les différences qui sont souvent introduites entre mouvement et action : réfléchir l'action en la distinguant du mouvement, revient à considérer qu'ils puissent être, dans la vie ordinaire, dissociés l'un de l'autre. En effet, quand des philosophes analytiques de l'action recherchent des critères de distinction, ils commettent, nous semble-t-il, une bévue. Ils décontextualisent les pratiques ordinaires, ils présupposent que le mouvement qui « supporte » physiologiquement l'action, puisse se soustraire à des inférences interprétatives. Qu'un « soi agissant » (*acting self*) observe à coup sûr un mouvement, lorsqu'il est confronté à l'action d'autrui, il est difficile de le nier ; mais il n'observe qu'« involontairement » ce mouvement (dans ses mécanismes physiologiques), un mouvement qui est enchâssé dans l'action, qui lui est « incorporé ». Par conséquent, les participants n'opèrent pas (dans la durée d'une interaction liée à des intérêts éminemment pratiques), un découpage qui opposerait le mouvement à l'action. Les agents ordinaires n'ont pas, « clefs en main », deux « langages d'observation » : l'un, qui saisirait les mouvements au moyen de références exclusivement observationnelles, dépourvues de toute qualité interprétative ; l'autre, qui appréhenderait l'action grâce à des inférences interprétatives. Postuler l'existence, dans la vie de tous les jours, de deux (ou plusieurs) « langages d'observation » pour une même action, conduit à se situer du point de vue d'un observateur ayant le statut d'un spectateur extérieur et l'action, corrélativement, celui d'un spectacle ⁵. Ce postulat s'établit, plus largement, en fonction d'une posture qui privilégie, sur un mode objectiviste, la place accordée à l'observateur au détriment de la compétence *in situ* de l'agent ordinaire. Elle est solidaire d'une position « de surplomb » qui ne reconnaît pas que l'« herméneutique » de l'observateur doit s'articuler à la compétence des acteurs.

4. Cf. Giddens, 1976, notamment dans le chap. 2, lequel cite à ce sujet Peters, 1958.

5. Notre analyse prend ici pour référence les développements qu'A. Giddens (1976, ch. 2), consacre à la philosophie du langage ordinaire ou philosophie analytique de l'action. Giddens évoque, outre l'ouvrage déjà cité de Peters, celui de Taylor, 1966.

De même qu'on ne saurait définir l'action par opposition au mouvement, on ne saurait, non plus, la caractériser par un contenu intentionnel, psychiquement autonome, qui lui serait antécédent.

L'action ne présuppose pas une intention, c'est, à l'inverse, l'intention qui présuppose l'action ; mais il ne s'agit nullement, dans ce cas, d'une entité psychique discrète, mais plutôt d'un processus intentionnel ; d'une intentionnalité en acte, qui accompagne continûment le flux de l'action, et qui n'acquiert son contenu que dans l'échange réciproque entre partenaires d'interaction. C'est la seule manière, croyons-nous, d'envisager des traits intentionnels de l'action. Elle se sépare, pour cette raison aussi, des théories de l'acteur rationnel, où l'action est référée à une finalité consciente. La dimension intentionnelle de l'action est le produit d'une codétermination processuelle et publique, dont le contenu varie en fonction des différences introduites par l'action dans l'interaction sociale. Cette conception recouvre chez Giddens, comme nous le verrons bientôt, le concept de « contrôle réflexif de l'action »⁶.

Que l'action ne soit pas identifiable en termes d'intention, on en a encore la preuve quand on s'attache au caractère non intentionnel de beaucoup d'actions. C'est notamment le cas lorsque les conséquences pratiques de l'action sont tout à fait étrangères aux préoccupations premières, de l'agent ou des agents⁷. Mais il est requis ici de remarquer que les « conséquences non-intentionnelles de l'action » tiennent aussi à sa dimension pratique ; le thème des différences créées et des capacités transformatrices engagées par les acteurs nous permet alors d'affirmer cette proposition générale : les pratiques excèdent toujours leurs représentations idéelles et discursives. Si Giddens admet l'existence de conséquences non-intentionnelles de l'action, il considère de même que celle-ci s'exerce à partir de « conditions

6. Sur ces questions, on peut lire les travaux remarquables de L. Quéré, et notamment son étude sur l'agir dans l'espace public (1990).

7. A. Giddens note, de ce point de vue, l'intérêt majeur de travaux qui portent sur les « effets pervers », en tant que type particulier de conséquences non intentionnelles. On peut lire ainsi avec profit les belles études que Boudon consacre, dans la perspective qui est la sienne, à cette question – notamment *Effets pervers et ordre social* (1977).

non reconnues ». La compétence de l'agent est limitée, doublement restreinte. La théorie du sujet agissant n'est pas celle d'un sujet libre, c'est celle d'un agent compétent qui exerce un pouvoir grâce à la mobilisation de ressources...

Définir l'action par la capacité de créer des différences, d'agir autrement, de modifier le cours des événements en vue d'obtenir des résultats, constitue un énoncé générique pertinent. Mais, maintenu exclusivement en ces termes, il encourt le risque d'être assimilé à une conception « subjectiviste » du pouvoir dans l'action. S'agissant des théories « objectivistes » du pouvoir, elles ont pour défaut essentiel de désigner celui-ci comme le phénomène d'une collectivité, ou de le réduire au pouvoir dans l'État, au pouvoir des rapports de production⁸. Mais elles ont, cependant, pour intérêt majeur, comme on le voit avec ces deux dernières formulations, de relier le concept de pouvoir à celui de domination. Or, lorsque Giddens spécifie le concept de pouvoir, il n'entend nullement le séparer d'une théorie de la domination. Mais pour ce faire, il convient de reformuler celle-ci, car elle demeure dépendante du dualisme structure/pratique. Théoriser le pouvoir dans l'action, c'est alors prendre en compte les moyens d'exercice de ce pouvoir. C'est ce que permet le concept de « ressources » qui reprend, en la modifiant, la grande tradition marxiste d'analyse des « rapports sociaux ». En la modifiant : car Giddens la libère, nous semble-t-il, de l'économisme qui lui est souvent associé. On ne saurait en effet, pour lui, identifier les ressources aux seules relations ou rapports dissymétriques, qui se nouent entre les agents sociaux, autour de l'appropriation/désappropriation des moyens de production.

Les ressources sont des « éléments structurels » ou des « propriétés structurelles » des « systèmes sociaux », c'est-à-dire de systèmes de pratiques régularisées.

On peut ainsi opérer une distinction entre des « ressources d'allocation » et des « ressources d'autorité ». Les premières caractérisent les « ressources matérielles engagées dans la génération du pouvoir » (Giddens, 1987, p. 443) et procèdent « du contrôle

8. Giddens examine cette question dans plusieurs ouvrages, plus particulièrement dans *A Contemporary Critique of Historical Materialism* (1981).

d'objets matériels ou d'aspects du monde matériel » (*Ibid.*, p. 42). Elles définissent donc des formes de capacité transformatrice, qui assurent le contrôle de ces objets ou aspects du monde matériel. Elles recouvrent non seulement « les caractéristiques matérielles de l'environnement (matières brutes, sources de pouvoir matériel) » mais aussi « les moyens de production/reproduction matérielle (instruments de production, techniques) » et « les biens produits ». Quant aux ressources d'autorité, elles sont liées à l'« organisation de l'espace temps social », et à la « production/reproduction du corps (organisation et relations des êtres humains en association mutuelle) », mais aussi, enfin, « à l'organisation des chances de vie (constitution des chances d'auto-développement et d'expression de soi) » (*Ibid.*, p. 320). On comprend, par conséquent, que cette approche écarte les conceptions unilatérales de la domination, pour qui le pouvoir revêt les seuls traits de la coercition ou de la répression, et dans lesquelles l'action est, dans son essentialité, désignée avant tout par la résistance des dominés à cette domination. Les ressources sont des « moyens » mobilisés par les acteurs sociaux et par lesquels le pouvoir est actualisé dans le cours routinier de l'action sociale. Mais « elles sont en même temps les éléments structurels des systèmes sociaux, reconstitués dans l'interaction sociale. Les systèmes sociaux sont constitués des pratiques sociales régulières, reproduites dans le temps et l'espace » (Giddens, 1982, p. 39). C'est pourquoi Giddens considère que le pouvoir implique au sein des systèmes sociaux des relations d'autonomie et de dépendance dans l'interaction sociale.

Penser les structures de domination en termes de ressources modifie les coordonnées conceptuelles de la théorie marxiste classique de l'exploitation et de la domination. La dissymétrie des positions de classe relativement aux ressources n'empêche pas, selon Giddens, la présence d'une « dialectique du contrôle » : celle-ci circonscrit « le caractère réciproque de la dimension distributive du pouvoir (le pouvoir en tant que contrôle) », donc « comment, dans des relations de pouvoir, les moins puissants organisent et utilisent leurs ressources de manière à exercer un contrôle sur les plus puissants » (Giddens, 1987, p. 441).

Mais de la même manière que l'on ne peut dissocier les structures de domination des structures de signification et de légitimation, on ne saurait, non plus, séparer dans l'interaction sociale la mobilisation des ressources de la « compétence » des agents : ceux-ci « contrôlent de façon réflexive le cours de leur interaction » (*Ibid.*, p. 80).

Compétence et procédures d'action

Quand Giddens envisage la « compétence » (*knowledgeability*) des acteurs sociaux, sa position peut se résumer ainsi : ces derniers savent toujours d'une certaine manière ce qu'ils font quand ils le font, car ils ont un savoir des conditions sociales en lesquelles ils agissent. Proposition qui, à l'évidence, semble prendre le contre-pied de la tradition sociologique orthodoxe, toujours tentée d'énoncer un principe de non-conscience. Si nous reprenons les termes de la formulation par lesquels Giddens délimite la compétence des agents, nous pouvons désormais indiquer que le savoir dont il fait mention désigne le « savoir commun » (*mutual knowledge*).

Ce concept de savoir commun intègre l'héritage du concept de « stock de connaissance » (*stocks of knowledge*) formulé par Alfred Schutz (1987). Celui-ci est connu dans l'histoire de la sociologie pour être le « théoricien social » (ou le philosophe social) qui opère une synthèse de l'apport de la phénoménologie de Husserl concernant l'« attitude naturelle » et l'élaboration théorique de Weber en termes d'« idéal type ». Ce faisant, il remanie ce dernier concept en énonçant l'idée de « typification », procédure de construction des acteurs sociaux, par laquelle ils s'orientent les uns par rapport aux autres dans « l'attitude naturelle », celle-ci étant indissociable de leurs actions au sein du « monde de la vie » (*Lebenswelt, Life World*). Ces procédures ne peuvent se former, par ailleurs, qu'en liaison avec la possession par chaque acteur d'un « stock de connaissances ».

Ce concept de savoir commun bénéficie également des travaux issus de la philosophie de Wittgenstein (du second Wittgenstein, celui des *Investigations philosophiques*) et de ceux de G. Ryle. Il s'articule étroitement aussi au concept d'« attentes

d'arrière-plan » (*background expectancies*) et de « raisonnement pratique » chez Harold Garfinkel. Le savoir commun, c'est, pour Giddens, qui suit ici les distinctions établies par Ryle entre « *to know how* » et « *to know that* », un « savoir comment », un savoir du « comment s'y prendre dans la vie sociale ». Cette idée recouvre les interrogations de Wittgenstein, quand il s'attache à comprendre les règles : « *how to go on* ». Comme le remarque Giddens, la « quasi totalité du savoir commun est de nature pratique : il est inhérent à la capacité de “continuer” d'accomplir les routines de la vie sociale » (Giddens, 1987, p. 52).

En ce sens, le savoir commun est un savoir pratique des conventions sociales que les acteurs sociaux possèdent en commun, afin de donner sens à ce qu'ils font dans le cours ordinaire de la vie quotidienne. Mais les significations « sont produites et reproduites *via* l'application et la reformulation continuelle dans la pratique de “ce que tout le monde sait” »⁹. L'accomplissement approprié, *in situ*, d'une pratique sociale, au sein des rencontres, qui forment le tissu immédiat de la vie sociale de tous les jours, suppose la mise en œuvre de procédures d'action. Elles s'assimilent aux habiletés pratiques, aux savoir-faire des agents. Il s'ensuit que les concepts de savoir commun, procédure d'action, action et pratique sociale sont pensés sur un mode unitaire, ou mieux encore : dans leur intrication.

Si nous examinons maintenant ce que l'on entend exactement par « procédure d'action », elle désigne, comme nous l'évoquions à l'instant, les ethnométhodes dont parle Garfinkel dans son livre *Studies in Ethnomethodology*. Reconnaître le caractère méthodique des accomplissements pratiques, c'est alors identifier les opérations par lesquelles les acteurs sociaux, dans les contextes variés d'interaction, se rendent mutuellement compte de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font, et surtout, selon nous, de ce qu'ils sont dans l'élément pratique de ce qu'ils font. Le concept d'*accountability* (le verbe *to account for* signifiant approximativement en anglais « rendre compte », « décrire »), dessine, par conséquent, les con-

9. Cf. Giddens, 1989, p. 99. Il distingue le « savoir commun » du « sens commun » et de l'« idéologie ». Nous ne pouvons examiner ici ces distinctions. [Cf. également la distinction entre « concepts scientifiques » et « concepts quotidiens » chez Vygotski (1997, p. 271-413) – *NdE.*]

tours pratiques d'un « ce qui va de soi » (*taken for granted*) dans la vie sociale quotidienne. On peut alors définir celle-ci comme « la vie sociale ordinaire ».

Ces différents aspects étant précisés, nous pouvons désormais présenter succinctement de quelle manière Giddens articule l'exercice des habiletés pratiques (ou des procédures d'action) à la « conscience pratique » et à la « conscience discursive »¹⁰.

Quand Giddens parle de conscience pratique, il veut mettre l'accent sur le caractère tacite des savoirs et savoir-faire, auxquels renvoient les habiletés pratiques que les agents sociaux ne cessent de manifester (et de se manifester) dans l'organisation de leur conduite. La compétence, impliquée dans l'exercice de la conscience pratique, se rapporte à l'existence de savoirs et de savoir-faire complexes, mais qui, néanmoins, ne donnent pas lieu ordinairement à une formulation discursive.

Cette conception de la compétence est conforme, comme le signale Giddens, à la notion wittgensteinienne « de connaître une règle ». Connaître l'anglais, affirme-t-il en suivant Wittgenstein, c'est savoir un ensemble extrêmement compliqué de règles et de principes, ainsi que les contextes de leur application ; mais connaître l'anglais n'implique pas que l'on soit capable de formuler ces règles et ces principes sur un mode discursif : « les linguistes ont consacré beaucoup de travail à formuler ce que nous “savons” déjà »¹¹.

S'agissant de la conscience discursive, elle explique le fait que les agents détiennent toujours la possibilité de réfléchir sur leurs actions, de les décrire, de les contrôler ; qu'ils peuvent fournir verbalement, quand on leur demande, les raisons (vraies ou fausses) pour lesquelles ils agissent ou ont agi de telle ou telle manière. Cette capacité recouvre en partie ce que Giddens appelle la « rationalisation de l'action ». En partie, car celle-ci s'enracine aussi dans la conscience pratique.

De manière générale, on peut dire que seule une limite floue sépare la conscience pratique de la conscience discursive, même

10. Il serait opportun de confronter cette analyse avec les réflexions argumentées et subtiles de Bourdieu sur le « sens pratique » (1980).

11. Cf. Giddens, 1982, p. 32. Il met l'accent, en dehors de la conscience pratique et de la conscience discursive, sur la réalité de l'inconscient.

si l'immense majorité des conduites sociales relève de la conscience pratique. Le « contrôle réflexif » qui accompagne continuellement l'accomplissement de l'action et qui lui confère, comme nous l'avons mentionné antérieurement, son intentionnalité, s'opère, pour l'essentiel, tant en ce qui concerne la conduite de l'individu et de ses semblables que le contexte d'interaction, au niveau de la conscience pratique.

Une fois établies ces diverses démonstrations, Giddens est mieux à même lorsqu'il envisage la question des règles sociales, de se dégager de la conception exclusivement normative qui prévaut en ce domaine depuis Durkheim. Celui-ci, on le sait, décrit les règles sociales en fonction de leur caractère extérieur et de la contrainte qu'elles exercent sur l'individu et sa conscience. Conception qui, affirmant un dualisme individu/société, va constituer la matrice théorique de nombre de sociologies structurelles. Reperçant l'existence de la règle sociale aux sanctions qui touchent l'individu, Durkheim ne considère que son aspect normatif et ignore, du même coup, son aspect sémantique, l'élément interprétatif qui donne sens à ce que font les individus.

Nous emprunterons à Ira J. Cohen la caractérisation des règles sociales opérée par la théorie de la structuration : l'aspect « sémantique des règles fait référence à la signification procédurale et qualitative des pratiques, aux lieux qui sont associés à la réalisation de ces dernières, et à certains (pas à tous) de leurs résultats probables. L'aspect normatif des règles fait référence aux mêmes pratiques, lieux et résultats du point de vue des droits et des obligations qui établissent aussi bien leur nature légitime ou illégitime, que les modes selon lesquels les pratiques peuvent se réaliser » (Cohen, 1989, p. 27)

Pour Giddens, les règles sociales sont mobilisées dans l'interaction sociale par les agents. Ils actualisent au sein de celle-ci des schèmes interprétatifs. Mais ces derniers n'ont pas un contenu social indifférencié. Les règles sociales sont mises en œuvre *in situ* dans leur relation à l'usage dissymétrique des ressources : le « monde du ça va de soi » est aussi celui du conflit, de la contradiction, de la lutte des classes. « Les positions de pratique » des

agents¹² désignent ainsi l'actualisation et la reproduction continue de « positions structurelles » différenciées et/ou contradictoires dans l'interaction. Définir aussi les classes par et dans l'interaction, c'est également, selon nous, se doter d'une grille nouvelle d'intelligibilité de la diversité spatio-temporelle des pratiques sociales... Celle de la « dualité du structurel »...

La dualité du structurel

Comme nous l'avons souligné en introduction, Giddens n'admet pas la conception d'une « structure » conçue comme contrainte extérieure aux pratiques sociales et à l'action. Mais il n'abandonne pas, pour autant, l'idée qu'elle exprime dans les sociologies structurelles : l'idée de modèles régularisés de relations sociales, ainsi qu'on le voit notamment avec la notion de « structure sociale ».

Cette position l'amène à opérer une distinction entre les concepts de « structure » et de « système ». Il précise ainsi que le sociologue « qui analyse des relations sociales doit pouvoir déceler deux dimensions, syntagmatique et paradigmatique : la première fait référence au développement, dans l'espace-temps, de modèles régularisés de relations sociales qui engage la reproduction de pratiques spatio-temporellement situées ; la seconde concerne un ordre virtuel de “modes de structuration” engagés de façon récursive dans la reproduction des pratiques » (Giddens, 1987, p. 65).

Plus précisément, la première dimension recouvre ce que Giddens nomme « systèmes sociaux ». Ces derniers ne sont pas en eux-mêmes des structures, ils ont des structures ou plutôt des « propriétés structurelles », ce sont des ensembles de pratiques sociales reproduites qui présentent des « propriétés structurelles » ; ils désignent « des relations d'autonomie et d'interdépendance entre des acteurs et des collectivités organisées et reproduites en tant que pratiques sociales régulières » (Giddens, 1979, p. 66). On peut les caractériser, par conséquent, comme

12. Ce concept a été initialement formulé par le philosophe Roy Bhaskar. Nous ne pouvons, dans les limites de cet article, aborder son œuvre ; elle est, selon nous, d'un intérêt fondamental. [Pour une présentation, cf. Callinicos, 2001 – *NdE.*]

« des activités spatio-temporellement situées des agents humains qui reproduisent ces dernières dans le temps et dans l'espace »¹³.

Giddens étend son analyse des systèmes sociaux en spécifiant « une hiérarchie des “propriétés structurelles” » en fonction de l'extension spatio-temporelle des pratiques qu'elles structurent de façon récursive : « J'appelle *principes structurels* les propriétés structurelles les plus profondément ancrées, celles qui sont engagées dans la reproduction des totalités sociétales. J'appelle *institutions* les pratiques qui ont la plus grande extension spatio-temporelle dans ces totalités sociétales »¹⁴.

La seconde dimension désigne ce que Giddens appelle le « structurel ». Il s'agit d'un ordre virtuel qui, dans sa signification la plus générale, se réfère aux règles et aux ressources. Ce qui s'entend pour lui de la manière suivante : le structurel « en tant qu'ensemble de règles de ressources organisées de façon récursive, est hors du temps et de l'espace à l'exception de son actualisation et de sa coordination sous la forme de traces mnésiques », Giddens ajoute, enfin, que le structurel est spécifié par « une absence du sujet » et qu'« il est engagé de façon récursive dans les systèmes sociaux » (*Ibid.*, p. 74).

Si nous essayons maintenant de penser les deux dimensions dans leur relation, nous entrevoyons alors ce que Giddens entend par structuration : l'analyse « de la structuration des systèmes sociaux est celle des modes par lesquels ces systèmes, qui s'ancrent dans les activités d'acteurs compétents, situés dans le temps et dans l'espace et faisant usage des règles et de ressources dans une

13. Cf. Giddens, 1987, p. 74. Nous ne pouvons aborder ici la manière dont Giddens traite des institutions ; signalons seulement que, dans les institutions économiques, les ressources d'allocations sont, pour lui, décisives sous le capitalisme, mais elles se combinent aussi aux structures de signification et de légitimation.

14. *Ibid.*, p. 66. Giddens circonscrit la diversité des systèmes sociaux à l'aide des concepts d'« intégration sociale » et d'« intégration systémique » ; l'intégration sociale définit la systémativité des relations régularisées d'autonomie relative et d'interdépendance entre les « parties » concernées dans les systèmes sociaux qui impliquent l'interaction de face-à-face. L'intégration systémique renvoie aux systèmes sociaux où la systémativité de ces mêmes relations d'autonomie relative et d'interdépendance se réalise entre des groupes ou des collectivités. Mais les systèmes sociaux où s'opère l'intégration sociale ne sont, pour Giddens, en aucun cas le fondement social de ceux où se réalise une intégration systémique.

diversité de contextes d'actions, sont produits et reproduits dans l'interaction de ces acteurs, et par elle » (*Ibid.*).

D'où l'idée d'une dualité du structurel qui se substitue au dualisme structure/pratique : selon « la dualité du structurel, les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le médium et le résultat des pratiques qu'elles organisent de façon récursive. Le structurel n'est pas "extérieur" aux agents : en tant que traces mnésiques et en tant qu'actualisé dans les pratiques sociales, il est, au sens durkheimien, plus "intérieur" qu'extérieur à leurs activités. Le structurel n'est pas que contrainte, il est à la fois contraignant et habilitant. Ceci n'interdit pas que les propriétés structurées des systèmes sociaux s'étendent, dans le temps et dans l'espace, bien au-delà du contrôle que peut en exercer chaque acteur » (*Ibid.*, p. 75).

Dans son effort de reconstruction des prémisses fondamentales de l'analyse sociale, l'ontologie de la théorie de la structuration se donne pour finalité l'élaboration d'une trame conceptuelle mobile des coordonnées historiques de la vie sociale. Elle n'est pas un programme de recherche particulier (à la manière de l'ethnométhodologie, par exemple) ou l'étude sectorielle d'un ordre spécifique de la réalité sociale (l'ordre de l'interaction chez Goffman), elle déploie des éléments théoriques souples qui fonctionnent comme des outils conceptuels sensibilisateurs, comme Giddens (1991, p. 213) le souligne plus particulièrement. On peut, en ce sens, lui conférer le rôle « d'une boîte à outils », selon l'acception que Wittgenstein donne à cette expression : formule qu'affectionne tout particulièrement Bourdieu, lorsqu'il s'interroge sur le rôle de la théorie au regard de l'investigation empirique.

Cette ontologie sociale d'un nouveau type est, selon nous, une « praxéologie ». Incitation théorisée à la recherche empirique, elle place au centre de sa trame conceptuelle la compétence et la capacité des agents, donc la dimension pratique continue du monde social ¹⁵. De ce point de vue, elle circonvient, sur

15. Nous ne pouvons, dans les limites de cet article, confronter la théorie de Giddens, avec celle de Touraine. Celui-ci signale dans *Critique de la modernité* (1992), que l'on peut rapprocher certains aspects de ses analyses de la modernité des conceptions de Giddens (1994 & 1991b) concernant la modernité tardive (*Late Modernity*). On peut

le plan méthodologique, les possibilités d'une dérive formaliste, comme dans les « métrosociologies » de beaucoup d'approches structurelles, où l'observateur savant impose sa grille d'étude de la réalité, en déniaut au sein des opérations commandées par cette grille, les savoirs, les savoir-faire et le faire des agents sociaux.

Dans la théorie de la structuration, la « praxéologie » gouverne la « méthodologie », où plutôt, elle prémunit le chercheur contre toute idée d'une méthodologie générale, ou contre tout « exclusivisme » ou « monisme » méthodologique ; mais cela à une condition, qui est le « prix ontologique » à payer, dans le champ de l'usage des méthodes, de la reconnaissance de l'historicité : l'enquête sociale empirique doit toujours s'accompagner d'un « moment ethnographique », c'est-à-dire d'une étude rapprochée des pratiques et des activités ordinaires des agents sociaux et de leur structuration. La « praxéologie » de la théorie de la structuration délimite ainsi, selon nous, les termes de « sociologies d'en bas », d'une science sociale qui se formule en rupture avec une macrosociologie des institutions ou une théorie néo-marxiste des instances. Mais ne retrouvons-nous pas paradoxalement ici le projet même de Marx, voire celui de Wittgenstein ? Un examen plus précis, toutefois, des concepts [de] cette « praxéologie » nous semble, désormais, s'imposer, comme ceux de structure et de système, concepts que l'on peut présumer cruciaux pour toute formulation inédite des termes d'une matérialisme de la pratique...

aussi se référer pour une approche de cette question à l'important travail de J. Bidet (1990).

Anthony Giddens : du dualisme à la dualité

À propos des concepts de structure et de système
dans la « Théorie de la structuration »

A. Giddens est l'un des penseurs et sociologues contemporains qui, avec N. Elias, P. Bourdieu, J. Habermas et R. Bhaskar, pour ne citer que les plus connus, récuse, on l'a vu, le dualisme société/individu, contrainte/action, structure/pratique et propose de le dépasser, en lui substituant ce qu'il appelle la « dualité du structurel ». Giddens considère, en effet, que ces différents couples conceptuels dichotomiques, sont, dans leur homologie, plus particulièrement au principe de la division, puissamment marquée dans le monde anglo-saxon, de l'espace disciplinaire de la sociologie entre sociologies interprétatives (interactionnisme, phénoménologie, ethnométhodologie, etc.) et sociologies structurelles (structuro-fonctionnalisme, fonctionnalisme, marxisme structuraliste, etc.), si l'on veut suivre ici la terminologie avancée par Giddens.

Encore convient-il d'ajouter que cette division affecte non seulement la sociologie, mais qu'elle concerne aussi le champ même des sciences sociales. Même si elle ne s'établit pas, à l'intérieur de chaque discipline qui le compose, selon les mêmes dénominations conceptuelles : celles-ci, au sein d'un dispositif logique particulier (qui affirme toujours la prévalence de l'un des termes du couple sur l'autre), ne reçoivent pas exactement le même contenu sémantique, en fonction de l'objet qu'une discipline construit, et des traditions dont elle hérite. Ainsi en est-il, en économie par exemple, avec la notion d'*homo œconomicus*, qui comme acteur rationnel maximisant ses gains et minimisant ses pertes, est au fondement de la formation des agrégats économiques, comme conséquences macro-sociales ; ou, encore, en linguistique structurale, avec l'énoncé du primat de la langue sur la parole. Cela étant, ne peut-on pas dire, en définitive que, ce

qui se dissimule, derrière ce jeu de balancier, c'est la vieille distinction philosophique entre sujet et objet ?

Giddens, depuis son livre, au titre ironique, *New Rules of Sociological Method* (1976) n'a de cesse de critiquer les effets improductifs et perniciose de ce dualisme. Il refuse tout autant les approches interprétatives que les approches structurelles. Les premières privilégient, dans l'étude des conduites, l'action et la signification. Elles délimitent, par exemple, un ordre *sui generis* de l'interaction, comme on le voit chez Goffman, et ne prennent pas en considération les analyses structurelles, et les concepts « macro-sociaux » qui s'y attachent. Quant aux secondes, elles affirment le primat de la société sur l'individu, plus exactement, de la structure sur les pratiques, une structure caractérisée comme un réseau de contraintes sociales indépendantes de l'individu et extérieures à celui-ci. De ce point de vue, Giddens montre bien que le concept de structure s'appuie sur l'analyse durkheimienne des faits sociaux, définis, comme on le sait, par l'extériorité et la contrainte par rapport aux individus. C'est la théorie durkheimienne qui a permis la construction des concepts de structure, ainsi qu'on peut le mettre en pleine lumière chez le post-durkheimien A. R. Radcliffe-Brown (1968).

Toutefois, le dualisme structure/pratique ne peut être résolu, en aucune manière, selon Giddens, à partir d'une sorte de partage (*sharing-out*) des tâches de la sociologie entre microsociologie et macrosociologie, l'une s'occupant de l'expérience sociale subjective des individus, l'autre des totalités sociétales ou des faits sociaux (comme le mariage...) appréhendés de manière principalement statistique à l'échelle de « la » société (de l'État-Nation en réalité) ou du monde. Propos qu'il est indispensable de nuancer, cependant, comme Giddens le souligne, car toute analyse microsociologique ne peut être assimilée *ipso facto* à une théorie de l'action, ou toute analyse macrosociologique à une théorie de la structure sociale et des changements sociaux qui s'y opèrent (Giddens, 1981, p. 168).

Pour Giddens, il est requis, en conséquence, d'introduire une nouvelle conceptualisation qui a pour axe d'interrogation les pratiques sociales récurrentes et leur transformation. Il va, pour ce faire, formuler un certain nombre de schèmes conceptuels

sensibilisateurs, permettant de penser, à nouveaux frais, la relation structure/pratique. Structure/pratique ne renvoient plus alors à des réalités extérieures l'une à l'autre. Il s'agit, en premier lieu, de circonscrire leur implication réciproque. Loin d'être opposées, structure et pratique se présupposent mutuellement. Dans cette conception, le structurel va être défini comme le *medium* et le résultat des pratiques qu'il organise de manière récursive.

Ce que remarque Giddens, dans nombre de ses textes, c'est que dans les sociologies anglo-américaines, ainsi qu'on le constate avec l'approche fonctionnaliste, mais également dans toutes celles de tendance objectiviste, le concept de « structure » apparaît comme une notion tenue pour acquise, et qui n'est donc jamais soumise à un examen approfondi. Ce qui n'est guère le cas, par contre, du concept de « fonction » qui, lui, a donné lieu à des débats *ad nauseam*. (*Ibid.*) Ainsi, quand on s'efforce d'étudier les modalités d'emploi du concept de structure, il se fait nettement jour que « pour les fonctionnalistes, et même pour la grande majorité des analystes sociaux, le concept de “structure” fait référence au développement ou à l'existence d'une sorte de modèle régularisé (*patterning*) de relations sociales ou de phénomènes sociaux. » (Giddens, 1987, p. 65) On pourrait même dire qu'il se présente sous l'aspect d'une sorte de métaphore fondatrice, mal élucidée, mal contrôlée : « Bien souvent l'idée de structure est naïvement associée et même assimilée à des images qui peuvent se visualiser sans difficulté, comme le squelette ou l'anatomie d'un organisme, ou la charpente d'un édifice. » (*Ibid.*)

Si l'on essaie, maintenant, de rendre compte de la place occupée par le concept de système dans « *the mainstream of social science* », en le comparant à celui de structure, on se rend compte que, bien souvent, les auteurs fonctionnalistes font le choix d'un terme au détriment de l'autre, ou qu'ils usent alternativement de l'un des deux termes, en lui assignant un même contenu sémantique. Cette dernière pratique est particulièrement étrange, comme le souligne Giddens, car « il peut sembler, à première vue, qu'il existe dans le fonctionnalisme une base pour maintenir la distinction structure/système. » (Giddens, 1982, p. 34) Si l'on reprend l'idée que la structure de la société est comme l'anatomie d'un organisme, lorsque celle-ci « fonctionne », précise Giddens,

nous avons alors un système. Un système est ici « *as it were* » une structure fonctionnante : structure + fonction = système. Mais cette analogie organique ne saurait tenir en ce qui concerne la société. Ce point de vue a été défendu, en toutes lettres, par A. R. Radcliffe-Brown dans son ouvrage *Structure et fonction dans les sociétés primitives* ! « Cependant, l'anatomie d'un corps peut exister indépendamment de son "fonctionnement". L'anatomie d'un corps peut être étudiée, sa morphologie décrite, même s'il a cessé de fonctionner, cessé de vivre. Mais ce n'est pas le cas, avec les modèles régularisés de l'interaction sociale reproduits dans le temps et l'espace : une société cesse d'exister si elle cesse de "fonctionner". C'est pourquoi, les auteurs fonctionnalistes qui reconnaissent une sorte de distinction entre structure et système tendent en pratique à fondre les deux termes en un seul [*to collapse the two into one*]. » (*Ibid.*)

Pour Giddens, il ne faut, cependant, pas abandonner, en tant que telle, la notion de structure, car pensée autrement, elle peut rendre des services théoriques précieux. Mais pour cela, il est requis de la libérer de sa matrice durkheimienne, car, dans les approches qui s'inscrivent dans la filiation de l'œuvre du sociologue français, elle se réduit à une contrainte sociale implacable. Or, l'on peut faire un usage pertinent du concept de structure en prenant appui sur la manière dont Saussure conçoit la langue, et les relations de cette dernière avec la parole, bien qu'il emploie plutôt le terme de système pour désigner la langue, que celui de structure.

Ce qui intéresse ici Giddens, c'est que Saussure articule une relation entre moment et totalité tout à fait distincte de celle qui prévaut dans les écrits fonctionnalistes. On pourrait dire que Saussure, en quelque sorte, met en œuvre une relation dialectique entre présence et absence. Sur ce registre, la relation qui se noue entre une phrase ou un énoncé, au sein de la parole d'une part, et de la langue de l'autre, n'est nullement identifiable à celle qui se réalise entre un organe du corps et cette totalité que représente l'organisme. « Quand je prononce une phrase ou donne sens à l'énoncé de quelqu'un d'autre, je fais usage (*draw upon*) d'un "corpus absent" de règles syntaxiques et sémantiques afin de faire cela. La relation syntagmatique entre les mots prononcés

existe dans un contexte spatio-temporel, mais les propriétés structurelles de la langue comme caractéristiques d'une communauté d'énonciateurs ne sont pas de cette sorte. Ces propriétés ont une "existence virtuelle". » (*Ibid.* ; 33)

Mais, on se doit ici de prévenir une interprétation erronée. Raisonner ainsi ne signifie pas, pour Giddens, que la société soit homologuée au langage. Pour éviter cette fausse lecture, Giddens va d'ailleurs éliminer dans son exposé le plus systématique de la théorie de la structuration, *La constitution de la société*, cette analogie. Mais essayons de circonscrire les implications d'un tel raisonnement. Giddens, formule, sans ambiguïté, dès *New Rules of Sociological Method* que les actes de parole présupposent un sujet, tandis que la langue est sans sujet, même si elle « n'existe » que si elle est connue et produite par des sujets : des locuteurs. Le discours oral reconnaît ainsi potentiellement la présence de l'autre. Mais « la langue, en tant que structure n'est ni un produit intentionnel d'un sujet, ni orientée vers l'autre. » (*Ibid.*) La langue est une structure, une structure sans sujet, ni fin, pourrait-on dire, en faisant allusion à la conception althusserienne de l'histoire, comme processus sans Sujet, ni Fin.

Si l'on essaie de pousser l'analogie jusqu'au bout, comme le fait Giddens, nous pouvons alors décliner la proposition suivante : les pratiques, à l'image des actes de parole, renvoient à des activités situées à l'intérieur de contextes spatio-temporels particuliers, elles peuvent être examinées relativement à leurs résultats « intentionnels », et aux « réponses » pratiques qu'elles suscitent. Quant au structurel, il ne se rapporte à aucune localisation spatio-temporelle : il se trouve caractérisé par l'absence du sujet, il est soustrait ainsi à toute dialectique sujet-objet. (*Ibid.*)

Giddens, se référant aux travaux plus récents du structuralisme, ceux de Levi-Strauss, notamment, va retenir sa définition de la structure comme ensemble de règles de transformation. La structure ne va plus désigner, chez Giddens, un état statique, contraignant de l'extérieur les agents sociaux. C'est, précisément, à partir de cet emprunt, paradoxal, à Levi-Strauss, comme nous allons le montrer, qu'il va admettre que le structurel est non seulement contraignant, mais habilitant. Cependant cet emprunt à la conception structurale de Levi-Strauss et de Saussure, prend

l'allure d'une torsion de leur système de pensée. Pour éclairer cette affirmation, il nous paraît ici opportun d'envisager la manière selon laquelle Pierre Bourdieu critique le structuralisme de Levi-Strauss et ses soubassements saussuriens, comme l'illustration même de l'objectivisme dans les sciences sociales contemporaines. Cette comparaison avec Bourdieu est d'autant plus féconde, nous semble-t-il, que Giddens et le sociologue français s'attachent, tous deux, à dépasser le dualisme structure/pratique.

Ce que Bourdieu dénonce dans la pensée de Levi-Strauss, c'est de rester du côté de la langue, dans la construction du concept de structure. Celui-ci va être appliqué, notamment, à l'étude des mythes et de la parenté. Levi-Strauss et la pensée structuraliste, ainsi que la tendance dominante de la linguistique moderne, sont dépendants du logocentrisme, ou même, avec Hjelmslev, du phonocentrisme. La dimension de la parole est refoulée, seul le modèle de la langue est pris en considération dans son anthropologie structurale. Les mythes désignent alors une structure binaire inconsciente qui « agit » les sujets. Comme le montre Bourdieu, le modèle de la structure, ainsi élaboré par le chercheur, va apparaître comme le principe d'action des agents sociaux. Ceux-ci obéissent à cette structure à leur insu, quand ils agissent. Alors que, pour se limiter au seul domaine des mythes, ceux-ci sont produits à l'intérieur de la culture orale, de sociétés sans écriture, comme le reconnaît Levi-Strauss. Mais l'opération de l'anthropologue va consister à produire, à partir de dizaines de variantes orales, un texte écrit unitaire, dont la structure sera exhibée par les chercheurs, et par la suite attribuée aux acteurs, comme principe de leur action. Nous avons affaire ici, comme l'indique Bourdieu (1980, p. 43-70), à un véritable paralogisme.

Toute autre est l'approche de Giddens. Il prend appui, de manière limitée certes, sur certains aspects du concept de structure – la structure comme ensemble de règles de transformation – pour dépasser l'objectivisme du structuro-fonctionnalisme et du fonctionnalisme. De manière limitée, car on ne peut concevoir cet emprunt isolément. Giddens ne peut raisonner ainsi que parce qu'il mobilise simultanément d'autres apports, particulièrement ceux issus des sociologies interprétatives, de la philosophie du second Wittgenstein, de l'herméneutique de Gadamer à Ricœur,

etc. Autant de courants, qui, malgré leurs origines, leurs statuts distincts – et leurs différences – dessinent, pour le moins, des convergences importantes entre eux.

On le voit très bien lorsque Giddens indique, à propos de la notion de règle, que toute règle est transformatrice. Une telle assertion n'est possible que sur la base des travaux de Goffman, ou surtout de Garfinkel (1984). Mais avant d'aborder cet aspect, il convient de préciser, maintenant, ce que l'on entend par dualité du structurel. Comme nous l'avons déjà entrevu, Giddens refuse d'abandonner l'idée contenue dans la conception orthodoxe de la structure : celle de modèle régularisé (*patterning*) de relations sociales. Mais il pense que cet élément doit être transféré du côté de ce qu'il appelle les « systèmes sociaux ».

Pour lui, les systèmes sociaux sont des systèmes de pratiques régularisées. Le terme de système social fait référence aux modèles reproduits de relations sociales. Les institutions, quant à elles, recouvrent les pratiques sociales les plus profondément sédimentées et ancrées au sein des systèmes sociaux ou intra-sociétaux, que forme une « société ». Elles se caractérisent par la profondeur de leur extension spatio-temporelle.

Toute pratique comporte un élément transformateur, a une portée transformatrice. Agir au sein de pratiques sociales, c'est toujours être capable d'agir autrement, c'est introduire des différences au sein des contextes spatio-temporels. Cette dimension proprement pratique de l'action, ou cette dimension actionaliste de la pratique peut se subsumer, selon nous, selon l'heureuse traduction de Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995), sous le concept d'« agencéité » (*agency*). L'agencéité des pratiques met en exergue la capacité, c'est-à-dire le pouvoir qui lui est inhérent. Tout agent social, chez Giddens, est doté de pouvoir. Ce pouvoir ne peut s'exercer, au sein des systèmes sociaux, dans une interaction donnée, par exemple, que parce qu'il y a de la part de l'agent, non seulement actualisation *in situ* de règles sociales, mais aussi de ressources d'autorité et de ressources d'allocation. En bref, l'exercice du pouvoir requiert des moyens : les moyens de son actualisation. Ce qui ne veut pas dire que ces moyens sont également distribués entre les agents sociaux. Proposition qui entraîne la reconnaissance de relations d'autonomie et

d'interdépendances, qui sont des relations dissymétriques ou asymétriques, au sein de systèmes sociaux. Ces derniers, selon cette perspective, impliquent des activités situées de sujets agissants. Ils existent de manière syntagmatique dans le flux du temps. Les systèmes sociaux ne sont pas des structures. Ils présentent des structures : ils affichent, pour être plus précis, des « propriétés structurelles ». Les structures sont les propriétés de systèmes sociaux ou de collectivités. Ils existent seulement dans et à partir de la structuration, comme le résultat d'actions contingentes d'une multiplicité d'agents sociaux (Giddens, 1982, p. 35).

Autrement dit : « L'étude de la structuration des systèmes sociaux est celle des modes par lesquels ces systèmes qui s'ancrent dans les activités d'acteurs compétents, situés dans le temps et dans l'espace et faisant usage de règles et de ressources dans une diversité de contextes d'action sont produits et reproduits dans l'interaction de ces acteurs, et par elle. Au centre de l'idée de structuration, nous retrouvons la dualité du structurel qui, sur le plan logique, dérive des affirmations qui précèdent. La constitution des agents et celle des structures ne sont pas des phénomènes indépendants, un dualisme : il s'agit plutôt d'une dualité. Selon la dualité du structurel, les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le *medium* et le résultat de pratiques qu'elles organisent de façon récursive. » (Giddens, 1987, p. 74)

Soutenir la position de la dualité du structurel, contre le dualisme structure/pratique, c'est se doter des fondements théoriques et empiriques d'une analyse des traits récurrents, itératifs de toute pratique sociale. L'on peut, d'autre part, établir que le concept de dualité du structurel, relie la production de l'action, comme accomplissement (*accomplishment* et non pas *achievement*, terme utilisé par Parsons pour décrire l'action) d'acteurs compétents (*knowledgeable*), à la reproduction des systèmes sociaux dans le temps et l'espace.

1/ Tout d'abord, parler ici d'accomplissement, ce n'est pas employer un vocable neutre ou arbitraire, c'est faire sien le concept avancé par Garfinkel. Pour celui-ci, les acteurs sociaux ne sont pas confrontés, dans la vie sociale de tous les jours, à des faits sociaux qui leurs sont indépendants ou extérieurs, c'est-à-dire à

des modes collectifs d'agir, de penser et de sentir qu'ils intériorisaient. La vie sociale est, au contraire, l'espace permanent de pratiques sociales, qui s'étayent sur des accomplissements pratiques, continus et contingents. Mais, selon Giddens, reconnaître le caractère d'accomplissement des pratiques, ne revient pas, comme nous le verrons, à admettre que le principe d'ordre – de structuration pour Giddens – de ces dernières se limite aux coordonnées de la situation, ou de la rencontre (*encounter*) selon la terminologie de Goffman.

Les pratiques, sous cette modalité, renvoient à la « conscience pratique ». Cette dernière désigne l'élément tacite des savoirs et savoir-faire mis en œuvre par les agents. Elle se distingue de la conscience discursive qui, elle, au sein de la compétence actée par les individus, se rapporte, aux formulations verbales que ceux-ci sont à même d'énoncer, au titre de « raisons » (il s'agit ici de ce que Giddens nomme, la rationalisation de l'action) ¹.

Et quand Giddens invoque les pratiques comme accomplissements, il entend ne pas restreindre ceux-ci à l'autodescriptibilité, au travail signifiant de configuration, en bref, d'*accountability* qu'elles manifestent, *in situ*, dans un contexte de co-présence, où sont engagés divers individus. Comme nous l'avons déjà mis en exergue, on ne peut réduire les actions aux significations qu'elles instaurent *de visu* ou grâce aux actes de parole ; on ne peut omettre leur élément de transformation, le pouvoir qui s'y investit : la capacité pour chaque agent d'introduire des différences pratiques, matérielles, dans le monde social. Point de vue, qu'on ne saurait borner simplement aux procès de transformations matérielle qui sont liés aux procès de travail. La praxis est le dénominateur commun de toutes les actions, qu'elles soient symboliques et légitimes (dans l'exercice de l'autorité, par exemple), ou qu'elles soient économiques. Même si, dans ce dernier cas, la subsomption réelle du travail sous le capital limite les marges d'autonomie des forces de travail des agents productifs, soumet l'action aux mécanismes de valorisation du capital, de l'extorsion de plus-value. Comme le dit, avec beaucoup de pertinence, An-

1. Cf. nos études où ces différents concepts sont explicités, *supra*, ch. 1 & 5.

dré Tosal (1993 & 1996), penser la production, dans le mode de production capitaliste, c'est toujours l'examiner comme une « produ-action ». La libération du procès de travail des contraintes capitalistes, au sein du procès de travail, doit entraîner le renforcement et la mutation de l'action au sein de la produ-action, l'accroissement de l'autonomie des salariés à l'intérieur des relations d'autonomie et d'interdépendance que forme tout système social.

2/ Considérer, ensuite, que toute production d'une pratique est, indissolublement, reproduction de cette même pratique, revient à rompre avec une conception de la reproduction comme répétition immobile du même, de l'ordre tel qu'il se donne comme établi pour chaque agent.

« Étudier la structuration des systèmes sociaux, c'est étudier les conditions gouvernant leur continuité, leur changement ou leur dissolution. Accorder une centralité à la notion de reproduction sociale [*éludée par les sociologies interprétatives*] ne sous-tend pas que l'on mette l'accent sur la stabilité au détriment de discontinuités radicales dans l'organisation du système. » (Giddens, 1981b, p. 27) La relation interne entre production et reproduction, précise Giddens, impliquée dans l'idée même de dualité du structurel, induit une actualisation des changements, à chaque instant – ou moment – de la constitution des systèmes sociaux dans le temps et dans l'espace. On voit ici combien cette vision est indissociable d'un anti-fonctionnalisme aigu, car pour le fonctionnalisme, les fonctions – manifestes ou latentes – du système contribuent toujours au rétablissement de son équilibre.

La reproduction, selon cette optique, est en permanence un processus contingent et historique. Et Giddens va, dès lors, écarter le concept de fonction. Mais il existe, toutefois, des conséquences non-intentionnelles de l'action, comme, par ailleurs, pour chaque individu, il existe des conditions non-reconnues de cette dernière. Ainsi que nous l'avons mis en évidence, dans d'autres textes, la théorie de la structuration ne véhicule pas l'idée d'un sujet libre. À cette double restriction de la compétence des agents sociaux, il faut ajouter aussi celle qui procède de l'inconscient et des mécanismes de refoulement des « motiva-

tions » qui s'y réalisent. La sociologie ne peut plus, selon nous, désormais contourner les apports décisifs, révolutionnaires de la psychanalyse. Ceux-ci ne doivent-ils pas être incorporés, comme le propose Giddens, sous des modalités qui lui sont propres, à son modèle de stratification de l'agent social ?

On ne peut ignorer que cette conception de la reproduction mérite, cependant, sérieusement d'être affinée. Si, dans son principe, elle nous paraît pertinente, il faudrait notamment mieux la déterminer, en reprenant, peut-être, les analyses avancées par Marx concernant, par exemple, la reproduction élargie du capital, qui n'est jamais reproduction à l'identique de ce dernier. La reproduction élargie circonscrit les tendances de l'accumulation du capital, comme propriété structurelle du capitalisme, celles-ci ne pouvant se définir, par ailleurs, en dehors de leur actualisation au sein d'un système social ; ici, plus précisément, des institutions économiques du capitalisme de la modernité avancée.

Mais un autre aspect mérite d'être mis en avant, et ce d'autant plus qu'il soulève beaucoup d'interrogations : nous l'avons déjà mentionné, quand nous avons affirmé, en suivant Giddens, que le structurel était sans sujet. Quand Giddens s'efforce de porter au jour le sens qu'il confère à cette formulation, il indique que « le structurel, en tant qu'ensembles de règles et de ressources organisées de façon récursive, est hors du temps et de l'espace, à l'exception de son actualisation et de sa coordination sous la forme de traces mnésiques. » (Giddens, 1987, p. 74) On peut énoncer les critiques adressées à cette définition de la manière suivante : comment peut-on concevoir que les ressources d'allocation qui désignent, par exemple, l'allocation sociale différentielle de moyens de production, « attendent », en quelque sorte, leur actualisation ?

On pourrait, en effet, arguer ici que la conception développée par Giddens est pour le moins confuse. Quand Bourdieu, par exemple, parle de capital culturel, comme « ressource » mobilisée par les agents au sein des champs, ne prend-t-il pas soin de préciser que celui-ci revêt la forme de trois états : l'état incorporé, l'état matérialisé et l'état institutionnalisé ? Le capital culturel à l'état incorporé va renvoyer ici à l'*habitus*. On peut admettre, par

conséquent, que celui-ci, d'une certaine manière, à une existence virtuelle avant toute actualisation au sein d'un champ.

William H. Sewell, dans son article « A Theory of Structure : Duality, Agency and Transformation », tout en reconnaissant que la théorie de la structuration, forme « l'effort le plus soutenu de reconceptualisation de la structure dans la théorie sociale » (1992, p. 4) récente, pointe un certain nombre de faiblesses qui lui semblent consubstantielles à son approche. Il insiste, plus particulièrement, sur l'absence de théorisation adéquate du concept de ressource eu égard à celui de règle sociale.

Le sociologue américain se demande ainsi, pour résumer son propos, comment, par exemple, « les ressources non humaines [ou, selon les termes de Giddens, les ressources d'allocation] qui inclut, à coup sûr, des choses telles que les usines possédées par les capitalistes, des armées contrôlés par les rois, la terre louée à des paysans, ou les couvertures de la Baie d'Hudson accumulée par des chefs Kwatiutl » (*Ibid.*, p. 10) peuvent être appréhendées comme « virtuelles ». Les réalités matérielles existent dans le temps et l'espace, et, en outre, c'est seulement à des moments, des places et sous des quantités particulières que ces objets matériels fonctionnent au titre de ressource. Il en est de même, précise-t-il, lorsque l'on fait référence aux ressources d'autorité : les corps humains, comme n'importe quels autres objets matériels, ne peuvent être virtuels. Et qu'en est-il, d'autre part, poursuit-il, de la connaissance, des investissements émotionnels, des aspects mentaux des ressources humaines ?

Pour Sewell, toutes les ressources sont réelles (*actual*), elles ne sont pas virtuelles, et, selon ses propres termes, le concept de structure, chez Giddens, se révèle être proprement contradictoire : « Si le structurel est virtuel, il ne peut inclure à la fois des schémas et des ressources. Et s'il inclut à la fois des schémas et des ressources, il ne peut être virtuel. Il ne peut, et nous ne pouvons le concevoir selon ces deux modes. » (*Ibid.*, p. 11) La solution, pour lui, est de revenir au point de départ structuraliste de Giddens : le structurel qualifie seulement, dans cette perspective, des règles et des schémas.

Autant d'interrogations qui amènent à un examen argumenté. On peut, nous semble-t-il, avancer les remarques suivantes : la

notion de schéma, introduite par Sewell, pour, à la fois, selon lui, compléter celle de règle et rectifier certaines insuffisances de la théorie de la structuration, ne nous paraît pas être un recours opportun. Ne s'inscrit-elle pas, en effet, à l'intérieur d'une approche, sans doute, pour une part, largement culturaliste ? Approche dont il conviendrait, au contraire, de se déprendre, notamment à la lumière des apports de l'ethnométhodologie ou du second Wittgenstein (1961).

S'agissant du concept de règle, Sewell affirme par exemple, que traiter des « règles de vie sociale » ne peut s'opérer sans inclure, dans l'analyse, l'ensemble des schémas culturels que les anthropologues ont pu inventorier : « non seulement le domaine des oppositions binaires qui constituent les instruments de pensée fondamentaux dans une société donnée, mais aussi les diverses conventions, les recettes, les scénarios, les principes d'action et les habitudes de discours et de gestes qui sont élaborés grâce à ces instruments. »

Pour Sewell, le concept de règle n'est pas adapté : il implique, en bref, l'idée de prescriptions formelles (de statuts, de liturgies, de contrats et de constitutions...)

1/ Selon Sewell en effet, le structurel ne peut inclure en son sein des ressources : celles-ci sont plutôt les effets des règles et des schémas qui en forment la trame : « Sous cette modalité, le structurel retient leur qualité virtuelle, et la distribution concrète des ressources ne relève plus du structurel, les ressources sont des médias animés et modelés par le structurel, c'est-à-dire par des schémas culturels. » Les ressources humaines seront ainsi traitées comme les produits de ces derniers : « un nombre donné de soldat engendra un nombre et des types différents de pouvoir militaire, qui seront dépendants de conventions contemporaines de la guerre (comme ceux des codes de chevalerie), tout comme des notions de stratégie et de tactique dont disposent les généraux, ainsi que des systèmes de formation auxquels les troupes sont soumises. » (Sewell, 1992, p. 11)

Mais ce qui vaut pour les ressources humaines ne peut valoir, à première vue, pour les ressources non-humaines : « Les usines, la terre et les couvertures de la Baie d'Hudson présentent des

qualités matérielles qui ne sont, en aucune sorte, générés par des schémas. » Proposition qu'il va, cependant, corriger immédiatement ; car il est vrai, également, que « leur statut de ressource, capable de produire et de reproduire des disparités dans le champ du pouvoir social, ne procède pas de manière totalement intrinsèque de leur condition matérielle. Elles sont, en grande partie, en tant que ressource, la conséquence de schémas qui informent leur usage. » (*Ibid.*)

Pour illustrer cette idée, Sewell reprend l'exemple des couvertures de la Baie d'Hudson : si celles-ci servent à se protéger du froid, on ne peut, pour autant, les isoler des schémas culturels qui sont au principe, par exemple, du potlach Kwatiutl. Les couvertures deviennent le moyen par lequel se manifeste le pouvoir du chef, et, par conséquent, l'acquisition du prestige, la réalisation d'alliances matrimoniales, la fourniture de forces de travail. « Dans ce cas, les schémas constitutifs du potlach, déterminent la valeur spécifique, le degré d'impact et les effets des couvertures de la Baie d'Hudson, en tant que ressource. » (*Ibid.*) Et Sewell de préciser, que cet exemple dessine un trait qui peut être généralisé à l'ensemble des ressources non-humaines, c'est-à-dire aux ressources d'allocation, selon la formulation de Giddens. Qu'il s'agisse des ressources d'une usine, ou d'une coopérative de travailleurs, ne sont-elles pas liées aux règles qui définissent les droits de propriété, les conditions de l'autorité sur le lieu du travail ? En bref, on ne saurait éluder le fait que les ressources sont des effets de schémas culturels.

Continuant ce raisonnement, Sewell reconnaît les risques potentiels de sa rectification. Si on met en évidence le caractère virtuel du structurel, le risque d'idéalisme est grand. Tendance qui, selon ses propres termes, hante toujours le structuralisme, malgré les protestations matérialistes de ses auteurs, tel Levi-Strauss. En effet, si les schémas – les structures mentales – délimitent le structurel, l'on admet, dès lors, que les agents sont mués par les structures mentales : ils sont les agents de ces structures mentales. Or, une telle position, annihile la prémisse centrale de la théorie de Giddens : la dualité du structurel, et, surtout, l'innovation fondamentale qu'elle circonscrit.

Si l'on veut préserver celle-ci, il ne reste plus qu'à la concevoir autrement : le structurel est composé, simultanément, de schémas qui sont virtuels et de ressources qui sont réelles. C'est, selon cette nouvelle configuration, que l'on peut penser, d'après Sewell, la dualité du structurel. Si le structurel est dual, il faut alors considérer, dans cette optique, que les schémas sont les effets de ressources, de la même manière que les ressources sont les effets de schémas : « Une usine n'est pas une pile de briques, de bois et de métal. Elle incorpore ou actualise des schémas, cela signifie que les schémas peuvent être inférés à partir de la forme matérielle de l'usine : le portail de l'usine, la pointeuse, la conception de la ligne de montage : tous ces traits de l'usine enseignent et valident les règles du contrat de travail capitaliste. » En résumé, comme l'énonce Sewell : « si les ressources sont l'actualisation ou l'incarnation de schémas, ils inculquent et justifient donc tout autant les schémas. » L'on peut dire ainsi que : « les ressources sont lues à la manière des textes afin de découvrir (*recover*) les schémas culturels qu'ils actualisent. » (*Ibid.*, p. 13)

2/ C'est cette perspective qui permet, selon lui, « d'éviter à la fois le déterminisme matériel du marxisme traditionnel, et le déterminisme idéal du structuralisme français traditionnel » (*Ibid.*), ce dont témoigne positivement, en des termes distincts, l'œuvre de Pierre Bourdieu. Cette relation entre schémas et ressources ne se retrouve-t-elle pas dans l'approche de ce dernier, quand il envisage celle qui se noue entre ce qu'il appelle « les structures mentales » et le « monde des objets », ainsi qu'on le distingue clairement dans son analyse de la maison Kabyle ? (Bourdieu, 1972)

Dans cette remarquable étude, Bourdieu ne porte-t-il pas au jour les oppositions culturelles, comme celles entre le haut et le bas, le masculin et le féminin, etc. ? Pour condenser l'argumentation de Sewell, Bourdieu montre que, en effet, la maison Kabyle à une forme qui n'est pas indépendante de l'application de schémas (de « structures mentales », selon Bourdieu) et « qu'elle inculque en retour ces schémas en assignant des tâches, des objets, des personnes et des dispositions émotionnelles à des espaces différenciellement codés. » (Sewell, 1992, p. 14)

De ce point de vue, il apparaît que la « théorie de la pratique » de Bourdieu est compatible avec la conception proposée par Sewell de la dualité du structurel : Bourdieu reconnaît que la reproduction mutuelle de schémas et de ressources est au fondement de structures durables dans le temps, c'est-à-dire, pour Bourdieu, d'habitus. Et, l'on ne peut pas dire que les sujets kabyles soient décrits par le sociologue français, comme des « idiots culturels ». Reconnaissance qui ne va pourtant pas, pour Sewell, sans une sévère critique à l'égard de la « théorie » de l'habitus : si elle évite, le double déterminisme évoquée auparavant, elle n'en est pas moins « au principe d'un déterminisme combiné, où les transformations sociales importantes semblent impossibles. » (*Ibid.*, p. 15)

Pour Sewell, malgré les « attaques dévastatrices » de Bourdieu contre « l'objectivisme cartésien et lévi-straussien », sa théorie est victime d'une « *impossibly objectified and overtotalized conception of society*. » Et il poursuit : « ce n'est que dans le monde idéalisé construit par l'observateur scientifique du social que l'habitus peut engendrer “toutes les pensées, toutes les perceptions et toutes les actions” cohérentes avec les conditions sociales existantes, et “non pas les autres”. » (*Ibid.*, p. 15-16) Mais, pour Sewell : « Dans le monde des stratagèmes et des luttes humaines, nombre de pensées, de perceptions, d'actions cohérentes avec la reproduction des modèles sociaux existants ne parviennent pas à se produire, tandis que celles qui ne sont pas compatibles avec ces derniers adviennent sans cesse ². »

Nous n'examinerons pas ici les propositions théoriques alternatives préconisées par Sewell, car elles excéderaient grandement le propos de ce texte. Nous centrerons plutôt notre attention sur la validité de la critique de Sewell à l'égard de l'approche de Giddens : est-il nécessaire, comme il le soutient, de modifier les termes de la dualité du structurel, de considérer, à l'intérieur du structurel, les schémas culturels comme virtuels et les ressources comme réelles, matérielles ?

2. Il convient de souligner que la critique opérée par Sewell de l'approche de Bourdieu, n'est guère argumentée.

Ce qui sous-tend, nous semble-t-il, la critique de Sewell, ce sont, avant tout, les présupposés culturalistes de sa position théorique. Ceux-ci l'empêchent de percevoir la nouveauté de la conception de Giddens, l'un des symptômes de cette non perception étant l'abandon de concept de règle, en faveur de celui de schéma culturel. Mais avant d'examiner la portée de la critique de Sewell, il est requis, selon nous, de revenir sur la proposition de Giddens selon laquelle le structurel est hors du temps et de l'espace « à l'exception de son actualisation et de sa coordination sous la forme de traces mnésiques. » Cette formulation signe-t-elle la faiblesse de la théorie de la structuration, ainsi que l'avance le sociologue américain ?

Dans la reproduction des systèmes sociaux, les acteurs engagent des « modalités de structuration », et, ce faisant, reconstituent les propriétés structurelles de ces derniers. Parler de modalités de structuration, permet de mieux mettre au jour, selon Giddens, les dimensions de la dualité du structurel dans l'interaction ou l'action sociales : « Les modalités de structuration sont employées dans la production de l'interaction, mais, en même temps, sont le médium de la reproduction des éléments structurels [*des propriétés structurelles*] des systèmes d'interaction. » (Giddens, 1989a, p. 81)

L'étude des modalités de structuration ne va pas, cependant, sans une distinction méthodologique entre analyse institutionnelle d'une part, et analyse de conduite stratégique de l'autre. Cette différenciation recouvre, selon Giddens, « les deux voies selon lesquelles l'étude des propriétés d'un système peut être approchée dans les sciences sociales : chacune d'elles est séparée, cependant, par une “*epokhè*” (mise entre parenthèses) méthodologique. » (*Ibid.*, p. 80)

Ainsi : « examiner la constitution des systèmes sociaux en tant que conduite stratégique, c'est étudier le mode par lequel les acteurs font usage d'éléments structurels – des règles et des ressources – dans leurs relations sociales. Le “structurel” apparaît ici comme la mobilisation par les acteurs de la conscience pratique et de la conscience discursive dans les rencontres sociales. L'analyse institutionnelle, d'un autre côté, place une *epokhè* sur la conduite stratégique, traitant les règles et les ressources comme

des traits des systèmes sociaux, reproduits de manière chronique. Il est tout à fait essentiel de voir que ce n'est pas seulement une mise entre parenthèses méthodologique : ce ne sont pas les deux côtés d'un dualisme, Ils expriment une dualité, la dualité du structurel. » (*Ibid.*)

Pour Giddens, cette mise entre parenthèses est absente des sociologies « naturalistes », qui réduisent la causalité sociale à une contrainte structurelle, comme on le constate, par exemple, chez Durkheim, où, la conduite suicidaire procède de facteurs extérieurs à l'individu, c'est-à-dire des variations qui affectent l'intégration sociale au sein de la société.

Il n'en est pas de même chez Goffman : à l'inverse de Durkheim, Goffman met implicitement entre parenthèses l'analyse institutionnelle, pour se concentrer sur l'interaction sociale, en tant que « conduite stratégique ». Comme l'indique Giddens, le travail de Goffman « peut être lu comme une investigation des stocks tacites de connaissances, qui sont employés par les acteurs ordinaires dans la production des rencontres sociales. Goffman analyse le savoir au sens wittgensteinien de « connaître les règles. » (*Ibid.*, p. 80-81)

Ce que l'on peut délimiter, chez Goffman, c'est une analyse complexe et fine des composantes de ce que Giddens nomme la conscience pratique. Mais la perspective de Goffman ne rend pas compte des institutions, de l'histoire ou des transformations structurelles. Plus grave, sous certains aspects, ses études enferme l'action – l'interaction – à l'intérieur de la situation sociale, des rencontres³. Goffman annule la dialectique de la présence et de l'absence, qui relie l'action aux propriétés de la totalité, sa perspective ignore toute « théorie institutionnelle de la vie quotidienne ». Si nous reprenons cette distinction entre analyse institutionnelle et analyse de la conduite stratégique, dans sa relation à ce que Giddens appelle les modalités de la structuration, nous pouvons affirmer que lorsque l'analyse institutionnelle est placée entre parenthèses, les modalités sont définies comme des stocks de connaissances et des ressources utilisées par les acteurs dans la

3. Voir, à ce sujet, les critiques faites par J.-P. Terrail (1995) à l'égard de cet aspect de l'interactionnisme ainsi que notre commentaire (Leneveu, 1996c).

formation de l'interaction, en tant qu'accomplissement habile. Par contre, lorsque l'*épokhè* porte sur la conduite stratégique, les modalités désignent des règles et des ressources, conçues en termes de traits institutionnels des systèmes sociaux. Ce que l'on peut asserter ici, c'est que le niveau des modalités de structuration se rapporte aux éléments de couplage, où sont mises entre parenthèses l'analyse institutionnelle et l'analyse stratégique en faveur de la reconnaissance de leur interrelation.

Les modalités de structuration sont, par conséquent, au cœur de la dualité du structurel. Dire, sur ce registre, que le structurel n'existe que dans son actualisation au sein des actions et interactions, et sous la forme de traces mnésiques peut être désormais explicité rigoureusement, selon nous. Quand Giddens isole ainsi cette virtualité du structurel, il entend, tout d'abord, récuser toute chosification ou réification du monde social. Il refuse d'hypostasier le réel.

S'agissant des règles sociales, elles se présentent, au niveau des modalités de structuration, sous la forme de schèmes interprétatifs ou de normes. Pour Giddens, toute règle sociale est à la fois sémantique et normative ; les structures de signification, ainsi que les structures de légitimation explicitent donc des règles sémantiques et normatives. Quant aux structures de domination, elles sont liées à l'inégale distribution et appropriation des ressources entre les agents sociaux. Mais, le concept de ressources d'allocation, par exemple, ne saurait s'appuyer exclusivement sur la répartition différentielle des moyens de production au sein des institutions économiques. Tout objet matériel, comme un verre, ou un comptoir dans un café, peut fonctionner, par exemple, comme ressource dans la génération des relations de pouvoir qui s'exercent dans le cadre de celui-ci.

Énoncer que les règles sociales sont virtuelles, et ne s'actualisent que sous la forme de traces mnésiques dans un contexte d'interaction, tel un café, peut aisément se concevoir, d'après nous⁴. Et, il n'est nul besoin de substituer à ce concept, celui de schéma culturel. Ce que Giddens incorpore ici, ce sont

4. Nous ne pouvons développer ici cette analyse des cafés, comme cadre d'interaction et renvoyons à deux de nos études sur ce thème, *infra*, ch. 19 & 20.

les acquis de l'éthnométhodologie (et non ceux du culturalisme). Les règles sociales, présentes en tant que schèmes interprétatifs, par exemple, dans une interaction communicationnelle, ne peuvent être appréhendées à partir de l'application de modèles ou de schémas culturels qui préexisteraient à la situation.

Les schèmes interprétatifs ne peuvent être compris que dans une relation d'intersection entre les stocks de connaissance et la situation rencontrées par les agents. Les stocks de connaissance, à la différence des schémas culturels – le savoir commun, selon la terminologie de Giddens –, sont comparés par Schutz (1987) à un livre de cuisine. Or, si l'on continue à filer la métaphore, on peut admettre que la seule lecture, et application, d'une recette ne saurait garantir la qualité et la saveur du plat : les recettes (*recipes*) n'ont de valeur que dans leur « actualisation » au sein d'un plat. Il en est de même pour les schèmes interprétatifs : leur mode de virtualité à le même statut que les recettes dans un ouvrage culinaire. Si l'on s'écarte de cette métaphore, on peut décrire le savoir commun comme un savoir flou, reformulé en permanence sous l'aspect de schèmes interprétatifs au sein des rencontres sociales. Mettre en œuvre, par exemple, une règle de salutation, c'est rendre hommage à l'autre, le reconnaître, mais la « connaissance » de la règle se restreint à ce seul aspect. Tout individu, dans un contexte donné, saluera comme il l'entend, c'est-à-dire en incorporant au schème interprétatif, les coordonnées de ce dernier. Il dira « salut », « comment va », « bonjour monsieur », s'abstiendra de toute parole et se contentera d'un sourire...

En ce qui concerne les ressources, nous serons plus bref. Affirmer leur caractère virtuel n'est pas contradictoire avec la reconnaissance de leur matérialité : ce que veut souligner Giddens, quand il insiste sur la virtualité des ressources, c'est qu'un objet matériel ne peut acquérir le statut de ressource d'allocation, par exemple, que si celui-ci est activé. Un objet quel qu'il soit, n'est qu'une chose, une réalité matérielle en puissance, si elle ne s'inscrit pas en « actes » dans des actions. Ce qui prime ici, dans le processus de structuration, ce sont les pratiques qui, comme conditions, amènent le passage d'une réalité matérielle virtuelle à une réalité matérielle actualisée. Les objets n'existent comme ressources, que comme conditions, mais aussi comme résultats de

pratiques récurrentes. Un recours approfondi aux catégories de l'ontologie aristotélicienne serait, sans doute ici, d'un apport décisif.

Une autre distinction doit être aussi apportée : elle a trait, pour Giddens, à la différenciation entre intégration sociale et intégration systémique, distinction formulée naguère par David Lockwood (1996). Comme l'observe Giddens, les systèmes sociaux « reproduits à travers la dualité du structurel dans le contexte des conditions de la rationalisation de l'action ⁵, sont constitués à travers l'interdépendance des acteurs ou de groupes. » (Giddens, 1989, p. 76) Le concept d'intégration renvoie aux variations inégales qui affectent les formes d'interdépendance en lesquelles se noue l'action, c'est-à-dire à la « systémativité » impliquée dans toute reproduction systémique. On peut dire ici que l'intégration – et non pas la cohésion –, circonscrit la réciprocité des pratiques entre acteurs et collectivités : elle désigne des relations régularisées d'autonomie et de dépendance entre acteurs ou collectivités.

Si nous nous attachons maintenant à la distinction entre intégration sociale et intégration systémique. La première concerne la systémativité des relations au niveau de l'interaction de face à face, quant à la seconde, elle fait appel à la systémativité, telle qu'elle s'opère au niveau des rapports entre systèmes sociaux et collectivités (entre institutions, par exemple, ou entre « segments » de ces institutions).

Mais une question mérite également, ici, d'être posée : on ne peut assimiler purement et simplement, selon nous, l'intégration sociale, à une dimension microsociale, tandis que l'intégration systémique baliserait, quant à elle, une dimension macrosociale. La séparation entre les deux formes d'intégration ne saurait délimiter une dimension entre « micro » et « macro ».

Insister sur l'interaction de face-à-face, c'est mettre en relief l'importance de l'espace et de la présence en celle-ci. Mais dans le « monde de la vie » (*lebenswelt*, *life world*), les relations sociales

5. La rationalisation de l'action renvoie chez Giddens aux raisons, vraies ou fausses, que peuvent verbaliser un individu quand l'un de ses partenaires d'interaction le demande.

sont « sous l'influence », non seulement de contraintes qui s'originent dans la co-présence, elles procèdent également de celles qui ont partie liée avec les acteurs sociaux physiquement – spatialement – absents. Les interactions de face-à-face sont toujours marquées par l'interpolation de présence et d'absence. Et il n'existe pas, en tant que tel, un ordre *sui generis* de l'interaction, contrairement à ce que pense Goffman. Le « secret » des situations ou des rencontres sociales ne réside pas dans leurs propres coordonnées spatio-temporelles immédiates : le « social » ne saurait se limiter aux interactions discursives et non discursives qui s'y déploient.

De même, selon nous, les interactions de face-à-face, peuvent avoir des incidences et une portée qui excèdent largement le cadre local de leur émergence. Les interactions verbales qui se déroulent à l'intérieur d'un conseil d'administration d'une firme multinationale, réuni à New-York, peuvent déboucher sur des décisions qui vont concerner des dizaines de milliers de salariés de par le monde. Il peut s'agir, par exemple, de licenciements. L'intégration sociale renvoie ici, si l'on veut, à une réalité micro-sociale, mais elle ici au principe de conséquences macrosociales, fondamentales, quant à l'avenir des salariés d'un établissement situé à Nantes ou à Toulouse...

On ne peut appréhender, les systèmes sociaux et les deux types différentiels d'intégration qu'ils réalisent, si l'on ne saisit pas, simultanément, les formes de distanciation spatio-temporelles⁶ qu'ils instituent et qui s'y articulent. On ne peut qu'observer, sur ce registre, l'inanité de la division entre approches macrosociologiques et approches microsociologiques, ainsi que leurs effets pernicious et anti-heuristiques. Le concept de distanciation spatio-temporelle est, pour Giddens, un concept décisif pour rendre compte de la réalité des systèmes sociaux, comme réseau d'autonomie et de dépendance entre des acteurs ou des collectivités.

6. Sur les effets en acte(s) des mécanismes de distanciation spatio-temporels au sein des pratiques sociales, comme des manifestations ou des émeutes localisées, voir notre étude sur les émeutes urbaines de l'hiver 1995 à Nantes (Leneveu, 1998*d*).

Quand Giddens (1994) examine le « profil social et historique » de la modernité avancée (*Late Modernity*), il met au centre de ses analyses les recombinaisons spatio-temporelles qui s'y attachent, les mutations qui touchent les espaces-temps des pratiques sociales. Thème que nous ne pouvons développer ici, mais qui est crucial pour l'intelligibilité des processus de structuration tendancielle, dont la « haute-modernité » (*High Modernity*) est le lieu.

S'agissant de l'intégration systémique, elle définit, comme nous l'avons indiqué, les relations sociales qui s'opèrent entre collectivités, groupes constitués et institutions, ou segments d'institutions. À titre d'illustration, la circulation de l'information entre les pôles que ceux-ci regroupent, permettent d'expliquer le rôle, sans cesse accru, de ce que Giddens désigne sous le concept de réflexivité institutionnelle. Les « systèmes-experts », notamment, occupent de plus en plus une place névralgique dans les transformations des pratiques sociales. Nous vivons dans des sociétés hautement réflexives, et cette réflexivité est engagée, de manière continue, réitérée, dans la reproduction des systèmes sociaux.

En guise de conclusion, il nous paraît nécessaire de centrer à nouveau notre attention sur la question relative à la distinction entre analyse institutionnelle et analyse stratégique. Attachons nous aux caractéristiques des opérations cognitives des sociologies structurelles. Les analyses structurelles orthodoxes, si on les rapporte aux termes de l'approche de Giddens, se focalisent, pourrait-on dire, sur les seules propriétés structurelles : elle font, de fait, abstraction des conditions qui gouvernent leur actualisation par les agents au sein des systèmes sociaux. D'où il suit qu'elles expriment une tendance à la réification du monde social. Car, ce qu'elles éludent, ce sont, précisément, les pratiques qui sont au principe de l'existence des propriétés structurelles. Remarque qui conduit, selon nous, à une question fondamentale, sur la « nature » des procès de connaissance dont les sociologies structurelles sont le lieu : doit-on admettre que ceux-ci s'enracinent dans une vision ontologique de la réalité sociale, c'est-à-dire qu'ils ne procèdent pas d'une simple bévue théorique ou méthodologique, en bref, qu'ils sont le produit des espaces et des positions sociales

occupés, non seulement par tout observateur savant, mais aussi par tout acteur ordinaire ?

Nous pensons qu'il faut répondre positivement à cette question. Les « erreurs » d'analyse des sociologies structurelles – leur objectivisme – ont un fondement ontologique. L'on peut affirmer que le point de vue théorique qu'elles épousent, n'est pas sans relation avec la position du savant, c'est-à-dire celle d'un agent social qui, ainsi que l'a maintes fois souligné Bourdieu, n'a rien à faire des pratiques qu'il étudie, au sens où il ne s'y trouve pas engagé pour des raisons et des intérêts pratiques, cette posture étant, par ailleurs, sans cesse redoublée par la distance sociale que tend à instaurer tout travail intellectuel avec le monde social. Mais, il n'en reste pas moins vrai que tout individu ordinaire est amené à investir, dans le monde social, sous certaines conditions, un point de vue proche ou analogue ; l'objectivisme n'est pas une tendance propre aux sciences sociales ou aux sciences de la nature, il s'ancre dans des opérations cognitives, qui sont solidaires d'une position et de prises de position ayant une dimension proprement ontologique du côté des « individus ordinaires. Expliquons-nous.

Si l'on raisonne de cette manière, ne peut-on alors penser qu'il est requis de ne pas réduire la distinction, opérée par Giddens, entre analyse institutionnelle et analyse de la conduite stratégique, à un simple découpage méthodologique ? Si l'on prend, par exemple, le cas d'un individu, agissant, en un moment déterminé, au sein d'un contexte institutionnel particulier – une salle de cours d'université –, il actualise *in situ* et *de visu* des habiletés pratiques, qui conditionnent, et sont à la fois le produit des pratiques qu'il déploie, sous un mode plus ou moins routinisé, au rythme des scansion spatio-temporelles d'un cours institutionnalisé.

Mais cet individu, en relation avec les actes qu'il accomplit, contribuera à produire des faits sociaux, au sens proprement durkhemien du terme. Cet enseignant, sur la base des conduites exhibées par les étudiants, et les significations, tant verbales que tacites, qu'elles affichent constamment, ainsi que des exercices pédagogiques qu'il propose et valide, procédera à des évaluations qui seront consignées sous la forme de procès-verbaux

d'examens. Ceux-ci, en tant que documents, sont des produits objectivés, qui visent à formaliser, en termes administratifs, la réussite ou l'échec des étudiants. Ils vont donner lieu à des « tableaux », qui pourront faire l'objet d'investigations de la part des professionnels de l'institution, pour établir des calculs, ou de celles de sociologues pour démontrer quels sont les taux de réussite ou d'échec, selon la CSP, ou toute autre variable. Nous avons affaire ici à de véritables « faits sociaux durkhemiens ».

Autre aspect : toujours pour un individu donné, ce dernier aura tendance à percevoir, à partir du lieu qui est le sien, les mécanismes sociaux qui relèvent d'autres institutions que la sienne, comme des propriétés structurelles indépendantes, sur lesquelles, en fonction de la distanciation spatio-temporelle qui le sépare d'elles, il n'aura aucune prise. Il occupe, en ce moment « *t* » le point de vue d'un spectateur, d'une réalité qui apparaît immobile, réifiée, « bien huilée »..., point de vue qui apparaît homologue à celui tenu par le sociologue objectiviste. Comme le dit Bourdieu : tout point de vue est une vue à partir d'un point, d'un point de l'espace social, d'un point (ontologique) de l'espace social...⁷ Conscience et pratique, sur ce registre, paraissent occuper dans leur relation réciproque inégale, une place centrale, névralgique, en bref, nodale. Ce qui induit que nous examinons, en premier lieu, les concepts de conscience pratique et de conscience discursive, concepts qui, nous l'avons vu, sont au cœur de la théorie de la structuration des pratiques, mais aussi, peut-être, de ses éventuelles limites théoriques et empiriques...

7. Cf. note précédente.

SECONDE PARTIE

La structuration
des pratiques sociales

Conscience, pratique, conscience discursive... et conscience idéologique

Les concepts de conscience pratique et de conscience discursive occupent une place majeure au sein du dispositif conceptuel sensibilisateur de la Théorie de la structuration. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ces deux concepts ne peuvent être isolés de celui de pouvoir. Pour Giddens, chaque agent social est doté de pouvoir. Celui-ci est pensé comme la capacité transformatrice engagée en toute pratique. Capacité qui inclut toujours la possibilité d'agir autrement.

Ainsi que nous le montrerons, les schèmes interprétatifs liés à la conscience pratique, et qui s'exercent en toute action et interaction, sont inséparables des sanctions qui les accompagnent : sanctions continues, diffuses comme on l'observe dans une conversation. Les actes de parole qu'une personne adresse à une autre s'ajustent en permanence aux signes verbaux, mais aussi aux signes non verbaux : les mimiques du visage, les marques d'intérêt, les gestes de lassitude, les bâillements, etc., que le partenaire d'interaction émet. C'est pourquoi Giddens ne dissocie pas l'aspect sémantique de la règle sociale, actualisée sous la forme de schèmes interprétatifs, de l'aspect normatif de la règle sociale, donc des sanctions qui affectent l'interaction.

Ces schèmes et [ces] sanctions sont aussi intriquées à la matérialisation du pouvoir au sein de relations différentielles et dissymétriques de pouvoir : on ne va pas saluer, par exemple, un supérieur hiérarchique, particulièrement hautain et méprisant à l'égard de ses subordonnés, de la même manière qu'un collègue de travail, avec qui l'on passe chaque semaine trois soirées à faire la fête. En fait, la dimension du pouvoir différentiel est toujours présente, dans l'action et l'interaction sociales, qui scandent le

déploiement de toute pratique. Ensemble de considérations qui méritent que l'on examine sérieusement la conscience pratique et la conscience discursive, dans leur[s] relation[s] au pouvoir, afin d'apprécier leur portée théorique, ainsi que leur effectivité empirique.

En premier lieu, on peut affirmer que, pour Giddens, les agents sociaux ont un savoir des conditions sociales dans lesquelles ils agissent. Mais ce savoir n'est pas un savoir « plein ». Il s'agit d'un savoir limité, restreint, non totalement maîtrisé. Il n'est pas, par ailleurs, transparent : il se rattache principalement à la mise en œuvre de la conscience pratique : il est, pourrait-on dire, tacite. Aspect que nous allons bientôt mettre au jour. Dire, tout d'abord, que ce savoir est restreint, c'est dire qu'il est conditionné, à la fois, par les conditions non reconnues de l'action, qui [trament] les potentialités de l'agir dans un contexte donné, et par les conséquences non intentionnelles de l'action, ses effets pervers, par exemple. D'autre part, il convient aussi de ne pas omettre les effets produits dans la pratique, notamment dans son élément discursif, sémiotique, par le fonctionnement des mécanismes de l'inconscient : ils se développent, bien entendu, à l'insu des individus et de leur conscience immédiate réfléchie.

En vérité, Giddens, formulant cette thématique, entend rompre avec cet improbable principe de non-conscience, que nombre de sociologues invoquent pour penser la régularité des pratiques. Mais ce faisant, il prend soin de ne pas concevoir les sujets compétents, connaissant que sont les agents sociaux, en tant que sujet auxquels serait conférée une conscience souveraine, spontanément auto-réfléchissante. Dans cette perspective, en effet, cette conscience serait le siège d'entités psychiques isolées et isolables (motivations, mobiles, intentions, etc.). Entités psychiques qui seraient, dès lors, conçues comme étant antécédentes à l'action, et, de ce fait, à son principe. Pour Giddens, toute action, toute pratique fait sens pour l'agent et pour autrui. C'est pourquoi les conduites, quelles qu'elles soient, ne sauraient être expliquées par des significations objectives, qui les gouverneraient, au titre de déterminants. En vérité, le sociologue britannique récuse toute vision d'un agent agi, de toute conception qui repose sur un principe de non-conscience,

et transforme, ainsi, tout agent en un véritable « *cultural dope* » [un idiot culturel].

Ce qu'il nous semble, maintenant, impérieux d'examiner, c'est le caractère tacite de la conscience pratique, trait que nous venons d'évoquer, et, deuxièmement, le caractère « réfléchi » de la conscience discursive. S'agissant, premièrement, de la conscience pratique, on peut avancer que l'aspect tacite qui la définit, renvoie tendanciellement à l'univers social du « *taken for granted* ». Expression que nous pouvons traduire en français par « le ça va de soi ». On le sait, c'est à Garfinkel que revient, avant tout, la mise en exergue de cette dimension cruciale de la vie sociale quotidienne. La grande majorité des actions est réalisée sous ce mode, à l'intérieur de cet univers. Ce qui veut dire, en premier lieu, que les acteurs sociaux dans la plupart des situations sociales ne s'interrogent pas sur la manière dont ils veulent agir : ils agissent, sans délibération préalable ; ils font ; et ce faire présente, néanmoins, des régularités empiriquement attestables ; il exhibe, par exemple, des routines. Routines qui sont l'un des axes de manifestation de ces régularités sociales. En sorte que l'on peut dire que la pratique excède, de façon prévalente, toute conscience réfléchie ou stratégique, au sens de l'action rationnelle en finalité, instrumentale, stratégique de l'individualisme méthodologique, dans ses variantes diverses. En fait, la rationalité instrumentale, stratégique apparaît, en réalité, étrangère à l'éventail des actions menées au jour le jour (chez soi, avec ses amis, au café et dans nombre d'autres espaces sociaux des pratiques...).

C'est, pour cette raison que l'on peut définir l'idée que la conscience pratique s'enchaîne dans la pratique. Elle est de l'ordre d'un savoir, d'un savoir pratique. Le savoir des conditions sociales dans lesquelles les individus agissent, ne peut-être séparable de ce savoir pratique. Celui-ci va être qualifié par Giddens de « savoir commun » (*mutual knowledge*). Il s'acquiert, plus particulièrement, au cours des processus de socialisation, mais on peut ajouter, selon nous, qu'il se complexifie, également, au fur et à mesure du développement biographique des individus. On peut soutenir, nous semble-t-il, qu'il est un savoir non clos : il intègre et inscrit, sous sa forme de traces mnésiques, les expériences multiples dont

la vie sociale ordinaire est faite. Plus exactement, il inscrit ces expériences dans l'enfance, et plus tard à l'âge adulte, selon des « contours » lâches, flous, voir brouillés. Giddens, lorsqu'il construit ce concept de savoir commun va, en vérité, s'appuyer sur l'apport théorique de Schütz relatif aux « *stocks of knowledge at hand* ». C'est-à-dire, en français, aux stocks ou aux réservoirs de connaissance qui sont, en quelque sorte, mis à la disposition des agents sociaux.

Le savoir commun, dans cette perspective, ne décrit pas l'existence de dispositions durables et transposables, qui seraient incorporées, une fois pour toutes, par et dans le corps. Il s'agit, insistons sur cet aspect nodal, d'un savoir socialement composite, d'un savoir mis à disposition : dont un individu dispose. Ce qui implique que les individus ne cessent de puiser, de manière récurrente, à l'intérieur de celui-ci dans l'action, pour agir. On peut donc dire que ce savoir commun est un savoir souple, flexible, mobile, « en attente ou non » d'actualisation de ses composantes. Composantes qui peuvent être sédimentées et stratifiées, sous la forme de traces informées. Elles procèdent, en fait, sous des modalités lâches, des expériences pratiques, des pratiques, certes, inter-reliées dans une vie sociale biographique concrète, mais qui comporte une autonomie relative propre. En effet, on a toujours affaire dans le monde des pratiques sociales, à des pratiques socialement distinctes, différenciées. Ce que l'on peut appeler des pratiques à dominante, à inscription matérielle et originalité singulières (pratiques de travail, domestiques, de sociabilité, associative, sportive, politique, etc.). Pratiques qui peuvent être contradictoires entre elles chez un individu, en décalage les unes par rapport aux autres. Comme on le voit, s'agissant des contradictions qui peuvent se faire jour entre pratiques de travail et pratique familiale, pratique sexuelles et pratiques affectives. Autrement dit, le savoir commun n'est pas, selon nous, sans incorporer les contradictions des pratiques, l'expérience réitérée des contradictions et des antagonismes du monde social du capitalisme. Elles peuvent mettre à mal l'identité de soi et le projet réflexif du soi, comme instance délibérative de soi à visée d'autonomie biographique pratique.

Schütz, quand il envisage les stocks de connaissance, les compare à un livre de cuisine. Nombre de recettes, c'est sa fonction, y sont offertes, mais, on le sait, si les recettes aident à cuisiner tel plat, la dimension de la réalisation pratique du plat est l'élément décisif. Il ne suffit pas d'appliquer une recette pour cuisiner un met savoureux. Souvent, il convient de doser différemment les ingrédients. La recette guide, mais il ne convient pas de la suivre de manière stricte. C'est un guide pour l'action culinaire, en quelque sorte. Avec une même recette, deux personnes différentes feront, l'une, un plat exécrable, l'autre, un plat succulent, dont la seule vue et les parfums qu'il dégage donnent immédiatement « l'eau à la bouche » comme on dit... En réalité, là aussi, comme partout ailleurs, le critère de la pratique est déterminant.

Cette comparaison de Schütz sous semble pertinente. Mais il ne faut pas pousser trop loin l'analogie. Si effectivement la seule application de la recette ne saurait suffire à la qualité du met, et qu'en conséquence, la pratique est déterminante, une recette est, toutefois un texte écrit, concis qui objective une conduite à tenir. Or, si on examine ce qu'il en est de la mise en œuvre des règles sociales, il n'existe, par exemple, aucune règle sociale qui soit explicitement formulée à l'intérieur du savoir commun. Règle qu'il suffirait d'appliquer automatiquement aux situations que les individus rencontrent. Le savoir commun ne saurait en effet, délimiter un stock de règles sociales prêtes à l'emploi.

Le savoir commun est plutôt un savoir d'arrière-plan : il n'est pas énonçable comme tel. Il demeure implicite, tacite. On va acquérir au cours, notamment, des socialisations qu'il convient, par exemple, de saluer les personnes de notre connaissance, celles, plus particulièrement, que l'on a rencontré au moins une fois. En saluant, on notifie à ces personnes, un signe de reconnaissance, qui est aussi une manière de leur rendre hommage. Hommage rendu à leur présence qui se manifeste là, à un moment donné, ou deux trajectoires spatiales individuelles, deux unités véhiculaires, comme dirait Goffman, se croisent. Hommage également à leur soi, à son identité singulière.

En sorte que ce que l'on acquiert jamais, c'est le mode [correct] selon lequel on doit saluer dans telles ou telles

circonstances précises, à savoir le mode selon lequel une salutation donnée va répondre au cadre particulier d'une situation. Celle-ci se déroule, toujours, à l'intérieur de coordonnées spatio-temporelles définies. Songeons, par exemple, à la rencontre quotidienne, tôt le matin avant de se rendre à son travail, d'une voisine, alors qu'il fait encore nuit. Je le connais à peine, mais je le vois chaque jour, à peu près aux aurores. Ici, l'acte de salutation se modulera selon les circonstances ; je pourrais dire, simplement, « Bonjour », privant celui-ci d'un « Madame ». Je n'appuie pas, en saluant ainsi, sur son identité sexuelle, et, d'autre part, elle a approximativement mon âge, ce qui m'autorise à prononcer ce simple « Bonjour » laconique...

Au vrai, aucun apprentissage social ne peut fournir la clef d'une telle situation. Certes, nombre de situations présentent des analogies, des similitudes. Elles comportent une sorte de noyau invariant, signe de la routinisation qui la touche. Mais cela ne saurait revenir à nier les ressources d'imprévisibilité qu'elle recèlent et qui peuvent éventuellement survenir. Celles-ci peuvent être liées au jour de la semaine. Au travail, on le sait, le mercredi n'est pas le lundi et le vendredi est « mieux » que le mercredi : par exemple, la pause café de nombre de services administratifs, ou d'entreprises privées, préalable à la mise au travail est souvent la plus longue de la semaine, rivalisant avec celle du vendredi. La pause du lundi se caractérise, souvent, par la mise en scène de plaisanteries : celles-ci peuvent s'articuler à la narration du week-end de loisirs. Les plaisanteries, et les rires collectifs qu'elles peuvent provoquer, ont pour substrat un mode d'appréhension distancié du réel des pratiques, et sont, en conséquence, au principe d'imprévisibilité des conduites, conduites d'essence transgressive, notamment, qui brisent la routine quotidienne. La routine qui est celle du mardi, du mercredi et du jeudi apparaît dès lors comme suspendue.

Il s'ensuit que si, effectivement, régularité peut être synonyme de routinisation des pratiques, dans un certain nombre de cas, il faut, toutefois, prendre acte, aussi, que la régularité des pratiques est, sans doute, et cela de manière générale, non exclusive d'une singularité de leur configuration spatio-temporelle. Tenir compte de la singularité des pratiques, c'est affirmer l'existence, de ce

fait : d'une singularité nécessairement contingente. C'est pourquoi on peut dire que toute pratique, en ses régularités, réalise un accomplissement contingent ; ce dernier est localement situé, ainsi que pourrait le dire Garfinkel. Elle exige donc, l'exercice d'habiletés sociales, qui seront appropriées aux circonstances de son effectuation.

Tout cela pour soutenir, en ce qui concerne la mise en œuvre des règles sociales, que celles-ci ne peuvent être comprises que si l'on saisit cette mise en œuvre sous l'aspect des schèmes interprétatifs. Ils vont se trouver, d'une certaine façon, dans une relation d'intersection entre, d'une part, le savoir connu, en tant que savoir tacite, flou et flexible et non-exhaustif et, d'autre part, les coordonnées correctes du contexte où des individus interagissent dans la co-présence.

Dès lors, le savoir commun, comme savoir d'arrière-plan se transforme en savoir de premier plan, puisqu'il s'actualise sous la forme de schèmes interprétatifs articulés au contexte de l'action et de l'interaction en cours. Il s'opère un ajustement du savoir commun qui va prendre l'aspect de schèmes instantanés ; ceux-ci fonctionnent *in situ* et *de visu*. Par exemple, s'agissant d'une rencontre fortuite entre deux individus qui reconnaissent leur présence en se saluant, la salutation, va s'actualiser en fonction de la situation naturelle de la rencontre (un couloir d'université), du statut des individus (ils sont étudiants l'un et l'autre dans le même département), des circonstances (il se pressent pour arriver à l'heure en cours), du passé de leur première rencontre (ils ont été présentés l'un à l'autre par une amie commune, la veille, lors d'une soirée). Deuxièmement, l'acte de salutation va s'appuyer sur des éléments du savoir commun : il se réalise sous la figure de schèmes interprétatifs ; ceux-ci incorporent à leur fonctionnement les coordonnées du contexte cité.

Les règles sociales, on le voit, jouent sur le registre sémantique : elles se confondent avec des interprétations *in vivo*. Elles ne donnent lieu à aucune délibération de la part des interactants. C'est pour cette raison que l'on peut qualifier la conscience pratique de conscience tacite. Plus précisément, elle relève du « ça-va-de-soi ». Dans des situations analogues à celles que nous avons évoquées plus haut, les agents sociaux ne

peuvent, en aucun cas, s'attribuer un temps de délibération, impliqués qu'ils sont, simultanément et mutuellement, dans la pratique. La réciprocité des conduites s'apparente à une sorte de d'automatisme habile, à des réflexes. Mais ces réflexes, on le comprendra, n'ont rien à voir avec un jeu mécanique entre réponses et *stimuli* externes. Il s'agit de « réflexes sociaux », soutenus par l'existence du savoir commun, en tant que ce savoir est non explicitement articulé sous la forme des dispositions acquises. Dispositions qui ne pourraient, dans ce cas, s'actualiser dans la pratique qu'en soumettant les situations de la pratique aux schèmes qui leur sont liés, ou à des règles sociales strictes intériorisées, selon une perspective qui serait objectivement durkheimienne ou parsonienne. La mise en mouvement du savoir commun est « commandé » par les contextes et les actions qui s'y matérialisent. Il s'ensuit [que] le savoir commun ne décrit que des potentialités sociales, des ressources sociales emmagasinées : elles ont le statut de traces mnésiques. Ces potentialités se manifestent ou non, elle peuvent être mises en sommeil, mais elles sont aussi, pourrait-on dire, à l'état de veille. Leur actualisation sera raccordée à la pratique. Pour rendre intelligible ce mécanisme, il conviendrait, probablement, de recourir à la problématique aristotélicienne de la relation entre puissance et acte : c'est celui-ci qui « commande », [qui] « déclenche » l'actualisation de la puissance, la puissance n'existant alors réellement que dans l'acte qui va l'incarner.

La conscience pratique est donc bien une conscience tacite. Ce qui n'implique pas que l'on puisse la détacher des actes de parole : des schèmes interprétatifs tacites se caractérisent toujours à l'occasion de toute interaction verbale. S'il existe des processus interprétatifs directement reliés aux significations véhiculées par les énonciations verbales, ceux-ci ont également pour terrain, les indices extra- et non-verbaux qui les accompagnent inextricablement. Ce sont ces derniers qui permettent, derechef, de saisir, dans l'instant le sens implicite des actes de parole, au-delà du contenu manifeste signifiant qu'elles exhibent. Ces indices, nous l'avons déjà envisagé, se sont les mimiques du visage, les gestes qui ponctuent la parole notamment. Le verbal n'est donc pas séparable du non-verbal, de l'extra-verbal. Les

signes ne sont pas réductibles à l'enchaînement ordonné de mots dans les phrases. Des significations latentes circulent. Elles peuvent renvoyer à des contextes antérieurs de rencontre, par exemple. Elles peuvent, également, se rapporter directement au contexte institutionnel de l'interacteur : celui de l'usine où les deux interactants travaillent, et au moment historique de l'évolution économique de cette usine, saisissable lui-même à l'intérieur d'une conjoncture économique de branche et/ou globale...

La conscience pratique s'exerce, par conséquent, aussi, dans le cours même des interactions verbales. Une simple phrase comme « Passe moi le sel » va être interprétée en fonction des résonances implicites, des connotations muettes, qu'elle peut ouvrir. Illustrons cela par un exemple empirique. Si cette phrase est prononcée par un mari au cours d'un dîner en tête-à-tête avec sa femme, et que cette dernière réagit violemment à sa demande et refuse d'obtempérer, le « secret » de cette réaction, ne réside pas dans la littéralité de l'énoncé. Celui-ci, dans sa littéralité, apparaît, en effet, anodin. Il fait partie des énoncés performatifs quotidiens, ceux qui font advenir une action matérielle (ici, le déplacement de la femme vers le placard de la cuisine...). Ajoutons, au-delà de ce dernier aspect, que cette démarche peut, toutefois, signer une mauvaise habitude, où l'homme, le mari exerce un pouvoir différentiel, celui pouvant être rattaché aux effets de la domination masculine.

Comment expliquer la réaction de la femme à la demande de son mari ? Elle s'explique par le sens tacite qui s'imbrique à l'énoncé de la phrase. Ce sens va faire appel à une situation antérieure que l'homme et la femme ont vécu : ils se sont fâchés, la veille au soir, sous des prétextes futiles, comme on dit. La femme s'est sentie coupable et a décidé, dans la journée, de préparer à son mari un « petit dîner en amoureux », avec son plat préféré « amoureuxment conçu », avec tous les ingrédients adéquats, assemblés dans les proportions dosées, exigées. Elle avait, plus particulièrement, dosé l'usage du sel, ce plat se mangeant fortement assaisonné. Or, comme on l'a vu, notre mari, aussitôt après la première bouchée, se met à réclamer le sel à sa femme, celle-ci devrait, comme d'habitude, s'exécuter.

Le refus violent de la femme, son refus d'aller chercher le sel, n'a rien à voir avec un éventuel dérangement qu'elle ressentirait, puisqu'elle consent habituellement à faire de telles choses. On peut expliciter l'implicite de cette réaction en mettant au jour sa donnée tacite : celle, qui va se manifester dans son discours intérieur, lequel pourrait, par ailleurs, être énoncé clairement dans certaines circonstances.

Ce discours intérieur, c'est : « Ce mec, c'est vraiment un enfoiré, je lui prépare le petit plat qu'il aime, et tout ce qu'il trouve à dire, c'est "Passe moi le sel". Le sel, j'en ai mis, j'ai même fait attention à bien respecter la quantité ; le sel, il y en avait. L'intention, il en a rien à cirer. C'est vraiment un pauvre type, ce mec. D'ailleurs, j'en ai marre, c'est pas la première fois, j'en ai marre de subir, comme hier soir, je ne suis pas maso, moi ! Je ferais bien de me tirer. Je vais le laisser en plan quelques jours. Il verra bien ce que ça donne ! Je vais téléphoner à Ariane, pour voir si elle peut m'héberger. Après, je verrais ». Chacun le sait : « une goutte d'eau peut faire déborder le vase ! »

Quand Garfinkel envisage la relation entre les significations et le contexte où elles opèrent, il met l'accent sur ce qu'il appelle « l'indexicalité ». Il veut dire par là, que les mots et les signes de manière plus générale, n'acquièrent leur sens que référés aux situations où ils s'accomplissent. Quand il propose cette analyse, il ne se focalise pas seulement sur les déictiques, tels qu'« ici », « maintenant », dont l'usage n'est intelligible qu'en relation au contexte. C'est toute signification qui est indexicale. S'agissant de Giddens, il ne reprend pas, comme tel, le concept d'indexicalité. Pour lui, comme nous l'avons développé, il faut comprendre que les schèmes interprétatifs incluent, dans leur formation et leur fonctionnement, les coordonnées du contexte.

Ce qui signale, par contre, son absence chez Giddens, c'est une prise en compte précise, finie, du lien entre l'usage tacite des significations pour la conscience pratique, et les composantes matérielles des actions et interactions que toute pratique combine. En fait, la conscience pratique est une « instance » distinctive, qui est internalisée aux pratiques dans leur dimension matérielle et transformatrice. On pourrait ici évoquer les pratiques du travail concret, dans leur corrélation à une

conscience pratique qui s'incarne sous l'aspect de routines technico-sociales. Mais nous ferons ici le choix de parler de pratiques de sociabilité. Pour ce faire, nous nous référons aux enquêtes que nous avons menées sur les pratiques de sociabilité des cafés.

Il existe des dizaines de milliers de cafés en France. Chaque jour, ils rassemblent des centaines de milliers de personnes. Étudier les pratiques dont ils sont le lieu, c'est, à coup sûr, mettre en évidence l'existence d'actions et d'interactions ancrées dans un des centres fondamentaux de la vie sociale quotidienne ordinaire. On peut, pour rendre compte des pratiques du café, considérer, en premier lieu, le fait que la clientèle des cafés s'origine dans un processus de sélection sociale, dont les mécanismes sont complexes. Le sens commun – ce sens qui est donc commun à tous –, distingue des « cafés prolos », des « cafés pour intellos », des « cafés pour jeunes », etc. Ce que l'on peut dire, à propos de ces configurations sociales contrastées, c'est que les cafés, en dépit d'une appellation commune et de leur utilité de service identique, ne constituent pas une réalité homogène.

La sélection sociale de leur clientèle, peut résulter d'un travail spécifique d'accueil des propriétaires ou des gérants. Ceux-ci contribuent, par l'ambiance qu'ils s'efforcent de promouvoir, l'organisation de l'espace, la localisation choisie du café, le décor et l'accueil de la clientèle où la définition sociale distinctive de leur café. Mais ils y contribuent pour une part seulement. En effet, des groupes, spécifiques, peuvent s'approprier cet espace, totalement, ou alternativement, dans la journée : par exemple, le matin sera réservé aux retraités, le midi aux ouvriers, l'après-midi à partir de 16h-17h aux lycéens, etc. Et cela, indépendamment de la volonté proclamée des propriétaires ou des gérants. La clientèle présente ou l'une de ses strates, peuvent parfois, contrarier les attentes implicites ou explicites de ces derniers. Dans ce cas, ils vont s'efforcer de la réguler – de l'écarter, par exemple, par un travail d'accueil dissuasif. Celui qui mobilise les ressorts de la conscience pratique : visage fermé, regard qui se détourne quand

un client veut d'adresser au patron, service lent, exigence d'être payé tout de suite...¹

1. Cf. *infra*, ch. 19 & 20 [NdE].

Le procès de transfiguration des catégories de conscience

Sens réciproque et contradictoire
de la conscience idéologique, de la conscience discursive
et de la conscience pratique

Mais ne convient-il pas maintenant d'interroger la relation entre conscience discursive et conscience idéologique ? Tout d'abord, il est indispensable, selon nous, de relier la conscience discursive à la conscience idéologique ; et cela à partir de leur dénominateur ou trait commun : les signes verbaux, les actes de parole, c'est ce que nous proposons d'examiner maintenant. Les deux catégories de conscience, la conscience discursive et la conscience idéologique, dans leur matérialisation sémiotique, se chevauchent, s'interpénètrent, se recouvrent, et cela selon les cas, les situations. Mais ce qui est vrai de la relation entre la conscience discursive et la conscience idéologique est aussi vrai, s'agissant du rapport de cette dernière à la conscience pratique et la conscience idéologique. En effet, si l'idéologique s'incarne principalement au sein de signes verbaux, il s'inscrit dans les corps, il les marque, il les scarifie pourrait-on presque dire. Aspect sur lequel nous reviendrons plus tard.

Ce que nous pouvons porter au jour, concernant la relation entre conscience discursive et conscience idéologique, c'est que le retour réflexif de la conscience discursive sur l'action réalisée, peut être l'occasion, l'arène du conflit idéologique : réfraction du conflit social antagoniste enraciné dans l'espace de production. Prenons encore un exemple, afin d'étayer ce raisonnement.

Dans un atelier, un ouvrier converse au réfectoire avec l'un de ses collègues de travail. La matière de cette conversation est l'échange qu'il a eu ce matin avec l'agent de maîtrise. Celui-ci lui a reproché de ne pas en faire assez, de s'économiser, d'écarter le souci primordial de la qualité des produits, du zéro défaut. En

bref, il l'a accusée de se laisser aller, « de ne pas se casser ». Ce que l'on peut traduire de la manière suivante : il est trop dans le « ça-va-de-soi », le « on fait comme ça et pas autrement ». Par conséquent, l'agent de maîtrise interroge son comportement de travail qui, pour lui, « ne va pas de soi parce qu'il va de soi », si l'on veut jouer sur ces expressions. Une vive altercation s'en est suivie, avec des menaces de sanctions, de mise à pied de la part de l'agent de maîtrise, sachant que, par ailleurs, cet ouvrier est à l'essai pour encore trois mois.

On le voit, la conversation avec le collègue de travail a pour objet de relater l'incident survenu. Mais ce récit va s'accompagner, de manière conclusive, de considérations proprement idéologiques de classe : « ces boîtes, toutes les mêmes, il n'y a que la productivité qui compte, ils ne pensent qu'au fric. Ils ne voient pas que ma manière de bosser, c'est la seule manière de travailler, si on veut éviter les conneries. N'importe comment, ils sont baisés, ils ne comprennent rien à rien. Seul le profit les fait bander. » La conscience discursive se transforme en conscience idéologique. Mais elle est, elle aussi, en quelque sorte discursive. Le propos s'organise sur la base d'actes de parole, d'une part et, d'autre part, il s'opère également un retour réflexif sur l'expérience vécue. Toutefois, cette énonciation va occuper un statut méta-discursif où se révèle une distance par rapport à la matérialité de l'événement. En conséquence, on pourrait dire qu'il se réalise une reprise réflexive d'un retour lui-même réflexif. Mais cette reprise, présente un degré supérieur de réflexivité, la conscience idéologique est méta-discursive, au sens où elle s'articule aux énoncés singuliers en lesquels se réalise la conscience discursive, comme conscience réflexive, qui fait référence à des événements vécus, à des pratiques sociales données.

La conscience idéologique de classe va jouer sur le registre d'une contextualisation généralisante, contextualisation qui éclaire la contingence de l'événement, en la reliant à une prise en compte d'une nécessité sociale, plus exactement de mécanismes causaux qui sont sous-jacents à la formation de l'événement, et qui sont, en réalité, au principe de celui-ci. Ces mécanismes délimitent des pouvoirs causaux sans lesquels une occurrence

singulière actuelle ne peut exister. Le champ de l'actuel, c'est le champ de ce qui advient sous l'aspect d'occurrences toujours singulières, comme ici cette interaction verbale particulière entre cet ouvrier et cet agent de maîtrise. L'actuel renvoie en ce sens au réel des mécanismes causaux et des pouvoirs qui s'y concentrent. L'actuel, dans sa matérialisation infinie d'occurrences, d'événements, d'actions et d'interactions multiples. En bref, de pratiques, singulières, contingentes et contextualisées qui renvoient à l'activation de mécanismes causaux sous-jacents. Seuls ceux-ci, en tant que mécanismes nécessaires, sont à même de rendre compte de la singularité contingente des pratiques. Pour prendre un exemple, le refus manifeste d'augmentation des salaires dans une entreprise, va être lié à l'histoire concrète de cette entreprise à l'état particulier du rapport de forces entre salariés et direction, etc. Toutefois, ce refus clairement notifié par la direction auprès des salariés et qui va faire événement n'est pas intelligible, si on ne le rattache pas aux mécanismes causaux d'extorsion de la survaleur, mécanisme central du mode de production capitaliste, et secondairement, si on ne le relie pas au mécanisme de la baisse tendancielle du taux de profit, qui est interrelié au mécanisme central, comme l'un de ses effets possible sous telles ou telles conditions empiriques, historiques. Ce qui veut dire, en fait, que les mécanismes sociaux causaux, n'existent pas de manière isolée. Ils interagissent, certains étant subordonnés à d'autres, dont ils sont l'effet. Effet qui comporte lui-même des pouvoirs causaux. L'effet devient dès lors cause.

Si nous revenons au propos méta-discursif tenu par l'ouvrier, ce qui est remarquable, c'est que la présence de mécanismes sociaux est « pointé du doigt », pour expliquer l'avènement de l'interaction verbale, dans sa singularité contingente. Ces considérations commencent, sans doute, à mettre en lumière la signification de ce que nous disions, quand nous parlions de la nécessité contingente des pratiques dans leur spécificité singulière. Quoi qu'il en soit de cette question, ce qui se lit dans l'énoncé idéologique méta-discursif de l'ouvrier, c'est l'universalisation de l'expérience personnelle à laquelle il recourt. Il met, en effet, explicitement en exergue l'impact sur la réalité

actuelle de celle-ci, d'une logique économique et sociale nécessaire qui, seule, peut rendre compte, en définitive, du caractère ponctuel de l'incident.

Si nous examinons de près le discours qui s'élabore, on perçoit que ce n'est plus la conduite concrète, actuelle de l'agent de maîtrise qui est invoquée, pas même celle de la « boîte » où il travaille. Il parle *des* « boîtes », de leur pratique commune (« toutes les mêmes »). Le mécanisme qui va être pointé est celui de la productivité, lui-même lié au mécanisme central de l'extorsion de survaleur : le fric, le terme profit n'étant pas ici encore prononcé. Une fois instauré ce cadre explicatif, l'ouvrier revient à sa propre conduite de travail, dans sa particularité. Autrement dit, cette particularité de sa pratique va être pensée en corrélation avec des énoncés généraux, universalisés. Sa « manière de bosser » apparaît, pour lui, comme la seule adéquate. Et cela « pour éviter les conneries », en fait pour écarter les défauts de fabrication et la perte de marchandises qu'ils occasionnent.

Ensuite l'usage de l'expression « n'importe comment » signale à nouveau la présence de la logique économique et sociale. L'emploi de « ils » et non pas de « elles » qui désignent les « boîtes » permet d'accéder à un degré supérieur d'universalisation : le « ils » définit une domination effective, mais anonyme, sans visage ; elle donne sens à ce qui s'est produit. Une domination qui obéit à une logique folle (« ils sont baisés ») et qui se caractérise parce que l'on pourrait dénommer son autisme social (« ils ne comprennent rien à rien »). Enfin, au terme de l'acte de parole, le signifiant « profit » se fait jour. Il est clairement conçu comme le « moteur » universel qui autorise la compréhension de l'incident. Un profit qui est décrit sur le registre du plaisir masculin qui conditionne la relation sexuelle. Le profit se donne ici comme un substitut au plaisir érotique : l'érection de la courbe du « *cash flow* » remplaçant l'érection du sexe masculin... Reconnaître la visée du profit, comme forme de la jouissance, celle de l'argent et du pouvoir qu'il autorise aux « ils », en réalité aux classes possédantes, aux marchés financiers, est un thème qui n'a guère été abordé par les sciences sociales. Cacher cette jouissance que je ne saurais voir. Et pourtant...

Au-delà de cet aspect, ce que l'on voit se manifester ici, c'est l'inscription au sein du discours d'une thématique du conflit de classe, de l'antagonisme social : celui-ci ne fait qu'un avec la réalité des rapports de production capitalistes. Discursivité idéologique de classe immédiate, même si elle s'enracine probablement dans la discursivité idéologique de classe, spécifique et organisée, portée par la tradition syndicale ou révolutionnaire. Effet de ce que Giddens appelle la « double herméneutique »¹. Cette dernière se définit par le fait que nombre de concepts issus des sciences sociales, et plus particulièrement ici du marxisme, ont investi les pratiques et la discursivité ordinaire, notamment idéologique. L'idéologique se donne ici substantiellement comme l'arène du conflit de classe, de l'antagonisme social, sous l'aspect de procédure[s] d'universalisation de l'expérience individuelle. Mais qu'en est-il, en leurs ressorts de ses actes de connaissance idéologique ? C'est à quoi nous allons dorénavant nous attacher maintenant.

1. Nous songeons ici à un court texte de C. Leneveu intitulé « De Durkheim à la double herméneutique » (1995) que nous reproduisons *infra*, en appendice [NdE].

« L'instance » de la réflexivité : identité de soi, récit de soi et projet réflexif de soi

L'une des questions que l'on se doit maintenant d'ouvrir est celle de l'existence du récit biographique, de la narration de soi. Question qui est notamment abordée, par Giddens, dans l'un de ses ouvrages. Le récit de soi (*narrative of the self*) apparaît, en effet, comme l'un des traits majeurs de la modernité avancée (*late modernity*). Il est clair, tout d'abord, que ce récit de soi ne peut, selon nous, que s'articuler à la conscience discursive. Conscience discursive et récit de soi présentent, en effet, un élément commun : ce sont des « instances » où s'exerce un retour réflexif sur ce que l'on fait, sur ce que l'on est : sur l'être saisi à partir du faire, pourrait-on dire. On peut ajouter que, pour chacun, la narration de soi est au principe d'une visée d'autonomie personnelle. Mais une telle affirmation ne requiert-elle pas que l'on s'interroge, en premier, sur les circonstances de la concrétisation du récit de soi ?

Il est exclu, pour nous, que celui-ci revête la forme d'une introspection ou d'un soliloque. Ce qui n'implique pas qu'il n'y ait pas de « discours intérieur ». Sa présence apparaît empiriquement attestée, nous l'avons montré au chapitre précédent. Ce que l'on peut, sans doute, concevoir, c'est que le récit de soi, comme trait distinctif de la modernité avancée, renvoie, pour une part, à la réflexivité institutionnelle qui caractérise centralement celle-ci. La réflexivité institutionnelle enracine sa présence dans le projet des lumières, celui-ci étant coextensif au développement de la modernité, ce que l'on peut résumer sous la formule : connaître l'histoire pour faire l'histoire. De ce point de vue, il est clair que les diverses sciences humaines et sociales sont partie prenante de la réflexivité de soi. Elles s'investissent dans des pratiques. Car nombre de concepts et de

modes d'argumentation issus de leurs champs, sont appropriés par elles comme on peut couramment l'observer.

La forme la plus manifeste de cette appropriation et du rôle qu'elle joue dans le récit de soi est celle des psychothérapies et de la cure analytique. Cette narration ne va pas, dans ce cas, sans un éclairage par la psychologie et la psychanalyse. Cet aspect, essentiel, demeure néanmoins mineur. Le domaine fondamental de récit de soi appartient aux relations de couples, familiales ou amicales. On va parler de soi, dans ces différents cadres sociaux, de la manière dont on organise ou [on] a organisé sa vie. On l'évalue, on tire des « bilans d'étape ». Ce discours peut circonscrire, parfois, un moment nodal dans une biographie concrète. Il peut préparer, sur un mode conscient, l'évolution de celle-ci. En fait, à l'époque de la modernité avancée, la réflexivité concerne de plus en plus l'identité de soi. Celle-ci n'est, en effet, jamais totalement acquise, n'étant plus exclusivement soutenue par les liens de parenté, par exemple. Certes, on ne saurait négliger le rôle encore joué par ceux-ci. On le voit, notamment, avec ces dizaines de milliers de jeunes adultes qui, parce qu'au chômage, demeurent chez leurs parents, où ils bénéficient « de la table et du couvert ». Non financièrement autonomes, ils ne peuvent « décohabiter » et fonder un foyer. Ce qui ne les empêche pas, parfois ou souvent, d'avoir une « copine » qui, elle, peut, éventuellement, se trouver dans la même situation de cohabitation avec ses parents.

Ce que nous voulons mettre au jour, c'est la place prépondérante dans nos sociétés prises désormais par les relations d'amitié ou d'intimité affective et sexuelle, où se nouent, comme l'indique Giddens, des relations de [confiance]. C'est dans ce contexte global que se définit un « projet réflexif de soi » (*reflexive project of the self*) qui s'accompagne d'un « récit de soi » (*narrative of the self*). Autrement dit, lorsque nous évoquons la réflexivité, en tant que trait décisif du capitalisme de la modernité tardive, il ne s'agit pas là, de résumer à la seule réflexivité institutionnelle qui s'ancre dans la tradition des Lumières : celle de la maîtrise des transformations de la société. Cette réflexivité touche le soi (*self*) et l'identité de soi. Elle est, pour cette raison, au principe de ce projet réflexif de soi.

Au vrai l'identité de soi n'est plus une réalité, désormais stable, acquise une fois pour toutes : elle est travaillée en permanence dans le cadre du projet réflexif de soi. Celui-ci s'ordonne à partir des récits cohérents, où l'on narre son histoire. Il relève, en fait, d'un dialogue intérieur à la personne mais, il va souvent s'actualiser dans des interactions avec autrui, comme nous l'avons dit. L'individu de la modernité avancée va être confronté, de manière répétée, à des choix à faire, plus particulièrement en matière de style de vie. Sur ce registre, il apparaît que récit de soi et style [de] vie sont interreliés. Quand nous parlons de choix, nous entendons mettre l'accent sur un donnée qui est fondamentale. Mais ces choix ne sauraient s'appuyer, toutefois, sur une vision d'un individu « sans attaches sociales ». En réalité, nous voulons seulement indiquer, dans un premier moment, que les pratiques multiples des acteurs sociaux, ne sont plus dans la dépendance, mieux la prégnance de la tradition. On peut admettre, en effet, que nous vivons désormais dans des sociétés post-traditionnelles en Occident. Or, on le sait, la tradition, il y a peu, régissait encore profondément la vie sociale. Par exemple, au début du XX^e siècle, il était toujours « de tradition » que les parents, décident du choix du conjoint, ou l'influencent fortement bien que nombre de jeunes femmes, notamment, commençaient à se rebeller contre cette tutelle parentale, l'amour romantique, produit du XIX^e siècle, s'annonçant, en effet, comme un nouveau repère dans la formation du couple et de la famille.

On peut souligner, d'autre part, et c'est là un principe qui découle d'un raisonnement en termes de structuration de la vie sociale, de même, que les individus n'ont pas une conduite dictée définitivement par un *habitus*. C'est-à-dire un système implicite de dispositions durables, acquises au cours de la socialisation, cet *habitus* délimitait alors, des choix, en tant que « principe non choisi de tous les choix ». En revanche, selon la perspective adoptée ici, les schèmes qui s'articulent au savoir commun sont, eux, relativement flexibles, plastiques, mobiles. On ne peut, de sorte, les penser en dehors de leur actualisation dans des interactions, celles-ci manifestent, en retour, leur empreinte sur eux. Le savoir commun [est] contraint certes, mais cette contrainte est lâche et habilitante, ce savoir détruit seulement des

« repères ». Il s'agit, si l'on veut utiliser une image, d'une grammaire ou d'une syntaxe sociale, ouvertes, pour cette raison, aux expériences nouvelles, dont les contours peuvent, dès lors, se sédimenter en elles. C'est pourquoi un individu donné peut y inscrire un projet réflexif de soi, où va se renégocier son identité.

Parler de choix n'induit donc pas que l'on [a] affaire, maintenant, à un « individu sans appartenance ». Ces choix s'opèrent à partir d'un éventail de choix, choix présentés à un moment donné du parcours biographique. Ils sont, en vérité, liés à la mobilisation en actes de ressources matérielles et signifiantes différenciées et différentielles, en bref, de ressources socialement dissymétriques.

On peut ajouter aussi que l'éventail peut se restreindre mais qu'il peut aussi s'élargir. Une personne qui va acquérir de nouveaux diplômes va voir, par exemple, ses perspectives professionnelles potentiellement s'ouvrir. Cela pourra se traduire par un changement d'emploi, notamment. L'emploi obtenu va lui permettre d'obtenir des gratifications financières et symboliques tout à fait étrangères à ce qu'elle connaissait auparavant. Néanmoins, il convient de montrer que la notion même d'éventails de choix manifeste que les choix à un moment donné de la trajectoire biographique des individus, sont aussi limités.

Une personne peut déployer ou non cet éventail, elle pourra aussi le refermer en certaines circonstances. Les événements qui ponctuent la biographie peuvent jouer, de ce point de vue, un rôle décisif. On le voit, plus particulièrement, avec les effets du divorce : ces effets peuvent initier les éléments d'une possible « chute sociale ». On peut dire également qu'un individu peut borner la palette – autre métaphore conceptuelle – de ces choix. On l'observe, par exemple, quand quelqu'un va s'investir dans une activité ou des activités compulsives comme les nomme Giddens : elle[s] vont avoir alors pour conséquence de mettre entre parenthèses le projet réflexif de soi. Ces activités peuvent être de nature diverse : le sport, la consommation de drogues, de tabac ou d'alcool, etc. L'activité professionnelle, la carrière possible qui s'y attache peuvent, de même, être de cet ordre : absorber, emporter.

Il sera, alors, impossible de développer un projet réflexif de soi qui affirme, qui cristallise une autonomie de vie. Dans ce cas, la construction d'un récit relativement cohérent de soi s'éloigne ; il se réalise une sorte de perte de contrôle de soi, où les rapports avec autrui prennent la forme d'une dépendance compulsive. Les relations avec autrui, au sein de ces activités, se transforment, pour cette raison, en dépendance impérieuse et impérative. Toute visée d'égalité entre les personnes tend même, à disparaître, à s'annuler.

En réalité, il faut savoir que faire des choix est partie prenante d'un choix plus global : celui du style. L'absence de stabilité de l'identité personnelle de l'identité de soi. Nous voulons dire par là que, de nos jours, l'identité de soi est toujours tendanciellement négociable. Ce qui n'est pas sans avoir des conséquences profondes sur la place de la vie privée et des rapports personnels qui vont s'y intégrer. Aujourd'hui, donnée essentielle, les relations sexuelles ou amicales sont des lieux où vont se nouer ou non des liens de confiance. Ce qui est en jeu ici, c'est ce que Giddens appelle la « sécurité ontologique » de la personne. Il désigne, par cette expression, le fait que chacun d'entre nous doit éprouver un sentiment de sécurité sur le plan de son être. Ce qui présuppose que chacun ne peut vivre sur le mode de l'angoisse permanente, même si l'angoisse définit un niveau émotionnel que tout être singulier vient à éprouver. D'une certaine manière, on pourrait avancer l'idée que l'on en a besoin d'« avoir des repères » ; formule qui revient souvent quand quelqu'un dit qu'il a perdu ses repères. Il veut dire qu'il est déstabilisé, « perdu », « ne sont plus à quel saint se vouer », il peut alors décompenser, déprimer, s'enfermer par la suite, la spirale de la névrose.

C'est que la sécurité ontologique a, en effet, pour ressort la confiance. La confiance à l'égard de son conjoint, de ses enfants, d'amis. Elle s'enracine dans l'enfance à partir des relations qui se forment avec la mère et le père : il faut que l'enfant, trouve, en permanence, assurance et réassurance auprès d'eux. Puis, plus tard, dans la vie sociale quotidienne, il est indispensable que celle-ci apparaisse comme dotée d'une certaine stabilité, que l'on s'y repère. Ce qui vaut ici pour le domaine de la vie privée et

familiale vaut aussi pour la vie publique. Quand on attend, par exemple, un bus, on a tacitement postulé que le chauffeur qui conduit le bus est bien un chauffeur, que le trajet qu'il va suivre va être respecté, c'est-à-dire, que le chauffeur ne va pas emprunter une voie pour satisfaire son humeur du moment, pour se faire plaisir. Quand on descend du bus et se place sous l'abribus, pour reprendre un autre bus, on prend acte, d'autre part, que la personne qui se trouve seule à proximité est bien un futur passager, et non un personne qui est postée là, pour fondre sur le sac tenu en bandoulière, et s'enfuir, soudainement, avec son contenu...

Les relations de couple et d'amitié font l'objet de la même « négociation » que celle qui concerne l'identité de soi. Ces relations ne sont pas établies une fois pour toutes, à l'image des liens de parenté, ou bien des relations de voisinage. Comme chacun sait, on ne choisit pas ses parents, sa famille. On ne choisit pas non plus, ses voisins, même si les processus de ségrégation de classe affectent l'espace résidentiel vont, à coup sûr, se modeler selon le principe « qui se ressemble se rassemble ». On ne choisit pas, cependant, ses voisins, dans leur singularité personnelle irréductible : ils peuvent être cadre supérieur, mais leurs enfants dont un bruit assourdissant, ils ne cessent de piétiner le parquet et perturbent [aussi] ma concentration, quand je lis ou j'écris.

S'agissant maintenant des relations de couple[s] qui accueillent le projet réflexif de soi, il faut avoir conscience que celles-ci s'attachent à une modification modale des relations personnelles en ce début de XXI^e siècle, ainsi que de l'intimité à l'intérieur de celles-ci et du lien affectif qui s'y associe. Giddens oppose à ce sujet « les relations de dépendance compulsive » à « la relation pure » pour illustrer les transformations présentes de l'intimité¹. Ces relations sont aussi bien à l'œuvre dans les relations amoureuses et sexuelles, que dans les relations parents-enfants ou les relations entre amis. De ce point de vue, il observe, à juste

1. C. Leneveu avait ébauché un travail sur les relations conjugales, probablement en relation avec l'ouvrage de A. Giddens intitulé *The Transformation of Intimacy: Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies* (1992), dont une traduction française a paru en 2004 [NdE].

titre, qu'elles peuvent s'orienter vers un lien de dépendance compulsive. L'exemple que l'on peut prendre est celui des femmes qui, bien que financièrement indépendantes, par rapport à leur conjoint, ne prennent pas la décision de se séparer ou de divorcer. Alors que ce dernier les violentent depuis nombre d'années. Elles sont en situation de dépendance psychologique compulsive extrême : leur autonomie a été brisée. Il s'agit d'une forme d'abandon de soi, contradictoire avec le souci de préserver l'identité de soi. En fait, pour Giddens, de manière plus générale, les pratiques compulsives sont l'un des traits de la « haute modernité », elles affectent nombre de domaines de la vie quotidienne. L'autre apparaît comme le seul recours pour maintenir une certaine sécurité ontologique.

On peut opposer, comme on l'a dit, à cette relation, la relation pure. Elle est, d'une certaine manière, l'envers symétrique de la relation de dépendance compulsive. Elle se fonde sur un principe d'autonomie des personnes, elle est marquée par des signes d'égalité. Elle s'établit à partir de satisfactions qu'il est possible de retirer de la relation personnelle commune des gratifications symboliques. En fait, la relation dure aussi longtemps que les partenaires obtiennent ces satisfactions et gratifications. La confiance en est le « ressort » fondamental et la sécurité ontologique le « produit ».

Cette relation pure est nettement perceptible quand on examine, par exemple, les nouvelles formes de mariage ou de mise en couple. Si la thématique sociologique qui a porté au jour le mécanisme social du « qui se ressemble, s'assemble » nous paraît toujours valide, car elle s'étaye sur des données empiriques fiables. Il n'en reste pas moins vrai que les individus sont toujours confrontés au choix d'une personne singulière, même si cela se réalise à l'intérieur de cercles socialement restreints. Ce choix va donner lieu à expérimentation, pourrait-on dire : on se met en couple et l'on met, en quelque sorte, à l'épreuve la relation qui s'est nouée entre partenaires à partir de leur rencontre. Or, l'un des critères, implicites ou explicites, qui tend à prévaloir est celui de satisfactions affectives qu'offre l'entrée dans l'intimité pour les nouveaux conjoints. Ce qui va tendre à être approché ou réalisé,

c'est la relation pure et la confiance qu'elle implique, pour reprendre l'expression employée par Giddens.

Mais celle-ci n'est, en fait, jamais totalement acquise, elle se travaille, est renégociée de manière continue, comme le montre ce dernier. Cette confiance obligatoirement réciproque, est « le terrain » sur lequel peut se développer l'intimité, c'est-à-dire la connaissance de l'autre et la connaissance de soi, et, surtout, la connaissance de soi par la connaissance de l'autre, chacune s'épaulant mutuellement². On voit combien cette relation de couple est radicalement différente de celle de la dépendance compulsive. Elle tend au maintien et au développement de l'individualité et de l'autonomie de chacun. Cela vaut également, bien entendu, pour les relations proprement sexuelles. Celles-ci, on le sait, s'inscrivent désormais, plus ou moins, dans le sillage de la révolution sexuelle des années 1960 et 1970. L'invention et la diffusion de la contraception, le droit à l'avortement ont coupé la sexualité de la procréation, et ouvert la voie à la recherche du plaisir sexuel. De ce point de vue, la jouissance mutuelle est l'un des traits de la relation pure. L'un des partenaires, dans l'immense majorité des cas ne doit plus s'arroger le droit au plaisir au détriment de l'autre. Il s'opère une recherche d'une jouissance commune. L'échec en matière de sexualité devient aujourd'hui, de plus en plus, la cause de séparation et de divorce. Bien que le maintien d'une relation, qui va devenir platonique au fil des années, est une donnée à ne pas ignorer. Si les partenaires obtiennent par ailleurs des satisfactions affectives suffisamment fortes, la sexualité peut passer au second rang. Un certain type de relation peut ainsi se poursuivre, chaque partenaire allait vivre une vie sexuelle ailleurs en dehors du couple. Dans certains cas, cela peut donner lieu un accord explicite entre les partenaires, comme on le voit chez certains. L'essentiel demeure alors la permanence d'une relation affective qui continue à procurer des satisfactions réelles. Il est clair, bien entendu, qu'entre aussi dans la permanence de cette relation, la présence des enfants et, là

2. Cf. cette remarque de Vygotski (2003, p. 90) « Nous nous connaissons nous-mêmes parce que nous connaissons les autres, et par le même procédé que celui par lequel nous connaissons les autres, parce que nous sommes par rapport à nous-mêmes les mêmes que les autres par rapport à nous. » [Nde].

aussi, les satisfactions affectives dont cette dernière peut être indissociable.

Plus généralement, au-delà de ces aspects, ce que l'on peut énoncer c'est que la relation pure est celle qui assure le mieux la réalisation d'un projet réflexif de soi, et cela à travers la quête d'une intimité affective et sexuelle commune. Le développement de soi, en dehors d'une servitude à l'égard de l'autre et tissé par la confiance réciproque devient le « moteur » de la réalisation du couple. Cette relation pure socialement très minoritaire témoigne selon nous, de l'apparition de nouvelles pratiques dans la sphère privée. Elle est même probablement annonciatrice de profonds changements de celles-ci et de la société globale. Elle révèle un élargissement et une modification du champ émotionnel. On peut dire qu'elle dessine les contours d'un « amour convergent » (*confluent love*) : celui-ci se distingue de l'« amour romantique » bien qu'il s'y enracine. L'amour convergent, c'est celui de la convergence de la connaissance de soi grâce à la connaissance de l'autre, de la recherche d'une affectivité et d'un plaisir autonome, mais qui est en même temps mutuel.

Pendant, comme le souligne fortement Giddens, les « révolutionnaires de l'émotion » sont avant tout les femmes, ce qui n'est pas sans effet, quant aux rapports hommes-femmes, et sur le plan de la masculinité elle-même. La sexualité débarrassée des contraintes de la procréation devient, désormais, une « sexualité plastique ». Celle-ci est le lieu d'un contrôle de son propre corps, de négociation de l'identité de soi. La sexualité s'intègre, par conséquent, de plus en plus au récit de soi, elle ne reste plus « en dehors », dissimulée comme elle l'était, avant. La révolution sexuelle des années soixante et soixante-dix du siècle dernier. Un des aspects de la tendance à l'émancipation des femmes relève de cet effort de maîtrise de la sexualité, les femmes ont, par exemple, moins de crainte d'affirmer leur désir pour un homme ou une femme. Elles tendent à former le pôle fort au sein des relations d'intimité, entre hommes et femmes, elles incorporent de ce point de vue, mieux que les hommes leur vie sexuelle, et leur expérience affective, dans le récit de soi. Les échanges amicaux entre copines, au restaurant ou à l'occasion d'un « pot », sont l'occasion de « faire le point » sur soi à l'écart

des hommes. Ceux-ci se montrent plus démunis en ce qui concerne l'introduction de leur vie affective et sexuelle à l'intérieur d'une narration cohérente de soi.

La masculinité a été profondément concernée par les changements de l'intimité affective et sexuelle des femmes, les hommes tendent encore à concentrer la recherche de la réussite professionnelle, sur le déroulement de leur carrière. Non pas que les femmes, de plus en plus salarisées, négligent l'aspect professionnel de leur vie, les contraintes qu'il exerce sur l'intimité de la sphère privée. Ils sont souvent redoutables puisqu'elles continuent à exercer l'essentiel des tâches domestiques, de contrôle de la scolarité des enfants, le partage entre hommes et femmes du travail domestique n'ayant connu ces vingt ou trente dernières années qu'un progrès infime, les hommes travaillant environ dix minutes de plus à l'intérieur du foyer. Certes, comme toute évaluation statistique, ce chiffre occulte des tendances nouvelles de démocratisation des tâches domestiques. On le perçoit chez un certain nombre de jeunes couples qui se préparent à une vie en commun. Autrement dit, la relation pure joue plus dans le domaine affectif et sexuel, et touche moins la relation homme-femme à l'égard des tâches domestiques. Pour autant, aussi négatif que soit cet aspect, il ne convient pas de sous-estimer les modifications qui sont celles de la relation pure, aussi balbutiante et très minoritaire qu'elle soit.

On peut, sans doute, dire, comme nous l'évoquions [précédemment], que ce progrès de la relation pure ne sera pas dans effets sur l'ensemble de la vie sociale, sur le fonctionnement même de la société. Giddens met en avant l'idée que l'émancipation affective et sexuelle, portée en premier lieu par les femmes, peut être au principe d'une très large réorganisation affective de la vie sociale. Le progrès de la relation pure peut, à terme, ouvrir la voie à une transformation des styles de vie au sein des sociétés de la modernité avancée. L'autonomie et l'aspiration à l'autonomie dont elle est la concrétisation, en dénouant les relations de confiance, non distancées, aveugles, peut avoir un impact directement politique, elle peut constituer un pas en direction de la démocratisation radicale de la société. Giddens met en relation, à ce propos, la démocratisation de la vie

personnelle et les potentialités de démocratisation dans la sphère politique globale. Pour lui, la relation de dépendance compulsive se rattache à l'existence des relations autoritaires dans le domaine public, tandis que les traits de la relation pure sont assimilables à une politisation démocratique du champ public. Autrement dit, ce qui peut être en jeu et à l'ordre du jour, est l'émergence de forces inédites de citoyenneté.

Par ailleurs, au-delà de cette focalisation sur la relation pure et de ses conséquences dans le domaine public, sur le registre de la citoyenneté, il convient de mettre en exergue la réalisation au sein des sociétés modernes du capitalisme, de pratiques non marchandes, qui, si elles ne sauraient totalement contrecarrer la logique de la marchandisation de la vie sociale, l'excède ou la déplace, à l'image de la relation pure par rapport aux pratiques autoritaires de domination sociale et sociétales. Dans cette perspective, nous entendons parler des tendances immanentes au communisme à l'intérieur même du capitalisme. Il est clair qu'un examen précis ne peut que reconnaître cette tendance, sous la forme de pratiques de transformation et de libération des singularités individuelles et collectives... Le communisme ne peut se représenter sous l'aspect exclusif d'un idéal de société non-marchande, auto-régulée (en raison du dépérissement qui affecte l'État). Le capitalisme de la modernité avancée est l'espace de formation de pratiques sociales, d'essence communiste, avec l'expansion de processus de singularisation, d'auto-organisation, d'auto-valorisation³. Comme le disait Felix Guattari et Toni Negri, « le communisme est fondation et reconnaissance de nouveaux modes de vie communautaires et libération de singularité. *Communauté et singularité ne s'opposent pas*. L'édification du monde nouveau n'oppose pas le procès de singularisation et l'enrichissement des potentialités collectives. Ces deux dimensions sont partie intégrante de la libération du travail. L'exploitation du travail, en tant qu'essence générale engendre la généralité ; mais en tant que processus libérateur et

3. La position exacte de l'appel de note demeure incertaine et aucune référence n'est donnée. En tenant compte du propos, nous conjecturons qu'il fait référence au texte co-écrit par F. Guattari et T. Negri (1985/2010) qu'il évoque immédiatement après [NdE].

créatif, le travail engendre des modes d'être singuliers, une prolifération de nouveaux possibles ». Pour eux le communisme est, en premier, ce qui désigne un *processus de singularisation*. Il n'est pas cette utopie du collectivisme intégral et aveugle négation des subjectivités et de leur singularité.

Ces pratiques, à la fois communautaire et singularisante, sont à l'œuvre dans nombres de domaines de la vie sociale. Songeons, par exemple, à cette étude sur les vacances concernant « l'hébergement non marchand » publié en juillet 2001. Il est montré que « les résidences principales ou secondaires des parents et amis représentent, de très loin, le premier mode de résidence des vacanciers. » L'article du *Monde* (12-13 août 2001)⁴ qui relate cette étude, note que « ce sont 53 % des séjours qui se déroulent chez [des] parents et [des] amis », chiffre qui recouvre « une spectaculaire stabilité dans le temps ». C'est le cas aussi de 44 % des nuitées (un séjour pouvant comporter plusieurs nuitées), ce qui place le réseau familial et amical devant la résidence secondaire (18 % de nuitées), l'hôtel (11 %), le camping (9 %), la location (9 %), les gîtes ruraux et chambres d'hôtes (4 %) et autres modes d'hébergement marchands (9%) comme les résidences de tourisme. » Il est vrai que cette étude révèle que ces hébergements non marchands, touchent, en fait, beaucoup de célibataires : puisqu'ils représentent 61 % des nuitées chez des parents et amis, mais la moyenne pour l'ensemble des français s'établit, cependant, à 44 %. D'autre part, ces pratiques ne concernent pas exclusivement les séjours sur le territoire national, car, selon l'enquête sur les vacances de l'INSEE, les vacances passées chez les proches totalisent 35 % des séjours à l'étranger, pour 55 % de séjours en France, même si ces pratiques apparaissent plus brèves (4,5 nuitées) que la moyenne des séjours (5,8 nuitées).

On pourrait aussi parler des « systèmes d'échange local » (SEL). Le premier SEL a vu le jour en 1996 en Ariège. Le développement des SEL en France s'inspire du modèle des *Local Exchange Trading System* (LETS), nés au Canada, puis, ensuite, aux

4. *Le Monde*, dimanche 12-lundi 13 août 2001. Référence inscrite en bas de la page sans renvoi explicite dans le texte[NdE]

États-Unis. Ce qui prime dans le fonctionnement des SEL, ce sont les notions de convivialité et de solidarité. Fondés sur l'échange de services (W donne des cours de cuisine, à X qui répare la machine à laver de Y, qui prête un motoculteur à Z), il est le lieu de pratiques de sociabilité amicales denses, certains adhérant au SEL exclusivement pour s'y faire des amis. Cette pratique est basée comme on le voit sur le refus des rapports monétaires, même si les heures que l'on prête, [que l'on s']échange [sont] des marchandises, cette pratique appartient à ce que l'on appelle le « tiers secteur » où les finalités du profit sont secondarisées, et où s'affirme la primauté du service, des valeurs d'usage socialement utiles.

Il faudrait évoquer également l'affirmation d'un secteur associatif puissant, régi par la loi de 1901. Des millions de français participent, dans ce cadre, à des activités diverses où l'utilité sociale, le plaisir ludique et bien d'autres valeurs, se cristallisent selon des principes étrangers à ceux de l'ordre marchand établi. On ne peut, bien entendu, dire qu'il s'agit « d'îlots de communisme, préservés du flux de la marée du capital ». Cependant, il convient d'être attentif à cet ensemble, hétérogène, du point de vue des objectifs, de pratiques autres que celle de la seule valorisation marchande. Toute politique révolutionnaire de transformation des rapports sociaux dominants doit s'appuyer sur ces exigences non marchandes qui mobilisent les ressources de l'affectivité, de l'amitié, de l'autonomie, de la solidarité en dehors de l'espace productif et [illisible] de la dépense contrainte de la force de travail salarié.

Il serait indispensable enfin de décrire le souci de soi, tel qu'il se naturalise dans le soin apporté à son corps et à sa santé. Il serait erroné⁵, s'agissant de la culture physique du corps, de ne voir ici que la manifestation d'un narcissisme compétitif d'individus socialement atomisés, les yeux fixés sur le cadran de la balance et remplis d'effroi par les quelques grammes gagnés sur une semaine. En ce qui concerne la santé du corps, on assiste, on le sait, à l'émergence d'un principe majeure de sécurité alimentaire.

5. En bas de la page, on trouve écrit sans renvoi explicite dans le texte la mention « *Libération*, samedi 18 et dimanche 19 août 2001 ».

Il bat en brèche, l'idéologie d'une agriculture productiviste qui fait fi de la nature, qui épuise les sols, pollue les nappes phréatiques, les rivières et les fleuves. Ce qui est en cause ici, en ces deux domaines, c'est le refus qui s'annonce d'une standardisation marchande de l'alimentation et du « *fast foodisée* ». On peut remarquer, aussi, combien la question des OGM devient centrale. Plus largement, c'est son corps que l'on cherche à protéger, contre les effets négatifs possibles sur sa santé. Pensons, en particulier, à l'obésité qui affecte un américain sur trois, et qui commence à toucher la France. Si plus le poids social est faible plus le poids physique est élevé, caractéristique sociale révélée par l'INSEE, il n'en demeure pas moins que l'on voit se manifester des contre-tendances qui s'organisent, à partir du souci de soi, de la beauté et de la santé de son corps...

En bref, ne sommes-nous pas, ici, en présence, au sein même du capitalisme de la modernité avancée, et de la mondialisation néo-libérale qu'elle recèle potentiellement et s'y actualise aussi une tendance interne, que l'on pourrait qualifier de « communisme de l'immanence »... communisme qui, de ce point de vue, s'oppose aux différentes variantes du communisme de la transcendance. Celui qui s'est incarné dans les pays du « socialisme réellement existant », du socialisme du « petit père des peuples » et de son État « de despotisme éclairé ». Ce qui n'est pas allé, l'histoire a été, hélas, là pour le montrer, sans l'existence, en certaines phases de son développement, d'un terrorisme criminel de masse, connu sous le nom de stalinisme. Il est clair, toutefois, que, pour nous, ce « communisme de l'immanence » ne saurait être contradictoire avec la visée d'une société post-capitaliste communiste, mais, comme nous l'avons déjà indiqué, il est crucial, pour toute politique radicale, révolutionnaire, communiste, d'être attentif à ce qui se trame, de manière contrastée, à l'intérieur même du capitalisme globalisé, d'être attentif à ce communisme qui est « ce mouvement qui abolit l'ordre réel des choses », ainsi que le disait Marx...

Conscience pratique et conscience idéologique

¹ Toute connaissance, en tant que procès, s'incarne, tout d'abord, dans l'immédiateté de la vie corporelle des affects, dans la circulation des affects, dans ce qu'on pourrait appeler l'intercorporité. C'est ce sur quoi Spinoza a, par exemple, insisté. Le spinozisme, à l'image de tout matérialisme, n'est pas un individualisme : les puissances du corps, et de l'affectivité qui lui est inhérente, ne peuvent s'exercer que dans une communication intercorporelle des affects. C'est pourquoi le corps, dans son affirmation positive, déployée dans le jeu de l'intercorporité, se soustrait en permanence aux injonctions d'une subjectivité qui serait conçue comme une entité constituante ; le corps, pour Spinoza, excède toujours les idéalizations de la conscience.

Philosophie de la matérialité contingente de l'être, le spinozisme va dès lors déterminer les contours d'une réflexivité qui s'enracine dans les intérêts pratiques des agents humains. Dans sa critique de l'illusion d'une subjectivité autonome, c'est-à-dire détachée du corps, Spinoza va se donner les moyens d'une posture émancipatoire : celle de la libération réitérée de la crainte, en bref, de toute hétéronomie. Il inscrit l'autonomie au cœur même de l'hétéronomie toujours menaçante. C'est pour cette raison que l'on peut avancer l'idée, que dans cette perspective, le corps ne fait qu'un avec la rébellion, avec la résistance à tout pouvoir hétéronomique au sein des processus de socialisation et des processus de communication intercorporelle.

1. C. Leneveu reprend ici, en le remaniant, un extrait de son tapuscrit intitulé *Le matérialisme de la pratique* (1998e), dont une partie a servi de matériau à des communications aux Congrès Marx international II (1998) et III (2001). La première et la seconde partie – seule publiée du vivant de l'auteur (Leneveu, 2000) – de ce tapuscrit, remaniées par leur auteur, constituent les ch. 3 et 4 du présent recueil [NdE].

Pour Giddens, on l'aura compris, la théorie sociale doit se fonder, comme chez Bakhtine, sur une intelligibilité des pratiques sociales saisies en termes d'interaction et d'action significatives. Mais une telle intelligibilité doit être, simultanément, reliée à une considération des traits structurels des institutions et de la société. C'est pour cette raison que Giddens propose, pour qu'il en soit ainsi, d'introduire le concept de pouvoir, comme capacité transformatrice des agents, comme capacité d'agir autrement, de marquer des différences sociales dans le réel. Pour exclure toute mésinterprétation, soulignons que lorsque Giddens spécifie, de cette manière, le concept de pouvoir, il ne le restreint nullement aux seules transformations matérielles dont des procès de travail historiquement donnés sont le lieu. Exercer son pouvoir, c'est, dans certaines circonstances particulières, exercer, par exemple, des victoires discursives au sein d'un échange intercommunicationnel, en mettant en branle les forces symboliques d'une argumentation. Ce qui apparaît, c'est que les « notions de pouvoir et de domination sont logiquement liées, et non pas seulement de manière contingente aux concepts d'action et de structure » (Giddens, 1982, p. 197).

Pour que le pouvoir – en tant que trait générique inhérent à tout individu humain – puisse développer son efficace dans toutes interactions ou actions sociales, il doit s'appuyer sur des moyens, c'est à dire, pour lui, sur des ressources mobilisables, comme les ressources d'allocation, qui dans le cadre des institutions économiques du capitalisme, renvoient, notamment, à l'allocation différentielle des moyens de production entre agents économiques. On peut dire, sur ce registre, que les ouvriers ne sont pas dépourvus de pouvoir ; celui-ci s'actualise grâce au fait qu'ils sont propriétaires de leur force de travail, donc, en définitive, de leur corps. La force de travail, en tant qu'elle n'est pas réductible à une marchandise, peut être employée comme « ressource » à l'intérieur de ce que Giddens nomme la dialectique du contrôle : la coopération productive imposée par l'organisation socio-technique du travail peut être, au principe, on le sait, d'un retournement, sous la forme de la coopération associée de résistance ponctuelles ou organisées (syndicales).

Autrement dit, pour Giddens, contrainte et autonomie ne sont pas antinomiques.

C'est en tenant compte de ces aspects que Giddens propose de substituer au dualisme contrainte/action, structure/pratique l'idée de « dualité du structurel » qui met en exergue le caractère fondamentalement récursif de la vie sociale (*Ibid.*, p. 36). Il précise, aussi, que « la structure est à la fois habilitante et contraignante. Les formes les plus révolutionnaires du changement social, comme les formes les plus établies de la reproduction sociale impliquent une structuration » (*Ibid.*, p. 65).

Définir une autonomie des agents sociaux au cœur même des contraintes sociales à partie liée, comme nous l'avons montré, à l'idée de pouvoir comme capacité transformatrice engagée par tout agent en toute pratique. Mais nous venons de le dire, à l'idée de pouvoir comme capacité transformatrice engagée par tout agent en toute pratique. Mais on ne peut, à notre avis, détacher cette théorie du pouvoir d'une théorie de la corporéité et des relations de la corporéité à la conscience pratique et à la conscience discursive, comme le propose Giddens. C'est Spinoza qui nous paraît avoir pour la première fois jeter les bases d'une théorie de la corporéité, où le corps dans ses rapports internes à la conscience ne fait qu'un avec la rébellion comme matrice d'autonomie (Tosel, 1994).

On peut avancer, à la lumière des analyses spinoziennes de la relation corps/conscience, qu'un matérialisme de la pratique ne peut être qu'un matérialisme de la corporéité. De la corporéité sociale. Car le corps, en tant que support biologique de l'individuation, est toujours déjà socialisé. Si nous rapportons les acquis philosophiques du spinozisme aux propositions et aux concepts soutenus par Giddens, nous sommes à même d'émettre l'idée que parler de conscience pratique, c'est, en premier lieu, porter au jour le rapport de la conscience au corps, comme agent socialisé et individué des pratiques. C'est donc circonscrire un rapport d'immanence de la conscience aux pratiques, et aux intérêts immédiatement pratiques auxquels s'attachent les significations échangées entre individus. Mais, comme nous le montrerons ensuite, c'est aussi se doter des outils conceptuels d'une théorie du pouvoir dans l'action, car le premier agent du

pouvoir, n'est-ce pas le corps et les capacités transformatrices qui lui sont intrinsèquement associés ?

La conscience pratique, dans sa relation au corps, est le lieu d'une sécurité ontologique pour tout agent social. L'intérêt des travaux de Goffman, et surtout de Garfinkel, est de montrer que l'exercice de la vie ordinaire va de pair, pour chaque individu, avec ce que Alfred Schütz (1987), dans son remaniement de la philosophie de Husserl, appelle « l'attitude naturelle ». Ce que Garfinkel a repéré, en mettant en œuvre ses *breaching experiments*, où, par exemple, il demande à ses étudiants de se comporter comme des étrangers dans leur famille, c'est que le monde social a pour arrière-plan un tissu d'évidences qui vont de soi, et que tous les individus partagent en commun. Comme le souligne Giddens, la réponse la plus anodine à une question anodine exige un accord tacite entre « interactants » sur ce qu'il convient de répondre, étant donné la relation qui s'est établie entre eux dans un contexte donné (Giddens, 1991b, p. 36). Ou dans un autre domaine, il est avéré, comme allant de soi, que l'on n'entrera pas dans une salle de cours en saluant à la cantonade, ainsi qu'il est loisible de le faire dans un café populaire. Aspects que nous avons déjà mis en exergue.

Ce que révèlent les travaux de Goffman et de Garfinkel, c'est l'extrême fragilité sur laquelle repose l'ordre de la vie quotidienne. Tout individu, pour se sentir en sécurité, doit implicitement postuler que « les choses sont comme elles sont », et « qu'il en est ainsi », au niveau des conventions sociales les plus élémentaires, des civilités.

Autant dire que, dans cette perspective, les agents sociaux ne sont pas dépeints comme des individus passifs : ils exercent constamment un contrôle réflexif sur leurs conduites et celles des autres dans une relation aux contextes où ils se situent. A partir du moment, note Giddens, où nombres de rencontres qui émaillent la vie quotidienne sont le fait d'interactions avec des personnes étrangères, ce qui les rythme, c'est la confiance que tout individu est en droit d'attendre, dans son contact avec les autres, comme trait nodal d'une sécurité ontologique : celle-ci qui ne fait qu'un avec la préservation de l'intégrité de son propre corps et de son intériorité, elle forme un mécanisme de défense

contre l'angoisse (Giddens, 1994, p. 86-87). Un matérialisme de la corporéité ne peut donc qu'être, dans le même temps, un matérialisme de la rencontre, et de la contingence sur laquelle fait fond toute rencontre dans l'espace public urbain.

Rencontrer autrui au gré des variations qui scandent les « sentiers spatio-temporels » parcourus par tout un chacun dans le cadre de son activité journalière, c'est-à-dire au gré des déplacements alternants entre la résidence et les lieux de travail ou toute autre sphère d'activité sociale, en bref, au gré de beaucoup de pratiques sociales, c'est s'installer dans des relations de confiance à l'égard d'autrui. De cet autre anonyme que l'on croise sur un trottoir dans la fluidité qui accompagne tout cheminement. « L'inattention polie » dont parle Goffman est la trame universelle qui permet d'établir une relation de confiance avec l'autre.

Ce que l'on peut ici porter au jour, s'agissant de Giddens, c'est la proximité des concepts qu'il avance avec certains de ceux de Habermas. Ainsi en est-il du concept de « savoir commun », qui n'est pas étranger à la notion de « monde de la vie » utilisée par le théoricien de Francfort. Cette proximité ne saurait nous étonner, car elle partage une source identique : la phénoménologie de Husserl telle qu'elle a été remaniée par Schütz. Mais, contrairement à Giddens, il ne semble pas que Habermas fasse grand cas de son exploitation par l'ethnométhodologie, dont la principale découverte est, sans doute, son investigation du monde du « cela va de soi ».

Le concept de « monde de la vie » désigne, chez Habermas, sa théorisation de l'agir communicationnel, l'arène du savoir ou de la connaissance implicites. Ceux-ci vont procurer à l'idée de rationalité procédurale à l'œuvre dans l'agir communicationnel une armature théorique concrète. Selon Habermas, ce concept renvoie à l'arrière-plan des connaissances implicites, qui sont partie intégrante des efforts coopératifs d'interprétation exercés par les individus. Pour lui, ces connaissances implicites ne sont pas descriptibles sous la forme d'un nombre fini de propositions. Il s'agit de connaissances structurées de manière holistique, qui ne sont, en aucun cas, transparentes au sujet, d'où l'insistance de Habermas sur leur côté implicite. Si ce concept est largement

présent dans *La théorie de l'agir communicationnel*, on en voit déjà les traces dans les premiers écrits de Habermas avec sa vision des intérêts cognitifs, où il envisage la *life-praxis* comme élément de contexte des pratiques par rapport auxquelles sont affirmées les prétentions à la validité. C'est dans *Raison et légitimité* (1978) que le concept de monde de la vie apparaît en contrepoint des impératifs systémiques liés à l'efficacité de la rationalité instrumentale des systèmes sociaux.

Chez Giddens, le concept de savoir commun s'appuie notamment sur la mise en évidence par Schütz et Garfinkel du rôle joué par la compréhension de sens commun dans la vie quotidienne. Le sens commun ne peut être identifié aux prénotions, à ces concepts sociaux grossièrement formés, qui, pour Durkheim, sont des obstacles à la connaissance objective de la réalité sociale. Il désigne les sens ou les significations qui circulent entre les acteurs sociaux au sein des interactions. Il a trait aussi à la prédictibilité sociale de manière spécifique, car il assure l'organisation des routines de la vie quotidienne, et contribue par là à la récursivité des pratiques, au sein des processus de structuration. C'est pour cette raison qu'il est aussi au principe d'une sécurité ontologique sans laquelle les acteurs sociaux vivraient leurs rapports aux pratiques sous le mode d'angoisses existentielles renouvelées, récurrentes. Le monde du « ça-va-de-soi », même s'il est déchiré en permanence par les contradictions sociales, par les luttes de classes, les relations de pouvoir entre dominants et dominés, exploités et exploités, définit, cependant, des coordonnées qui sont sous-jacentes aux formes de civilité, et aux conventions propres à toute vie publique, et plus spécialement à la coexistence paisible et policée des acteurs sociaux dans l'espace public qui est celui de leurs sentiers spatio-temporels quotidiens. Concept par lequel Giddens entend penser les trajectoires et les cheminements (comme les migrations urbaines) qui sont le propre, chaque jour, de tout un chacun. C'est pourquoi le savoir commun, dans son articulation à l'interaction et à l'action sociales, est fondamentalement pratique, tacite ; il s'agit là, répétons-le, d'un savoir qui va de soi. Selon Giddens, la mise en exergue de ce savoir dialogique contredit tout concept d'un sujet, qui, héritage des philosophies

de la conscience, est au fondement de la vision nomologique des pratiques scientifiques, c'est-à-dire d'une vision qui élude les cadres de signification sur lesquels s'appuient à la fois le chercheur et les agents sociaux, qui refoule toute dimension herméneutique.

Comme on l'a déjà dit, il se présente donc sous les modalités d'un savoir composite, contrasté. Il peut exhiber, dans son déploiement pratique, des significations de classe, un sens de classe (dans la double acception du terme). Il faut rappeler que, chez Giddens, le savoir commun est un savoir d'arrière-plan, mais aussi un savoir de premier-plan, mis en œuvre *in situ*. Il n'est pas actualisé, au sein des rencontres, indépendamment des ressources d'allocation ou des ressources d'autorité à l'égard desquelles les agents sociaux, en raison de relations de pouvoir qui leurs sont liées, n'entretiennent pas les mêmes rapports dans les pratiques qu'ils accomplissent.

Les règles sociales, en tant qu'elles se situent, comme schèmes interprétatifs, à l'intersection du savoir commun et des contextes d'interaction sont imbriqués, dans leur processus de mise en œuvre, aux ressources d'allocation et aux ressources d'autorité, pour reprendre les formulations de Giddens. Ce qui implique, par conséquent, qu'elles ne sont, en aucune sorte, indivises, exemptes de contradictions. Position, qui, selon nous, renouvelle les termes mêmes de la question de la domination idéologique.

Envisager, en effet, la question de la domination idéologique est une question centrale pour le matérialisme de la pratique. La domination idéologique ne peut-être, dans notre optique, que référer aux pratiques sociales. C'est sur des pratiques concrètes qu'elle s'exerce, et au sein des contextes variés et multiples où celles-ci se déploient. On peut, de ce point de vue, présumer que son efficacité ne sera pas la même selon les espaces institutionnels où elle opère. Ainsi on peut aisément considérer que les effets de l'idéologie bourgeoise dominante ne sont pas les mêmes dans le domaine résidentiel que dans celui de l'usine. Autre aspect : s'il existe une idéologie dominante, c'est qu'il existe une ou des idéologies dominées. L'idéologie est le lieu de contradictions sociales de classe et elle se matérialise dans des pratiques

symboliques, au sein même des pratiques linguistiques et aussi, au sein des pratiques qui se rattachent à la conscience pratique.

Un réquisit théorique s'impose ici : conformément à la critique que l'on peut porter à l'égard de l'objectivisme, traiter de l'idéologie suppose que l'on rompe avec toute problématique de l'intériorisation, par les agents sociaux, de normes, de valeurs, d'idées qui seraient liées à la domination économique de classe. Si l'idéologie dominante, en tenant compte des variations historiques qui l'affectent, s'articule à la domination économique de classe, et donc au procès d'exploitation, elle ne saurait être pensée en termes d'intériorisation, ainsi qu'on le voit, s'agissant des valeurs sociétales, chez Parsons. Par contre, comme nous venons de le mentionner, il nous paraît théoriquement opportun de nouer l'analyse de l'idéologie aux pratiques linguistiques, discursives – aux interactions verbales qui procèdent de la conscience discursive – et aux pratiques – aux interactions – qui relèvent de la conscience pratique.

Un détour par Bakhtine nous semble encore ici exigé. Si nous résumons notre propos antérieur, on peut dire que l'apport névralgique de Bakhtine a trait à sa critique de l'objectivisme abstrait de Saussure qui, assimilant la langue à un système – une structure – refoule la parole. Si nous prenons toute la mesure de cet apport, on ne peut donc que contester toute vision de l'idéologie comme système, un système qui affirme la prévalence – cela en est le corollaire obligé – de la « forme écrite » sur « la forme parlée ». Raisonner ainsi, ne signifie pas, bien entendu, négliger les formes de matérialisation scripturale de l'idéologie au sein des œuvres et des travaux issus des divers champs du savoir. Pour nous, il s'agit seulement de s'arracher à la prégnance idéologique qui tend à identifier idéologie et pratiques discursives écrites. On peut ajouter aussi que ce raisonnement peut s'appuyer sur l'actuel constat de monopolisation de la diffusion idéologique par les grands moyens de communication audiovisuels dans les sociétés du capitalisme néo-libéral. De même, raisonner de cette manière, n'induit pas que l'écrit ne soit pas approprié par la conscience idéologique au sein des pratiques (attachées à la conscience discursive et à la conscience pratique),

mais il ne l'est jamais en bloc, ce ne sont que des « bribes », des « lambeaux », qui sont appropriés par les acteurs humains, et leur efficace ne peut être qu'inégale, selon les contextes spatio-temporels et la conjoncture historique. Idée qui devrait intégrer aussi celle des pratiques de classes inégales de lecture.

Ainsi que nous l'avons souligné, Bakhtine, dans *Marxisme et philosophie du langage* formule la thématique selon laquelle sans signes il n'y a pas d'idéologie, il énonce la co-extensivité des signes et de l'idéologie, sachant qu'il ne réduit pas les signes aux seuls signes verbaux, à la parole, à l'énonciation. Co-extensivité ne veut pas dire que signes et idéologie se recouvrent, il faudrait plutôt parler d'intrication, selon nous. Mais ce qu'il convient d'élucider, et que nous avons laissé en suspens, c'est la question suivante : comment peut-on soutenir à la fois que les acteurs sociaux communiquent, en se transmettant, par exemple, des informations objectives reliées à leurs conditions et à leurs activités réelles, saisir les significations qu'affichent les conduites respectives, et que puissent, simultanément, s'incarner dans leurs pratiques des aspects idéologiques et des contradictions qui y sont nécessairement afférentes ?

Ce que cette interrogation annihile, tout d'abord, c'est l'idée que les individus seraient « pris » dans l'idéologie – l'idéologie dominante pour être plus précis – car elle sous-tend que les acteurs sociaux ne peuvent échapper à « l'emprise » de l'idéologie dominante, ou – autre variante – qu'ils ne sont pas soumis en permanence à l'ordre légitime, et cela dans la relation d'immanence qui est la leur au monde social, au sein des pratiques les plus immédiates liées aux intérêts les plus immédiats, en bref, dans ce que nous avons nommé le monde du « ça va de soi ». On peut pressentir, ici, que ce qui est à nouveau en jeu, c'est la détermination des termes d'une autonomie des agents sociaux, des agents sociaux exploités et dominés, en particulier.

Nous pouvons, nous semble-t-il, avancer une première thèse : elle concerne le lien entre la conscience pratique et l'idéologie. Le concept de conscience pratique n'est pas dissociable, chez Giddens, de l'idée que les acteurs sociaux ont un savoir des conditions dans lesquelles ils agissent, mais les schèmes interprétatifs qu'ils actualisent, dans le cadre des situations

sociales, restent tacites, relèvent d'habiletés et de procédures implicites qui rendent compte de ce qu'ils font au moment où ils le font, et qui peuvent même exhiber, dans des contextes d'anonymat, ce qu'ils sont à partir de ce qu'ils font. Nous avons, d'autre part, mis en exergue que le savoir commun, comme savoir remanié sans cesse en fonction des rencontres sociales, était un savoir limité à la fois par les conditions non reconnues de l'action et l'inconscient, et par les conséquences non intentionnelles de l'action. Nous avons, en outre, insisté sur le fait que le savoir commun est un savoir socialement composite, contrasté, qu'il est inégalement stratifié, et reproduit par les pratiques de classe et les interactions qu'elles impliquent de manière itérative.

En conséquence, les individus sont des sujets, des sujets agissants. Tout sujet n'existe que référé à l'action, c'est-à-dire qu'il est, au sens plein, un agent : ce qui le caractérise, en premier lieu, c'est « l'agencéité » (*agency*) et la capacité transformatrice qui s'y imbrique. Quand nous défendons une telle argumentation, on voit bien que nous ne pouvons soutenir la thèse illustrée par Louis Althusser, dans « Idéologie et appareils idéologiques d'État » (1970/1995), où les sujets ne sont sujets que parce qu'ils sont interpellés par l'idéologie en sujet. Nous nous situons radicalement en dehors de la problématique de l'assujettissement qui en résulte. Il est, en revanche, un concept, produit antérieurement par Althusser, qui nous paraît particulièrement opératoire : c'est celui d'« idéologie pratique ». Pour Althusser, « les idéologies pratiques sont des formations complexes de montages de notions-représentations-images dans des comportements conduites-attitudes-gestes. L'ensemble fonctionne comme des normes pratiques qui gouvernent l'attitude et la prise de position concrète des hommes à l'égard des objets réels de leur existence sociale et individuelle, et de leur histoire » (Althusser, 1974, p. 26). Il est clair que des éléments de définition de ce concept sont retenus dans la problématique de l'assujettissement idéologique, lorsque Louis Althusser invoque, notamment, que l'idéologie n'existe que matérialisée dans des pratiques et les rituels qui les informent, idée sur laquelle nous ne pouvons que nous accorder. Nous allons maintenant développer

notre analyse de la relation entre conscience pratique et conscience idéologique.

S'agissant de la relation qui s'instaure entre conscience pratique et conscience idéologique, nous pouvons, au premier chef, admettre qu'aucune frontière imperméable ne les sépare. Elles ont toutes deux pour point commun leur réalisation, à ce stade de la définition de l'idéologie, en tant qu'elles renvoient à l'implicite et au tacite, dans des signes non verbaux qui s'attachent aux corps des personnes, aux objets, à l'environnement immédiat. Conscience pratique et idéologie sont associées, d'autre part, aux interactions entre individus, bien que l'idéologie, à la différence de la conscience pratique, puisse affirmer son efficace de classe en dehors de toute interaction, comme c'est le cas en ce qui concerne le symbolisme de domination de classe qui se rattache à des objets ostentatoires classants (tel type de montre, de sac, etc.). On a affaire ici à une sorte de surdétermination symbolique des signes, sur le registre de la domination et des effets de distinction qu'elle entraîne. Toutefois, on ne peut ignorer que ces objets symboliques de classe ne sont là que pour être montrés, offerts au regard de l'autre : ils appellent donc des interactions... Quand nous raisonnons ainsi relativement à ces dernières remarques, nous faisons implicitement comme si cela ne valait que pour l'idéologie qui vise à être dominante. Or cela est vrai aussi pour les objets, les décors, qui s'expriment dans les pratiques culturelles populaires : un canevas, accroché à un mur, représentant une scène de chasse, provoque les mêmes effets de reconnaissance idéologique entre individus de même statut social, ou sera condamné, comme l'exemple même du « mauvais goût », par des personnes de « statut culturel petit-bourgeois ».

Pour comprendre la relation entre conscience pratique et idéologie, il est requis d'approfondir, dans la perspective qui est la nôtre, ce qu'on entend par règle sociale. Pour Giddens, les règles sociales présentent un double aspect : sémantique et normatif, comme nous l'avons déjà précisé. Dans la réalité tangible des interactions et actions quotidiennes, la communication de significations comporte inéluctablement des aspects normatifs, schèmes interprétatifs et normes sont étroitement entremêlés

Tout énonciation s'accompagne de l'actualisation de sanctions qui fonctionnent sur le registre de la légitimité.

Les sanctions sont inextricablement associées à la réalité même des interactions : dans une interaction verbale, la conduite d'un individu donné va être invariablement orientée par la conduite de l'autre, et réciproquement. C'est-à-dire, dans ce cas, par les signes sociaux d'approbation et de désapprobation sociales qu'il émet tacitement. Il se produit un ajustement mutuel des conduites : celui-ci va jouer, par exemple, dans le domaine des postures, des intonations de la parole, de la correction grammaticale ou syntaxique des phrases prononcées, etc. Autrement dit, les sanctions exercées au cours d'une interaction sont continues, elles infléchissent, de manière réitérée, les modes de communication, mais aussi les significations véhiculées. La sanction ne saurait donc être limitée, dans cette optique, au seul champ des transgressions manifestes des règles sociales, comme lorsque un individu se met soudainement, en présence d'un autre, à esquisser des pas de danse dans l'ascenseur qu'ils empruntent afin de rejoindre leurs appartements respectifs...

Mais il est un autre aspect de l'idéologie, dans ses mécanismes, que nous voudrions saisir : il appartient au registre de la norme, des « normes pratiques », pour reprendre l'expression de Louis Althusser. C'est dire que les idéologies pratiques ne fonctionnent pas à la représentation, au sens où l'on parle d'un sujet de représentation, dont le statut serait homologue au sujet savant, conception qui fait l'objet d'une critique de notre part, en tant qu'elle reste prisonnière d'une vision monologique du sujet. Les idéologies pratiques ne sont pas, de ce point de vue, des prénotions. Précisons que cette critique n'est pas sans rapport avec la critique du concept de représentation, que l'on trouve aussi bien chez le second Wittgenstein que chez Gilles Deleuze (1968). Elle nous permet de s'extraire de l'opposition rationaliste entre science et idéologie, qui, ainsi que Louis Althusser l'a reconnu, prolonge l'antinomie de la science et de l'opinion, telle qu'on en perçoit les premiers linéaments chez Platon. Antinomie reconduite dans toute l'histoire de la philosophie, et qui n'est pas sans lien avec la matrice idéaliste du « principe de raison », du

dualisme sujet/objet qui lui est consubstantiel, et du privilège accordé à la fonction constatative du langage.

Si l'on revient, maintenant, à la question des modalités des normes et des sanctions qui s'y attachent, on appréhende sans doute jamais aussi bien celles-ci que lorsque que l'on a affaire à une interaction entre deux personnes de « statut social » différents. Mais encore faut-il prendre en compte le contexte institutionnel où elle se déroule. En effet, une interaction occasionnelle entre un ouvrier et un « cadre supérieur » de sa connaissance, dans un café, de surcroît quand il s'agit d'un café à dominante populaire, ne verra pas s'exercer les normes, et les sanctions qui lui sont afférentes, de la même manière que dans le cadre de l'usine où ils travaillent tous deux. Expliquons nous.

Dans cet exemple, nous envisageons une interaction occasionnelle : qualifier une interaction « d'occasionnelle », c'est insister sur son caractère contingent : elle a eu lieu, mais elle aurait bien pu ne pas avoir lieu : ce jour là, le cadre supérieur, dont nous parlons, aurait très bien pu ne pas entrer dans ce café et, par conséquent, ne pas rencontrer cet ouvrier. Ces deux personnes auraient très bien pu, également, ne pas s'adresser la parole et se contenter de se saluer. Or il se trouve qu'ils se sont mis à converser ensemble. Considérations qui illustrent bien l'aspect fortuit de nombre d'interactions : c'est parce qu'il y a eu intersection en un point X de l'espace urbain – un café – de deux trajectoires spatio-temporelles, un jour Y, que la rencontre, en définitive, s'est produite sous la forme où nous la décrivons.

D'autre part, comme l'avait bien mis en évidence T. Parsons, les réactions d'un individu, au sein d'une interaction, dépendent des réponses contingentes de l'autre : une interaction se définit comme une chaîne aléatoire d'échanges réciproques. Au delà de la manière dont on peut envisager les sanctions, c'est-à-dire en les reliant à des normes pratiques qui sont mises en œuvre sous un mode tacite, même lorsqu'elles accompagnent, comme dans l'exemple choisi, une interaction discursive, nous pouvons dire que toute réponse est déjà une sanction aux significations transmises oralement par un individu donné, comme nous l'avons déjà précisé.

Essayons, à ce stade de notre raisonnement, d'examiner l'efficace idéologique des normes pratiques. Examiner celle-ci ne peut faire l'impasse sur le « système social » – le café dans notre exemple – où se développe l'interaction, mais aussi se doit d'intégrer la dissymétrie sociale qui est au principe de la relation interpersonnelle qui se forme. Quand nous réfléchissons de cette sorte, nous mettons en avant les relations de pouvoir qu'entretiennent entre eux les deux interactants. Or, les relations de pouvoir ne vont pas sans une dialectique du contrôle. De même que l'on ne peut séparer les schèmes interprétatifs des normes pratiques, on ne peut séparer ceux-ci des moyens matériels et d'autorité par lesquels s'actualise le pouvoir au sein des interactions. Or ce qui désigne le pouvoir, comme trait propre à tout agent social, c'est la capacité transformatrice qu'il engage, ainsi que nous l'avons déjà indiqué en s'appuyant sur la théorisation de Giddens. Une interaction voit toujours, en effet, se combiner communication, pouvoir et sanction.

La légitimation idéologique, en tant que propriété structurelle des systèmes sociaux, est actualisée par les acteurs dans les pratiques. Comme toute propriété structurelle d'un système social, elle est à la fois le médium et le résultat des pratiques qu'elle constitue de manière récursive. Mais, pour Giddens, toute production d'une pratique est, indissociablement, reproduction de cette même pratique : proposition qui va à l'encontre d'une vision de la reproduction comme répétition fixe de l'ordre établi. C'est dire que, dans cette perspective, reproduction et changement ne délimitent pas un couple antithétique. La relation interne entre production et reproduction, qui est sous-jacente à l'idée même de « dualité du structurel », entraîne une actualisation des changements à chaque moment de la constitution des systèmes sociaux dans le temps et dans l'espace.

Si l'on accepte toutes les implications de cette argumentation, on ne peut que s'écarter, dès lors, d'une conception de la reproduction idéologique où les individus sont toujours déjà interpellés en sujet par l'idéologie. Ce à quoi se heurte constamment l'idéologie dominante, et la « violence symbolique » qui s'y rattache, c'est à la réalité des pratiques elle-même, où l'autonomie des sujets s'inscrit principalement à

l'intérieur des capacités transformatrices qu'elles présupposent, comme condition de leurs existences mêmes, et à la compétence qui est la leur.

Pour être clair : ce qui conditionne la résistance des ouvriers à l'idéologie dominante, et qui fait qu'ils ne sont jamais des *ideological dopes*, qu'ils sont toujours aptes à produire des idéologies pratiques dominées, où se matérialisent des normes qui divergent des normes pratiques dominantes, qui ne sont pas le décalque de celles-ci, c'est que cette autonomie, aussi relative soit-elle, est présente au cœur même des rapports sociaux. Les propriétés structurelles – les rapports sociaux – ne peuvent être penser indépendamment des pratiques dont ils sont à la fois la condition et le produit. Les rapports sociaux idéologiques sont, de ce fait même, eux aussi le médium et le résultat des pratiques. De ce point de vue, on peut même avancer l'idée selon laquelle l'idéologie pratique dominante, pour qu'elle devienne effectivement dominante, pour tendre à assurer sa légitimité symbolique, se doit, de composer avec les idéologies pratiques dominées, de les subvertir, en y incorporant, par exemple, mais non exclusivement, certaines de leurs normes, comme on le voit avec l'idéologie liée à la consommation marchande. Il faut, par exemple, que, « quelque part », pour s'efforcer d'accroître son impact, l'idéologie publicitaire intègre des éléments qui relèvent des normes pratiques d'usage de tel au tel produit en vigueur dans les classes populaires.

Au sein des institutions économiques, par exemple, l'autonomie sociale, qui implique notamment une dialectique du contrôle, s'enracine dans la conscience pratique des conditions de l'exploitation, comme savoir idéologique tacite de ces conditions, sur le registre des significations, mais celui-ci est inextricablement enchevêtré à des normes pratiques de conduite. La régularité des pratiques présente des contours spécifiques, irréductibles, sans cesse reproduits.

Mais pour compléter cette description, précisons à nouveau ce que l'on entend par institution. Pour Giddens, les systèmes sociaux, on l'aura compris, sont caractérisés par leurs propriétés structurelles, ils ne sont pas des structures, ils ont des structures : des structures de signification, de domination et de légitimation.

Ils se réfèrent à des systèmes de pratiques régularisées qui induisent des relations d'autonomie et de dépendance, qui sont des relations dissymétriques ou asymétriques entre des acteurs sociaux ou des groupes, à l'image de celles par exemple, qui désignent les rapports entre agents sociaux au sein des rapports de production. La dualité du structurel va être au principe de leur reproduction dans le temps et l'espace. Quant aux institutions, elles représentent les systèmes sociaux les plus profondément ancrés dans le temps ou dans l'espace, ceux qui affichent la plus grande extension spatio-temporelle, telles les institutions économiques.

C'est dire que l'on ne peut saisir la question du rapport entre domination et autonomie idéologiques indépendamment des systèmes sociaux et des contextes institutionnels des pratiques. Pour mieux mettre en lumière cette idée, revenons à l'exemple précédemment évoqué : celui de la conversation entre l'ouvrier et le cadre supérieur dans un café. Dans un tel exemple, nous sommes en présence d'une interaction de face à face, d'une interaction focalisée, si l'on suit la terminologie de Goffman, mais ce qui nous intéresse ici, c'est moins le contenu verbal des significations échangées que les normes pratiques tacites idéologiques qui sont, simultanément, actualisées par les interactants, et surtout, il s'agit de s'interroger sur les modalités selon lesquelles se mettent en œuvre les idéologies pratiques dans un contexte spatio-temporel donné, et en quoi celui-ci affecte le contenu de ces dernières.

Dans un café populaire, à l'intérieur duquel les ouvriers sont majoritaires, et où le patron est fréquemment d'origine populaire, les conduites sont structurées, de manière récurrente, dans la co-présence, par des normes pratiques qui cristallisent une hégémonie idéologique ouvrière : c'est elle qui donne le ton à l'ambiance qui règne en ce lieu. Elle se concrétise par la place prééminente que revêt la gestuelle corporelle au sein des interactions. Si l'ouvrier en question est un familier, il prendra un verre au comptoir, entouré de ses « copains ». Le comptoir, dans sa configuration spatiale, ne découpe pas des places prédéfinies : chacun est à même de s'approprier un coin dans le cadre de cet espace ouvert, d'entretenir la mobilité de ses postures.

Généralement, les ouvriers restent debout, et négligent les quelques rares tabourets présents. Refuser de s'asseoir, c'est valoriser la station debout : ce qui n'est pas, bien entendu, sans écho avec la dominance de cette attitude corporelle dans le travail ouvrier. Mais, pour autant, l'observation laisse entrevoir, comme nous venons de le suggérer, que le corps est rarement raide, rigide. Le zinc, utilisé comme point d'appui, autorise certaines flexions du corps, celui-ci se relâche, s'arrondit, se courbe : matérialisation de normes qui manifestent le repos du corps, après la « discipline d'acier » vécu dans l'atelier... Les échanges de paroles sont vifs, exprimés souvent à voix haute, à l'oreille et à la vue de tous : on n'hésite pas à s'interpeller d'un bout à l'autre du café, à donner son point de vue « à la cantonade ».

C'est dans ce cadre que va intervenir la conversation entre l'ouvrier et le cadre supérieur. On peut dire que celui-ci se trouve, pour le moins, dans un milieu étranger aux « us et coutumes » qui l'ont façonnés, s'il n'est pas d'origine populaire. Et on peut largement présumer que sa conduite à l'égard de son subordonné sera nettement infléchie, qu'il ne pourra guère tenir une position hiératique, comme il peut le faire dans l'atelier, au cours d'une interaction liée à l'effectuation d'un certain nombre de tâches. Encore qu'il faille nuancer ce propos : il existe des usines, ou en fonction, notamment, des rapports de forces hérités, s'affirme en permanence une contre hégémonie ouvrière qui, la aussi, dicte le ton... C'est ce que montre, également, dans le champ scolaire, la magnifique étude de P. Willis, *Learning to labour* (1977/2011), que cite Giddens, à titre d'illustration de ses thèses, dans son livre *La constitution de la société* (1984/1987). Dans le collège, les jeunes des milieux ouvriers ne « s'en laissent pas compter » et impriment des normes de conduite qui enrayent les mécanismes de reproduction de l'idéologie dominante et exercent une véritable « violence symbolique »...²

Ce que l'on peut énoncer au terme de cette analyse, on l'aura compris, c'est que la conscience ou le psychisme, ne sont pas

2. C. Leneveu clôt ici son insertion de l'extrait corrigé du tapuscrit *Le matérialisme de la pratique* [NdE].

homogène, ne définissent pas une réalité unitaire pour parler comme Bakhtine dans *Marxisme et philosophie du langage*. Termes qu'il emploie de manière synonymique pour désigner l'élément ou le substrat conscient, sous diverses modalités, de la subjectivité pratique. C'est-à-dire d'une subjectivité produite par et dans la pratique, celle d'un sujet qui est, indissolublement, agent : d'un sujet constitué et, en retour, constituant, et cela au sein même de pratiques sociales contextualisées en lesquelles, il se trouve nécessairement impliqué, mais sur un mode contingent, comme on l'a vu.

La conscience, si l'on veut privilégier ici ce vocable, est un concept qui réfléchit l'existence, en son sein d'une pluralité de consciences. La conscience est multiple. L'un de la conscience, en tant que conscience individuée dans un corps singulier, celui d'une personne empiriquement identifiable par elle-même et le regard d'autrui, est multiple. Multiplicité hétérogène, mais aussi souple, mobile, labile. Conscience pratique, conscience discursive et conscience idéologique ont pour dénominateur commun les signes. Toute conscience individuée se matérialise de manière sémiotique. Les signes, nous l'avons montré, sont verbaux, non verbaux ou extra-verbaux. C'est pourquoi l'on peut dire que les pratiques, comme combinaison séquentielle, d'actions et d'interactions matérielles, donc transformatrices, sont toujours déjà signifiantes.

Une théorie de l'action et de l'interaction sociales est, pour cette raison, indispensable à la formulation d'une théorie de la pratique. D'une théorie de la pratique qui s'ancre à l'intérieur de ce que nous avons dénommé un matérialisme de la pratique, ou, autre expression, un matérialisme pratique. Celui qu'appelait Marx de ses vœux dans la première thèse sur Feuerbach, et dont il n'a pu, pour des raisons variées, tenir la promesse, le concept de pratique demeurerait, dans son œuvre, à l'état de sous-détermination théorique, ainsi que nous l'avons précisé³, et « ouvrant, par là, la porte » à l'objectivisme abstrait et à

3. C. Leneveu fait probablement référence à son étude sur le concept de pratique, *supra*, ch. 2 [NdE].

l'intellectualisme qui ne manque pas, par nécessité interne, de s'y inscrire.

La conscience, en tant que conscience individuée qui s'incarne dans des signes, est stratifiée par le jeu réciproque des diverses consciences. Ce qui induit, rappelons-le, que celles-ci ne renvoie pas à des réalités ontologiquement étanches, dissociables. Toute conscience individuelle est l'espace incessant de procès de transformation. Chaque type de conscience, ainsi analytiquement distinguée, se transforme selon les circonstances pratiques de la pratique, en un autre type de conscience, sans pour autant annuler l'existence de la conscience dont elle provient, celle-ci continuant d'exercer, on l'a montré, ses effets dans l'autre. Ce procès de transformation est donc, en quelque sorte, un procès de transfiguration, la conscience individuée va revêtir différentes figures, rythmée par les modalités et les moments multiples d'insertion des sujets-agents dans les pratiques sociales à dominante (à dominante de travail, domestique, sexuelle, affective, familiale, amicale, sportive, etc.). La pratique ne désigne pas, en effet, un tout indifférencié même si elle doit être subsumée sous un concept unitaire qui permette d'appréhender ses traits discriminants, distinctifs.

On peut dire, ainsi, que la conscience est le lieu de métamorphoses récurrentes. Elle n'est pas, par ailleurs, indépendante de l'inconscient. Sa réalité doit être incluse dans tout modèle de stratification des sujets-agents sociaux. Cette relation entre les consciences et l'inconscient, marqué par le refoulement, est difficile à penser. Nous laisserons, pour l'instant, cette question en suspens. Nous dirons également que notre réflexion laisse, plus particulièrement, présager, des rapports d'intrication denses entre la conscience pratique, le monde du « *ça va de soi* » et les processus inconscients. On peut, sans doute [même], évoquer l'hypothèse d'un travail de l'inconscient au sein même de la conscience pratique, comme conscience tacite. Entre le tacite et l'inconscient, se tissent, selon toute vraisemblance, des liens réciproques qui fond nœud, des liens contradictoires. Au-delà de cette question décisive, que nous renvoyons à d'autres analyses, il est clair que l'unité individuée de la conscience est l'espace de contradictions, permanentes, on l'aura saisi. Elle

réfracte sur un mode itératif, [*illisible*], jamais inachevée et inachevable, les contradictions et l'antagonisme du monde social du capitalisme, et sans nul doute, celles de l'inconscient individuée qui s'y articule de façon spécifique, comme Freud, mais également, et surtout, Lacan, l'ont mis au jour... La conscience, ainsi conçue, va connaître, dès lors, des tensions internes : celles-ci peuvent avoir trait aux relations qui s'instaurent, dans les sociétés de la modernité tardive, entre la réflexivité propres aux agents-sujets, le récit de soi, l'identité de soi et ce que l'on peut appeler, avec Giddens, le projet réflexif de (ou du) soi. C'est ce que nous proposons, sans attendre, d'étudier...

Le schème explicatif de la structuration des pratiques sociales : portée théorique et mise à l'épreuve empirique

Nous avons montré, dans les chapitres qui précèdent, la pertinence heuristique, selon nous, de la théorisation en termes de structuration des pratiques sociales. Giddens, on l'a vu, se propose de déconstruire le dualisme structure/pratique, et de lui substituer ce qui nomme la « dualité du structurel ». Nous avons, également, mis au jour, au chapitre [6], la relation entre structure et système, en examinant la critique de Sewell et les aspects où elle nous semblait déficiente, aussi intéressante soit-elle. Nous voudrions, maintenant, souligner en quoi certaines critiques formulées à l'égard du schème explicatif avancé par Giddens, dans on approche de la structuration du monde social, doivent faire l'objet d'une attention effective, soutenue.

Nous pensons en particulier à la critique adressé à Giddens par Margaret Archer ¹. Celle-ci peut être résumée, en disant que le schème de la structuration induit un volontarisme de l'action. Il s'établit, selon elle, une fusion centrale (*central conflation*). En avançant la thématique de la dualité du structurel à la place du dualisme de la structure et de la pratique, Giddens propose une « ontologie de la praxis » où le structurel (ou la structure) dépend de la pratique. Toutefois, énonce-t-elle, « celle-ci n'a aucune indépendance par rapport aux pratiques qui constituent sa réalité. » Promouvoir de cette façon, l'indissociabilité du structurel et des pratiques sous la figure de l'actualisation des

1. C. Leneveu n'indique aucune référence. Signalons toutefois cet article de M. Archer initialement paru en 1982, republié dans un numéro spécial du *British Journal of Sociology* (2010) à l'occasion du 60^e anniversaire de la revue. Voir également, dans ce même numéro, l'article de A. King [NdE].

propriétés structurelles au sein de ces dernières, revient, en fait, à dissoudre la structure dans la pratique. D'où l'accusation récurrente de volontarisme de l'action : il ferait fi de toute dimension contraignante et indépendante des structures à l'égard des pratiques : celle-ci est, en fait, annulée.

Il faut, selon nous, prendre cette critique au sérieux. Elle signale, sans doute, une faiblesse dans le dispositif conceptuel du grand sociologue britannique. Mais, pour nous, cependant, ce qui apparaît en cause, c'est moins la pertinence globale du schème explicatif que les termes trop abstraits, insuffisamment étayés empiriquement, en lesquels il est formulé. C'est notamment vrai, s'agissant du concept de « structurel », de propriétés structurelles. Il conviendrait de le complexifier concrètement. De ce point de vue, un retour analytique sur le concept marxiste de rapport social, conçu en tant que propriété structurelle, plus spécialement à celui de rapport de production ne s'impose-t-il pas ?

Comme on l'a perçu, Giddens n'utilise pas le concept de rapport de production, il emploie, en revanche, le concept de « ressources d'allocation » : celui-ci va désigner la distribution différentielle des moyens de production entre les agents sociaux économiques. Il peut aussi, si nous le comprenons bien, renvoyer à toute ressource matérielle pouvant générer des relations de pouvoir, ce concept va être, d'autre part, combiné, on le sait, à celui de « ressources d'autorité ». Au vrai, ce que Giddens refuse, dans la théorisation de Marx, c'est l'économisme que semble inévitablement véhiculer le concept de rapport de production. Autre aspect : les deux types de ressources s'articulent à la compétence des individus : ceux-ci sont définis comme des sujets connaissant, dotés d'un savoir commun, d'essence pratique. Nul principe de non-conscience n'est par conséquent postulé, afin de rendre compte de la régularité des pratiques.

En ce qui concerne les rapports de production – concept que nous maintenons, et sur lequel nous nous appuyons – peut-on dire qu'ils résistent aux pratiques ? Oui, à première vue, car n'observe-t-on pas, à la lumière des expériences historiques, que celles-ci peinent à transformer la matrice d'exploitation qui est au principe de leur constitution ? Un examen des mécanismes et du

fonctionnement des rapports de production capitalistes, de leur composition interne, n'est-il pas ici, en conséquence, requis ?

Il est manifeste, en effet, selon nous, qu'une propriété structurelle, comme les rapports de production capitalistes, doit être, tout d'abord, caractérisée en relation avec les pratiques. Lesquelles comportent une série articulée d'actions matérielles de transformation de la nature en valeurs d'usage définies. Ces pratiques, dans leur réalité productive, sont inextricablement, des pratiques de mise en valeur du capital. En fait, les rapports de production capitalistes recouvrent la monopolisation privée des moyens de production, ceux-ci étant actualisés dans les procès de travail. Cette caractéristique qui circonscrit l'existence d'un ensemble de détenteurs de ces moyens, et elle n'est pas séparable, dans le même temps, de la présence d'un ensemble de non-détenteurs. Autrement dit, la monopolisation privée des moyens de production délimite simultanément, l'existence du salariat, le salarié se définissant, on le sait, par le fait qu'il est exclu de la propriété des moyens de production : il est contraint de vendre l'usage de sa force de travail. C'est pourquoi, elle acquiert la figure sociale de la marchandise. Le procès de travail est procès de valorisation : l'exploitation de la force de travail salariée productive ne fait qu'un avec l'extorsion d'une survaleur. De ce point de vue, on peut dire que la propriété structurelle « rapports de production capitalistes » devient le *medium* social des pratiques de travail ; elle leur confère leur trait économique et social : la production de survaleur. Elles les organisent donc sur un mode structurant, au sens où ces pratiques seront, sans cesse, en voie ou en procès de structuration interne spécifique. Mais les rapports de production, si nous employons le schème explicatif d'ensemble de Giddens, sont, dans un même mouvement, le résultat des pratiques de travail qu'ils organisent de manière récursive. Ce qui exige, selon nous, que l'on procède à une décomposition analytique du concept de rapport de production capitaliste, si l'on veut réellement apprécier la pertinence théorique et empirique de ce schème.

En fait, les rapports de production capitalistes expriment, on l'a dit, une dimension matérielle, mais aussi socio-économique, un procès de travail, aux pratiques qui s'y localisent. Celles-ci

vont être le lieu du déploiement de contradictions, d'un antagonisme qui s'enracinent dans la séparation économique, sur le registre de la propriété, de la force de travail, par rapport aux moyens de production. De ce point de vue, chaque acte de travail va reconduire, dans son effectivité matérielle, cette séparation économique et sociale. L'ouvrier, ayant telle ou telle qualification reproduit, dans ces actes de travail quotidiens, de manière récurrente, ce trait distinctif de la propriété structurelle des rapports de production capitalistes. Ce qui implique que la dissymétrie sociale constitutive de ce ceux-ci n'en finit jamais d'être à l'œuvre. Il s'ensuit que, les ouvriers ne cessent en aucun cas de se constituer, de façon réitérée, en classe, via l'actualisation permanente des rapports de production dans les procès de travail matériels.

Toutefois, la réalisation des rapports de production capitaliste dans les forces productives, plus précisément, ici, les dispositifs matériels socio-techniques et les combinaisons technologiques qu'ils incluent, et cela sous la forme de la séparation économique-sociale des moyens de production, entre agents du capital et ouvriers et salariés d'exécution ou non (ainsi reproduits comme tels), ne saurait occulter la dimension objective, proprement transformatrice, des pratiques que ces derniers matérialisent. Ch. Bettelheim, N. Poulantzas, ainsi que M. Harnecker, ont naguère indiqué, dans cette perspective, ce qu'il fallait penser, au sein des rapports de possession ou d'appropriation réelle. Pour eux, ces rapports désignent les formes variables, différentielles, inégales de maîtrise matérielle-sociale des moyens de travail de la part des ouvriers et des salariés d'exécution. Ce qui veut dire que la « désappropriation » économique et sociale salariée est, dans le champ des rapports de production, indissolublement liée à une possession des moyens de travail. Au sens où les ouvriers, par exemple, font nécessairement usage, pour produire la survaleur, de moyens de travail, monopolisée par des détenteurs-propriétaires.

Si l'on suit ce raisonnement, on peut, selon nous, avancer l'idée que les rapports de production capitalistes, par ce qu'ils incorporent, comme l'une de leurs composantes, des rapports de possession ou d'appropriation réelle, seront nécessairement

affectés par les types inégaux de maîtrise des moyens de travail (outils, machines...) par les diverses composantes de la main-d'œuvre salariée. C'est ce que Marx a, notamment, porté au jour, dans le livre 1 du *Capital*, quand il examine la forme manufacturière des rapports de production capitalistes. Il nous l'a appris, le travail de main-d'œuvre caractérise intrinsèquement cette forme. Les travaux concrets vont reposer sur l'usage d'outils, puisque le machinisme n'est pas encore présent. Il s'agit d'outils de plus en plus spécialisés au regard de ceux employés dans la production artisanale, par exemple. Mais, comme Marx l'observe, les premières manufactures ne font que réunir une main-d'œuvre, travaillant sur un mode artisanal, c'est-à-dire où chacun fabrique, dans sa totalité, la valeur d'usage visée. Cependant, cette main-d'œuvre est salariée, soumise à l'autorité d'un même propriétaire capitaliste, qui la concentre en un même espace de production.

Dans la forme sociale manufacturière des rapports de production, une maîtrise ouvrière réelle, étendue, des moyens de travail va, en fait, perdurer. Même si la spécialisation de ceux-ci s'accroît progressivement et est, pour une part, au principe d'un travail parcellaire, où la production des valeurs d'usage est répartie entre différentes catégories de main-d'œuvre, de qualifications diverses. Il faut souligner, néanmoins, que ce travail parcellaire s'articule toujours à une dominance des outils dans la production. Si la qualification des ouvriers connaît une restriction, dans la mesure où ils ne réalisent plus entièrement un produit, par contre, leur qualification s'accroît en profondeur dans le domaine de travail qui est le leur. La dominance des outils est l'indice d'une maîtrise ouvrière : elle s'est modifiée comme nous venons de l'entrevoir, mais elle demeure forte. Cette maîtrise induit des effets potentiels et actuels, réels, sur le fonctionnement même des rapports de production.

Par exemple, de nos jours encore, comme nous nous proposons de l'étudier par la suite, il subsiste dans le bâtiment, une forme néo-manufacturière des rapports de production². La

2. C. Leneveu fait allusion à son travail doctoral, *Les ouvriers du bâtiment et des travaux publics en France* (1983), dont la reprise constituait le matériau du troisième volume de son projet ; voir *infra* les ch. 13, 14 & 15 [NdE].

force de travail ouvrière demeure « le principe régulateur de la production » (Marx). Les chantiers sont, en réalité, peu concernés par la mécanisation des moyens de travail, sauf sous la forme « engin » (Tractopelle, bétonnière, grue, etc.). Quelles que soient les transformations sensibles qui ont été apportées ces vingt dernières années. Plus particulièrement, celles qui touchent à la délocalisation en amont de la production de produits préfabriqués et standardisés par l'industrie des matériaux. Ce qui amène que, dans certains cas, et cela pour certains bâtiments, le chantier peut se rapprocher d'un chantier de montage. Celui-ci jette, dès lors, sous certaines conditions sociales, les bases d'une rationalisation – limitée – des tâches productives. Elle peut prendre formellement les traits d'une organisation taylorienne. Mais celle-ci ne saurait reposer sur l'assise matérielle qui conditionne toujours la mise en place d'un taylorisme attesté, effectif. En effet, l'introduction du taylorisme et aussi du fordisme, dans l'espace de production, en tant qu'organisations socio-techniques du travail, présupposent que l'on puisse fractionner, en gestes élémentaires, standardisés, la dépense de travail. Ce qui n'est rendu possible que par la présence de machines-outils spécialisées et/ou par la ligne de montage. Rien de tel n'existe dans le secteur de la construction. Ce qui, comme nous le montrerons, plus concrètement, ne va pas être sans conséquences sur le mécanisme de fonctionnement des rapports de production. Ces rapports vont être perturbés par l'existence de rapports de possession, où se révèle une maîtrise ouvrière des moyens de travail et de l'organisation socio-technique et qui est particulièrement dense.

Selon nous, on peut avancer l'hypothèse que la présence des outils, et de ce que nous nommons la « forme-procédé » (procédé de coffrage outil par exemple) par les ouvriers, a des incidences sur la régularité des procès de travail, de leur rythme, donc, en définitive, sur le cycle de rotation du capital, lié à l'extorsion de survaleur. Les pratiques ouvrières de travail affectent les rapports de production dans leur fonctionnement alors qu'elles en sont, néanmoins, toujours le *medium* social. Conclusion : le mécanisme de fonctionnement des rapports de production apparaît bien ici, comme le résultat des pratiques

ouvrières qu'[ils] continuent à organiser, toutefois, et toujours, sur un mode récursif.

Dans le secteur des entreprises artisanales, mais aussi des petites entreprises capitalistes, indice d'une maîtrise ouvrière préservée, les ouvriers possèdent (au sens ici de propriété) nombre d'outils. Ils sont propriétaires d'une caisse à outils. Plus largement, la dépendance de la mise en œuvre de la « forme–procédé » à l'égard des qualités notamment physiques et musculaires, de la force de travail, malgré l'existence de moyens de mécanisation (la grue de chantier), entraîne une matérialisation singulière, originale, des rapports de production dans les pratiques de travail. Celles-ci sont soumises, en retour, aux contraintes de formes d'auto-régulation fortement prégnantes de ces pratiques. Il se constitue ce que l'on pourrait appeler un inachèvement capitaliste des rapports de production. Il se trouve que ceux-ci ne sont pas encore fordisés ; une subsomption réelle du travail sous le capital.

Quand nous disons cela, nous ne voulons pas dire, bien entendu, que le « cœur » des rapports de production est touché. L'extraction de survaleur se poursuit inlassablement. Mais la configuration sociale du procès de travail, celle des pratiques ouvrières, ne garantissent pas une production rapide de survaleur. L'industrialisation lourde du capital constant, notamment sous l'aspect de l'accumulation temporelle longue de fragments, de la valeur d'usage en procès (la construction dans son processus de localisation), pèse sur le cycle de rotation du capital, et, donc, avec la production de survaleur. Au sein du capital constant, s'affirme le poids massif du capital circulant par rapport au capital fixe immédiatement engagé. Ce que nous voyons ici, c'est que les dispositifs matériels et les formes d'organisation socio-techniques du travail qui les intègrent, et en lesquelles s'incarnent les rapports de production, vont offrir une résistance beaucoup plus faible aux pratiques sociales ouvrières productives ou non, que dans les industries tayloriennes, fordistes ou post-fordistes. Dans ces domaines se mettent en œuvre, on le sait, de nouvelles techniques de management. Elles visent à impliquer et [à] « responsabiliser » les salariés. Dans le BTP, les contraintes sociales exercées par les pratiques ouvrières autorisent, par exemple,

comme nous l'avons évoqué, des formes faiblement hétéronomes de régulation des temps de travail, de gestion des temps d'exécution. Il s'agit là d'expressions matérielles et sociales d'autonomie ouvrière. Autonomie certes relative, car non-pensable en dehors des relations d'hétéronomie. En tout cas, il est clair que les rapports de production capitalistes inscrivent, dans la construction, de telles plages d'autonomie. De ce point de vue, on le constate encore, autonomie et contrainte ne sauraient être opposées. Comme nous le mettrons au jour plus tard, on peut même dire que l'autonomie ouvrière dans le BTP est l'envers symétrique des contraintes réalisées dans le procès de travail. On peut ajouter que l'autonomie ouvrière va apparaître, à son tour, comme une contrainte pour les capitalistes et la mise en valeur de leur capital.

On le voit, le concept de propriétés structurelles mérite une spécification précise, concrète : il nécessite d'être mis à l'épreuve dans l'enquête empirique. C'est à ce prix que l'on peut saisir ou non le principe heuristique de la problématique de la structuration. Plus généralement, l'examen du degré de résistance des rapports sociaux aux pratiques qu'il conditionnent, ne peut être vraiment élucidé qu'en généralisant les enquêtes empiriques en direction de pratiques sociales différenciées. Même si, pour nous, l'énoncé du principe de la structuration nous semble décliner dans sa formulation rigoureuse une pertinence opératoire, il s'agit en permanence, de vérifier si celui-ci s'applique à toute pratique. En bref, s'il est généralisable. Sinon, on peut le présumer, le risque de théoricisme est grand, et de même, celui d'un volontarisme de l'action, dénoncé par Margaret Archer.

À ce stade de notre démonstration, on peut donc avancer que les rapports de production sont toujours affectés par les pratiques qu'ils déterminent. Les pratiques et la capacité transformatrice qu'elle engage de manière interne, sont concentrées, on l'a vu, par Giddens, sous le concept de pouvoir. Le pouvoir, indique-t-il aussi, c'est la capacité d'agir autrement, de maîtriser, dirions nous, des alternatives. Trait qui est intrinsèque, malgré sa variabilité, à l'ensemble des pratiques ouvrières. Comme le souligne Yves Clot, « il n'est pas rare que dans les milieux de

travail “ceux d’en haut” soient aveugles à ce fait : si les choses ne vont pas plus mal, c’est que “ceux d’en bas” comblent le fossé qui sépare la situation prévue et la situation réelle en prenant sur eux. » Et il poursuit : « le travail relève de “l’efficacité malgré tout” le plus souvent anonyme, et ne redevient visible qu’au moment où la défaillance signale sa portée. Elle est alors imputée au sujet. Pourtant, il n’est pas rare que celui-ci paye par cette défaillance le prix des efforts invisibles qu’il a dû longtemps consentir pour faire face aux handicaps de l’organisation du travail qui lui est imposée. ³ »

Analyse remarquable, qui nous invite à prendre en compte le jeu des contradictions des pratiques dans lesquelles s’actualisent les propriétés structurelles. Ce qui nous amène à ne pas opposer reproduction et transformation de ces dernières. La reproduction des rapports de production n’est jamais une reproduction à l’identique du même. Les transformations, contingentes quant à leur forme ou leur cadre – nous ne parlons pas ici de leur noyau dur, de leur cœur (l’exploitation), sont toujours en jeu à l’arrachement de plages de temps non productifs, la diminution du temps de travail produisant en fait des effets d’aménagement des rapports de production. L’antagonisme est inscrit au centre même de l’extraction de survaleur. Selon les circonstances concrètes, il peut être au principe de dérégulation[s] majeure[s]. À titre d’illustration, on peut citer le résultat des pratiques diverses des OS, dans les années 1960 et 1970, sous l’aspect de l’absentéisme, d’une résistance à l’hétéronomie temporelle, mais aussi des luttes sociales [qui], pour une part, sont à la base de la transition du fordisme au post-fordisme. Celui-ci est une « réponse » des rapports de production aux pratiques ouvrières et salariées par la mise en place d’une organisation encadrée, de l’autonomie productive.

Mais il est un autre aspect qu’il convient de prendre en compte : celle de la détermination marchande des termes de l’échange de l’usage de la force de travail. Si le contrat de travail est par essence précaire, il est nécessaire, cependant, d’avoir à

3. Référence non précisée dans le manuscrit, mais nous conjecturons qu’il s’agit de Y. Clot (1995/2008) [NdE].

l'esprit combien les termes dissymétriques en lesquels se réalise le contrat salarial peuvent être retournées au moyen d'une mobilisation des ressources marchandes de la force du travail. Autrement dit, en période de faible chômage, de présence minoritaire de « l'armée industrielle de réserve », non seulement les possibilités de négociation salariale sont élevées, dans leur combinaison aux luttes sociales, mais des potentialités de vente de l'usage de la force de la travail aux plus offrants, se manifestent avec éclat. Ce qui n'allait pas, dans les années soixante et soixante-dix, sans un fort *turn-over* dans les industries fordistes, par exemple. Résultat : la régularité de l'actualisation des rapports de production étant contrariée : ce qui n'était pas sans effets induits sur le taux de profit. Ce dernier, on le constate, ne peut être pensé indépendamment des pratiques ouvrières, des stratégies et des tactiques pratiques qu'elles déploient. La fin des « Trente glorieuses » coïncide avec l'essoufflement des gains de productivité, et la baisse du taux de profit qui lui est corrélatif. Le fonctionnement des rapports de production apparaît bien ici comme le résultat de pratiques qu'ils organisent sur un mode récursif.

S'agissant maintenant, de la reproduction idéologique des rapports de production au sein de l'espace de production lui-même, on peu dire qu'elle ne peut être caractérisée qu'en relation avec la dimension signifiante des actes de travail (mais aussi de non-travail), à l'intérieur de l'usine, des chantiers, des bureaux, etc., comme nos études sur Bakhtine le portent au jour⁴. D'autre part, selon nous, penser l'affrontement des idéologies contradictoires, antagonistes, comme les formes variables de l'idéologie bourgeoise et celles qui sont ouvrières-populaires salariées, implique qu'on ne les définit pas à partir d'une conception où ces idéologies apparaîtraient mutuellement exclusives, où elles ne s'interpénétreraient pas.

La position que nous voulons soutenir est que les énonciations idéologiques renvoient principalement à la matérialisation des signes idéologiques au sein d'interactions verbales.

4. Cf. *supra*, le ch. 4 [NdE].

Principalement : ce qui veut dire non-exclusivement. Car en effet, on l'a montré, l'incarnation matérielle des signes excède le cadre des interactions verbales qui, par ailleurs, incluent toujours du non-verbal et de l'extra-verbal. Elle l'excède, car ils peuvent s'inscrire dans les corps, les postures corporelles (*l'hexis*), les vêtements (leur texture, leur couleur, etc.). En ce qui concerne ceux-ci, on ne saurait ignorer que les vêtements du travail réfléchissent, de façon spécifique, la dépendance salariale des classes dites « subalternes ». Nous sommes en présence ici de ce que nous proposons d'appeler la « scarification idéologique » des corps.

Selon Bakhtine, l'énonciation idéologique n'est jamais homogène. Il établit que les signes idéologiques sont l'arène de la lutte de classes. Les luttes sociales se réfractent dans la matérialité énonciative des signes idéologiques. Même si de récentes enquêtes attestent l'existence d'une réduction des communications verbales entre salariés dans le « monde de l'entreprise », elles ne cessent ; pour autant, d'accompagner ou d'exprimer directement des actes de travail. La performativité des actes de parole est en permanence à l'œuvre, à titre, par exemple, de conditions de la réalisation du procès de travail. Il s'agira, notamment, des consignes de travail données à un ouvrier par un cadre... Nous venons de dire, d'autre part, que les actes de parole peuvent être des actes de travail ou les induisent : cette donnée s'observe dans des activités professionnelles diverses, comme dans celles des hôpitaux, lorsque les infirmières s'adressent aux patients pour qu'ils disposent leurs corps de telle ou telle manière, afin qu'elles assurent les soins. Les actes de parole, dans un registre directement ontologique, ce sont aussi les ordres disciplinaires émis par l'encadrement. Ils sont fortement liés, actuellement, à la mise en place de nouvelles techniques de management. Celles-ci sont au principe, on le sait, de l'émergence de la thématique participative de l'implication flexible du salarié. Elles sont des réponses idéologiques aux formes d'autonomie relative, maintenues ou conquises, d'une force de travail plus longuement scolarisée qu'auparavant. Cette force de travail maîtrise mieux, il convient de le remarquer, les types d'interaction verbale associés obligatoirement aux situations

de travail d'exécution. Elle se donne comme qualitativement nouvelle, s'en laissant, pour cette raison entre autres, souvent moins conter. D'où ce travail actuel de mobilisation de subjectivités par l'intermédiaire des petits idéologues organiques ordinaires du pouvoir entrepreneurial. Convaincus, parfois, qu'ils sont des idées qu'ils défendent. Quitte à en prendre éventuellement le contre-pied dans l'espace familial ou de sociabilité...

Les nouvelles formes du management participatif sont au fondement de contradictions inédites au sein de l'organisation socio-technique du travail. Elles sont l'une des modalités nouvelles de réalisation, d'implication, des rapports de production dominants au sein des pratiques de travail ouvrière et salariée. Elles s'incarnent, comme nous l'avons annoncé, dans des signes idéologiques. Ainsi, la tendance idéologique néo-libérale, qui vise l'atomisation contractuelle des collectifs de travail, ne peut exercer, selon nous, sa domination que par la formulation de signifiants uniques. Ils vont énoncer et s'annoncer comme autant d'évidences incontournables allant de soi. On a affaire, ici, à une orthodoxie, à une *doxa* à potentialités homogénéisatrices. Elles prétendent rendre uniques et univoques des concepts quotidiens, comme ceux de participation, implication, flexibilité, responsabilité. En fait, ces signes et les significations qu'ils véhiculent sont le lieu et l'enjeu de luttes hiérarchiques de luttes performatives, sachant que tout énoncé et toute énonciation de ce type, dans leur élément interprétatif sont réellement performatifs : ils sont à la base de la formation d'actions matérielles, de conduites empiriquement attestées. Comme on dit : au-delà des mots ce sont des choses dont on parle. Sauf que ces choses sont des pratiques et non des réalités statiques données une fois pour toutes, inscrites dans l'éternité muette d'une production technologique socialement neutre et indivise.

S'agissant des énoncés idéologiques, ils se présentent, ici, par exemple, sous la forme de règlements, de chartes, de cahiers des charges, etc. Mais les discours idéologiques se matérialisent aussi dans des dispositifs matériels. Ceux-ci sont être les vecteurs matériels des conceptions qui y prévalent. Ces dispositifs ne désignent donc pas de pures configurations techniques et

organisationnelles. Ils sont la réalisation matérielle de présuppositions idéologiques. Ils apparaissent, dès lors, comme socialement naturalisés. Ce qui veut dire qu'ils vont s'imposer comme autant de réalités nécessaires, contraignantes, dont il est impossible de faire abstraction...

Les énoncés idéologiques des classes économiquement dominantes (des fractions du capital financier, des marchés financiers aujourd'hui) acquièrent leur efficace de domination non seulement par un travail, toujours recommencé, de subversion de l'indexicalité, de la polyvalence sémantique des signes, de leur « pluriaccentuation sociale constitutive », pour reprendre la terminologie de Bakhtine, mais également, au delà de cette déconstruction, par la mise en place de signes uniques, fixes, homogènes, en bref référentiels. C'est-à-dire à qui l'on se doit de faire référence, de manière univoque. Autrement dit, un concept quotidien, une notion comme celle de participation doit annuler les conceptions et les connotations multiples, les raisonnements qui s'y associent, plus précisément, ouvrière-populaire, pour établir une signification idéologique exclusive de toute autre. Il s'opère ainsi une élimination des contenus argumentatifs différentiels, contrastés au profit d'une argumentation et d'arguments uniques. Un seul ressort argumentatif est privilégié. On le voit, il a pour condition le refoulement de la dimension du conflit social réfracté dans les énoncés-énonciations idéologiques, et qui sont au principe de la pluriaccentuation sociale des signes. Il apparaît donc que la cristallisation des signes idéologiques dominants dans des montages techniques et organisationnels, inséparablement techniques et organisationnels, socialement naturalisés comme purement techniques ou organisationnels, ne soit redoublée par des actes verbaux, ou écrits, qui en justifient et légitiment leur nécessité objective, sous la figure de contraintes, d'équilibres à respecter. Ils apparaissent donc indépassables, car physiquement et techniquement ancrés. En fait, on le constate, l'idéologique fonctionne ici encore en relation avec une modalité spécifique du « *ça va de soi* ».

Toutefois, il est clair, en réalité, que la présence de montages technico-organisationnels donnés, précèdent et s'inscrivent [dans]

des processus de transformation des coordonnées de l'espace de production, de ses contraintes sociales. Ils sont le résultat de modifications substantielles ; celles-ci témoignant de leur variabilité sociale-historique. Il s'ensuit que ces montages ne peuvent être reconduits qu'aux contradictions et à l'antagonisme social. Ils s'attachent à les résoudre, sous la figure de l'objectivité et de la neutralité technique et/ou organisationnelle. Cependant, ils se heurtent toujours plus ou moins, nonobstant leur effet de subjugaison, à un scepticisme ouvrier, et plus largement salarié. Ce dernier « plonge » dans l'expérience immédiate du travail concret, des pratiques.

De ce point de vue, les savoirs ouvriers et salariés de « l'efficacité malgré tout » [(Y. Clot)] s'originent toujours dans la perception de l'écart entre la « situation réelle » et la « situation prévue ». Cette perception a être la matière d'interactions verbales entre collègues de travail, entre salariés d'exécution et encadrement. Des tendances idéologiques opposées s'affrontent au sein de ces échanges. Elle peuvent se déstabiliser mutuellement, les ouvriers ayant conquis, par exemple, une hégémonie idéologique provisoire au sein de l'usine. La tendance ouvrière-populaire salariée, va s'enraciner dans l'expérience, inextricablement subjective et objective, corporelle immédiate du travail, mais elle va prendre aussi sa source dans les thématiques syndicales et politiques populaires. Elle revêt la forme d'investissements de concepts scientifiques ceux-ci vont être alors amenés à coexister, en s'y articulant et leur donnant sens, avec des concepts quotidiens.

Cette distinction entre concepts quotidiens et concepts scientifiques, qui est proposée par Vygotski⁵, est nous semble-t-il, nodale. Elle est décisive, comme le remarque, à juste titre, Yves Clot, pour comprendre les actions de travail. Les concepts quotidiens, ce sont ceux qui, plus particulièrement, s'ancrent dans la dépense immédiate de travail. Ils sont « saturés de contenus empiriques », « gorgés du sens d'une expérience singulière », jamais totalement réitérables, malgré la standardisation revalent de nombre d'actes de travail. Ils ont, au

5. Cf. Vygotski, 1997, p. 271-413 [NdE].

sein des savoirs ouvriers et salariés, « toutes les vertus de l'effcience ». Mais, comme le précise Yves Clot, « il leur manque les horizons et les instruments de la généralisation ». En ce qui concerne les concepts scientifiques « ils valent “en général” dans le système théorique mais sont peu préparés à se confronter aux inconvénients et aux inattendus du réel, toujours irréductibles aux significations qu'ils lui donnent. » Puis, il indique, en conclusion, « on ne peut qu'être sensible à la netteté de *Pensée et langage* : « les concepts scientifiques s'avèrent dans une situation non scientifique tout aussi inconsistants que les concepts quotidiens dans une situation scientifique. »

Nous entendons employer cette distinction, au-delà des actes de travail, saisis dans leur matérialité transformatrice, au champ d'exercice des signes idéologiques, à l'affrontement qui s'y déclare à l'intérieur des espaces productifs. En effet, on peut affirmer, tout d'abord, que nombre de concepts scientifiques, donc de portée généralisatrice, s'incorporent aux dispositifs techniques et/ou organisationnels du travail. Mais ceux-ci ne peuvent matérialiser seulement de l'idéologie : ils doivent contribuer à l'effcience opératoire des actes productifs. On comprendra aisément, que de ce point de vue, ils ne peuvent être indépendants des connaissances, des concepts scientifiques. Ils en sont, pour une part, l'application. Ils ne peuvent, en effet, défier certaines lois de la nature (physiques, chimiques, etc.), sous peine de provoquer en chaîne des dysfonctionnements et des accidents du travail répétés.

Mais comme on l'a déjà dit, ces montages ne définissent jamais des dispositifs techniques et/ou organisationnels socialement neutres. Autrement dit, insistons encore sur cet aspect, des énoncés idéologiques victorieux informent, cadrent leur matérialité sociale. Il découle de ce fait que connaissances et concepts scientifiques ne se transforment, ne se traduisent en dispositifs que dans le cadre d'un investissement par des concepts idéologiques en ces derniers, ils sont le résultat d'une stabilisation de signes idéologiques référentiels. C'est pourquoi l'on peut dire que ces dispositifs incarnent des concepts scientifico-idéologiques, ou en combinaison de concepts scientifiques et de concepts idéologiques. Ils vont être, dès lors, pour cette raison,

primitivement étrangers aux concepts quotidiens de l'expérience ouvrière et salariée du travail. Ceux-ci vont être mobilisés dans nombres d'actes, – on songe, ici, aux combines productives mises en œuvre – et qui se caractérisent par un non-respect des fiches techniques de fabrication issus des bureaux des méthodes. Car si celles-ci étaient suivies par les ouvriers, elles déclinaient souvent de manière quasi instantanée leur inefficacité opératoire.

Ces concepts ouvriers et salariés quotidiens vont être souvent investis par ou vont se combiner avec des concepts scientifiques : ceux associés aux qualifications effectives empiriquement acquises et/ou sanctionnées scolairement. Mais, le procès de travail étant inextricablement un procès de valorisation, donc inséré, sur un mode immanent, à l'antagonisme social de classe, ces concepts quotidiens s'ancrent dans l'expérience de l'exploitation. Ce sont des concepts quotidiens « à dominante sociale ». Ils sont liés à l'affirmation et à la résistance idéologique ouvrières et salariées immédiates, qui est partie prenante, comme l'une de ses composantes intimes, de l'antagonisme social. Mais ils ne vont pas sans être imbriquées aux connaissances de portée générale et généralisatrices des organisations syndicales ou politiques ouvrières et salariées. Ces connaissances, et les concepts qui s'y manifestent, vont, en quelque sorte, universaliser l'expérience prédictive et sociale salariée, c'est-à-dire qu'ils vont les contextualiser en la mettant en relation avec des procédés d'élucidation des mécanismes sociaux. C'est ainsi que telle ou telle mesure patronale, telle ou telle combinaison productive, seront rapportés à la stratégie financière du groupe, auquel appartient une usine donnée, à celles des actionnaires, par exemple, et les taux de rémunération des actions qu'ils exigent. L'emploi ou l'absence d'emploi de ces concepts scientifiques sociaux va s'articuler également étroitement à l'état présent des organisations syndicales et politiques.

Il est, pour nous, établi que les mobilisations idéologiques discursives, ouvrières et salariées, organisées à vocation généralisatrice dans leur confrontation incessante à la mobilisation idéologique adverse, n'est pas séparable des contextes sociétaux et mondiaux, et des événements historiques qui les scandent, comme, par exemple, la chute du Mur de Berlin ou

l'effondrement de l'URSS. On ne peut analyser, par exemple, en France la déficience contemporaine d'investissement des concepts scientifiques socio-historiques issus du marxisme et de la pensée critique, sans les relier à l'affaiblissement des organisations syndicales « de classe ou non », de la crise qui a touché et qui touche le Parti communiste, du rééquilibrage du rapport des forces, à gauche, en faveur du Parti socialiste et des tendances social-libérales qui s'y manifestent.

Il est clair que, selon nous, la paralysie présente de la discoursivité idéologique de classe organisée n'est pas étrangère à la thématique idéologiques actuelle de la disparition de classe ouvrière – et des classes plus largement. Certes, le nombre d'ouvriers fléchit en France et dans d'autres pays d'Europe. Mais ce qui est vrai à l'échelle nationale ou européenne ne l'est pas au niveau mondial : les effectifs ouvriers ne cessent de croître, comme certains travaux l'ont mis en évidence. D'autre part, on assiste à une « prolétarisation » de nombre d'emplois de service, l'exemple emblématique de cette tendance étant la caissière de supermarché, travaillant à temps partiel ⁶.

La thèse que nous entendons soutenir est que l'affaiblissement de la discoursivité idéologique de classe, ouvrière et salariée, organisée est un élément qui contribue, notablement, à ne plus penser les ouvriers et le salariat en termes de classe. Par contre, ce qui ne saurait s'effacer, c'est l'antagonisme de classe interne aux rapports de production dominants. Car si la conjoncture des années quatre-vingt et du début des années quatre-vingt-dix s'est définie par une atonie des conflits de classe, ouvriers et salariés, organisés, cela n'est intelligible que référé à une offensive, économique, sociale, mais aussi idéologique des classes dominantes, au sein et en dehors des procès de travail, grâce à de nouvelles problématisations idéologiques systématiques, dont le *corpus* néo-libéral forme l'armature. Problématisation, qui, ainsi qu'on l'a dit, a trouvé appui dans sa matérialisation des dispositifs technico-organisationnels au sein des entreprises. Mais cette lutte

6. C. Leneveu nous semble ici faire allusion au travail de Ph. Alonzo (1996), alors un de ses jeunes collègues au département de sociologie de l'université de Nantes [NdE].

proprement capitaliste ne pas être appréhendée comme lutte de classes par l'idéologie de classe dominante...

D'une certaine manière, l'existence, notamment, d'une classe ouvrière symboliquement identifiable ne peut prendre sa source que dans l'antagonisme sans cesse reproduit par l'actualisation, sous des formes sociales variables (technico-organisationnelles), des rapports de production au sein du procès de travail, des pratiques ouvrières et salariées elles-mêmes. Toutefois, elle ne saurait se réduire à cet aspect, pour déterminant qu'il soit. Les concepts quotidiens qui médiatisent une discoursivité idéologique de classe immédiate animée dans l'antagonisme, ne peut être efficace, dans sa confrontation à la discoursivité idéologique adverse, que si elle est soutenue, investie, relayée par des concepts socio-historiques à vocation scientifique. Ces derniers sont seuls à même de synthétiser, d'universaliser, mieux : de structurer idéologiquement le discours ouvrier et salarié immédiat, afin d'en éclairer les ressorts et d'en décupler la puissance offensive.

Ce qui a disparu, en fait, ce sont certaines formes de la lutte des classes ouvrière et salariée, étayée par une discoursivité idéologique organisée, historiquement datée, et désormais en voie d'obsolescence, affectée qu'elle est, notamment, par une caducité de ces concepts socio-historiques, leur usure sémantique. Les pratiques ouvrières et salariées, dans leur dimension signifiante idéologique, n'ont pas, à un stade donné d'évolution des organisations syndicales et du Parti communiste en France[, pu] contrecarrer un certain nombre d'effets de la tendance idéologique adverse : celle-ci s'est stabilisée dans un discours dominant. Il est le fait d'une victoire économique, sociale, politique et idéologique. D'où la révolution passive, pour parler comme Gramsci, qui a touché, plus particulièrement, la France dans les années quatre-vingt, la conjoncture commençant à connaître, on le sait, un retournement à partir du mouvement social de novembre-décembre 1995 ⁷.

7. Cf., *infra* ch. 21 ainsi que Leneveu, 1998b.

À partir de ce feuillet, la retranscription du manuscrit est devenu extrêmement difficile, compte tenu de la détérioration sensible de l'écriture. En dépit de nos efforts, la reconstruction du propos que nous avons d'abord tenté, en indiquant parfois les

corrections faites par l'auteur, ne s'est finalement pas avérée concluante. Aussi proposons-nous d'interrompre le texte à cet endroit [N*dE*].

TROISIÈME PARTIE

Habiter, travailler, manifester

La question du terrain *

Le recours au travail de terrain (*fieldwork*) paraît définir sur le registre méthodologique, l'élément majeur de distinction de l'ethnologie par rapport aux autres sciences sociales (Cresswell, 1975 ; Cresswell & Godelier, 1976), la sociologie en particulier, où cette approche a toujours occupé, jusqu'à présent, une position subordonnée ou marginale au sein d'une recherche empirique qui a privilégiés, pour des raisons historiques et théoriques, notamment à travers l'enquête par questionnaire, la quantification des données, et plus généralement, la méthode statistique.

Après l'échec des « premières grandes théories générales tirées de la comparaison entre peuples » (Cresswell, 1975), la notion de terrain acquiert, on le sait, en ethnologie, ses lettres de noblesses avec Malinowski (1963) et Boas (1934) ; elle s'est depuis formalisée comme une référence centrale, voire mythique (Pulman, 1986). L'expérience ethnographique comme immersion du chercheur dans un terrain est conçue comme le préalable à toute théorisation (Pulman, 1986), à la détermination de l'ethnologie comme « premier pas vers la synthèse », pour reprendre une formulation de Claude Lévi-Strauss (1958).

Sans doute on peut voir, à l'examen de la recherche ethnologique réellement existante, dans ce primat de l'approche qualitative et inductive de terrain, une raison liée, en partie, à la spécificité des champs empiriques étudiés. Science des sociétés exotiques, où si l'on veut écartier le débat (Godelier, 1977 ; Meillassoux, 1977a ; Poirier, 1968 ; Sahlins, 1976 ; Terray, 1969), pourtant théoriquement décisif, sur la hiérarchisation interne des

* Intervention faite au « Séminaire international sur le rôle de la sociologie dans l'évolution d'une société en développement » qui s'est tenu à l'Institut de sociologie de l'université d'Annaba (Algérie), du 15 au 17 novembre 1987. Une version abrégée a paru dans *Philographies : mélanges en l'honneur de Michel Verret*. Saint-Sébastien-sur-Loire : ACL, 1987, p. 295-300, sous le titre de « Confluences » [NdE].

structures sociales diverses de celles-ci, science des sociétés étrangères à l'observateur qui les prend pour objet, l'ethnologie s'est historiquement constituée comme une discipline s'attachant à rendre compte, à la différence de la sociologie, de « groupes », de « communautés », de « sociétés » de dimension spatiale restreinte et de taille démographique limitée, dotée souvent, par ailleurs, d'un fort degré d'intégration et peu différenciées socialement (Panoff, 1977 ; Poirier, 1968), ainsi que l'attestent les grandes œuvres léguées à l'histoire des sciences sociales par la tradition anthropologique.

Reconnaître ce fait historique et théorique, revient à admettre que la singularité des objets empiriques étudiés offre, de par leurs caractéristiques, peu d'obstacles matériels au travail de terrain, à cette observation *in situ* ou participante, qui, comme l'expression le laisse entendre, présuppose la présence physique, plus ou moins prolongée, de l'observateur sur le terrain, où à tout le moins, selon les circonstances socio-historiques qui commandent toujours les possibilités de séjour au sein d'un groupe ou d'une société donnée, une relation interpersonnelle du chercheur avec les autochtones.

Comme nous l'évoquions plus avant, la sociologie, science de la société de l'observateur, a eu tendance à exclure de son champ méthodologique le travail de terrain. Deux raisons, au moins, peuvent être convoquées afin de rendre compte de cette situation.

1/ On ne peut ignorer l'échelle objective de masse des processus sociaux et plus généralement, les modes de complexité sociale, les formes d'intermédiation matérielle (Poirier, 1968) des sociétés où la sociologie a pris naissance et s'est enracinée et auxquels, d'autre part, elle allait être confrontée dans ses visées théoriques et empiriques : dominance de la structure économique, différenciation en classes sociales, interventions étatiques concentrées, unification nationale puis mondiale du marché des capitaux et de la force de travail, homogénéisation linguistique, etc.

Dans les sociétés capitalistes, les problèmes sociaux deviennent des problèmes collectifs, de masse ; les espaces sociaux spécialisés, localisés, apparaissent ne [pas] pouvoir être séparés des luttes et

des enjeux mettant en branle le tout social, ses structures et matrices constitutives.

On comprend aisément, dans ces conditions, la puissance de détermination théorique de la sociologie comme théorie de la société, ou science de son développement et de sa transformation avec le marxisme ; projet qui revêt une élaboration théorique d'autant plus forte que le mouvement ouvrier affirme sa présence sur la scène sociale, dans un rapport conflictuel à l'État capitaliste. La dominance d'instruments conceptuels puis statistiques macro-sociologiques, afin de dévoiler les mécanismes sociaux puis, d'agir sur eux, s'énonce comme la requête théorique et méthodologique décisive.

2/ Il serait aussi nécessaire de prendre en compte le champ théorique relativement autonome de la recherche sociologique, les effets des contraintes théoriques et méthodologiques qu'elle s'est donnée en choisissant d'étudier certains objets empiriques plutôt que d'autres, mais aussi et surtout, les résultats des luttes théoriques dont elle fut le lieu au début du siècle et après, comme discipline académique.

Résultats qui se traduisirent par une victoire de l'école durkheimienne sous la forme d'une lecture objectiviste du principe théorique : « considérer les faits sociaux comme des choses ». Cette dernière contribue à valider une appréhension statistique voire spéculative, des objets sociaux, et corrélativement à refouler d'autres courants, l'école de F. Le Play, par exemple.

Singulier destin, à vrai dire, que celui du durkheimisme, car il va, par ailleurs légitimer, mais en ethnologie, des pratiques de terrain, où la nécessité de rendre raison des faits sociaux dans leur extériorité, dans leur morphologie particulièrement, conduit à la mise en œuvre des procédures d'observation directe, au-delà de toute approche chiffrée...

Bilan qui serait pourtant incomplet si on en excluait la tradition sociologique du travail de terrain représentée par l'école de Chicago – dans la phase de l'écologie urbaine puis de l'interactionnisme symbolique (Chapoulie, 1984 ; Leclerc, 1979) –, la sociologie du travail, la sociologie rurale (en France notamment).

Aujourd'hui, en France, sous l'effet combiné de la crise et de phénomènes de décomposition-recomposition de la structure sociale qu'elle suppose et induit à la fois, de l'essoufflement des modèles politiques de transformation sociale, ainsi que des théories structuro-fonctionnalistes et d'une certaine tradition marxiste dogmatique et économiste qui formait l'armature théorique, l'on assiste, depuis une dizaine d'années, à un important redéploiement de la sociologie en direction de l'approche qualitative. Ce mouvement paraît concerner au moins l'ensemble des pays capitalistes développés, quoique de manière inégale selon les traditions sociologiques nationales.

Ce redéploiement revêt différentes formes (utilisation de la méthode biographique, de la procédure de l'entretien semi- ou non-directif...). Il est solidaire d'un déplacement des chercheurs vers des unités empiriques restreintes ou localisées (petite ville, ensembles HLM, établissement industriel, etc.).

Dans ces différentes modalités, l'enquête sociologique empirique de terrain s'organise tacitement autour d'un double refus : celui du questionnaire standardisé, à questions fermées, celui de l'observation in situ participante, en bref de ce qui définit en propre le travail de terrain, même si ce dernier n'a jamais dissocié, dans son principe, le recours à l'observation d'autres techniques d'investigation comme l'entretien ou le questionnaire.

À quoi on peut ajouter aussi l'absence d'emploi de techniques qui s'inscrivent traditionnellement à l'intérieur du dispositif ethnographique, comme la photographie, le relevé morphologique – sans parler des techniques audiovisuelles –, qui, à défaut de l'utilisation de l'observation directe, parfois impossible en raison des caractéristiques matérielles ou sociales de l'objet étudié, définissent en dehors de leur fécondité propre des substituts à tout le moins heuristiques de celles-là.

Tout semble se passer comme si cette sociologie qualitative amputait une partie des instruments traditionnels de la discipline, sans pour autant se poser la question de l'incorporation de méthodes qui ont fait la valeur du travail de terrain.

On ne saurait sous-estimer l'intérêt de nombre de ces travaux, l'éclairage cru qu'ils jettent sur tel ou tel aspect de la société, mais non peut aussi passer sous silence que ces études s'accompagnent

d'un recul de la conceptualisation, d'un refus explicite ou latent de la recherche des déterminations sociales ou des régularités – « ce qui se produit avec une certaine fréquence statistiquement mesurable (Bourdieu, 1987) –, d'une récusation des méthodes quantitatives, depuis les plus anciennes comme l'analyse multivariée jusqu'aux plus récentes comme l'analyse de données.

On ne peut séparer, me semble-t-il, ce fait social d'un autre : le mouvement de sociologisation qui affecte les travaux de l'INSEE. Ceux-ci fournissant, dans des domaines de plus en plus variés, des informations majeures sur les grands processus sociaux qui touchent la société française. La simple lecture des sommaires des différents volumes de *Données sociales* est, à ce sujet très révélatrice.

Tout se passe comme si, en effet, face à la crise des grandes théories explicatives de la société, beaucoup de sociologues, abdiquant leur fonction traditionnelle, laissent désormais aux statisticiens, quels que soient leurs mérites et leur pertinence théorique, la tâche d'analyser les transformations structurelles lourdes de la société française, c'est-à-dire, en définitive, s'en remettent à l'État. D'heureuses exceptions existent néanmoins (Baudelot, Establet & Malemort, 1974 ; Baudelot, Establet & Toisier, 1979 ; Verret, 1979 & 1982). On nous permettra de risquer l'hypothèse, nonobstant tout angélisme théorique, que ce qui est en cause ici, en dernière instance, c'est l'avenir même d'une théorie synthétique de la société... et de sa transformation.

Dans le même temps, on voit se développer, entre autres suite au rapatriement métropolitain de nombre d'ethnologues, mais aussi de en relation avec la tradition très vivante d'une ethnologie qui portent sur des objets sociaux identiques ou proches de ceux de la sociologie qualitative ; l'espace de cohabitation, la sociabilité de café, les groupes d'adolescents deviennent des domaines sociaux d'investigation d'une ethnologie urbaine qui privilégie l'étude de processus à l'œuvre dans la sphère microsociale (Althabe, 1984 ; Chalvon-Demersay, 1984).

Cette situation n'ouvre-t-elle pas des questions majeures sur le statut même de l'enquête empirique, sur la notion de terrain et de travail de terrain ?

Dans son projet inaugural, l'expérience ethnographique, comme approche qualitative et directe d'unités empiriques restreintes résulte historiquement des contraintes de la situation d'enquête. Travaillant sur des sociétés sans écriture, confronté aux difficultés afférentes à l'apprentissage du dialecte ou de la langue, à la nécessaire acculturation, l'ethnologue des « sociétés exotiques » va être amené à engager des procédures de description des objets et processus matériels et sociaux. Au gré de l'évolution des conditions de séjour, l'observation directe pourra se transformer en observation participante, c'est-à-dire en une participation du chercheur à telle ou telle activité indigène (Copans, 1974 ; Cresswell, 1975 ; Cresswell & Godelier, 1976).

L'originalité de la posture ethnographique s'appuie sur un paradoxe apparent : le principe de distanciation scientifique, déjà garanti, en quelque sorte, par le regard extérieur du chercheur, en tant qu'il occupe la position de l'étranger (Copans, 1974), s'enracine dans une situation d'enquête où l'annulation de la distance physique et intersubjective entre l'observateur et le groupe observé renforce et accentue la mise en œuvre de ce principe.

L'observation participante, au sens générique du terme, légitime le projet scientifique synthétisant, totalisant, voire encyclopédique de l'ethnologie (Copans, 1974 ; Cresswell, 1975 ; Meillassoux, 1977a). Elle fonde, comme condition de cette visée théorique, une analyse qui pourra autoriser une restitution des pratiques et processus sociaux dans leurs déterminations objectives et subjectives.

Seule l'observation participante peut conduire à dissocier, puis à articuler, dans un deuxième moment, les ordres « vécus », comme réalités structurelles, appréhendables de l'extérieur, indépendamment des représentations sociales des agents sociaux, et les « ordres conçus » qui renvoient aux structures subjectives (Levi-Strauss, 1958 ; Lombard, 1972 ; Malinowski, 1963).

L'intelligence des ordres « vécus » signifie d'abord le primat de l'observation sur l'entretien, sur l'enquête orale, la relativisation, à titre provisoire, du rôle de l'informateur. Comme l'écrit Jacques Lombard (1972) explicitant la démarche de Malinowski sur le terrain trobriandais : « L'anthropologue doit aller “dans le

village pour voir les indigènes dans le jardin, sur la plage” afin que les informations découlent de ses “observations directes de la vie indigène” et ne soient pas arrachées “par bribes à des informateurs plus ou moins récalcitrants. »

Rendre raison des ordres « conçus » revient à mettre en œuvre la participation de l’ethnologue à différentes activités autochtones. Le chercheur peut pratiquer ainsi les gestes qui accompagnent continûment leur exercice. Cette participation constitue, de surcroît, un adjuvant précieux à l’observation directe en tant que telle, permettant, par exemple, une reconstitution fine de phases opératoires d’un procès de travail. Mais il s’agit surtout, selon Malinowski, d’une procédure qui donne accès au point de vue subjectif de l’indigène.

Ce type d’accès aux représentations et au symbolisme, facilitée en outre par la possession de la langue autochtone, sera prolongé, d’autre part, chez l’auteur des *Argonautes du Pacifique occidental*, par l’emprunt au champ de la psychanalyse de certaines de ses catégories (Lombard, 1972 ; Malinowski, 1963 ; Pulman, 1986).

Aujourd’hui, l’ethnologie urbaine, alors même qu’elle n’accomplit pas en toutes occasions, en fonction, notamment, des contraintes imposées par le champ de l’enquête, le programme méthodologique exhaustif du travail de terrain, ne cesse pourtant de mettre au centre de sa démarche, la question de la présence du chercheur sur le terrain étudié, la relation impliquée par celle-ci entre lui-même et les sujets observés (Chalvon-Demersay, 1984).

De ce point de vue, elle retrouve, *mutatis mutandis*, à l’intérieur de ses propres situations sociales d’enquête, les questions auxquelles se trouve confrontée l’ethnologie en terrain exotique, celles élucidées par E. E. Evans-Pritchard : « les Azandé ne m’auraient pas permis de vivre comme l’un d’entre eux ; les Nuer ne m’auraient pas permis de vivre autrement. Parmi les Azandé, j’étais contraint d’être un des membres. Les Azandé me traitaient comme un supérieur, les Nuer comme un égal. » (Evans-Pritchard, 1978 ; Mercier, 1960)

En ethnologie urbaine, les conditions de l’insertion du chercheur dans le « milieu » étudié seront dépendantes, non seulement des relations interpersonnelles instituées entre l’observateur et le groupe observé, ainsi que des déterminations sociales (de

classe, d'âge, de sexe, de profession, etc.), qui lui sont attachées, mais aussi des rapports sociaux internes (et externes) à ce milieu et par rapport auxquels ces dernières fonctionnent et acquièrent leur signification symbolique.

Refusant la mise à distance de l'enquêté, récusant comme chimérique sa propre neutralité sociale, l'ethnologue sera contraint de gérer en permanence sa relation au groupe observé, de maîtriser notamment les effets induits par sa situation d'observateur-observé sur les opérations de sélection des données empiriques, leur exploitation puis leur analyse. En effet, la position sociale objective du chercheur ne pourra jamais se soustraire, par exemple, à ces assignations sociales imaginaires produites par les enquêtés, assignations d'autant plus tenaces, sans doute, qu'elles s'enracinent dans des situations d'interaction et d'interception. Ainsi l'ethnologue, pratiquant l'observation participante dans un Foyer de jeunes travailleurs, pourra-t-il être assimilé successivement, au cours de son enquête, aux résidents, aux éducateurs, à la direction du foyer...

On le voit, l'expérience ethnographique, l'observation participante, « ce chemin à deux voies » dont parle R. Cresswell (1975), interroge fortement le principe de distanciation et d'objectivation de la sociologie dans sa version objectiviste.

En effet, cette dernière, considère comme un préalable à l'objectivation, la critique de la relation de familiarité que les agents sociaux entretiennent avec l'univers social : elle constitue un obstacle à l'analyse des déterminations sociales de leurs pratiques.

Mais ce qui vaut pour les agents sociaux, vaut également pour l'agent social que ne cesse d'être le sociologue dans son travail d'investigation : il doit s'efforcer, à partir d'une posture de décentrement et de distanciation, de subvertir par des attitudes de rupture et de critique continues, matérialisées dans des opérations techniques concrètes, non seulement les représentations immédiates solidaires de l'expérience première des agents sociaux, mais aussi les siennes propres, relativement à l'objet d'étude. De ce point de vue, la quantification, couplée au « capital théorique » du chercheur, sera tendanciellement conçue, en raison de sa puis-

sance d'objectivation, comme l'instrument essentiel d'une posture de distanciation.

Celle-ci s'étaye sur un comportement de neutralité de non-implication du sociologue dans son objet. La même attitude est maintenue en sociologie qualitative dans l'usage des techniques d'entretien dans leurs variantes semi-directives et directives. Quelles que soient les méthodes classiques sur lesquelles s'articule le principe de distanciation scientifique, elles impliquent toujours une présence ténue du chercheur sur le terrain qui correspond à un temps relativement court de l'entretien ou de la passation du questionnaire. Ne pourrait-on pas affirmer que la distanciation scientifique s'accompagne, en quelque sorte, d'une mise à distance du terrain ?

La conjoncture théorique actuelle caractérisée, comme nous l'avons évoqué précédemment, par la convergence des ethnologues et des sociologues vers les mêmes objets sociaux, amène à s'interroger sur la permanence d'approches aussi contradictoires. Aussi voudrions-nous, en conclusion, synthétiser quelques questions à l'adresse de l'une et l'autre des deux disciplines.

Si l'ethnologie, ne serait-ce que par l'attention qu'elle a toujours portée au travail de terrain comme aventure personnelle mettant en jeu la subjectivité du chercheur, mais aussi par la reconnaissance accordée aux mécanismes sociaux qui gouvernent la situation d'enquête, se donne les prémisses d'une analyse du rapport de l'observateur aux sujets observés, elle ne peut prétendre mener à bien cette tâche qu'en combinant l'examen de la position subjective et sociale de l'ethnologue avec celle de savant, c'est-à-dire d'un agent social qui « n'a rien à faire » de ceux qu'il étudie, de leurs pratiques, de leurs représentations, sinon de les étudier ». (Bourdieu, 1987).

L'ethnologie doit prendre en compte cette distorsion entre le regard théorique du chercheur, autonomisé par rapport à la pratique, et la compréhension pratique des observés. (Bourdieu, 1980 & 1987)

Prise en compte qui ne manquera pas d'interroger les limites de validité de l'observation participante. Car si l'ethnologie n'a pas été moins soumise que la sociologie à l'objectivisme (Bourdieu, 1980 & 1987), n'est-ce pas dû, en partie, à une conception

mythique de l'observation participante où la participation permet d'élaborer « une théorie sur le tas, au fur et à mesure de l'accumulation des données » (Robert, 1987), et d'accéder, en particulier, comme le postule Malinowski, aux représentations subjectives des agents sociaux, ignorant ainsi que toute théorisation se réalise toujours après coup, une fois rétablie la distance avec la pratique (*Ibid.*).

La condition d'une participation réellement objectivante ne réside-t-elle pas dans cette critique de l'illusion naïve d'une genèse spontanée de la théorisation à partir d'une réunification du sujet de l'objet de la recherche à travers la participation ?

S'agissant de la sociologie, ne peut-on pas affirmer que la relation d'appartenance et de familiarité du chercheur – y compris de participation pratique – au champ social étudié, ne constitue jamais en soi, contrairement aux attendus théoriques de la sociologie objectiviste, un obstacle à l'objectivation, si le chercheur parvient à se doter d'une maîtrise théorique consciente et d'une attention pratique (traduite en réflexes scientifiques concrets), à l'égard des intérêts (les siens et ceux des observés) liés à cette appartenance, à cette participation ?

Ethnologie et sociologie se trouvent aujourd'hui confrontées, lorsqu'elles s'attachent à comprendre les mêmes objets, à la question de la combinaison de leurs méthodes d'approche. La sociologie ne peut-elle pas livrer à l'ethnologie, toujours tentée d'ignorer le réseau de dépendances dans lequel s'inscrit l'unité observée : *a/* sa tradition d'analyse des rapports sociaux structurels comme matrice de toute socialité ; *b/* la fécondité de l'approche statistique de leur réalité objective ? (Abélès, 1976) L'ethnologie, quant à elle, ne peut-elle léguer à la sociologie : *a/* sa richesse d'investigation des espaces d'interaction, de l'événementialité quotidienne, dans lesquels les rapports sociaux structurels ne peuvent jamais totalement assurer la reproduction et la transformation du monde social ; *b/* l'opérativité méthodologique d'un travail de terrain maîtrisé ?

Les instruments de l'autonomie contrainte : mécanisation, procédés techniques et dépense de travail dans le BTP

À la fin des années 1970 du siècle dernier, le BTP avait doublé et plus encore, son niveau de capital fixe ¹ les vingt dernières années ; or cette situation ne l'empêchait pas de se révéler, parmi les grandes branches de l'économie française, comme le secteur où la composition technique du capital est la plus faible. Observations qui ne laissent pas de surprendre, non seulement au regard du rôle stratégique joué par le BTP, tant sur le plan de l'évolution économique que sur celui de l'emploi, mais aussi relativement au discours des professionnels, très prégnants dans les années 1960, sans doute plus nuancés aujourd'hui, qui, étayant leur argumentation sur les modifications des techniques de mise en œuvre et sur la mécanisation de certains moyens de travail, ne cessaient d'évoquer l'industrialisation enfin advenue du secteur.

Aussi nous semble-t-il opportun de rassembler des éléments d'analyse qui portent sur les principes de fonctionnement et l'efficacité technique de certains moyens de production présents dans le BTP. Sociologique et non technologique, l'analyse prendra donc pour point de vue l'étude des moyens de production dans leur relation à la dépense de force de travail, et plus spécialement, aux formes d'intensité de sa consommation productive au sein du procès de travail.

1. Capital fixe productif brut selon la grille de la comptabilité nationale.

Les machines excavatrices : le primat de la conduite sur la délégation

Antérieurement à l'introduction d'un matériel mécanisé, les opérations de terrassement reposaient entièrement sur un travail de main-d'œuvre qui présentait un degré intense de pénibilité. Des ouvriers terrassiers, se servant de pelles, de pioches, de barres à mine, effectuaient les fouilles.

Travaux de force : savoir du corps, requérant souplesse et surveillance des mouvements, savoir maîtrisé de l'autorégulation habile du rythme : « On ne manie bien la pioche que si on lui a prêté de l'attention. Les terrassiers s'en servent avec économie d'effort. Les gestes sont intelligents, bien réglés. Manier la pelle sans excès de fatigue, faire chaque jour une tâche égale exige de l'habileté... De la répétition du même effort naît un rythme, une cadence où le corps trouve sa plénitude. Il n'est pas plus facile de bien lancer sa pelle que de lancer un disque » (Navel, 1979, p. 188-189). Travaux de la main, moins prononcés il est vrai : savoir-faire des gestes sûrs à l'occasion du boisage des tranchées...

L'emploi des moyens mécanisés de terrassement, initialement utilisés dans les travaux publics, s'est progressivement généralisé dans le bâtiment après la seconde guerre mondiale. Néanmoins, si la profession de terrassier a désormais quasiment disparu, tout travail de main-d'œuvre n'a pas été supprimé pour autant. Outre le fait que, parfois, le matériel étant mobilisé sur d'autres chantiers – cas fréquent dans les petites entreprises – la totalité de l'effectif présent doit suppléer son absence en réalisant manuellement les travaux, une pelle mécanique, par ailleurs, ne forme pas une machine de précision ; son usage n'exclut pas, mais, au contraire, impose que des ouvriers, rarement des manœuvres, mais plutôt des maçons ou des coffreurs, extraient la terre des tranchées, en aplanissent le fond, dégagent les angles, etc.²

Le matériel de terrassement, mais aussi celui de manutention et de levage, ne constituent, en fait, que des catégories rudimentaires de machines-outil. La pelle mécanique, par exemple, intègre, dans ses principes de fonctionnement, les caractéristiques propres à tout mécanisme : le moteur, la transmission, l'organe

2. La catégorie d'emploi de manœuvre est en voie de disparition sur nombre de chantiers aujourd'hui.

d'opération (Marx, 1967, t. 2 p. 58-60). En effet, la pelle comporte « un ensemble moteur, des transmissions de puissance et un équipement comprenant un godet fixe ou mobile disposé à l'extrémité d'un bras mobile ; ces divers organes varient suivant le modèle de la pelle et l'utilisation prévue » (Costes, 1971, p. 76).

Assurément, la mise en marche de cette machine résulte de la présence d'un moteur, mais, à la différence des formes modales de mécanisation de la grande industrie moderne, les opérations accomplies s'effectuent par interventions réitérées de l'ouvrier. Ce dernier ne travaille pas dans une relation fixe d'extériorité à la machine ; localisé en son sein, dans l'habitacle qu'elle abrite, il en assure la conduite ; conduite en laquelle vont se coupler manœuvres opératrices et translation spatiale... Manœuvres souvent acquises sur un mode empirique, modulables selon une variété de travaux : excavation de parois verticales, de fondations, de tranchées peu profondes, mise au tas et chargement de camions...

Le rythme de travail se coule sur l'habileté conductrice où transparaissent alors, par saccades tendues, nombre d'inflexions musculaires, surtout dans l'actionnement répété des manettes... C'est l'habileté du geste et la graduation de l'effort qui conditionnent à la fois le rendement de la pelle et l'exactitude de manœuvres souvent complexes. Ainsi, l'excavation d'une paroi verticale donne-t-elle naissance à une dizaine d'opérations distinctes, obéissant elles-mêmes, pour certaines, à des contraintes de combinaison : relever la flèche, afin de diriger le godet en direction de la paroi requiert, notamment, de négocier, de manière concomitante, le retrait du bras ; seule cette dernière opération permet alors de régler l'épaisseur de la coupe... Ce type de machinisme orienté vers l'attaque de la matière – le déblaiement du terrain – et non vers la mise en forme productive d'un objet – réalité discrète – intègre peu, dans ses principes internes, les éléments d'un savoir qualitatif. Il enregistre, certes, la substitution d'un système matériel opératoire aux opérations de la main, mais, surtout, celle d'un système de transformation énergétique à la

force musculaire, sans parvenir, pour autant, comme nous l'avons entrevu à en éliminer toutes les composantes ³.

Il s'ensuit que cette catégorie de machinisme ne peut guère être identifiée à la machinerie à l'œuvre dans les productions industrialisées, où l'économie de force musculaire s'inscrit dans un processus de transfert de savoirs et de savoir-faire de conception et d'élaboration en direction de moyens de mécanisation spécialisés, où la dépense opératoire, restreinte, bien souvent, à des tâches de mise en route, d'alimentation et de surveillance de la machine, se trouve alors, dans un seul et même mouvement, soumise aux scansionnements de son rythme. Machines à faible indice d'automatisme, les machines excavatrices réalisent le primat de la conduite sur la délégation aux organes matériels. Primat de la conduite sur la délégation : il s'agit là, sans doute, de la caractéristique centrale d'un des modes de mécanisation : la forme engin. En cela, la mécanisation du BTP apparaît plus proche de la motorisation agricole simple, celle du tracteur.

La grue : une autonomie productive vaincue ?

Les principes de fonctionnement du matériel de levage, apparaissent, dans leur généralité, homologues à ceux des machines excavatrices. La grue procède de la forme engin : n'y décèle-t-on pas le même primat de la conduite sur la délégation ? Des aptitudes à l'adresse ne s'affirment-elles pas aussi nécessaires chez le grutier ? Toutefois, ce sont, sans doute, moins ces aptitudes que des qualités appartenant au registre de l'acuité et de la vigilance sensorielles, et à l'ordre de la dépense réflexe et prudente, qui spécifient le mieux le profil du grutier.

Les proximités formelles de fonctionnement et d'usage de la grue et des machines excavatrices ne doivent pas, cependant, occulter une distinction essentielle. Les opérations exécutées par une pelle mécanique, circonscrites, avant tout, aux phases initiales du chantier, se déroulent de manière isolée. Simple machine auxiliaire, ses travaux doivent être prolongés, comme nous

3. Cette caractérisation s'appuie sur la définition de la machinerie développée par Michel Verret (1982, p. 30).

l'avons déjà évoqué, par des interventions manuelles réalisées, soit postérieurement, soit, à tout le moins, à l'écart de ceux-ci. Aucun rapport de subordination ne vient donc se nouer entre l'action de l'engin et les gestes du collectif improvisé de terrassiers. Mais en est-il de même, s'agissant de la grue ?

La grue accomplit un rôle de manutention, d'approvisionnement en matériaux. Fonction décisive sur les chantiers d'immeubles de grande hauteur. Requête par une pluralité d'actes de la construction, elle paraît les accompagner continûment. Observation partielle, mais qui, néanmoins, nous conduit, plus avant, à repérer les possibles effets d'hétéronomie induits par cette fonction sur l'usage productif des forces de travail.

Difficile de nier que les cadences d'intervention de la grue peuvent exercer des contraintes sur les actes centraux de la mise en œuvre, notamment sur leur intensité. Mais cette situation demeure partielle, bornée fondamentalement à une séquence productive : le coulage de béton dans les éléments de coffrage. Des contraintes analogues ne se déclarent guère, par contre, lors de la mise en place de sous-ensembles préfabriqués ou de banches métalliques.

Le coulage du béton, dans un espace surélevé de surcroît, peut en effet s'effectuer, en certaines circonstances, à un rythme accéléré. Il exige la coopération de plusieurs ouvriers, leur nombre variant selon le volume des parties coffrées. Monter sur les banches, en descendre, recevoir la benne, la décharger, la retenir, égaliser le béton, le soumettre à des vibrations, etc. Autant de tâches qui associent l'endurance physique, la tension de l'effort musculaire, la mobilité des postures corporelles... voisine de l'agilité aérienne de l'acrobate. Paradoxe de la mise en œuvre, symptomatique du statut matériel du machinisme du bâtiment : l'opération où la dépendance de la force de travail collective à l'égard du système mécanique est la plus forte, coïncide avec une mobilisation maximale de ses aptitudes manuelles et musculaires, comme condition immédiate des transformations productives.

Le fort degré de corporéité de la dépense de travail se découvre aussi lors de la mise en place d'éléments préfabriqués.

Écoutons cet ouvrier maçon : « Alors, ça fait, je sais pas combien de jours que je fais ça, je pose des allèges, tous les jours. J'en ai un peu marre ! Enfin, c'est la grue qui les dépose, mais il faut les mettre en place, et ça pèse trois ou quatre tonnes, alors, chacune ! On est trois pour poser ça. Y'a un tréfort qui est tout près pour le prendre et puis le ramener vers l'intérieur, le poser, et le temps qu'on le plombe, qu'on l'arrête *grosso modo*... On l'arrête avec des tiges filetées pour le cramponner sur un poteau, pour pas qu'il échappe, et puis on passe à l'autre. Quand toute la rangée est alignée, on essaye de faire une ligne droite... »

Témoignage précieux où l'expression « je pose », symptôme d'une autonomie productive maintenue, jette une lumière crue sur l'efficacité technique réduite de l'engin. Les opérations ainsi requises de positionnement de l'allège définissent une séquence suffisamment longue de tâches multiples et risquées (« cramponner », « pour pas qu'il échappe »...), pour rendre aléatoire, par contre coup, toute intervention précipitée de la grue. On le voit, le matériel de levage offre peu la base objective à une soumission des collectifs de travail à des carences d'opérations extérieures. Le rythme de l'équipe, au contraire, conditionne le rythme mécanique de la pose. Impossible « d'envoyer » l'autre allège tant que la précédente n'est pas amarrée. C'est le cri des hommes qui déclenche le retour du matériau... Prénance d'un ordre de la successivité sous la dominance d'une régulation collective des corps au travail... Ajoutons : les effets d'hétéronomie sur la temporalité de la force de travail coopérative, lorsqu'ils existent, procèdent de la contraction des durées d'utilisation de la grue, elle-même résultant des contraintes d'ordonnancement des travaux inscrits aux plannings.

La rationalisation de l'organisation du travail, par introduction de méthodes d'évaluation des temps par grande série de travaux, et l'augmentation, induite, des rythmes de travail, se rencontrent essentiellement sur les chantiers où s'exécutent des ouvrages de grande taille. Seule une certaine échelle du produit semble pouvoir réunir les conditions de leur apparition. C'est pourquoi elles ont pour champ majeur l'expérimentation – la corrélation entre volume du produit et échelle du capital étant manifeste – les grandes entreprises du BTP. À l'inverse, dans le sous-secteur des

petites entreprises, nul indice d'hétéronomie temporelle ne se laisse entrevoir sur le registre qui nous occupe : dans la construction des maisons individuelles, la petite grue de chantier tend toujours à asseoir ses mouvements, sans aucune médiation, sur ceux du collectif de travailleurs.

Les procédés techniques : le cercle de l'autonomie et de la contrainte...

Une donnée majeure doit maintenant retenir notre attention : elle nous permettra à la fois d'élucider les termes d'une analyse positive des techniques qui opèrent au cœur même de l'acte de construire, et enfin, de circonscrire les aspects saillants de la dépense opératoire ouvrière.

En France, après la seconde guerre mondiale, lors de la construction massive de ce qu'il est possible de dénommer l'habitat vertical aggloméré, la généralisation des engins, particulièrement de levage, sur les chantiers du BTP, coïncide avec l'apparition ou l'extension de certaines techniques de mise en œuvre : techniques associées aux procédés de béton armé (coffrages outil, puis coffrages complexes), techniques associées à la préfabrication⁴. Couplés à ces systèmes, les moyens de travail mécanisés, dont les dimensions et le volume, ainsi que l'aire de déplacement (chemin de grue), ne cessent de croître, autorisent, puis démultiplient leurs possibilités de divulgation.

Cette nouvelle combinaison de moyens techniques ouvre le champ à des changements dans les modes de la dépense productive. Conçus et utilisés primitivement à des fins d'économie de force musculaire, les engins de levage et de manutention se trouvent, contradictoirement, accordés à des techniques grandes consommatrices de cette même force musculaire... Sur des types de postes de travail relativement inédits... En des types de coopération relativement spécifiques (forte intégration des dépenses individualisées)... Sollicitant moins une habileté manuelle – elle se simplifie – qu'un investissement corporel total, ces techniques sont, comparativement aux techniques associées à la maçonnerie, et pour des formes d'ouvrage, de moyens mécanisés et

4. Selon la typologie élaborée par le CEREP (1980).

d'organisation du travail proches, beaucoup plus prédatrices d'énergie physique, de vies humaines, que celles-ci (Cf. Leneveu, 1983, t. 1, p. 154-157). En vérité, les techniques de la mise en œuvre, indépendamment de leur indice de complexité, représentent des techniques de l'effort manuel et musculaire, en ce qu'elles requièrent toujours, pour une part plus ou moins grande, et ce malgré les formes actuelles de la mécanisation, une action de la force de travail qui mobilise tout ou partie de ses ressources corporelles, comme déterminant immédiat des transformations productives. Caractéristiques qui après en présupposent d'autres. Énonçons les brièvement.

1/ N'étant pas le lieu d'expansion de techniques mécanisées affectant les moyens ou l'objet de travail, les techniques dominantes dans la construction sont fondées sur l'application d'un principe d'assemblage qui, à la différence de celui qui prévaut dans les industries taylorisées et fordisées, procède, sous des modalités variables, de celui du moulage : le montage des éléments, la réalisation de parties de l'ouvrage nécessitent toujours un processus de mise en forme au moyen d'un moule. Ce système implique aussi l'usage d'adjuvants matériels, d'accessoires et d'outillages principalement manuels.

2/ Les techniques de la construction, tout au moins celles associées au béton armé et à la préfabrication, largement majoritaires depuis plusieurs décennies, sont en réalité des procédés techniques. Le procédé, dans le bâtiment, peut se définir comme un ensemble de moyens et d'éléments matériels, qui, donnant lieu à un processus d'ajustement finalisé sur une transformation productive, opère sous des contraintes de variabilité extrême⁵, et exige une dépense de travail essentiellement manuelle et musculaire. Le procédé se substitue ici au machinisme, quoiqu'il appelle aussi, pour être appliqué, la fabrication industrialisée de composants (armatures métalliques, ciment, etc.) et l'usage d'équipement mécanisé.

3/ Affectant la forme procédé, les techniques de la mise en œuvre ne sont que partiellement, dans leur essence, des tech-

5. Myriam Campinos-Dubernet (1983) insiste particulièrement sur cette donnée.

niques de division du travail ouvrier. Si la complexité croissante des techniques tend à délimiter une forme dominante de parcellisation des modes opératoires, ce n'est pourtant pas de manière stricte : l'usage d'une technique n'induit pas automatiquement un type spécifique de distribution des tâches (CEREQ, 1980, p. 99-103). Les variations de la fragmentation de la dépense productive doivent être rapportées à l'efficace d'autres déterminations, comme la taille de l'ouvrage, l'organisation du travail... C'est la conjugaison d'une pluralité de contraintes qui imprime une configuration spécifique aux modes d'exercice du travail concret. Techniques à faible coefficient de division du travail ouvrier, les techniques du bâtiment sont plutôt des techniques de la mobilisation manuelle et musculaire.

Donnée essentielle à l'analyse du travail ouvrier dans le BTP : la force de travail demeure « le principe régulateur de la production », pour reprendre une formule appliquée par Marx à la phase manufacturière des rapports de production capitalistes. Ne se dessine-t-il pas ici la matrice d'une autonomie productive préservée, mais susceptible d'accueillir, à coup sûr, certaines restrictions lors des modifications des modalités d'organisation du travail ?

Impossible de méconnaître, en effet, que les formes de rationalisation introduites par certaines entreprises entament les aptitudes ouvrières à l'autorégulation matérielle et temporelle (Leneveu, 1983, t. I, p. 225-255), la réalisation des actes techniques se trouvant astreinte au respect des délais inscrits aux divers planings du chantier. Cependant, ces transformations rencontrent des obstacles ; elles laissent encore subsister des potentialités de gestion collective des temps d'exécution, contraintes qu'elles sont de s'appuyer sur une base technique qui n'offre : ni les conditions autorisant un découpage des séquences productives en une gestuelle de production⁶ ; ni une stabilité opératoire relative, pré-supposé matériel de toute taylorisation ; ni, enfin, des durées d'utilisation suffisamment souples pour impliquer une diminution sensible des temps productifs.

6. Benjamin Coriat (1979) emploie cette formulation pour désigner les modes parcellisés du taylorisme.

De manière générale, on l'aura perçu, ce sont les caractéristiques des moyens de travail qui dominent les opérations centrales de mise en œuvre, qui donnent support et champ à l'autonomie productive des ouvriers du BTP – dans leur relation bien entendu aux moyens mécanisés. C'est dire que cette dernière ne se spécifie que rapportée au primat de ces contraintes techniques, dans leurs sollicitations manuelles et musculaires permanentes à l'égard de la force du travail⁷. Plus exactement, l'autonomie ouvrière ne saurait naître que du système des contraintes exercées : elle en est l'envers symétrique. Si l'emploi des techniques de mise en œuvre appelle inmanquablement une intervention physique accentuée des ouvriers, c'est, toujours, comme condition immédiate de leur efficacité productive. Dans le BTP, contrainte et autonomie sont solidaires, d'où le caractère ambivalent du discours des ouvriers recueilli lors de nos enquêtes : dans le même moment où maçons et coffreurs dénoncent violemment les conditions de travail qui leur sont faites, ils valorisent leur « profession », leur « corporation », à travers une évocation souvent répulsive de l'univers de l'usine, de la « tôle », à laquelle ils se félicitent d'être soustraits. Le « métier » est vécu comme un métier viril, un métier d'hommes où les caractéristiques aléatoires du procès de travail, corrélatives d'une faible maîtrise technique sur la nature, autorisent une confrontation risquée avec le réel.

Formulations qui ont beaucoup à voir avec les indices élevés de manuelisation et de corporéité des actes productifs, mais aussi avec la forme équipe en laquelle ils s'exercent. Type de coopération qui a connu sa généralisation sur les chantiers, suite aux transformations précédemment décrites. Les équipes sont souvent spécialisées sur certaines parties de l'ouvrage. Elles voient leur composition technique et numérique varier selon des catégories de travaux. Équipes mobiles, comme le sont les ouvriers qui y participent, dans leurs déplacements incessants sur le bâtiment comme valeur d'usage en procès. Mais l'équipe c'est aussi la

7. Ces sollicitations sont inégales selon les phases de la mise en œuvre d'une technique ou l'échelle de son application ou selon les formes de coexistence de plusieurs techniques sur un même chantier.

forme coopérative secondaire, c'est la sous-équipe de deux ouvriers, la structure de matelotage dotée, parfois, d'une forte autonomie, au point que dans le langage ouvrier, cette réalité masque le groupe plus large au sein duquel elle se coule : l'équipe nomme alors cette unité minimale de travail où s'entremêlent les efforts de deux ouvriers. Dans le bâtiment, la dépense individualisée de la force se double toujours, au moins, de la mise en mouvement d'une autre.

Intrication des rythmes. Rythmes corporels. Rythmes collectifs. Co-présence des forces de travail multiplicatrice d'une puissance d'autonomie. Prénance d'une camaraderie ouvrière et productive, ordonnée autour des valeurs d'ambiance et d'entente. Centralité des relations conflictuelles avec la petite maîtrise et l'appareil d'encadrement pouvant menacer à tout moment la progression du chantier.

En conclusion, on peut dire que les rapports sociaux n'existent, dans le BTP, qu'en relation réciproque avec les moyens de production. Les actions et interactions, matérielles et verbales, en lesquelles s'incarnent les rapports sociaux, matérialisent la présence d'une autonomie ouvrière, productive et sociale, qui pour n'être que relative, n'en imprime pas moins à ceux-ci une forme sociale spécifique. En bref, les procès de travail du BTP ne sont encore parvenus à réaliser la soumission réelle du travail sous le capital. Ils en sont restés à un type de soumission formelle qui peut, néanmoins, s'associer des cadres d'organisation du travail à l'œuvre dans l'usine taylorienne, mais qui appliqués ici n'induisent qu'une forme de soumission formelle impure, composite, hétérogène. C'est pourquoi les chantiers du BTP vont être l'espace d'un impossible taylorisme.

Les années 1970 dans le BTP : le taylorisme impossible

Dans le gros œuvre et la branche du BTP, l'organisation du travail, sa rationalisation, occupe, au sein du dispositif d'exploitation, une position névralgique. Elle constitue la réponse privilégiée du capital à la résistance ouvrière sur les temps, dont la permanence s'enracine dans une dépense productive essentiellement manuelle et musculaire. Seule la force concentrée, compacte, d'une organisation transformée semble, en sa rationalité, pour certaines fractions de la bourgeoisie du bâtiment et des travaux publics, susceptible de s'opposer à cette résistance et d'essayer de garantir par là même continuité et régularité au processus de travail.

Mais il s'agit là, nous allons nous efforcer de la mettre au jour, d'une réponse incertaine, fragile : contrairement aux formes prévalentes dans les industries « révolutionnées » par l'accumulation intensive, l'organisation du travail à l'œuvre dans la branche n'est pas parvenue, sous l'effet de raisons historiques, à s'ancrer dans la matérialité des moyens de production.

Taylorisme, modes opératoires et exploitation

On le sait, le taylorisme, forme par excellence d'une mutation décisive de l'organisation capitaliste du travail, vise, en son principe, à briser la maîtrise ouvrière des modes opératoires, source d'un pouvoir réel des travailleurs sur les temps productifs, et obstacle, par conséquent, à la régularité du processus de travail, donc à l'accélération du cycle de rotation du capital, à l'augmentation du taux d'exploitation. Il s'attache à décomposer la dépense de travail, le savoir qui lui est associé, en éléments simples, minimaux, afin de tendre, en chaque poste, par procédure de recombinaison,

à la détermination de séquences courtes, qui enchaînent des actes techniques parcellaires et normalisés.

L'étude des temps et des mouvements constitue la méthode appropriée à cet objectif. Et quelles que soient les modalités de mise en œuvre de cette dernière, l'analyse des tâches, selon Claude Durand, « reproduit un processus identique » : définition exacte des mouvements élémentaires nécessaires pour exécuter le travail et des outils et matériels utilisés : détermination par chronométrage, ou autres méthodes de mesure, des temps nécessaires pour exécuter ces mouvements ; analyse des mouvements en une séquence constituant une unité de tâches (Durand, 1978, p. 50).

Ces procédures de préparation du travail, explique également l'auteur, aboutissent donc à définir, pour chaque poste, des normes de rendements et un mode opératoire. Le mode opératoire est la description détaillée de la façon de travailler telle qu'elle est définie par services techniques et bureaux des méthodes. Le service technique définit les contraintes liées à la technologie et à la qualité des produits : précision des opérations, enchaînement, contraintes techniques. Il détermine également le temps machine : le service des méthodes et de chronométrage normalise à partir de ces données les comportements ouvriers. Il établit des graphiques de comportement, des profils de gestes chiffrés en temps Bedaux ou BTE (Bureaux des temps élémentaires) » (*Ibid.*, p. 53).

*Taylorisme et procédés constructifs :
un scientific management sans assise matérielle ?*

La contrainte des normes de rendement, la prescription stricte des modes opératoires sous lesquelles s'opère la dépense ouvrière sont-elles possibles sans le support matériel d'un type déterminé de moyens de production ? Interrogation qui surgit inéluctablement dans le cas de la branche du bâtiment et des travaux publics. En effet, le taylorisme, comme mode d'organisation du travail n'a pu initialement se concrétiser que dans un espace productif préalablement structuré par les formes simples de mécanisation (la machine-outil universelle) qui résulte des tendances d'accumulation du capital. De fait, dans la construction,

l'application des méthodes tayloriennes rencontre plusieurs obstacles :

1/ Technologies non mécanisées, les procédés constructifs n'impliquent pas, par eux-mêmes, une fragmentation des opérations productives en tâches élémentaires distribuées entre des postes de travail individualisés. Dans les entreprises qui recourent à une attribution spécifique des tâches, en chaque équipe, la nécessité d'une coopération des forces de travail ne s'en trouve pas, pour autant, annulée à l'intérieur de certaines phases d'exécution.

2/ Technologies non mécanisées, les procédés constructifs rendent difficiles la définition ; et l'affectation de temps standards. L'étude des mouvements sur laquelle elles se fondent, présuppose, si elle veut prétendre à quelque validité, une stabilité des modes opératoires ; donnée matérielle qui n'est pas toujours requise.

Le procédé de coffrage tunnel, par exemple, est une technologie relativement sophistiquée parmi celles de la même famille de travaux : il consiste à couler simultanément voile et plancher. L'une des plus importantes entreprises françaises de bâtiment et travaux publics, la Société générale d'entreprise, emploie une variante de ce procédé : le coffrage tunnel à utilisation transversale. Or, l'observation de sa mise en œuvre, dans la phase de coffrage et de réglage, phase qui cumule à la fois les temps les plus longs et la charge de travail la plus lourde, révèle que le procédé n'échappe pas au tâtonnement des modes opératoires, parfois accru, sans aucun doute, par la mauvaise qualité des matériels ¹.

3/ Technologies non mécanisées, les procédés constructifs définissent enfin des durées d'utilisation relativement rigides, peu susceptibles d'accueillir une diminution sensible de leur amplitude ; contrariant, par là même, toute rationalisation organisationnelle qualitativement nouvelle. Leur emploi demeure prédéterminé, non seulement par les contraintes du « cycle du béton », mais aussi par le planning d'intervention des engins de levage. Privées de leur assise matérielle, les procédures de prévision et de

1. Sur l'analyse de la Société générale d'entreprise, des procès de travail qui s'y déroulent, voir l'étude réalisée par Patricie Reks (1981) et en particulier, le tome 2, p. 126-147.

contrôle des temps, restent, dans les entreprises qui essaient de les introduire, largement formelles. Les analyses des entreprises où elles sont à l'œuvre portent concrètement au jour ces caractéristiques.

Le système des rotations : le taylorisme impossible

Tout d'abord, les procédures d'évaluation des temps peuvent s'opérer selon des modalités distinctes. Le bureau des méthodes de la Société générale d'entreprise, a élaboré un catalogue de temps unitaires informatisés, finalisé à la fois sur l'étude des prix et la définition du poste main-d'œuvre du budget prévisionnel de chantier (bilan main-d'œuvre). Ces temps unitaires sont calculés sur chronométrage et non pas chrono-analyse, méthode axée sur la détermination de temps standards qui résulte d'une analyse systématique des modes opératoires (*Ibid.*, p. 129). L'entreprise Bouygues, par contre, emploie cette dernière méthode : la définition des temps s'établit, dans ce cas précis, à partir d'un catalogue de 3 000 à 4 000 temps standards (*Ibid.*, p. 9).

Une donnée conjointe à ces deux méthodes apparaît clairement, elle est tendanciellement généralisable aux divers essais d'intégration du *scientific management* dans la branche : les procédures d'évaluation des temps, quel que soit leur contenu, ne s'assigne pas, pour les raisons évoquées plus haut, l'objectif explicite d'une décomposition des opérations techniques en tâches élémentaires fixées au sein de modes opératoires délimités et contrôlables.

La rationalisation du travail n'induit bien souvent que des formes atténuées de parcellisation de la dépense productive. Loin de relever du taylorisme, elles reproduisent plutôt, à l'échelle des procès de construction, une coopération manufacturière des forces de travail. Les mesures des temps portent avant tout sur la réalisation d'ouvrages élémentaires (plancher, poutre, voile, etc.) ; elles s'efforcent donc de circonscrire, mais de manière lâche, indicative², les cycles de rotation d'une technologie dans

2. *Ibid.*, t. 2, p. 130. P. Reks indique à propos de la Société générale d'entreprise : « La stabilité des temps utilisés n'est pas une préoccupation majeure pour le bureau des méthodes qui ne leur reconnaît qu'une valeur d'estimation approximative, mais cepen-

l'exécution d'éléments du bâtiment. D'autre part, chez Bouygues, autre aspect symptomatique, les calculs sont faits par équipe. L'effectif de celle-ci « est déterminé en fonction de ce que le bureau des méthodes appelle *la courbe de charge des équipes* ou des individus (rendement évolutif de l'équipe) et selon *le principe de lissage des courbes de main d'œuvre* (augmentation puis diminution progressive des effectifs de chantier) » (*Ibid.*, p. 9 ; *souligné par l'auteur*).

À la Société générale d'entreprise, l'estimation des temps, comme nous l'avons noté, débouche sur la réalisation d'un bilan main-d'œuvre ; il autorise la définition d'un plafond d'heures à dépenser qui permet au conducteur de travaux d'adapter ses effectifs et la composition des équipes « en fonction des délais impartis pour chacune des opérations entrant dans le planning général du chantier » (*Ibid.*, p. 130). Le suivi des temps s'opère chez Bouygues comme à la Société générale d'entreprise à partir d'un rapport journalier de main-d'œuvre assurant la ventilation des temps réalisés par ouvrage élémentaire (*Ibid.*, p. 10 et 132).

*Rationalisation, intensification des rythmes de travail
et plus-value absolue*

Un autre aspect témoigne encore du caractère original de la rationalisation étayée sur le système des rotations : cette méthode n'institue pas une clôture horaire intangible de la journée de travail. Le procès de travail résiste en ses bases matérielles et subjectives. Le respect d'un nombre donné de cycles de rotation signifie le dépassement de la grille horaire journalière légale. Tout se passe comme si, paradoxe étrange au premier regard, la condition de la rationalisation résidait dans l'extension de la durée quotidienne du travail, ou, plutôt, comme si cette dernière devenait une modalité systématique de celle-là.

« C'est même pas humain, c'est "bourre-bourre"... »

dant suffisante des temps de main d'œuvre. Pour illustrer ceci, l'agent des méthodes nous a cité le cas d'une quarantaine d'observations sur une même technologie ayant donné des temps de réalisation du simple au quadruple ».

« C'est pour cela qu'on a eu pas mal de problèmes, qu'on a souvent fait appel à l'Inspection du travail parce qu'on a huit heures à faire, ce n'est pas huit heures trente ; c'est huit heures ! À eux de s'organiser ! » (Interview n° 22, entreprise Q)

« Sur le chantier, normalement, c'est trente-neuf heures, mais nous n'avons jamais connu ce régime là. Il y en a qui vont commencer à six heures le matin jusqu'à huit heures le soir. Normalement, les horaires sont : 8h-12 h, 13h-17h. Maintenant on les respecte car c'est le travail de finition, mais j'ai vu des gars embaucher à six heures le matin et débaucher à vingt et une heures le soir, même vingt quatre heures le soir. C'est la mentalité bordelaise ! » (Interview, n° 23, entreprise Q)

Alain Azouvi dans son étude « Caractéristiques d'entreprises, structures d'emploi et salaires » (1977, p. 22) note que la productivité du travail dans les grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics est, en 1971, supérieure de 15 % à celle du secteur d'activité. Si cette donnée renvoie, sans nul doute, aux méthodes de rationalisation introduites, les transformations qui affectent les modalités d'usage de la force de travail ne sont pourtant pas interprétables en termes d'accroissement de la productivité, dans l'acception stricte de ce concept. L'efficacité technique des moyens de production restant inchangée, le procès de production demeure toujours commandé par le mécanisme de la plus-value absolue dont les traits constitutifs imbriquent augmentation de l'intensité du travail et allongement de la journée de travail.

Cette étude des tentatives d'intégration du *scientific management* au sein d'entreprises qui représentent les fractions les plus concentrées du capital industriel du bâtiment atteste qu'on ne saurait parler, sauf par métaphore, de taylorisation des procès de travail. Ce qui ne veut pas dire que les procédures de quantification mises en œuvre par les bureaux des méthodes soient sans efficacité : elles ne déterminent pas une prévisibilité et un contrôle strict des travaux, mais elles induisent l'émergence d'éléments de régulation dans l'exécution des travaux, rendant possibles certaines résorptions des temps morts, non productifs. Elles permettent l'établissement de grilles de planning du chantier impliquant une intensification globale des rythmes de travail. En

conséquence, un tel profil d'organisation ouvre nécessairement des brèches dans l'autonomie productive de la force de travail.

La rationalisation et le corps

Dans une production qui repose fondamentalement sur les aptitudes physiques et musculaires des ouvriers, la sensibilité de celles-ci à l'amplification des rythmes de travail ne peut être qu'extrême. La rationalisation organisationnelle touche d'emblée les capacités ouvrières d'endurance corporelle. Dans les autres branches d'industrie, l'introduction, au XIX^e siècle, de la mécanisation sous la forme simple de la machine-outil universelle, marque, on le sait, une déqualification – relative – du travail vivant. Si elle ampute l'habileté ouvrière, la soumet aux scansionnements du fonctionnement du mécanisme, elle présente, toutefois, cette caractéristique : économiser, voire éliminer – une énergie artificielle venant s'y substituer – la dépense musculaire.

Dans le bâtiment et les travaux publics la situation est toute autre. Et ce qui délimite la force principale des ouvriers – une autonomie productive articulée sur la dépendance du procès de travail à l'égard des mouvements de la main, mais aussi, toujours, des inflexions musculaires du corps –, peut devenir sa principale faiblesse, quand, dans une entreprise donnée, à l'occasion de la mise en place de nouvelles méthodes d'organisation, le rapport des forces s'est inversé en faveur du capital, le corps ouvrier supporte alors, de manière totale, dans l'épaisseur déchirée de sa texture, l'exacerbation aiguë des conditions d'exploitation.

La rationalisation de l'organisation du travail, et l'accélération induite des rythmes de travail, se rencontrent essentiellement sur les chantiers où s'exécutent des ouvrages de grande taille. Seule une certaine échelle du produit semble pouvoir réunir les conditions de son apparition. C'est pourquoi elle a pour champ majeur d'expérimentation, comme nous l'avons vu, la corrélation entre volume du produit et échelle du capital étant manifeste, les grandes entreprises de la branche. Ainsi l'ensemble des travailleurs interviewés appartenant à l'entreprise Q et participant à la réalisa-

tion de l'Hôpital Nord à Nantes * déclarent être soumis à un rythme « assez soutenu », « soutenu » ou « accéléré ». En quelque sorte, l'organisation du travail supplée l'absence de mécanisation du travail ; elle cherche un rendement maximal, par des ponctions renouvelées, profondes et longues, d'énergie physique dans un corps qui, à tout jamais, en gardera les empreintes féroces.

« Moi, j'ai attrapé la crève : on est resté toute la matinée sous la flotte. Ben oui : nous, on voulait la pause intempérie, on voulait s'arrêter, mais comme c'était vendredi, il fallait faire trois rotations de table, ce qui veut... enfin, quatre tables et sur chacune il y a trois ailes, ce qui faisait douze tables qu'il fallait faire ; comme ça ils avaient le temps de sécher pour aujourd'hui lundi : on pouvait décoffrer douze tables aujourd'hui ! En décoffrant les douze tables de vendredi, aujourd'hui, on va en décoffrer huit et couler huit. C'est des tables qui doivent faire trois ou quatre tonnes chacune, alors on est trois ou quatre bonhommes à poser ça, c'est tout, sur des roulettes... Alors quelquefois je dis à ma femme : j'en ai ras le bol, je suis crevé. Et en plus maintenant c'est haut ! Quand j'étais au premier étage ou au deuxième étage, ça, ça allait à peu près... »

On comprend aisément que les modalités d'organisation du travail forment, dans la branche, un des enjeux les plus décisifs de la lutte de classe économique.

Système des rotations et cycle de rotation du capital : la crise

La critique ouvrière de la rationalisation et de ses effets sur la dépense productive ne se limite pas à sa dénonciation sévère. Elle en dévoile aussi certaines de ses causes. « Il faut toujours aller de plus en plus vite. C'est ça maintenant. Il faut aller vite, vite. Les délais sont très courts, car les chantiers sont pris avec des délais à peine réalisables, alors on n'a pas beaucoup de temps, et il faut le faire quand même : c'est dégueulasse ».

Le respect de délais d'exécution auquel est astreint le capital industriel du bâtiment procède de sa subordination à un capital extérieur qui commande et préfinance l'opération de construc-

* Il s'agit de l'Hôpital G. & R. Laënnec ouvert en 1984 [NdE].

tion. Plus avant, le choix de délais courts peut s'inscrire à l'intérieur des objectifs de rentabilité du maître d'ouvrage : celui-ci refusant une trop longue immobilisation des capitaux investis. Mais cette situation tient aussi à d'autres raisons : elle a partie liée avec une transformation des « stratégies » de certaines fractions du capital industriel du bâtiment, suite à la mutation de la conjoncture économique de la construction dans les années 1970.

La crise du bâtiment et des travaux publics se mesure à plusieurs indices : décroissance du nombre de logements construits, rétrécissement des marchés, inversion de ses tendances (la production de logements individuels est désormais majoritaire), pour ne s'en tenir qu'aux aspects économiques. En fonction de ces données nouvelles, nombre de grandes entreprises de la branche, beaucoup d'entreprises moyennes, traditionnellement orientées vers la réalisation d'ouvrages de grande taille à financement d'État, et confrontées à leur raréfaction relative, dans l'impossibilité souvent de recourir à une reconversion rapide de leur appareil de production vers la construction de logements individuels, vont se livrer une concurrence particulièrement rude.

La conquête des marchés passe alors par la présentation de prix « raisonnables », « compétitifs », qui ne peuvent être sources de profit que s'ils s'accompagnent de délais courts d'exécution des travaux. Les entreprises du bâtiment répondent ainsi à la fois aux intérêts du capital demandeur et aux leurs : seule l'accélération du cycle de rotation du capital productif peut garantir un taux de profit élevé ou au moins « correct » dans une conjoncture où de telles situations sont moins nombreuses que par le passé. Cette stratégie autorise aussi un dégagement rapide du capital investi, le rendant disponible pour affronter un nouveau marché qui, s'il se présente, ne doit surtout pas être manqué.

*Rationalisation et gestion ouvrière des temps d'exécution :
le maintien d'une autonomie*

Produit de cette « stratégie » du capital, la rationalisation par fixation de temps de rotation impartis à la mise en œuvre des technologies, dans leur application à des éléments de l'ouvrage,

exerce donc une contrainte globale d'intensité sur l'usage de la force de travail. Elle entame les aptitudes d'autorégulation de l'énergie vivante déployées dans le mouvement de son affectation. La réalisation des actes techniques se trouve astreinte au respect de délais inscrits au planning général et à celui de détail du chantier. Tel est l'un des effets majeurs des nouvelles méthodes d'organisation. Mais cette prescription temporelle, la charge de travail à laquelle elle est liée, étrangère à un découpage des gestes techniques que seul pourrait conditionner un bouleversement des déterminations matérielles du système de la dépense productive, limitée à couvrir l'exécution collective de catégories de travaux, laisse ouverte des possibilités de gestion ouvrière des temps d'exécution.

1/ L'analyse de la société Hironnelle révèle la permanence de cette dimension. Cette société est une entreprise où la production, programmée sur la base de temps alloués, définit, eu égard aux contraintes du procédé constructif (coffrage tunnel), des cycles répétitifs de réalisation des opérations d'une durée de trois jours. Quelles conclusions laissent apparaître l'observation des procès de travail ?

a) À l'intérieur d'un cycle, conformément à la nature des technologies du bâtiment, les phases productives revêtent des niveaux d'intensité variables : la phase initiale de décoffrage et de manutention des tunnels connaît une intensité faible, tandis que la phase terminale, séquence longue où se concentrent des activités diversifiées (finition du réglage du coffrage, interventions des électriciens, bétonnage), offre, au contraire, une intensité nettement élevée (Reks, 1981, vol. 2, p. 117).

b) Mais cette variation d'intensité et de rythme de la charge de travail ne s'avère pas être le résultat passif du jeu entre aptitudes physiques et déterminations technologiques, elle procède aussi d'une stratégie propre des équipes, la méthode des rotations tisse une organisation du travail à mailles lâches. Soustraite au pouvoir de la force de travail, prise en charge par l'appareillage bureaucratique, la maîtrise générale des temps de cycle ménage pourtant à celle-ci des éléments partiels, mais néanmoins étendus, de con-

trôle de l'intensité et du déroulement de sa consommation productive (*Ibid.*, p. 118).

2/ Sur les chantiers de l'entreprise Coignet, les espaces maintenus d'autonomie temporelle ouvrière sont également repérables... L'introduction de nouvelles méthodes d'organisation s'est heurtée à une vive résistance des salariés ouvriers et d'encadrement, se traduisant par son quasi abandon. Rappelons que le procédé constructif conçu par Coignet appartient à la famille des travaux de préfabrication : une question se pose alors, incontournable : l'abandon de nouvelles méthodes d'organisation n'a-t-il pas été facilité par les indices d'imposition de normes de travail inhérentes à ce type de procédé ? Une certaine rationalisation de la production n'est-elle pas déjà inscrite dans la structure de cette technologie, rendant inessentielle celle de l'organisation ?

À coup sûr, une donnée primordiale s'affirme : la mise en place sur le chantier des composants est ordonnancée selon les rythmes de livraison, eux-mêmes déterminés par ceux de leur production en usine, mais elle est matériellement réglée par les cadences d'intervention de la grue. L'observation attentive du procès décèle l'existence d'actes productifs dotés d'un coefficient de régularité effectif. Cependant, elle conduit aussi à une conclusion sûre, identique à celle que l'on peut tirer de l'analyse des procès de l'entreprise Hironnelle : « La nature du contrôle des temps et de l'intensité du travail est assurée par l'équipe toute entière dans les contraintes de cadences imposées par les opérations de pose (le chef d'équipe en fixe les objectifs à atteindre dans les délais impartis).

Le temps et la charge de travail ne sont pas découpés en unités formelles – comme dans d'autres procès de travail plus industriels – mais font plutôt référence à tout un processus dont chacune des principales phases est à “caler” dans un intervalle de temps plus ou moins long. C'est en cela que l'ouvrier n'est pas maître de son temps, mais qu'il en contrôle en partie son déroulement au sein de l'équipe » (*Ibid.*, p. 211 ; *souligné par l'auteur*).

La résistance, la règle et les primes

Les formes préservées de gestion ouvrière des temps d'exécution fonctionnent aussi sur le registre de la ruse avec la norme des temps de rotation ; l'effort se module sur la durée programmée de l'opération : accélérer serait hâter un nouvel engagement productif, ralentir, prolonger la journée de travail.

« Je vois pas pourquoi accélérer pour avoir autre chose à faire dans la journée, quand on sait que le travail... il est juste avec le temps qu'on a dans la journée, on voit mal c'est ralentir, c'est rester plus tard le soir, ça n'avancera pas à grand chose, autant le finir et s'en débarrasser ; et comme souvent la marge, ça dépend des chefs de chantier, chaque chef de chantier a son idée dans le travail » (Interview n° 15, entreprise L)

Preennent naissance d'autre part, de manière contradictoire, des pratiques de travail de « comportement à maximum » : « C'est un rythme soutenu, 8h-12h, 13h-17h. Juste une heure pour manger le midi. On arrive à se trouver des pauses en travaillant rapidement. On a un travail précis à faire, il faut que dans la journée il soit fait » (*Ibid.*)

Le patronat du bâtiment et des travaux publics n'hésite pas à recourir, pour accompagner la rationalisation des méthodes d'organisation, aux politiques salariales de primes de rendement : « Bon maintenant, il y a une autre politique dans l'entreprise, c'est de mettre la carotte devant l'âne bon... On dit à un ouvrier, si la rotation marche bien, à toute l'équipe du chantier, on dit, si la rotation marche bien vous avez une prime. Bon, la prime ça tourne autour de cent francs ou de deux cents francs au plus, qui fait accélérer les cadences » (Interview n° 24, entreprise Q).

Primes dérisoires, fort éloignées des salaires au rendement des beaux jours du taylorisme dans les industries de série : primes peu efficaces... « Qu'il y ait des intempéries ou qu'il y ait n'importe quoi, y a pas de problèmes, faut que le chantier soit sorti... à telle date... le patron, c'est malheureux à dire, il veut faire du bénéfice, mais nous, les ouvriers, nous n'en profitons jamais. Ah ! Ah ! Je peux vous dire, on en a profité le mois dernier, je peux vous dire, j'ai eu 75 francs de prime, alors bon, vous savez s'ils croient qu'avec 75 francs de prime ils vont me faire aller deux

fois plus vite, eh bien ! ils se trompent... Bon, je ne suis pas un mendiant loin de là... hein ? Mais je pense que c'est vraiment prendre les ouvriers pour des chiens... » (Interview n° 12, entreprise E).

Pourtant, la rationalisation autorise globalement une accélération des rythmes de travail ; mais cette victoire, relativement à la logique interne des moyens qu'elle utilise, demeure partielle : leur avènement n'a d'égal que leur incertitude. Il faut toujours compter avec la résistance ouvrière, immédiate ou organisée. « Pour vous dire, bon, d'après ma dernière réunion avec l'entreprise *et Bâti-Méthode*, bon, on est dans les bons, oui ; c'est-à-dire on est un peu parmi les meilleurs dans la région, mais on n'égalise pas la région parisienne, c'en est loin, ça c'est la réflexion de ceux qui chronomètrent, c'est pour vous dire ! » (Interview n° 15, entreprise L).

*Il faut toujours compter avec la résistance ouvrière :
l'amour du métier et les secrets du profit immédiat*

Il faut toujours compter avec la résistance des travailleurs, surtout quand les mécanismes de l'exploitation menacent les bases de l'éthique ouvrière de « l'amour du métier », celle du « travail bien fait », celle du compagnon : idéologie particulièrement prégnante dans le bâtiment et les travaux publics.

« C'est plus intéressant, ça devient catastrophique ! Je préfère continuer à faire les travaux publics, parce que, quand même, on a un strict bon de commande, on sait qu'on doit faire notre boulot. On a un délai à respecter, d'accord, mais on a quand même la conscience professionnelle là-dedans, encore pour faire notre boulot plus propre que dans les travaux publics ! Plus dans le bâtiment ! Non, dans le bâtiment c'est fini ! Et depuis quand c'est fini dans le bâtiment selon vous ? Depuis qu'il y a la tâche, quoi, comme ils appellent ça, c'est-à-dire un poteau pour tant d'heures, un plancher pour tant d'heures, ainsi de suite... » (Interview n° 11, entreprise E)

Situation propre à l'intérieur de la branche au seul secteur du bâtiment ? Quoi qu'il en soit, dans une production à cycle de rotation rapide du capital, les conditions de mise en œuvre de

technologies par ailleurs peu fiables, altèrent inéluctablement la qualité des produits. Leur responsabilité étant engagée, les entreprises courent alors le risque de devoir procéder à diverses réparations importantes, grevant ainsi le profit réalisé. Fuite en avant ? Contradiction insurmontable de la « stratégie » patronale ? Pas toujours ! Car, parfois, la longueur des batailles juridiques aidant, il sera possible de compenser les pertes par leur étalement dans le temps : la règle d'or du profit immédiat a ses secrets : ils sont jalousement gardés !

« Chez nous, entreprise E, on fait pas tellement ces systèmes là [le système des rotations]. Là, c'est la première fois qu'ils ont voulu le faire, c'est la première fois. Mais, moi, je trouve que tout boulot qui a été fait comme ça, dans les autres entreprises que j'ai entendues, ça a jamais été un boulot positif, parce que l'entreprise, elle est considérée responsable pendant dix ans, elle aura toujours des problèmes, à refaire cela ou des machins ici, bref, très difficile. Alors que, si, ici, on retarde le boulot, mais on le fait consciencieusement avec d'autres compagnons, bon, l'entreprise, elle arrivera toujours à revenir pour des petits problèmes, mais elle dépensera pas des millions et des millions de pertes qui arrivent. »

« Parce qu'elle a touché assez de sous la première fois, mais s'il y a une deuxième, une troisième fois, etc., elle travaille à perte... Moi, je vois chez nous, on a fait des chantiers qui étaient quand même catastrophiques. On a fait, ou, plutôt, la direction de l'entreprise a fait plusieurs chantiers pour de l'argent, et elle bouffe encore de l'argent, automatiquement ! Parce que le chantier était fini à temps, ça oui ! Mais alors les conséquences après ! Alors là ! » (Interview n° 11, entreprise E)

Une sous-détermination

Le travail ouvrier de gros œuvre relève, comme l'ensemble des procès de chantier au sein duquel il s'insère, d'une coopération manufacturière des forces de travail : la production de l'ouvrage s'appuie constamment sur la dimension de main-d'œuvre des actes techniques, sur une spécialisation de différents métiers qui requiert un apprentissage. Pourtant, le chantier se

différencie des pratiques productives de la forme dominante de la manufacture.

1/ La dépense productive ouvrière couvre un champ opératoire étendu : elle tend à fonctionner sur le registre de la polyvalence. Les tâches exercées par les ouvriers excèdent régulièrement les limites de leur profession ; le métier se désigne comme l'aptitude à occuper plusieurs positions techniques : le maçon, par exemple, doit être un peu coffreur, ferrailleur, parfois, manœuvre souvent. Certes, cette polyvalence ne va pas toujours jusqu'à la maîtrise de plusieurs professions, elle peut être formelle, visant surtout à résorber les temps morts, mais elle constitue, cependant, une tendance inscrite dans la structure matérielle de la production de chantier, paradoxalement renforcée par l'apparition de techniques, comme celle du coffrage-outil.

2/ L'habileté corporelle générale des ouvriers de chantier revêt sans doute une importance plus grande que celle attachée à l'exercice des travaux manufacturiers traditionnels. De manière générale, la production de chantier réalise toujours une soumission formelle du travail au capital. La période de la soumission formelle au capital est celle où le travail salarié devient la catégorie dominante du travail, mais où les rapports de production capitalistes, héritant des formes productives et de l'organisation du travail antérieures, ne sont pas encore parvenus à se matérialiser au sein du procès de travail sous la forme d'un dispositif socio-technique lui permettant d'en assurer la maîtrise, réalisant ainsi une soumission réelle du travail au capital. Il s'ensuit, par conséquent, que la soumission formelle du travail au capital renvoie à une production subordonnée au mécanisme de la plus value absolue, tandis que la soumission réelle du travail au capital se manifeste sous la dominance d'une plus value relative.

Les procès de chantier sont encore l'espace d'une soumission formelle du travail au capital, comme en témoigne l'existence d'une large autonomie productive, temporelle particulièrement. Ils renvoient, de cette manière, en une conjoncture historique dominée économiquement par l'accumulation intensive, à un

état de sous-détermination capitaliste³. Ce sont principalement les contradictions attachées aux conditions de valorisation et d'accumulation du capital qui sont au principe de cet état. La sous-détermination capitaliste du procès de travail désigne la concrétisation et l'absence de résolution de ces contradictions au sein de ce dernier, ainsi que leurs effets corrélatifs : une faible maîtrise capitaliste de ses éléments constitutifs.

Quelle est la raison de cet afflux de forces de travail étrangères en ces années ? Elle procède, fondamentalement, des mutations socio-techniques induites par l'expansion du régime central d'accumulation d'après-guerre, selon la formulation d'Hughes Bertrand (1979). La main-d'œuvre immigrée délaisse désormais les industries extractives dont la régression économique s'amorce, par ailleurs, ou la première transformation des métaux, pour se concentrer dans certaines branches bouleversées par l'accumulation intensive du capital, la modernisation de leur procès offrant le champ à l'incorporation de ces catégories salariées : *« sur la base de la valeur d'usage particulière des forces de travail que permet de consommer l'OST, peuvent se mettre en œuvre des mécanismes socio-économiques qui, prenant appui sur cette base, la redoublent, pour agir cette fois sur la valeur d'échange et le salaire. Est ainsi obtenue une alimentation de masse en main-d'œuvre “à bon marché”. L'attaque de la valeur d'usage de la force de travail requise sert ainsi de support à un processus de “dépréciation” de la valeur d'échange »* (Coriat, 1979, p. 173 ; soul. par l'auteur).

3. Sur le concept de « sous-détermination », voir Althusser, 1965 & 1976.

Immigration, segmentation, précarisation : les mobilisations-démobilisations des ouvriers du BTP et les « Trente glorieuses »

1/ L'immigration étrangère dans le BTP :
le quantitatif et le qualificatif.

L'immigration étrangère en France ne constitue pas un phénomène récent. En 1931, le recensement de la population dénombre 1 599 000 étrangers (Tapinos, 1975, p. 10). Cette proportion ne va cesser, dès lors, de diminuer consécutivement à la crise, puis à la seconde guerre mondiale : 1 245 000 actifs en 1936, 935 000 en 1945. Ils sont légèrement plus en 1954 (950 000, 5 % de la population active), se répartissant surtout dans l'industrie extractive (19 % des actifs du secteur), dans la première transformation des métaux (17 %), dans le BTP aussi : celui-ci regroupe déjà un pourcentage important de travailleurs immigrés, mais comparativement moindre (12% des actifs). Il faut attendre 1962 pour que l'immigration présente, de manière générale, un développement spectaculaire, passant de 1 093 000 actifs en 1962 à 1 580 000 en 1975¹.

Quelle est la raison de cet afflux de forces de travail étrangères en ces années ? Elle procède, fondamentalement, des mutations socio-techniques induites par l'expansion du régime central d'accumulation d'après-guerre, selon la formulation d'Hughes Bertrand (1979). La main-d'œuvre immigrée délaisse désormais les industries extractives dont la régression économique s'amorce, par ailleurs, ou la première transformation des métaux, pour se concentrer dans certaines branches bouleversées par

1. Pour tous ces chiffres, INSEE, 1981, p. 272.

l'accumulation intensive du capital, la modernisation de leur procès offrant le champ à l'incorporation de ces catégories salariées : « *sur la base de la valeur d'usage particulière des forces de travail que permet de consommer l'OST, peuvent se mettre en œuvre des mécanismes socio-économiques qui, prenant appui sur cette base, la redoublent, pour agir cette fois sur la valeur d'échange et le salaire. Est ainsi obtenue une alimentation de masse en main-d'œuvre "à bon marché". L'attaque de la valeur d'usage de la force de travail requise sert ainsi de support à un processus de "dépréciation" de la valeur d'échange* » (Coriat, 1979, p. 173 ; souligné par l'auteur)

Un mécanisme distinct opère-t-il dans le BTP ? Question décisive à laquelle il nous faudra répondre. Car non seulement les travailleurs immigrés s'acheminent vers les industries fordistes et néo-tayloriennes, mais aussi vers le BTP, dont la logique économique et sociale – centrée sur l'extorsion d'une survaleur absolue – diverge de la leur. Et ce secteur va constituer bientôt l'espace économique rassemblant le plus grand nombre d'ouvriers étrangers. Comment leurs effectifs évoluent-ils, conférant ainsi à la branche un de ses traits spécifiques ? Deux aspects doivent être dissociés dans l'analyse : l'évolution quantitative (les variations numériques de l'emploi immigré) et l'évolution qualitative (les modifications de la composition nationale de la main-d'œuvre).

1/ L'évolution quantitative des effectifs.

De 1954 à 1973, le pourcentage des salariés étrangers croît de 12 % de l'ensemble des salariés du secteur à 31 %². Cette extension de la population immigrée connaît deux moments principaux (Weisz *et al.*, 1978). De 1954 à 1967, la forte augmentation des effectifs totaux du BTP (de 1 343 000 à 1 965 000)³ est essentiellement imputable à l'apport des travailleurs français : ceux-ci représentent les deux tiers du nouveau contingent de main-d'œuvre, et, dans ce nombre, beaucoup sont originaires de l'agriculture. En conséquence, pendant cette période, les entrées

2. INSEE, 1981, p. 273. À la même date, « constructions véhicules, automobiles et autres matériels de transport terrestre » totalisent 24,8 % de salariés étrangers.

3. Selon des sources INSEE, d'après E. Henry *et alii* (1976, p. 139). Dans le même temps, à titre de comparaison, l'industrie passe de 5 349 000 à 5 910 000.

des travailleurs immigrés se développent, mais demeurent donc minoritaires. À partir de 1968, et jusqu'à 1974, l'emploi continue de croître, mais la progression se fait beaucoup plus lente, en raison du fléchissement d'activité de la branche : l'ensemble des salariés passe par exemple de 1 452 600 à 1 545 600, selon les *déclarations annuelles des salaires*⁴.

Cependant, l'intégration de la force de travail immigrée se poursuit : 62 000 arrivants en moyenne chaque année de 1969 à 1974, encore ce chiffre se trouve-t-il atténué, réfléchissant les effets de l'arrêt de l'immigration décidé par le gouvernement français au second semestre de 1974 (Commissariat général au Plan, 1976). Une donnée majeure se cristallise : « de 1968 à 1974, un accroissement net d'une personne correspondait en départ de la branche de trois français et à l'arrivée de quatre immigrés » (Weisz *et al.*, 1978, p. 108). Le prolétariat immigré assure une fonction de main-d'œuvre de substitution. Quand, vers 1973-1974, les symptômes de la crise deviennent manifestes, les travailleurs étrangers sont les premiers touchés par la réduction des effectifs : 74 000 salariés immigrés en moins sur une diminution de 87 000 salariés de la branche entre octobre 1973 et octobre 1976 (INSEE, 1981, p. 273).

2/ L'évolution qualitative des effectifs.

Le mouvement de croissance numérique de la main-d'œuvre étrangère est, simultanément, le siège d'une modification qualitative de sa composition nationale. Les ressortissants des pays latins (Italie et Espagne) majoritaires jusqu'alors dans le BTP deviennent minoritaires. S'affirme désormais la prépondérance de nationalités dont la caractéristique commune est d'être issues de formations sociales n'ayant pas été encore affectées par un procès d'industrialisation réel de leur base économique.

Ce renversement dans la tendance nationale, mais aussi sociale, de l'immigration est opérée dès 1965. De 1961 à 1976, la proportion d'algériens, communauté nationale déjà ancienne en France, s'élève de

4. *Emploi, qualifications et croissance dans l'industrie-4 ; les collections de l'INSEE, série E, n° 68, septembre 1979, p. 202.*

16,1 % des effectifs totaux de la population immigrée à 25,7 %, celle des tunisiens et des marocains de 5,8 % à 13,6 %, celle des portugais de 6,4 % à 31,4 %. Cette population forme donc, désormais, le groupe national le plus nombreux de la branche. Durant ce même intervalle de temps, les pourcentages d'italiens et d'espagnols régressent : de 42,8% à 13,6 %, de 18,2 % à 9,6 % respectivement (Source CNSBTP, citée par Weisz *et al.*, 1978, p. 109).

Que la main-d'œuvre immigrée ait pu jouer initialement un rôle « d'adaptateur conjoncturel » sur le marché du travail, que ce rôle apparaisse de nouveau au premier plan par temps de crise, cela est difficilement contestable. Cependant cette fonction, tout en restant présente, notamment lors de la phase d'essor de la branche durant les années 1960, s'indique comme secondaire ; elle n'acquiert son efficacité que référée à la dominance d'une fonction principale d'ordre structurel. C'est cette dernière qui lui donne sens et rôle, qui commande son mécanisme, la dialectique de son développement.

Comment peut-on spécifier cette fonction principale structurelle ? En dehors de l'importance numérique revêtue par la force de travail immigrée, elle peut se repérer immédiatement aux formes d'insertion de cette dernière dans le BTP : la main-d'œuvre étrangère se regroupe essentiellement dans les entreprises de grande dimension ; elle est coextensive aux espaces économiques les plus concentrés du capital de la branche, même dans des régions, comme celles de l'ouest, où elle apparaît peu nombreuse. Plus précisément : la main d'œuvre immigrée s'inscrit dans les entreprises qui ont formé les agents économiques majeurs des politiques des grands ensembles et des Zones à urbaniser en priorité (ZUP), les éléments porteurs de la production du « logement social moyen », pendant les années 1960 et le début des années 1970.

Les chiffres sur lesquels s'étaient cette assertion sont probants : 16,2 % d'ouvriers étrangers dans les établissements de dix à dix-neuf salariés, mais 54,5 % dans ceux de 1 000 salariés et plus en 1972, selon l'INSEE (Weisz *et al.*, 1978, p. 110). Cet organisme excluant de son décompte les entreprises comprenant moins de dix salariés, tournons alors notre regard vers des données régio-

nales : 13,5 % de prolétaires immigrés quand la taille de l'établissement va de un à dix salariés, 75,4 % quand elle recouvre 500 salariés et plus dans les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, en 1975 (Verhaeren, 1976, p. 49).

Mieux, en se fondant encore sur cette même investigation minutieuse, un autre aspect peut être mis au jour : la présence des ouvriers étrangers se fait toujours plus massive dans les centres névralgiques du travail d'exécution des grands établissements, entendons par là les chantiers : 8,8 % d'ouvriers étrangers sur ceux comprenant entre un et cinq ouvriers, mais 91,8 % sur ceux qui comportent plus de 100.

Comment peut-on rendre compte de cette configuration originale de la localisation de la main-d'œuvre immigrée ? Peut-on formuler l'hypothèse selon laquelle la modernisation d'une partie de la branche, concomitante à l'expansion du marché du logement collectif, c'est-à-dire les innovations technologiques (procédés de coffrage-outil et de préfabrication lourde) touchant le procès de travail de ce sous-secteur, réalisent l'assise socio-technique autorisant l'accueil de la force de travail immigrée dans la branche du BTP ?

De ce point de vue, le schéma explicatif serait analogue à celui appliqué aux industries fordistes et néo-tayloriennes, clairement explicité par Benjamin Coriat. Or, en ce qui concerne le BTP, l'explication ne peut que diverger, en raison de l'absence d'industrialisation effective des procès productifs. L'inexistence d'une recomposition industrielle et, partant, l'échec de toute tentative de mise en œuvre du taylorisme a des incidences immédiates sur les caractéristiques socio-techniques de la main-d'œuvre : celle-ci est relativement soustraite aux formes de simplification et de parcellisation du travail ouvrier qui prévalent dans les productions investies par les diverses variantes de l'organisation scientifique du travail. Les procès de chantier sont toujours globalement régis par une coopération d'essence manufacturière.

Cependant, ce raisonnement semble, en première approche, peu conciliable avec l'existence statistiquement attestée d'une instabilité extrême de fractions de la force de travail ouvrière. En

effet, comment nombre d'entreprises, particulièrement celles où le capital est le plus concentré, peuvent-elles affronter de nouveaux marchés, alors qu'elles se séparent périodiquement de pans entiers de leur main-d'œuvre, si ce n'est parce que les forces de travail sont interchangeables, le procès ne requérant qu'une somme limitée d'aptitudes productives simples, aisément mobilisables en puisant dans un vivier ouvrier formant réserve permanente et composé surtout de travailleurs étrangers ? Un examen de l'évolution du travail ouvrier dans le BTP n'est-il pas ici requis ?

De quelle manière le procès de travail du sous-secteur modernisé peut-il, tout en demeurant l'espace d'une dépense ouvrière globalement qualifiée, supporter cette mobilité, cette interchangeabilité extrême de fractions de sa main-d'œuvre ? Quelles sont les caractéristiques de ce procès, mais aussi de la force de travail, pouvant autoriser de tels phénomènes ? Est-ce l'ensemble de l'immigration étrangère, même parmi la plus récente, qui est concerné par ce processus majeur de fragilisation, ou seulement certaines de ses composantes nationales ?

Deux ordres de questions auxquelles nous nous devons de répondre, et qui nous permettront de comprendre, sans doute, en quels termes peut se définir la fonction structurelle de la force de travail immigrée, ou peut-être seulement d'une partie d'entre elle. Mais, tout d'abord, donc, comment pouvons-nous discerner l'évolution du travail ouvrier ?

II/ Sur le travail ouvrier

Une partie de la branche est restée relativement en dehors des modifications du procès de travail liées à l'introduction de nouvelles techniques. Il s'agit du sous-secteur des entreprises artisanales (au sens du registre des métiers), des petites entreprises et de certaines entreprises moyennes (300 à 500 salariés). Le travail ouvrier donne ici lieu à des dépenses opératoires largement qualifiées. Il est possible, même, de postuler que, dans bien des cas, l'indexation catégorielle dans le système des classifications sous-estime le contenu objectivement complexe des actes productifs.

Ce sous-secteur ne constitue-t-il pas, en effet, le champ d'élection privilégié d'une polyvalence ouvrière qualifiée ? N'y décèle-t-on pas toujours la présence de maçons qui fonctionnent encore selon des normes techniques formellement homologues à celles de l'artisanat des anciens corps d'État du bâtiment, y compris dans les entreprises de plusieurs dizaines de salariés ? Ces « maçons » construisant une maison dans sa totalité, depuis les fondations jusqu'à la toiture, forment toujours une réalité bien vivante de cette partie du BTP.

L'existence de cet emploi qualifié est encore plus nette dans le second-œuvre que dans le gros-œuvre. C'est dans le premier groupe que se rencontrent le plus d'entreprises artisanales et de petites entreprises. Les plombiers-chauffagistes, les peintres, les monteurs-électriciens, etc., appartiennent, dans leur masse, au monde des ouvriers de métier.

Il convenait d'insister sur cette réalité afin de prendre la mesure des transformations appelées par l'extension de la production immobilière au cours des années 1960 et au début des années 1970. Cette fraction du capital du BTP a bénéficié des retombées des politiques étatiques du logement, de l'essor du « fordisme de la consommation de masse », mais elle est restée relativement à l'écart des tendances de transformation touchant d'autres parties de la branche. Il s'agit, entre autres, de la majorité des entreprises implantées dans les zones rurales ou peu industrialisées : pas de HLM dans les campagnes ; ils sont réalisés dans des opérations de constructions importantes par des entreprises moyennes ou grandes, dans les espaces conquis par l'urbanisation capitaliste.

Dans certaines entreprises moyennes et dans les grandes entreprises, l'apparition de techniques nouvelles n'a pas annulé, pour autant, le travail qualifié. Cette donnée est inscrite au cœur des procédés de construction : étant des procédés d'assemblage, pré-supposant la mise en œuvre du paradigme du moulage, c'est-à-dire d'information de la matière par imposition d'un moule, et non des technologies machiniques, ils ne matérialisent que faiblement, en eux-mêmes, à la différence de la mécanisation, les principes de la division socio-technique capitaliste du travail.

Aucun rapport d'implication strict, rigide, ne s'institue globalement entre les techniques de la construction et la parcellisation de la dépense productive, bien qu'il faille introduire quelques nuances selon le type de procédé employé, une distinction pouvant être, en effet, marquée, par exemple, entre variantes de coffrage-outil et préfabrication lourde, celle-ci favorisant plus une spécialisation des tâches que celle-là (CEREQ, 1980). L'émergence de formes de parcellisation du travail est subordonnée, en premier lieu, à l'existence d'une échelle large du produit et aux conditions de sa répétitivité. Le BTP ne maîtrise pas encore son produit, mais est maîtrisé par lui : il lui est soumis.

a/ Les recherches du CEREQ ont concrètement mis en évidence que l'insertion des nouvelles techniques n'inclut pas un effacement du travail qualifié. Elles révèlent la dominance d'ouvriers polyvalents moyennement qualifiés dont l'exercice des opérations demande, dans le cours du procès de travail, l'actualisation de connaissances abstraites, une expérience productive sédimentée. Polyvalence qui s'affirme encore dans la réalisation des tâches de montage sur les chantiers qui utilisent la préfabrication lourde, même si elle apparaît beaucoup plus formelle ⁵.

b/ Cette polyvalence, empiriquement déchiffrable par observation d'une même technologie, peut se trouver élargie, multipliée sous l'effet de la combinaison de plusieurs systèmes constructifs dans un procès de chantier donné.

c/ La répétitivité des ouvrages est rarement la règle pour beaucoup d'entreprises. Pendant la période de diffusion intense du modèle du logement collectif, la variété des constructions n'en demeure pas moins une réalité. Cette contrainte définit, là aussi, l'exigence d'un recours permanent à une main-d'œuvre qualifiée.

d/ Enfin, la mécanisation des tâches de manutention, loin d'entraîner une déqualification, a provoqué la disparition de certains travaux de force réputés non qualifiés.

⁵ J. Lafont, D. Leborgne & A. Lipietz, « Les remarques synthétiques sur les travaux du CEREQ » *apud* Lafont & Leborgne (1980).

Cette industrialisation, précisément parce qu'elle n'en est pas une, laisse ouvert l'espace d'un savoir-faire ouvrier de la main et du corps, mais elle ne saurait, cependant, garder intactes nombre d'opérations techniques : la rationalisation sans industrialisation altère inmanquablement le contenu de certains modes de travail, nul ne peut le nier. C'est pourquoi, la recherche du Centre d'études de l'emploi sur cinq entreprises grandes et moyennes de la région parisienne est précieuse : elle s'attache à porter au jour les tendances à la déqualification objective de formes de l'habileté empirique ouvrière (Hughes *et al.*, 1973).

Un autre indice d'un processus de simplification de la dépense de travail est fourni par l'examen de la distribution entre tâches de conception et de surveillance et tâches d'exécution. L'approfondissement de la division sociale entre travail manuel et intellectuel est toujours corrélatif de modifications au sein du procès de production. Or, que nous apprennent les chiffres en ce domaine ?

– Que le pourcentage de cadres, techniciens, agents de maîtrise, augmente continûment, passant de 9,5 % en 1959 à 17,8 % en 1976.

– Que ce pourcentage est d'autant plus élevé que la dimension de l'entreprise est plus grande, donc que le capital est le plus concentré ; en 1976, 26 % de cadres et ETAM dans la région parisienne où les grandes entreprises sont les plus nombreuses et regroupent le plus souvent une majorité de travailleurs immigrés, contre 13 % en Bretagne et en Normandie, où elles sont moindres, et où le BTP a largement puisé ses forces vives dans la main-d'œuvre rurale (selon les données CNSBTP, d'après Weisz *et al.*, 1978, p. 109).

Un fait doit être ici clairement exhibé : l'accroissement de l'appareil d'encadrement intellectuel est contemporain du recours patronal à la force de travail immigrée. Preuve s'il en est que ces fonctions techniques sont surdéterminées par leur fonction sociale de surveillance capitaliste. À un type spécifique de mobilisation de la main-d'œuvre, correspond une mobilisation spécifique-élargie – du système de commandement du capital.

L'approfondissement de la division entre travail manuel et intellectuel est donc le signe de modifications qui affectent

l'organisation socio-technique et, simultanément, des transformations de la composition de la main-d'œuvre qui la supportent.

N'est-il pas nécessaire maintenant de baliser le terrain de ces modifications (et non pas mutations) ? En effet, si des changements s'opèrent dans les modes opératoires, ils sont restreints, d'ordre quantitatif.

Comme une analyse des travaux de fabrication des sous-ensembles en usine permet de le vérifier, il est sûr que la force de travail ouvrière n'échappe pas à une réduction du champ de sa dépense opératoire, que les gestes qui lui sont attachés connaissent une certaine simplification, mais qu'ils sont, aussi, dans le même temps, étrangers à une fragmentation analogue à celle présente dans les industries de grande série : parce que, fondamentalement, le travail exercé reste un travail de main-d'œuvre, où ne se découvre aucun indice de subordination de la force de travail au machinisme.

Pourtant, la banalisation des actes techniques est pour le moins réelle, la dépense réclame un apprentissage considérablement plus court, relativement à celui requis par les métiers de maçon, coffreur ou ferrailleur en petite entreprise, pour prendre une comparaison extrême.

Si cette contraction forte du processus d'apprentissage en usine de préfabrication désigne une réalité objective marquant une rupture stable dans le cursus traditionnel d'acquisition des métiers du bâtiment, elle semble nettement plus atténuée dans l'exercice de certaines séquences de montage des éléments préfabriqués sur le chantier. Elles exigent des actes normalisés, mais aussi une formation empirique aux qualités de soin, de précision : une fixation adéquate des composants implique de travailler « au millimètre »... Mais répétons le : l'importance de la spécialisation des tâches reste dépendante, avant tout, des modalités de coopération adoptées sur la base de l'échelle du produit et des termes de sa répétitivité.

Le maintien d'un travail qualifié dans le sous-secteur modernisé est donc une réalité. Avant d'essayer d'analyser pourquoi il reste compatible avec une segmentation empiriquement observable dans certaines entreprises, grandes et moyennes, entre un

noyau dur et une périphérie souvent majoritaire d'ouvriers, avec l'instabilité associée à cette différenciation, et, enfin, avec le recours à l'intérim et au contrat à durée déterminée qui s'y rattachent aussi, avant d'interroger, dans ce cadre, la pertinence de la catégorie immigrée, une explication, souvent évoquée, du phénomène de segmentation doit être écartée.

III/ Le sous-segment maghrébin

Le critère de stabilité-instabilité ne saurait définir, en tant que tel, le principe explicatif d'une segmentation du marché du travail du BTP. En effet, la mobilité de la main-d'œuvre constitue un trait commun à l'ensemble de la branche : aux petites entreprises comme aux grandes, même si elle apparaît plus prononcée en ces dernières. Considération qui n'est d'ailleurs pas contradictoire avec l'assertion selon laquelle certaines formes d'instabilité puissent circonscrire un aspect du processus de segmentation.

Une analyse statistique, en termes de coefficient de corrélation, d'indices variés de la composition de la force de travail, ne révélant aucune trace d'une partition des emplois qui distribuerait d'un côté « bons emplois » et travailleurs nationaux et, de l'autre « mauvais emplois » et travailleurs étrangers, la catégorie immigrée ne parvient pas, non plus, à fournir le critère d'une segmentation (Weisz *et al.*, 1978, p. 144).

La présence de certaines fractions nationales dont l'arrivée massive est liée à l'extension de la production des logements collectifs, supportée par le sous-secteur dit « industrialisé », semble s'inscrire, par contre, dans la formation d'un processus de segmentation. Algériens, Tunisiens, Marocains tendent ainsi à se regrouper dans les filières qui concentrent un pourcentage faible d'ouvriers classés qualifiés ? (*Ibid.*, p. 146)

Si nous nous fondons sur cette observation, elle nous permet, alors, de mettre au cœur de l'analyse de la segmentation :

1/ Des effets du processus de modernisation accompli, pendant les années 1960 et après, en certaines parties de la branche sur la distribution des postes entre français et étrangers. En cer-

taines parties, car aucune dualité n'apparaît dans le sous-secteur traditionnel (gros-œuvre et second-œuvre).

2/ L'absence de différenciation entre français et étrangers ; la catégorie immigrée se révèle, au contraire, hétérogène.

3/ Les travailleurs maghrébins sont rassemblés essentiellement dans les métiers qui comportent un faible pourcentage d'ouvriers qualifiés. Cependant, il faut savoir que le fait qu'une profession ait un taux bas d'ouvriers classés qualifiés, ne signifie pas qu'elle soit réellement déqualifiée.

Car si les classifications expriment bien, pour une part, la différence objective des valeurs d'usage des forces de travail, elles obéissent aussi à d'autres déterminants : aux salaires et aussi aux politiques d'avancement, de carrière. Un pourcentage bas d'ouvriers qualifiés dans une profession n'est-il pas, en premier lieu, dans le BTP, un indice des potentialités restreintes de promotion qui lui sont associées et l'inverse, celui du contraire. Ne s'agit-il pas là d'un critère pouvant délimiter une segmentation ⁶ ?

Si ces professions présentent des taux faibles d'ouvriers qualifiés, cette réalité est, selon nous, l'effet de politiques de gestion de la force de travail, elles s'étayaient sur certaines contradictions du processus de valorisation du capital au sein du sous-secteur modernisé, et cela dans un contexte global de fragilisation de composantes de la main-d'œuvre ouvrière, de sous-syndicalisation et d'atonie structurelle des formes de résistance économique qu'elle implique ; en bref, de manière générale, de neutralisation endémique des luttes de classes organisées.

Mais soyons plus précis quant à l'étude du mécanisme de segmentation :

La déqualification catégorielle de certaines professions est le produit immédiat de politiques de renouvellement périodique

6. La démonstration opérée par R. Weisz *et al.* (1978) de l'hétérogénéité de l'immigration est remarquable. Cependant, par la suite leur explication de la segmentation interne au sous-secteur industrialisé, s'étaye sur une analyse partielle des processus à l'œuvre, puisqu'ils considèrent qu'il y a une simplification qualitative et non quantitative des tâches productives ; simplification, de fait, qui forme la base de l'émergence de la segmentation. Notre explication de la différenciation qui affecte ce sous-secteur, nous paraît donc considérablement diverger de la leur.

des fractions maghrébines de la main-d'œuvre, qui déplacent vers le bas leur position au sein des grilles de classification, et non pas, fondamentalement, d'un processus qui s'originerait dans une simplification d'opérations productives inhérentes au procès de travail.

Ces politiques revêtent initialement la forme du licenciement en fin de chantier ; tout en se maintenant, ce phénomène s'accompagne et se renforce d'un recours à l'intérim, ou au contrat à durée déterminée. En 1976, ce sont, par exemple, 60,3 % des établissements de 500 salariés et plus, qui ont utilisé du personnel intérimaire⁷.

Des tâches qualifiées étant toujours requises dans les procès qui intègrent les nouvelles techniques, elles peuvent être réalisées par des ouvriers maghrébins interchangeables. Pour plusieurs raisons.

La main-d'œuvre maghrébine, issue de pays faiblement industrialisés, est, principalement, d'origine rurale. Ses qualités d'usage sont transférables, en raison de l'homologie sociale structurelle, entre les dépenses de travail du bâtiment et celles de l'agriculture, à l'exercice de tâches dont la base matérielle n'est pas réellement transformée. Il se reproduit ici, sur ce plan, un phénomène proche de celui qui touche les anciens ruraux nationaux. Quand certaines forces de travail se trouvent partiellement reléguées à l'exécution de travaux simples, les qualités simples du corps paysan-ouvrier sont alors mobilisées.

Si le BTP compte surtout des primo-immigrants, les entreprises peuvent également embaucher des ouvriers qui appartiennent à un flux d'immigration antérieur et ayant déjà travaillé dans le secteur. Dans ce cas, nulle difficulté n'apparaît, s'agissant de l'adaptation productive au procès de chantier d'autant que le parcours obligé de nombre d'entreprises auquel ces ouvriers se trouvent contraints, leur permet d'acquérir une certaine polyvalence ; réalité dont les opérations de chantier assurent toujours l'émergence.

7. *Données sociales 1981*, INSEE, p. 96.

Il s'agit ici de l'élément déterminant : on ne peut raisonner, à propos des procès de travail du BTP, comme on le fait lorsqu'on analyse de l'accumulation intensive, sauf à être victime d'une sorte d'ethnocentrisme fordiste.

La substituabilité des forces de travail maghrébines sur des postes qualifiés ou moyennement qualifiés peut s'opérer aisément, indépendamment même des éléments précédemment mentionnés : ces postes ne correspondent pas à des fonctions techniques, individualisés, séparés, produits d'une parcellisation fordienne ou néo-taylorienne.

La dépense productive ouvrière du BTP, surtout celle du gros-œuvre, s'inscrit toujours à l'intérieur d'une équipe, composée au moins de deux ouvriers : elle acquiert ainsi une dimension immédiatement coopérative.

L'adaptation individuelle du travailleur à son poste résulte d'une adaptation collective, les ouvriers s'épaulent mutuellement dans des opérations qui mettent en jeu les qualités physiques, manuelles et musculaires, du corps. La coopération libre, intégrée, requise, est au principe d'une entraide ouvrière qui est continûment renforcée par les possibilités d'apprentissage recélées par les caractéristiques non-industrielles de la production de chantier. En réalité, l'habileté ouvrière est, derechef, socialisée.

Plusieurs autres données concordent avec cette analyse.

Le patronat du BTP pratique souvent l'embauche de groupes de travailleurs immigrés. Il achète ainsi l'usage d'une force de travail collective. Chaque qualification empirique ne fonctionne et n'a de sens que relativement à la puissance opératoire des forces associées dans le groupe.

Il organisait lui-même, dans le cadre de sa politique d'immigration, le transfert, en totalité ou partie, de travailleurs qui appartenaient à une même communauté villageoise. Il importait alors non seulement des bras, mais aussi les règles de coopération entretenues dans la culture productive agricole et la sociabilité d'habitat.

Le patronat tend, parfois, pour ces raisons, à former des équipes de nationalités homogènes, sous l'effet des contraintes de

la nécessaire coopération, de celles de la langue ; encore que se mêlent souvent, dans ces pratiques, les injonctions du racisme.

Les conditions résidentielles des ouvriers maghrébins élargissent parfois les tendances coopératives de la production. Dans les foyers, par exemple, les normes communes d'existence tissent et consolident les solidarités nouées sur le chantier ; le travail et ses aléas forment un sujet de prédilection dans les conversations. En parlant, on apprend aussi le métier, on échange ses petits secrets...

Les nouvelles d'offres d'emploi se répandent vite, et, alors, ne serait-ce que pour mieux affronter le racisme et son cortège de discriminations, on se présentera collectivement au bureau d'embauche, et celui qui parle le mieux négociera le premier, et souvent pour tous.

Mais une autre question se pose : pourquoi les maghrébins occupent-ils cette position spécifique, assument-ils cette fonction structurelle au sein de la filière dite industrialisée ? Pourquoi eux, plutôt que les Portugais, par exemple ? Et aussi, d'autre part, pourquoi, dans l'immigration maghrébine, cette place « centrale » réservée aux primo-immigrants ?

IV/ Segmentation et rapport de production capitaliste

Ce qui est en cause ici, de manière générale, dans ce processus de segmentation, c'est, tout d'abord, le développement inégal et mondial du capitalisme, les effets de la domination impérialiste qui introduit des déséquilibres entre nations et au sein des nations elles-mêmes, dans les pays anciennement colonisés notamment. Les travailleurs immigrés sont issus de formations sociales précapitalistes pour une part, dépendantes ; ce sont des travailleurs de la « périphérie ».

Le mécanisme qui opère dans la mobilisation de l'immigration a été remarquablement mis en lumière par Claude Meillassoux (1977b) : une partie des frais couvrant la reproduction de la force de travail est assurée par le pays d'origine dans la sphère domestique et agricole (sa reconstitution, sa reproduction au sens strict,

sa formation sociale générale, ajouterons-nous) ; ce qui permet ainsi au capital de s'approvisionner, par l'intermédiaire d'interventions étatiques, en forces de travail bon marché.

Mais pour que le mécanisme puisse engager toutes ses potentialités, l'immigration doit être tournante, elle doit sans cesse se renouveler, sinon l'insertion du travailleur étranger dans le pays d'accueil, sa permanence dans une branche, accroissent inmanquablement les coûts de production.

Ce phénomène est à l'œuvre dans le BTP, et, particulièrement, la rotation de la main-d'œuvre immigrée : environ 60 % de celle-ci a été renouvelée entre 1969 et 1974, et, dans ce pourcentage, une majorité d'ouvriers maghrébins, selon toutes probabilités. Mais cette recherche, par certaines fractions du secteur, de ce type de force de travail, ne peut se concevoir que référée aux contradictions du procès de valorisation du capital qui sous-tendent la modernisation de la branche.

« L'industrialisation », plus précisément, la préfabrication lourde à laquelle cette notion idéologique a été principalement assimilée pendant plus de vingt ans, si elle a permis de faire face à la nouvelle échelle des chantiers, n'a pas induit un abaissement réel des coûts de production. Les gains obtenus sont restreints, comparativement à ceux résultant de l'emploi du traditionnel évolué ; ils ne permettent guère de compenser la lourdeur des investissements, notamment ceux liés à la construction, puis au fonctionnement d'une usine de préfabrication.

Henry, dans son étude (1976), met bien en évidence les contraintes économiques qui pèsent sur ce système constructifs : « Les techniques de préfabrication, (même complètes), du gros œuvre, n'apportent pas, *a priori*, des résultats radicalement différents par rapport aux techniques traditionnelles évoluées (utilisant des éléments préfabriqués) appliquées à des chantiers moyens bien organisés.

La différence entre les deux modes de construction ne réside pas *dans les écarts importants de prix* mais dans une répartition différente des différents postes composant le prix du logement. Le gain obtenu par une réduction relative de la quantité de main-d'œuvre qualifiée est compensé tout ou partie, voire dépassé par

les frais d'études, d'amortissement et les déséconomies tributaires du chantier mal organisé. Cette constatation vient corroborer la médiocrité générale du capital productif (surinvestissement, marchés dispersés, mauvaise organisation, etc.) » (*Ibid.* ; *souligné par l'auteur*)

La résolution des contradictions internes au procès de mise en valeur du capital va s'appuyer, dès lors, sur une compression maximale des frais de main-d'œuvre. Préserver le taux de profit passe par l'accélération du cycle de rotation du capital – d'où la mise en œuvre du système dit des rotations ou de méthodes proches – mais, également, par une dévalorisation des salaires et une mobilité contrainte accrue de la force ouvrière de travail, ou, plutôt, de certaines de ses fractions.

En effet, le recours à la main-d'œuvre maghrébine s'étaye sur ces contradictions ; leur solution provisoire exige une réduction des frais afférant à la reproduction des travailleurs ; réduction qui renvoie alors, aussi, à l'organisation de leur instabilisation : de leur précarisation.

C'est pourquoi apparaît au sein des grandes entreprises et de certaines entreprises moyennes, une partition du collectif ouvrier entre des travailleurs français ou étrangers (italiens, espagnols, portugais, yougoslaves surtout) qui forment un noyau très qualifié, voire hyper-qualifié, et une périphérie d'ouvriers qualifiés ou moyennement qualifiés, instables, composée d'algériens de tunisiens et de marocains, mais aussi, parfois, de jeunes français.

Le noyau stable a pour fonction d'assurer la continuité de la production, de pallier les défaillances potentiellement provocables par l'insertion réitérée de nouvelles forces au sein du procès. Il peut jouer aussi un rôle d'encadrement, d'apprentissage des tours du métier. La périphérie flexible a pour fonction structurelle d'amortir les contradictions économiques antécédemment évoquées, mais elle permet également, selon les aléas conjoncturels du marché, et surtout en période de crise du secteur, comme aujourd'hui, d'opérer en souplesse la diminution des effectifs.

Ces différents traits sont au principe du départ du BTP de nombre de travailleurs maghrébins qui, soit retournent au pays, soit choisissent d'émigrer ailleurs – solution de plus en plus rare

étant donné l'arrêt généralisé de l'immigration dans les autres pays européens – soit restent en France... pour alimenter les secteurs de l'accumulation intensive ; phénomène qui revêt un aspect de masse pendant la deuxième moitié des années 1960 et le début des années 1970, mais qui tend, bien entendu, à s'atténuer pour les raisons que l'on sait.

S'agissant de cette mobilité contrainte des ouvriers maghrébins, une donnée ne doit pas être méconnue : l'usage ouvrier spécifique que ces travailleurs lui impriment. Usage qui constitue un détournement de la « stratégie » du capital. Le chômage périodique qui accompagne la répétition des licenciements en fin de chantier, ou même en cours de travaux, quand ceux-ci sont suffisamment avancés, est, parfois, mis à profit pour revenir au pays.

L'habitude aidant, certains ouvriers omettent même, après le temps des congés, de se présenter à la date d'embauche fixée par l'entreprise. Sachant que leur avenir n'est pas inscrit en elle, ils préfèrent jouir d'un peu de bon temps au pays, dans leur famille, près des leurs, participer aux tâches agricoles et faire de la maçonnerie domestique et de voisinage. Puis, quelquefois, au bout d'un mois, deux mois... regagnent la France... et l'entreprise. Si cette dernière refuse la réintégration, sanctionnant ainsi le délit de vacance(s), « Eh ! bien, tant pis ! après tout, on sait ce que c'est ! On ira encore offrir l'usage de sa force de travail ailleurs... à ce nouveau chantier, qui, paraît-il, s'ouvre là-bas ». Et si l'on est happé à nouveau par la spirale du chômage, il y a, en dernier recours, les compatriotes, les camarades et « qui savent bien, eux, comment ça se passe, et sur qui on peut toujours compter... »

On le voit, le marché du travail du sous-secteur modernisé est réglé par un fonctionnement original. Il forme un segment d'un marché du travail global du BTP, lui-même spécifique. De ce fait, il en partage nombre d'aspects : sa base économique générale, et ses effets généraux corrélatifs. Mais la base économique générale revêt ici une particularité effective.

Le segment du marché du travail de « l'industrialisation » est dual, puisqu'il se dédouble en deux sous-segments. Ceux-ci ne constituent, cependant, pas une réalité statique, deux univers

clos : ce sont des processus tendanciels. Autrement dit, nos analyses du sous-secteur maghrébin ne signifient pas que cette fraction des travailleurs immigrés y restent fatalement reléguée, quand elle demeure dans le BTP. Elle atteste même du contraire, nous semble-t-il.

En effet, la pratique de la mobilité contrainte qui résulte structurellement, mais dans les conditions propres du sous-secteur, de la dissymétrie des termes de l'échange de l'usage de la force de travail, peut être aussi, dans certains cas, au fondement, par l'apprentissage du métier qui se trouve impliqué dans le parcours inter-entreprises, d'une mobilité ouvrière ascensionnelle relativement comparable à celle de leurs collègues français du sous-secteur traditionnel. Cette réalité n'est nullement exclue. Toutes les ressources de la détermination marchande du salariat sont alors mobilisées. Il est sûr que ces ouvriers maghrébins, algériens surtout, se sont intégrés au noyau dur du sous-secteur modernisé, mais au bout de longues années ; certains autres réussissent même à se stabiliser dans les petites entreprises, dont le marché du travail ne forme pas, non plus, un segment étanche.

À l'opposé, un processus inverse peut également se manifester sous l'effet de licenciements provoqués par la mise en faillite d'entreprises. Des ouvriers français ou autres, peuvent ainsi être projetés dans le sous-segment mobile. Plusieurs conditions connexes doivent, sans doute, être alors réunies : cas de vieux ouvriers dont la force est usée, de travailleurs atteints par la déchéance physique (alcoolisme), cas de ceux ayant quitté volontairement l'entreprise, et qui, en raison de la crise, ne parviennent plus à intégrer à nouveau le noyau stable.

Si nous portons un dernier regard sur l'ensemble de ces analyses, il apparaît bien que l'instabilité, comme élément de la segmentation, n'a de sens que par rapport à des politiques patronales de gestion de la force de travail, assignables elles-mêmes aux contradictions de la mise en valeur du capital, donc à la détermination interne spécifique du rapport de production capitaliste que domine le sous-secteur modernisé.

La figure de la segmentation se dessinant ici se différencie radicalement de celle qui peut prévaloir ailleurs, particulièrement

dans les industries révolutionnées par l'accumulation intensive. En effet, elle ne se fonde pas comme en ces dernières, sur un procès de séparation et d'opposition aiguës entre tâches d'exécution et de conception : sur un approfondissement qualitatif de la division socio-technique du travail qui procède des normes d'accumulation à l'œuvre, du fonctionnement du capital monopoliste.

Au contraire, dans la filière dite industrialisée du BTP, les contradictions du rapport de production capitaliste et des formes d'accumulation qui s'y articulent, commandent une rationalisation du travail non-machinique qui, n'étant pas au principe d'une transformation décisive de l'organisation socio-technique, offrent le support à la formation d'un mécanisme spécifique de segmentation. Des tendances inverses du rapport de production capitaliste produisent des processus formellement proches.

Quelle que soit l'importance de cet aspect et de ses conséquences, on ne peut, nous semble-t-il, en rester à l'examen des processus de construction des bâtiments. Ceux-ci, une fois produits, sont l'espace de pratiques sociales, d'usages sociaux où se déclinent des formes diverses d'appropriation ordinaire. C'est ce que nous entendons, maintenant, étudier en développant une analyse d'un cas exemplaire : la Maison radieuse, édifiée par Le Corbusier à proximité de Nantes.

Habitants solidaires, habitants solitaires *

I/ L'appartement du « Corbu » : confort et occupation

1/ Le confort de l'appartement : avant tout un problème de place

Point de vue de locataire/point de vue de propriétaire

« S'il n'y avait pas la taille de la grande pièce, Le Corbusier, on s'y plait ». Voilà une opinion moyenne, exprimée par un habitant locataire, qui résume bien le sentiment que les résidents du « Corbu », propriétaires et locataires, ont de l'espace de leur logement.

Dans le détail, le rapport vécu aux dimensions, à la surface du logement, à son agencement et à son degré de confort, se divise dans le discours des habitants (comme pour bien d'autres aspects, avec quelquefois un parti-pris), selon que l'on est locataire ou propriétaire. L'exiguïté, généralement constatée, par les uns et les autres, est perçue comme un état de fait que la recherche des fondements explicatifs ou l'accoutumance rendent tolérables (propriétaire).

En général, le thème de l'étroitesse d'espace revient, de manière constante, dans les propos des locataires ; on pourrait même considérer qu'il en constitue l'aspect dominant, alors qu'il occupe une place relativement secondaire chez les propriétaires. Nous verrons, plus loin, en quoi cette caractéristique s'articule avec l'insistance des propriétaires sur les pratiques de solidarité et l'adhésion au modèle corbuséen d'habiter.

* Ce texte a été écrit avec Daniel Pinson. Je le remercie d'en avoir accepté sa publication dans ce livre.

Le manque de surface focalisée sur le séjour-cuisine

Le locataire dont nous citons plus haut l'opinion générale sur l'appartement est sans doute, parmi ceux de ce statut, l'un dont les griefs sont les moins violents. Mais dix ans passés au « Corbu » ont fait évoluer, en même temps que la famille et son mode de vie, l'appréciation que l'on porte sur le logement : « Je l'ai bien vécu au début, dit le même habitant, c'est un appartement qui est agréable, relativement grand, avec qui on peut faire pas mal d'aménagement... surtout quand on arrive sans meubles, parce que c'est pas trop grand au niveau des pièces, c'est bas de plafond, mais c'est très clair et c'est aménageable facilement avec des choses modernes... Maintenant, peut-être parce que les enfants sont plus grands (seize et douze ans) je trouve que c'est difficilement vivable, parce que c'est trop petit. »

En fait, le reproche de l'exiguïté apparaît fortement focalisé sur l'espace cuisine-séjour : « En bas, dit le locataire d'un appartement montant, il manque une pièce », et d'une façon générale les locataires ne tarissent pas de critiques sur la cuisine. Sans doute l'opinion extrême est-elle formulée par ce bref dialogue entre locataires, où l'homme corrige le début d'une phrase de sa compagne par cette interjection négative. Elle : « La cuisine... » ; Lui : « Y'a pas de cuisine ! »

Chez les propriétaires, le sentiment de cette exigüité est aussi présent, mais ce manque est souvent perçu comme le défaut inévitable de toute chose, si parfaite soit-elle. Alors on relativise le mal, en lui trouvant une explication dans la conjoncture de l'époque de réalisation, ou encore dans l'incompétence de l'administration. Ici, s'opère une reconnaissance de la Maison Radieuse. Elle sert de modérateur à la contrainte ressentie dans l'exiguïté : « J'ai trouvé aussi que la salle de séjour était petite, mais ça, c'est pas la faute de Le Corbusier, c'est la faute du gouvernement, parce que pour avoir les crédits HLM, il a fallu que Le Corbusier révisé pas mal de choses... »

Type de l'appartement et composition de la famille

En réalité, le manque de surface du séjour est vécu différemment par les familles selon leur taille, car comme le rappelle

très justement une locataire : « Qu'on ait un F4, un F5 ou un F6 ou un studio, c'est la même pièce, alors ceux qui ont quatre ou cinq gamins... ». Pour cette raison, les couples sans enfants (notamment âgés), les familles monoparentales avec un enfant et les célibataires vivent-ils relativement bien la surface réduite de l'espace de vie familial, et même plutôt très bien la liaison entre cuisine et séjour. « Une cuisine dans le séjour pour participer à la vie de famille et aux invités, cela est plus intime, personnellement je préfère. »

Incidence de l'exiguïté : volonté de départ chez le locataire, accès à résidence secondaire pour le propriétaire

Si, comme le confirme une locataire « beaucoup de gens sont là en transit... ils viennent là comme ils iraient ailleurs... ils attendent d'avoir une maison... », nombre d'entre eux justifient leur volonté de départ par le défaut de surface de l'appartement, la perspective d'accéder à un pavillon n'étant pour eux qu'un rêve lointain, voire mythique : « Alors ce qu'on voudrait maintenant, c'est... quatre chambres, quatre vraies chambres, une grande salle à manger, une grande pièce de vie là, c'est ce qui nous manque, et une baignoire dans la salle de bain, voilà c'est ça, c'est pas compliqué... Bon c'est vrai que, soit on achète quelque chose, mais peut-être pas tout de suite... »

De leur côté, la solution à ce problème d'exiguïté, les propriétaires l'ont souvent résolue en acquérant une résidence secondaire, dans la campagne environnante, ou au bord de la mer (qui devient quelquefois leur résidence principale) ; ce qui leur permet de résoudre un usage essentiel : recevoir famille et amis chez eux avec aisance. Nous aborderons ce point plus loin.

Les effets du duplex : l'apparence de la maison individuelle et le partage de la vie domestique

Il s'agit là d'une disposition architecturale de la Maison Radieuse tout à fait originale par rapport au mode habituel d'organisation spatiale du HLM, on le sait. Elle contribue à en faire un « village vertical », et la conscience de l'effet de cette

disposition apparaît de manière assez évidente dans la parole de l'habitant.

Le premier effet du duplex est de contribuer à faire de l'appartement une maison dans l'immeuble : « les deux niveaux par rapport à d'autres immeubles, c'est pas du tout courant... ça fait plus maison individuelle ». Pourtant, chez les locataires, le rapprochement avec le HLM ordinaire est fréquemment rappelé, et si la disposition en duplex a pu, dans un premier temps de l'occupation, faire illusion sur la différence, elle semble rapidement perdre son effet de surprise et son attrait initial : « Bon, l'aspect extérieur, la façon dont est agencé l'appartement, bon ça, c'est très différent au début, mais je trouve moi, dans la vie quotidienne, c'est à peu près identique à un autre HLM. Moi je ne fais pas de différence maintenant... »

La seconde caractéristique du duplex ne concerne plus le rapport de l'appartement à l'ensemble de la Maison Radieuse, mais le rapport entre les pièces à l'intérieur du logement, créant comme le dit un habitant une « cellule sociale » à un niveau, et une cellule « plus intime » à un autre. Hiérarchie spatiale et sociale qui bouscule souvent la transformation du dégagement en salon : « Le duplex, oui, eh bien moi je trouve que c'est pas mal, parce que ça sépare bien justement la partie jour et la partie nuit, mais il faudrait qu'en bas ce soit plus grand, qu'on puisse vraiment tout, tout faire en bas, le salon... mais là, comme tout est séparé, en fait on est aussi bien en haut qu'en bas, on est tout le temps partout, ce qui ne sépare pas vraiment les pièces... »

Et puis, nécessairement, l'existence de ce double niveau appelle l'escalier dont la pratique provoque aussi bien chez quelques propriétaires et locataires, agés notamment, un certain nombre de désagréments.

Autres aspects du confort du Corbu

Si la chambre des parents, vaste, fait l'unanimité, les chambres des enfants sont généralement considérées comme mal proportionnées, et se voient, de cette façon, dénommées et distinguées de l'autre chambre par l'appellation de « chambre en long ». Quand au dégagement situé au niveau des chambres, et dont la

surface n'est pas négligeable, il est souvent perçu comme un espace perdu, et la conscience de ce gaspillage n'est d'ailleurs pas sans être mise en rapport avec l'exiguïté de la partie séjour-cuisine ou le manque de meubles rangements. Dans la salle d'eau, si l'équipement sanitaire d'origine apparaît communément dépassé, à l'exception de quelques convaincus de la « cabine » corbuséenne, appelant l'installation de baignoires, le reproche de l'étroitesse paraît moins virulent que pour la cuisine-séjour. L'excuse du temps est mieux admise, et puis l'on ne s'attarde pas à parler de ces lieux de toilette intime. Enfin, la *loggia* donne lieu à des pratiques diverses, parmi lesquelles le bain de « soleil, d'espace et de verdure » fait pâle figure à côté d'autres sur lesquelles nous reviendrons.

Nous ne nous attarderons pas ici sur une série d'aspects qui sont liés au vieillissement de l'immeuble, et que l'actuelle toilette de rajeunissement corrigeront : la dégradation de l'isolation phonique de départ, généralement louée, et la vétusté de l'installation électrique. Une conclusion nous semble s'imposer, au terme de cette première analyse des interviews : la surface, la « place » est au centre de la notion de confort, telle qu'elle est vécue par les habitants de la Maison Radieuse. L'étroitesse de la pièce de vie (cuisine-séjour) est la cause du mécontentement de la plupart des locataires. Parmi ces derniers, un petit nombre (célibataires, couples sans enfants, famille monoparentale avec un seul enfant) rejoignent les propriétaires dans la satisfaction d'espace. Ceux-ci, pour leur part, acceptent, comme un moindre mal, ce défaut de surface, qu'ils compensent souvent par le recours à la résidence de week-end, et qu'ils relativisent en le rapportant à l'âge de la construction.

Au contraire, pour les locataires, l'étroitesse de l'appartement conduit souvent à la recherche d'un logement plus grand, car la cellule corbuséenne apparaît même ne pas suffire à l'attente pour l'accès à la maison individuelle, rêvée par beaucoup. En première analyse, les autres aspects concernant le confort du logement semblent avoir moins de poids que cette insuffisance d'espace. Peut-être est-ce l'effet de l'assurance qu'ont les habitants d'une mise aux normes imminente ?

2/ La prise de possession des lieux : l'appropriation des usages, le changement d'affectation et la récupération de l'espace

Point de vue de locataire/point de vue de propriétaire

L'exiguïté de l'appartement, son dimensionnement, posent immédiatement à l'habitant qui s'y installe le problème de son emménagement. Cette prise de possession des lieux, ce moment initial de l'appropriation de l'espace, contraint l'habitant à faire la sélection des meubles, de ceux qu'il possède déjà, et de ceux qu'il est amené à acquérir.

Cette entrée dans le logement est elle aussi vécue d'une manière différente, selon que l'on a affaire aux propriétaires ou aux locataires. La difficulté de mise en place des meubles, les opérations de sélection (conservation ou rejet) du mobilier, sont vécues par les locataires comme une dépossession de leur liberté d'usage du logement. Renoncer à certains meubles est vécu comme une décision traumatisante, comme la remise en cause de la maîtrise de son mode de vie. À l'inverse, les propriétaires conçoivent souvent, la séparation d'avec leur mobilier comme une conquête de la liberté, mais là encore, ce « dépouillement » accepté est à rapporter à l'adhésion aux idées corbusiennes : « pouvoir rentrer avec des valises sans mobilier ».

La prise de possession des lieux : « se caser »

Chez les locataires, la hauteur est naturellement une des raisons essentielles de la difficulté de réutiliser des meubles déjà acquis : « Pour mes meubles, j'ai pris mes mesures et je suis allé les acheter et je les ai montés. Bon, parce qu'évidemment pour ceux que j'avais là-bas... Quand j'ai vu que je venais au Corbusier, je me suis dit que ça ne correspondait pas. Parce que c'était du style... du style plutôt... plutôt campagnard. Des grandes armoires et tout... Donc ma mère les a récupérés, et pour ça, j'ai dû en racheter. Et j'ai mesuré parce que, avec la hauteur, je me suis dit : il faut que tu regardes. Il y a beaucoup de gens qui se font attraper avec les armoires. »

Mais à cette contrainte de hauteur, s'ajoute, bien sûr, celle de l'exiguïté des pièces. Trouver sa place au mobilier passe par des manipulations innombrables qui semblent rester sans résultats probants : « On n'a pas la possibilité de varier énormément la disposition des meubles dans une pièce... Quand on habitait au cinquième étage, eh bien, on a juste pu pousser un meuble, mais sur le même pan de mur, on pouvait pas complètement modeler la disposition des meubles, comme on le voudrait. Ça c'est limitatif, on se sent un peu coincé, quoi, frustré... »

La conclusion, une habitante la donne elle-même. « C'est pas un appartement évolutif, qui répond aux besoins des gens actuellement... on est obligé de calquer ses habitudes sur ses conceptions à lui... Le Corbusier fait le moule, et puis on est obligé de se calquer sur ce moule... À ce moment donné, on était quatre couples comme je le disais, et quand on allait chez eux, on avait l'impression de se retrouver chez nous... »

Étonnante saveur des mots, empruntés aux outils de l'architecte (le calque) et à la préfabrication du bâtiment (le moule) ; étonnant déplacement des pratiques productives à la fabrication des habitudes de l'habitant, autre manière de parler du concept de Le Corbusier de la « machine à habiter ». L'habitat maître de l'habitant, et non l'habitant maître de son habitat : l'appropriation inversée ?

La contraction des usages : « recevoir »

À la suite de la difficulté à « se caser », en surgit une seconde qui apparaît une préoccupation essentielle pour l'habitant du Corbusier : la difficulté de recevoir. « La pièce où l'on vit, on ne peut jamais l'avoir correcte. Si quelqu'un arrive à l'improviste, on ne peut jamais avoir une pièce correctement rangée... Ça il manque une pièce et puis, cette petite cuisine qu'ils nous ont fait là... c'est pas idéal, quand on reçoit du monde, c'est trop petit. »

Gêne de recevoir, donc, parce que la non séparation cuisine-séjour a le désavantage de mettre en évidence les restes des repas : vaisselle sale étalée à la vue possible du visiteur inattendu, et parce que la petitesse de la cuisine fait obstacle à la préparation des mets, à l'amoncellement successif des plats et des couverts

utilisés. Car, ne l'oublions pas, dans les milieux populaires, on attache de l'importance aux rites de la convivialité familiale et extra-familiale : on « met les petits plats dans les grands », alors « dès que vous faites un petit peu de cuisine, c'est tout de suite bouché, le comptoir il est plein en cinq minutes quand on reçoit, on débarrasse là, il y en a plein dans la cuisine, on peut plus rentrer : y en a partout... »

S'il nous fallait caractériser le mode d'appropriation au Corbu, à la vue de ce que nous avons analysé plus haut, nous pourrions parler d'ajustement régressif des pratiques à l'espace, par contraction du patrimoine mobilier et par contraction des pratiques et modes de vie. Mais en tout état de cause, si la contrainte est forte, quelquefois incontournable, l'habitant ne reste pas passif, et va procéder de différentes manières pour satisfaire dans l'espace la mise en œuvre de ses pratiques.

L'adaptation contrainte, de l'espace aux usages, des usages à l'espace

a) *Le changement de destination des pièces d'origine.* En vue de résoudre le problème de l'étroitesse d'espace, l'habitant peut aller jusqu'à bouleverser l'affectation normale des pièces, et tenter ainsi de recomposer l'organisation de l'appartement : « Ça fait six mois qu'on n'a pas changé, mais je pense qu'on aura fait tout... on a fait la salle à manger en haut, le salon en bas, on a changé les chambres. On a fait tout ce qui est possible et inimaginable, toutes les solutions, on a tout essayé... »

Il s'agit là, sans doute, d'un cas extrême ; le changement de destination des pièces, comme procédure d'adaptation du logement à son mode de vie, semble, par contre, très fréquemment toucher les chambres et le dégagement qui le sépare. Quelquefois, les enfants viennent prendre la place des parents, et souvent leur départ permet de transformer l'une ou l'autre chambre en pièce de travail, ou en salon.

Gagner de la place, et rendre l'espace plus conforme aux usages familiaux, est le but recherché à travers ces réaffectations. « Alors, nous, on a pris la grande pièce pour les enfants, c'est plus fonctionnel pour qu'ils puissent y jouer... avant ils étaient dans les chambres du fond, là-bas, mais ils y jouaient pas du tout, ils

n'arrivaient pas à trouver leur place, les chambres tout en long... »

Logique de locataire, pour lequel le type d'appartement est souvent en rapport avec la taille de la famille, qui se différencie de celle du propriétaire, généralement plus au large : « J'ai la chance d'avoir un F4 que pour deux personnes, alors le haut on a une pièce dont on a fait une pièce de travail, alors il y a un bureau pour mon mari, un petit côté, coin couture, enfin bricolage pour moi... »

Le dégagement, situé entre les chambres, dont nous avons signalé le sentiment diversement partagé de perte de place qu'il inspire, est, lui aussi, souvent détourné de sa fonction initiale. Il devient souvent, malgré ses difficultés à assumer un tel usage, salon, pièce de télévision, ou chambre d'amis.

b) Les interventions sur le passe-plat : suppression, déplacement et transformation. Dans l'ajustement du rapport cuisine-séjour et la recherche du gain de place, les stratégies d'intervention sur le passe-plat apparaissent particulièrement intéressantes, et montrent très bien la marge de manœuvre afférente dont disposent locataires et propriétaires, du fait de leur statut respectif : suppression ou déplacement du passe-plat, constitue les modalités d'intervention des locataires, maintien et amélioration celles des propriétaires. « Au départ, la cuisine, y'a pas de cuisine, c'est un laboratoire, et on mange dans la pièce principale... comme moi, quand je suis arrivée ici, mes enfants étaient petits, j'ai changé l'aménagement, j'ai repoussé les meubles, et j'ai mis la table dans... [la cuisine], j'ai vraiment fait une cuisine et un salon... ». Déplacement, dans ce cas, car la suppression rencontre sur son chemin la vigilance muséologique du maître d'ouvrage : « J'ai essayé de demander qu'on me retire le passe-plat... mais non... on a pas le droit. Il y en a qui ont réussi à le retirer... mais ils ont dû le remettre. » (Locataire)

À l'inverse, chez les propriétaires, le passe-plat jouit d'une estime tout à fait affirmée, aboutissant jusqu'à l'amélioration : « Vous comprenez, là, mon mari l'a entièrement transformé, il a mis du formica dessus, comme vous pouvez le constater, et, en

dessous, il a mis des tiroirs, parce que le passe-plat est très haut, vous n'allez pas faire une pile de vaisselle haute comme ça, alors mon mari a baissé, disons d'un petit peu, de façon qu'on peut mettre toute la vaisselle, on n'est pas gêné, il y a des tiroirs, tout le long là... et, en plus, il y a une petite table qu'on tire, comme ça, on peut prendre le petit déjeuner... »

c) Récupération d'espace. En réalité, les possibilités de transformation de l'espace de l'appartement corbuséen apparaissent relativement limitées ; outre le passe-plat, elles concernent, généralement, le vide de l'escalier, que l'on obture souvent l'entrée, où l'on intègre le placard, la *loggia*, où l'on supprime la table en béton, considérée comme gênante, ou le brise soleil, que l'on transforme en *loggia* accessible.

Plus que de transformations, on pourrait parler de récupération d'espace ; ce qui concernerait, alors, également, l'espace sous l'escalier, ou l'espace au-dessus de l'escalier, fréquemment utilisé par l'habitant pour apporter une solution à l'irruption (inattendue pour Le Corbusier) de la télévision et du réfrigérateur dans le logement.

Quant à la machine à laver, cet autre élément du confort moderne que Le Corbusier ne voyait pas dans l'appartement, elle trouve souvent sa place, au défi des normes de sécurité, dans une salle de bain déjà trop petite ; ce qui condamne la seconde porte donnant accès à la chambre des parents.

Enfin, l'absence d'espace de rangement et de cave conduit à l'annexion de la *loggia*, qui se trouve ainsi utilisée en garage à vélo, sèche-linge, voire comme niche à chien... « Le balcon... on s'en sert uniquement pour sécher le linge, en bas ça sert plus de débarras qu'autre chose... pour mettre le chien, quand il aboie sur tout le monde par exemple, voilà... » (Locataire)

Au terme de cette analyse des modes d'appropriation de l'appartement corbuséen, il paraît intéressant de récapituler les différentes modalités par lesquelles elle s'effectue. On pourrait distinguer ainsi : la contraction des usages, par leur limitation (« il

faut compter pour recevoir »), ou leur réalisation dans un espace limité ; la sélection et le rejet, en ce qui concerne le choix du mobilier ; l'inversion de fonction, en ce qui concerne la destination des pièces ; l'annexion d'espace, en ce qui concerne le dégagement et la *loggia* ; la récupération d'espace, en ce qui concerne la mise en place de la télévision et du réfrigérateur ; la suroccupation d'espace, en ce qui concerne la salle de bain.

Modalités distinctes, qui tendent, parfois, à se superposer...

En somme, la liberté d'occupation, de prise de possession de l'appartement par l'habitant du Corbusier se trouve mise à rude épreuve. Elle est assez bien assumée par les propriétaires, subjectivement (par l'adhésion à l'éthique de vie corbuséenne), mais aussi objectivement (voire physiquement), car ils appartiennent, la plupart du temps, à des unités familiales restreintes : couple sans enfants, âgés, vieux habitants du Corbu, ont vu leur espace de vie augmenter par le départ progressif de leurs enfants. À l'inverse, les locataires, et principalement les plus nouveaux dans l'immeuble, sont à l'étroit dans des types d'appartement conçus avec les normes de 1955, et administrativement ajustés à la taille de leur famille.

À cela s'ajoute les effets du statut, obstacle, ici comme ailleurs, à une appropriation réellement transformatrice du logement pour les locataires. Enfin, l'exutoire de la résidence secondaire est, la plupart du temps, absent du système résidentiel du locataire.

Les pratiques habitantes du locataire se développent à l'intérieur de l'appartement du Corbu, et mettent, au premier plan, une convivialité familiale et relationnelle qui semble trouver son expression dans la réception, tout particulièrement le « repas de famille » : pratique éminemment populaire de la réception, dont les rites culinaires et la mise en scène (cène) du service de table trouvent très difficilement leur valorisation au Corbu. Cette convivialité populaire frustrée, liée au repliement familial sur le logement, caractéristique des dernières décennies, distingue la sociabilité du locataire fondée sur les relations familiales et extra-familiales extérieures au Corbu – le désolidarisant, l'isolant relativement de la communauté corbuséenne (il n'y est que pour un temps provisoire, même si ce provisoire devient permanent) –

de la solidarité du propriétaire corbuséen, habitant souvent de longue date, fondant part importante de sa vie relationnelle dans l'espace de la Maison Radieuse entière, et dans la vie associative intense, interne à l'immeuble. On comprend, en ce sens, la difficulté du locataire à vivre en appartement, où « le foyer » familial, comme disait Le Corbusier, conduit à la contraction des pratiques conviviales.

La modernité a été au centre de la doctrine de Le Corbusier et de son œuvre architecturale. La Maison Radieuse est, aujourd'hui, classée monument historique : le « diable d'homme », s'il était vivant, jubilerait de la reconnaissance d'un projet incarnant une idée pour laquelle il n'a pas monnayé son combat. Mais comment apprécierait-il la résistance de cette œuvre (ou sa non-résistance) à la réalité de la société d'aujourd'hui ? Car la modernisation actuelle, inscrite dans l'évolution des modes de vie et de la production-consommation, s'accorde-t-elle à la modernité corbuséenne ? N'y a-t-il pas un décalage, sans doute inévitable, entre modernité et modernisation, entre la prospective et l'avenir ? Nous ne doutons pas que Le Corbusier aurait repris, à propos de la Maison Radieuse, cette boutade qui lui était venue, en voyant ses maisons « défigurées » de Pessac : « Vous savez, c'est toujours la vie qui a raison, l'architecte qui a tort... ».

Grande leçon d'humilité pour un homme qui n'avait pas l'habitude de mâcher ses mots. Elle nous prêche à réfléchir sur l'avenir de la Maison Radieuse, et l'actuelle toilette de rajeunissement entreprise en ce moment. Un vieil habitant propriétaire, sensible au défaut de surface, voit l'avenir de l'immeuble dans l'accueil de couples jeunes et âgés.

Serait-ce le seul avenir possible ? Sans doute, si le mot d'ordre de la restauration est « pas touche au Corbu ! », c'est-à-dire si l'on laisse entier le problème de surface, central dans la préoccupation de l'habitant. Il est à parier que, dans ce cas, on prépare à la Maison Radieuse une triste vieillesse, tout monument historique soit-elle ! Alors que solutionner ce problème doit être possible !

II/ Sociabilité de voisinage et militantisme associatif au « Corbu » : le locataire de transit et le propriétaire militant

1/ *Le locataire de transit ou l'habitant solitaire*

Les contradictions du repli domestique

Les locataires en situation de transit paraissent occuper leur appartement sur le mode de l'isolement, de l'anonymat. Ainsi, ils avouent, volontiers, leur non connaissance des autres habitants : « On ne connaît pratiquement personne ici ». Le voisin, cet inconnu, telle est la maxime qui pourrait résumer, en son degré extrême, l'essentiel de cette morale du repli domestique. Car ce voisin, si proche soit-il, on en ignore parfois le nom, « je connais juste son visage, même pas son nom », qui le transformerait déjà en présence familière ; ou bien même, on ignore son apparence corporelle, « je ne connais même pas la tête du voisin ».

Les contraintes de la vie professionnelle salariée, le rythme qu'elle imprime à la vie de chacun dans l'immeuble sont, souvent, invoqués pour expliquer l'absence des relations de voisinage : « on part le matin, on rentre le soir... » Propos courts, secs, bien souvent, à l'image de la réalité qu'ils condensent ; propos pourtant vite travestis en choix délibérés, préférences réfléchies.

Mais c'est cette même vie professionnelle qui est mentionnée pour désigner l'habitant connu ; la seule personne fréquentée sera, alors, le collègue de travail. D'une autre manière, c'est toujours la vie professionnelle, ou plutôt son interruption provisoire lors des congés, qui offrira l'occasion de possibles rencontres : « L'été, avec ma fille, on part dans le parc, on se promène. Ben, là on rencontre... c'est le seul moment où... on peut rencontrer les gens. Parce que les gens traînent un peu plus. On se promène avec les gens, on peut rencontrer des gens. »

Cependant, dans le quotidien, les relations de voisinage se bornent aux règles minimales de politesse, au « bonjour aux gens comme ça quand on se croise dans les couloirs ». Réalité d'une sociabilité profondément distincte de celle que l'on a connue

naguère, dans l'habitat pavillonnaire, dans une autre vie qui s'est à jamais refermée... « On se voit de temps en temps. On est pas comme dans certains quartiers, dans certaines cités, où les gens parlent par dessus les murs. Comme l'été par exemple, on discute entre voisins dans le jardin, et tout... Non, non... on ne parle pas... on n'a pas le temps. »

Comme nous le suggérons à l'instant, l'expérience de l'échec familial ou professionnel n'est pas rare chez cette catégorie d'habitants locataires ; ne rend-elle pas compte, pour une part qu'il s'agirait d'évaluer, à cette attitude de distance maintenue relativement au voisinage : ce regard imposé auquel il convient de se soustraire, dans un souci constant de protection et de préservation de soi ? Ne témoigne-t-elle pas, aussi, plus généralement, d'une défiance à l'égard de l'autre, vite conjoint à cette adversité si souvent rencontrée ?

Il faut « prendre sur soi », « faire front », telles sont les valeurs latentes qui parcourent la philosophie de l'existence de la personne précédemment citée. Et l'image du voisinage, de l'activité associative, ne ravive-t-elle pas le souvenir d'un passé pas vraiment lointain, celui de la famille dont on est issu, où résister à la précarité de la vie n'allait pas sans le recours du groupe ? « Quand on arrive à la maison, on a autre chose à faire que d'aller voir les voisins. Les associations, c'était bien il y a vingt ans... Mais on peut se débrouiller tout seul... On a autre chose à faire... Mais c'était très bien... D'ailleurs... mes parents faisaient partie d'une association... Quand on avait un problème... Il y avait un avocat qui faisait partie de l'association... Quand il y avait un problème de droit et tout... Il nous disait ce qu'il fallait faire. »

Mais le « bonjour, bonsoir », où s'affirme la prégnance de cette valeur d'un « chacun chez soi », porteur de tranquillité domestique, n'est pas toujours assimilable au « chacun pour soi ». Si la seule évocation de l'échange de services entre cohabitants révoltent certains, se profile, par contre, chez d'autres, une pratique du voisinage distancié, qui n'écarte pas l'entraide matérielle occasionnelle : « On peut se rendre service mais ça ne va pas plus loin ». Appréciation restrictive, nuancée, bientôt, par son épouse qui informe de la réalité d'une aide active à l'égard d'une de ses

voisines : « Moi je m'occupe d'une petite voisine si elle a des commissions, je les fais en même temps que les miennes. »

La négation de la thématique corbuséenne

La morale du repli domestique s'accompagne souvent d'une critique acerbe de l'agencement interne de l'appartement. L'exiguïté de ce dernier, particulièrement de la cuisine, est, comme nous l'avons déjà mis à jour, perçue comme un obstacle aux relations qui, selon toute vraisemblance, sont privilégiées : celles avec la parentèle. « C'est pas idéal quand on reçoit du monde, c'est trop petit. Bon, je vois les gosses parce qu'il y a beaucoup d'enfants chez nous. Bon, je vois quand mes frères et soeurs arrivent, chacun à deux ou trois gosses, eh bien, les gosses, une fois le repas terminé, on les expédie vite fait au parc. Sinon, nous, on peut plus circuler. On est vraiment pas à l'aise. »

A l'inverse de beaucoup de propriétaires qui, adhérant au projet corbuséen, défendent le rôle supposé joué par certains dispositifs architecturaux de la Maison Radieuse, comme la rue, dans l'établissement de formes de sociabilité entre habitants, le discours du locataire de transit peut, en certains cas, récuser les éventuelles fonctions sociales de ces innovations. Renvoyées à l'époque glorieuse de leur conception, elles sont appréciées comme n'ayant pas supporté l'épreuve du changement social, du temps, de ce temps toujours compté... « Ah non ! Ah non ! Non ! C'est peut-être au départ, quand c'était Le Corbusier qui... Mais maintenant les gens sont pressés... chacun a son travail. Ils rentrent le soir, et puis c'est fini. Moi, je sais que je ne croise personne au Le Corbusier... »

Le trajet dans l'immeuble est vécu comme parcours isolé.

L'habitude aidant, on parvient à dénommer ce que l'on conçoit spontanément comme un couloir ; un couloir d'un grand équipement collectif, qui, loin de pouvoir accueillir opportunément une diversité de pratiques de voisinage, se révèle plutôt comme source d'angoisse solitaire, surtout la nuit quand l'éclairage s'affaiblit... « Moi, je sais que je l'appelle la rue, parce que j'y suis habituée. Mais au départ, c'est un couloir. Même que le couloir, par lui-même, il est pas sécurisant. A partir de dix

heures, dix heures trente, il n'y a qu'un côté d'éclairé... Alors, je n'ose pas trop traîner dans le couloir... On peut pas distinguer les gens qui sont au fond du couloir. Tout ça, c'est pas très sécurisant... c'est triste... c'est plutôt sinistre... ça ressemble plutôt à un hôpital... à un foyer d'étudiants... enfin j'ai rien contre... »

Une phrase exprime, sans doute, d'autres aspects de la philosophie du voisinage de cette catégorie de locataires qui, de manière diffuse, se sent sommée d'accorder son comportement à une vision d'un bâtiment qui lui demeure étrangère : « mais ce n'est pas parce qu'on habite à Le Corbusier qu'on se connaît bien ». Du même coup, sur un mode implicite, c'est la thématique corbuséenne du village vertical, tant valorisée par certains propriétaires, dans sa traduction dans les termes de l'idéologie du village traditionnel, qui se trouve prise à contre-pied.

L'adhésion anodine et le refus d'adhésion

Distants à l'égard du voisinage, les locataires de transit le sont également à l'égard de la vie associative. Leur attitude varie ainsi de l'adhésion anodine, impersonnelle, au refus d'adhésion. L'adhésion anodine, est celle où l'on annonce, sur un ton détaché, « prendre son timbre ». Sans plus. Le refus d'adhérer se dit, lui, dans le langage du désintéret pour la chose collective.

Certains vivent même comme un anachronisme, voire un archaïsme, l'organisation collective des habitants. D'autres, qui n'affichent pas une franche hostilité par rapport au militantisme associatif, remarquent, comme en s'excusant semble-t-il, ne pouvoir y participer en raison de leurs horaires de travail. D'autres encore, avouent avoir hésité avant de marquer leur opposition. Ils sont prêts à surmonter leur répulsion à l'égard de la vie associative, au nom des intérêts éducatifs, ou ludiques, que pourraient trouver leurs enfants dans la participation à certains clubs d'habitants. Le refus apporté par les enfants les confortera dans leur aversion... Leur discours se montre alors contradictoire : s'excluant de toute vie collective organisée, ils en perçoivent mal son existence, mais accusent, de manière imaginaire ou réelle, de faire l'objet d'une discrimination en matière d'usage de services

(emploi de chariots pour le transport des colis, de possibilité d'utiliser l'équipement de nettoyage des voitures).

Cependant, ne voit-on pas s'esquisser, mainte fois, comme à regret, une vision de ce qui aurait pu être leur vie privée, s'ils n'étaient pas restés à l'écart des activités associatives : « mais autrement cela nous aurait fait connaître pas mal de gens ». Comportement surtout féminin. Observation qui ne surprend guère, car comme l'établissent nombre de travaux sociologiques, les femmes qu'elles exercent ou non une activité professionnelle, demeurent les plus enclines à pratiquer les relations de sociabilité au sein des unités de résidence : conséquence, dans la sphère sociale des choix et des goûts, des implications spatiales de la distribution sexuée inégale des tâches domestiques.

Ne pressent-on pas, aussi, que ce n'est pas seulement leur vie privée qui aurait pu prendre un autre visage, mais également la relation à leur cadre spatial, tant il est vrai que le type de mode de vie, les formes de sociabilité déployées, peuvent modifier les appréciations portées sur les lieux de l'existence quotidienne ? « Enfin, nous on l'utilise comme un HLM normal, c'est vrai, aussi, que si on avait voulu s'inscrire aux clubs, ou... enfin, il y a pas mal de choses, et même pour les enfants. Mais à partir du moment où on n'a pas fait tout ça, ça devient un appartement normal, avec pas mal d'inconvénients, je trouve, par rapport à un immeuble neuf. »

2/ Le propriétaire militant : la nostalgie de la coopération.

L'épopée corbuséenne des locataires-coopérateurs

Relations collectives de voisinage et militantisme associatif apparaissent liés chez nombre de propriétaires, notamment chez ceux qui résident à la Maison Radieuse depuis plusieurs dizaines d'années. Pour ces derniers, cette observation ne s'éclaire, tout d'abord, que resituée dans le contexte historique de leur accession au Corbu.

a) Celui de la crise aiguë du logement qui affecte l'après-guerre, un propriétaire n'hésite pas à qualifier le logement, qu'il

louait à l'époque, de « nid de rats ». Image forte, mais qui illustre bien l'état du parc immobilier français, suite à la stagnation de la construction dans l'entre-deux-guerres, et aux dommages causés par le conflit armé, dans une situation marquée par l'accroissement démographique de la population urbaine.

De ce fait, la venue au *Corbu* va symboliser, pour beaucoup, l'accès à un logement décent, aux normes du confort moderne. Écoutons ce témoignage : « J'étais sûr que c'était un logement qui aura tout le confort qui n'existait pas à l'époque. Il n'y avait pas de salle de bain, pas de chauffage central ; le tout-à-l'égout n'existait pas partout, une fois que vous étiez sorti du centre de la ville. Là, c'était prévu, dans l'immeuble, on n'appelait pas cela salle de bain ; du reste, c'est une salle d'eau. Il y avait quand même, une douche, c'était important. et le chauffage central. Toutes les commodités possibles. J'ai donc dit, on va s'offrir un appartement là. »

b) Celui de la rencontre locale entre des aspirations communautaires, issues, notamment, du syndicalisme chrétien, et les idées d'un habitat collectif, solidaire, qu'incarnait, de manière mythique ou réelle, peu importe ici, la théorie et les œuvres du grand architecte Le Corbusier : « Je connaissais l'œuvre de Le Corbusier ; j'étais, non pas un admirateur, mais je participais tout à fait à ses théories sur l'unité d'habitation, la cellule, notamment je me rappelle toujours « *Quand les cathédrales étaient blanches* », il faut vous dire que j'étais, aussi, à l'époque militant syndicaliste CFTC. » Il ajoute plus loin : « De par ma formation, de par mes sentiments, nous avions un peu un sens communautaire, on s'était dit, on va créer un groupe de gens qui s'entraident entre eux. » Il indique aussi : « Il y avait une communauté de syndicat, on ne comprenait pas pourquoi les gens ne se groupaient pas. »

La coopération dans le syndicat devait se doubler d'une coopération dans l'habitat. Coopération : voilà, sans doute, le maître-mot qui guidait ces habitants et ils devinrent, à travers le statut juridique accordé à l'immeuble, locataires-coopérateurs. Satisfaits de l'accès au confort moderne, que leur procurait l'usage de leur espace familial, ils ne se contentèrent pas d'une jouissance privative de l'immeuble ; ils promurent, comme militants associatifs,

une stratégie méthodique de conquête collective de leur cadre de vie par l'aménagement de lieux de rencontres et d'activités, ces locaux sociaux dont la conception n'avait pas été programmée : « Nous avons récupéré des angles morts, que nous avons clôturés, aménagés, mais ce n'était pas prévu, ça n'existait pas. »

Cette population d'habitants-militants donnait le ton, semble-t-il, à la vie de l'immeuble : une population nullement repliée sur une appropriation collective du bâtiment, exclusive de tout autre activité organisée car le militantisme se portait sur bien d'autres terrains ; militantisme pluriel donc, qui, articulé au statut unique d'occupation, paraît former la matrice des pratiques coopératives résidentielles mises en œuvre : « L'association a été créée très tôt, avec les premiers habitants, il faut dire aussi qu'il y avait un certain état d'esprit, c'est que nous étions tous dans des associations de parents d'élèves ou sportives. Pratiquement, tous très actifs. C'est un état d'esprit qui supprime, tout de suite, tous les obstacles. »

Dans le souvenir, la période qui va de la naissance du bâtiment jusqu'à la loi Chalandon, en 1971, est toute occupée par la prise de possession des espaces ; on se rappelle ces temps héroïques, où les relations de sociabilité se combinaient étroitement à l'action associative, on évoque notamment la création du télé-club : « parce qu'à cette époque là, quand la télévision a été lancée à Nantes, c'était un objet coûteux, peu courant, et c'était une affluence énorme au télé-club, le poste était acheté par l'association, mais nous avions une salle et pas de sièges. Et tous les soirs, à 20 h. on voyait les habitants se promener dans les ascenseurs avec les pliants et les chaises. »

On évoque aussi le service des cireuses : « Comme à l'origine, nous avions, dans tous les appartements, le dalami qui ma foi a bien tenu, puisque nous avions le même depuis trente ans dans les rues, et dans les rues, il y a du passage. C'est d'un entretien assez difficile, et ça faisait le désespoir des maîtresses de maison, alors nous avions un service de cireuses. Les cireuses circulaient d'appartements en appartements, nous en avions deux ou trois, je ne me souviens plus, chacun fixait son jour, son heure, et, à la fin de son heure, la transmettait au suivant. Ça a bien fonctionné. Ça

a disparu parce que à l'intérieur des appartements, il y a de moins en moins de dalami, ça a été le plus souvent moquetté, chez les propriétaires, carrelé souvent. Enfin, ça n'a pas été perdu, mais c'est très limité comme utilisation. »

Le grand bouleversement

La mémoire de cette épopée résidentielle est toujours vivante chez beaucoup d'habitants. Mais la loi Chalandon a ouvert une large brèche dans l'idéal de maîtrise démocratique de l'habitat. Certains durent abandonner l'immeuble-navire. Elle introduit une division sur le plan du statut d'occupation et des projets résidentiels. Les mots, chargés d'en désigner les conséquences, prennent alors une tournure dramatique : « C'est le plus grand bouleversement », « l'immeuble a été déstabilisé ».

Pourtant la morale de la coopération, de l'entraide, de l'habitat solidaire subsiste, restreinte désormais, sans doute, à une minorité d'une population affectée, par ailleurs, d'une mobilité résidentielle importante. On en trouve les traces dans ces propos, où le chez soi, les relations de voisinage, et l'activité associative, paraissent s'entrecroiser, pour former un même univers convivial. À une question lui demandant si elle a des relations de voisinage, une propriétaire répond : « Dans tout Le Corbusier, oui, étant donné que je suis responsable du club de vêtements... ». Plus tard, au cours de l'entretien, elle ajoute : « je suis bien chez moi parce ça fait un village ». Cette représentation du Corbu, comme « village », ou « village vertical », est très répandue parmi les propriétaires interviewés. Deux significations sont, semble-t-il, associées à cette dénomination.

L'une désigne les phénomènes d'interconnaissance, d'entraide propres au « village traditionnel » de nos campagnes, invoqués, dans le cas de l'immeuble, comme trame des relations entre cohabitants. L'autre, tout en assimilant cette dimension première, recouvre une thématique de l'autonomie, du Corbu comme unité auto-suffisante : le village devient communauté indépendante, commune...

« Oui. Parce que, au fond, la Maison Radieuse, c'était comme un petit village ! Il y avait 300 appartements. Il y a eu jusqu'à

1 500 personnes. Il y a eu 700 enfants dans la maison. Oui, c'est ça, il y avait trois classes maternelles ».

« Bon, c'est comme un village à la campagne. Si bien qu'on avait notre conseil d'administration, qui était un peu comme un conseil municipal avec un maire. On avait des ouvriers d'entretien, trois ouvriers qui s'occupaient des espaces verts, des ascenseurs, des petites réparations, etc. On avait deux femmes de ménage qui nettoyaient les rues. C'était vraiment tout à fait comme un petit village. »

« Les propriétaires militants » interviewés ne se révèlent pas uniquement être praticiens de la sociabilité, mais aussi des théoriciens de celle-ci dans sa connexion à l'élément spatial. Le discours laisse transparaitre une appropriation culturelle d'idées architecturales ; quittant alors le terrain de sa propre expérience, le narrateur se veut porteur d'un propos globalisant sur l'espace.

Propos plaisants, parfois, comme celui concernant l'aspect sombre des rues, conçu comme un stratagème architectural mis au point par Le Corbusier afin de favoriser les rencontres dans l'espace baigné de lumière de l'appartement. Une analyse plus fine pourrait démontrer combien, souvent, ce qui est le produit d'une conquête architecturale des habitants, est attribué à la configuration spatiale primitive de l'immeuble. Paradoxe du comportement des propriétaires militants. L'idéal de maîtrise démocratique de l'habitat, ne tend-il pas à s'effacer, quelquefois, derrière l'idéal architectural imaginaire du maître ?

Mesure et démesure des cuisines ouvrières : approche ethnosociologique *

Ce texte présente certains éléments d'un travail d'investigation portant sur les pratiques d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace de la cuisine d'ouvriers de deux entreprises de la région nantaise, qui résident en collectif HLM ou en maison individuelle ¹. Il vise ainsi, à partir de la prise en compte des usages sociaux de cette pièce, à approfondir des aspects des modes de vie résidentiels ouvriers. Deux raisons, au moins, nous semblent marquer l'intérêt d'une telle approche.

Premièrement, le logement et ses modalités d'appropriation constituent, sans doute, un des champs de l'existence quotidienne où l'autonomie relative de la culture ouvrière à l'égard des pratiques et des valeurs de la culture bourgeoise dominante se trouve être la plus active ². Plusieurs travaux ont déjà été esquissés les termes en lesquels se noue cette autonomie relative, mais ils ont pour la plupart tendance à considérer, tacitement ou explicitement, la réalité du logement comme un tout spatialement indifférencié, où sont seulement pris en compte le statut juridique d'occupation et/ou la forme matérielle (maison individuelle ou appartement en immeuble collectif) ³. Ils ignorent du même coup, à l'examen des pratiques familiales ouvrières

* La première publication de ce texte (Leneveu, 1991a) comportait des relevés ethnographiques sous la forme d'illustrations et de planches insérées dans le texte, extraits du travail de D. Pinson (1987). Elles ont été retranchées par l'auteur lors de sa reprise en perspective de son recueil de textes [NdE].

1. Le travail dont ce texte est issu a fait l'objet, notamment d'une convention (n° 82.61.403/00.223) avec le Plan construction.

2. C. Grignon et J.-C. Passeron (1989) le notent.

3. M. Verret (1979/1995) tend à opérer une prise en compte de la diversité des espaces domestiques.

d'appropriation de l'espace, ce que celles-ci doivent à l'organisation actuelle de tout logement en un système hiérarchisé de sous-espaces morphologiquement dissociés et affectés, par ailleurs, de statuts et de qualifications socio-spatiaux divers, qui relèvent de la modélisation architecturale et/ou de la « compétence pratique des habitants »⁴, ou plutôt, de la confrontation de cette dernière avec les modèles architecturaux matérialisés dans l'espace domestique. Deuxièmement, de ce point de vue, on ne peut éluder, nous semble-t-il, l'étude de la cuisine comme sous-espace aménagé, meublé et équipé. En effet, en tant qu'elle conditionne l'exercice des pratiques alimentaires, la cuisine est placée au cœur du dispositif de reproduction de l'existence biologique et sociale des agents/acteurs sociaux, dont le logement forme l'espace nodal, comme l'a amplement montré la « recherche urbaine » des années 1970. S'agissant de la culture ouvrière de la résidence et de la famille, toute enquête empirique ne peut que reconnaître – si on associe entre eux les registres où s'exercent les effets des pratiques alimentaires – le fait suivant : le poids relatif important du poste alimentation au sein du budget, les temps longs consacrés au travail de consommation, les goûts et les plaisirs attachés à la commensalité (prononcés dans les deux sens du terme), la prégnance des contraintes et des modalités de reproduction de la force de travail dépensée, etc. sont autant d'éléments qui contribuent à conférer aux pratiques alimentaires ouvrières une place majeure au sein des pratiques familiales, comparativement à celle occupée par les autres classes et couches salariées en ces mêmes pratiques.

La réalité de ce trait distinctif de la culture ouvrière nous a conduit à formuler deux interrogations. En quoi la cuisine, comme pièce où se concentrent les activités culinaires et/ou de commensalité, définit-elle un espace où l'on peut déchiffrer nombre d'éléments et indices des cultures familiales ouvrières de la résidence et des styles de vie qui leurs sont liés, à partir :

a) des propriétés, des outils et auxiliaires matériels qu'elle présente, comme la localisation, la superficie, l'agencement et la

4. Selon la formulation de M. Verret (1979/1995).

disposition du mobilier, des équipements et de l'appareillage électro-ménager, des ustensiles de consommation...

b) des pratiques sociales familiales, celles des femmes en premier lieu, qui se rapportent à ces propriétés et adjuvants matériels.

c) des différenciations culturelles et symboliques dont ces derniers sont investis.

Interrogation qui fait couple avec une autre : n'assistons-nous pas, aujourd'hui, avec la *moyennisation* des conditions d'existence de certaines « couches ouvrières »⁵ – qui se manifeste notamment par le développement massif de l'accession à la propriété – à des modifications sensibles de l'organisation socio-spatiale du logement, des sous-espaces qui la structurent, ainsi que des formes d'aménagement et d'appropriation de celle-ci et de ceux-là.

Mais, en filigrane de cette deuxième question, ne s'en dessine-t-il pas une autre, de portée beaucoup plus générale ? Les éventuelles transformations du rapport que les ouvriers entretiennent avec le logement ne peuvent-elles pas permettre de comprendre, pour la part qui leur revient, c'est-à-dire en faisant abstraction des tendances « lourdes » propres à la conjoncture socio-politique et à la crise du modèle de développement économique des « Trente Glorieuses », ces faits sociaux que d'aucun désignent sous les termes d'éclatement ou de recomposition de la classe ouvrière française, de repli domestique, de désyndicalisation et de crise des appareils politiques de la gauche ? Phénomènes multiples et distincts, mais qui semblent, cependant, se faire écho, et dont il s'agirait de commencer à penser le réseau des déterminations qui les règlent.

Nous ne prétendons pas, bien entendu, nous engager ici dans ce débat très complexe. Cela présupposerait que nous ayons traité les deux premières questions qui peuvent, selon nous (dans les limites de l'objet empirique qu'elles interrogent), contribuer à l'éclairer. On comprendra aisément que nous ne puissions pas le faire ici. Nous nous proposons seulement de présenter quelques éléments d'analyse de notre travail d'investigation: ils concernent la superficie, la disposition spatiale et certaines formes

5. Selon la formulation de M. Verret (1982/1999).

d'aménagement et d'appropriation de cuisines de familles ouvrières vivant en maisons individuelles ou en HLM

L'étude a pour champ empirique les collectifs ouvriers de deux usines : les Batignolles et la CPIO. Deux usines profondément différentes quant à leur histoire et aux caractéristiques de leurs mains-d'œuvre respectives. L'établissement des Batignolles constitue l'une des plus anciennes usines de la métallurgie nantaise, il est composé d'ouvriers professionnels, français et de sexe masculin, qui ont formé pendant très longtemps l'un des « fers de lance » des luttes syndicales ouvrières nantaises. La CPIO, de création beaucoup plus récente (1967), comprend essentiellement des ouvriers spécialisés, hommes et femmes, français et étrangers, parmi lesquels dominent ceux d'origine rurale ⁶

L'enquête a donné lieu à soixante-dix entretiens biographiques lourds, auxquels était associé un « reportage » photographique portant sur les intérieurs domestiques (entrée, cuisine, séjour-salon, chambres quand cela était possible) ; soixante familles ont accepté cette procédure. Ces photos ont été exploitées comme telles (en tant qu'adjuvants de l'observation directe) ou ont servi de base à la réalisation de relevés et à un traitement graphique mettant à jour les « lignes de force » de l'occupation de l'espace ; par ailleurs, une recherche de plans des appartements HLM et de ceux de certaines maisons individuelles a été engagée ⁷. Les éléments d'analyse et les résultats que nous exposons ici procèdent du croisement de ces différentes méthodes d'approche.

Rapports sociaux, pratiques

Dans le champ du logement, et, plus particulièrement, de son organisation spatiale domestique intérieure, une opposition po-

6. Sur les Batignolles, on peut lire les travaux de J. Deniot (1980) et de J. Réault (1983).

7. Cette recherche s'intitule *Cultures de travail et modes d'habiter en Basse-Loire*. Y ont participé P. Delasalle, J. Deniot, C. Leneveu, D. Pinson et J. Réault. De cette recherche est issue l'étude de D. Pinson (1987). Une partie de l'ouvrage de J. Deniot (1996) s'appuie sur le matériel recueilli au cours de cette recherche. Une étude sur la formation continue à la CPIO, avait également été réalisée par P. Delasalle (1982).

laire semble s'établir entre les familles ouvrières ayant accédé à la propriété en maison individuelle et celles qui résident en HLM. Opposition qui, à son tour, en recouvre partiellement une autre : entre ouvriers de la CPIO et ouvriers des Batignolles. On peut observer, en effet, que parmi les ouvriers de la CPIO interrogés, 53,8 % ont accédé à la propriété en maison individuelle, 23,1 % seulement habitent en HLM, contre respectivement 34,3 % et 45,7 % pour ceux des Batignolles (Pinson, 1987). Chiffres qui reflètent immédiatement, dans leur contraste, mais pour une part limitée, l'histoire différenciée des deux usines et aussi des collectifs ouvriers qui sont les leurs.

On ne saurait omettre, s'agissant des ouvriers de la CPIO, que la forte présence de la maison individuelle en accession – construite sur une parcelle qui, pour nombre d'entre eux, provient d'un héritage (anticipé ou après décès) de parents agriculteurs, et, d'autre part, la dispersion « par cercles concentriques, à partir de l'usine » (Pinson, 1987) de la localisation géographique de cet habitat dans les communes aujourd'hui rurbaines de la périphérie nord-est de l'agglomération nantaise, entretiennent un rapport étroit avec l'embauche, lors de la création de la CPIO, en 1967, d'une main-d'œuvre issue du « vivier » rural proche de l'usine et destinée à occuper des postes d'OS au sein de la division socio-technique du travail.

De même, on ne peut expliquer l'accès élevé des ouvriers des Batignolles au logement HLM, ainsi que leur implantation résidentielle, en noyau relativement groupé (Pinson, 1987) autour de l'usine et, plus généralement, dans les zones fortement urbanisées de Nantes et de l'agglomération nantaise – la distance géographique au lieu de travail n'excédant jamais un rayon de moins de cinq kilomètres –, si l'on fait abstraction de la tradition ouvrière métallurgiste et citadine ancienne dans laquelle beaucoup d'ouvriers professionnels des Batignolles inscrivent leur filiation (certains sont fils de « métallos » de l'usine ou d'autres entreprises de la métallurgie nantaise) et, d'autre part, de la politique des cités ouvrières mise en œuvre dans les années 1920 par les Batignolles, et poursuivie dans les années 1960, après l'abandon de celle-ci, par une action en direction du logement de la main-d'œuvre de l'usine, sous la forme d'une participation des Bati-

gnolles à la société patronale de HLM en région nantaise (la Société nantaise de HLM)

Si ces différents aspects dévoilent bien, nous semble-t-il, le rôle structurant de la matrice usinière⁸ au regard de certains modes d'existence de l'espace social et des pratiques résidentielles des ouvriers des deux usines étudiées⁹, notamment à travers l'élément complexe d'intermédiation que constituent les politiques de mobilisation et de gestion de la force de travail, il n'en reste pas moins vrai, pour féconde que soit cette approche dans l'examen des déterminants structurels¹⁰ du logement et des pratiques résidentielles, qu'elle révèle ses limites intrinsèques lorsqu'il s'agit de rendre compte, aussi, des pratiques d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace du logement comme « sphère » de la vie quotidienne domestique.

Qu'on nous entende bien : cette assertion ne signifie pas que nous récusions la validité théorique et l'efficacité opératoire de concepts comme ceux de force de travail ou de reproduction de la force de travail, par exemple, celles-ci se mesurent, notamment, à l'aptitude de ces concepts à rendre compte de la dépendance qui lie la « sphère » du logement à la « production » et au travail salarié (ou non salarié).

De ce point de vue, une analyse des pratiques ouvrières du logement (et dans le logement) ne doit-elle pas toujours intégrer à la grille d'intelligibilité qu'elle met en place les contraintes qui précèdent, par exemple, des formes d'habileté productive dépensée dans l'usine et du degré d'usure de la force de travail qu'elles impliquent, des systèmes de classification et du niveau de salaire (du salaire compris comme axe central des ressources du ménage), de l'existence ou non de règles de carrière et de politique de promotion professionnelle et de formation continue, de la mobilité de l'emploi... et, au delà de ces aspects, celles qui résul-

8. Soyons clair, au risque d'être lourd : c'est-à-dire de l'efficacité des rapports de production et de la division socio-technique du travail, dans leur tendance de réalisation au sein d'unités de production données dans des conjonctures historiques déterminées.

9. De la localisation du logement, de son type morphologique et de son statut d'occupation, comme nous l'avons entrevu.

10. Certains diraient macrosociaux, mais cette division entre macrosologie et microsologie doit être dépassée, nous semble-t-il.

tent de la trajectoire professionnelle empruntée, comme celles, dans un registre distinct, qui se rapportent aux conditions économiques des entreprises où se déploient les dépenses productives ouvrières ?

La prise en compte de ces contraintes ne peut-elle pas autoriser la production de schèmes explicatifs susceptibles d'appréhender nombre d'attitudes, d'actes, de comportements et de valeurs présents dans la « sphère » du logement et qui, sans cela, demeureraient obscurs ou inintelligibles ? Nous le pensons.

Ainsi, pour illustrer ce propos, nous n'aurions pas pu saisir la signification de certains travaux conséquents d'aménagement des maisons individuelles, si nous n'avions pas préalablement repéré, comme cela est montré dans la recherche, que beaucoup d'ouvriers de la CPIO d'origine agricole ou rurale ont connu une première *ouvriérisation* dans le bâtiment avant d'être embauchés dans cette usine. Ou, pour prendre un autre exemple, individuel celui-là, la passion de M. Laval pour la fabrication de bacs à fleurs en fer forgé ne témoigne-t-elle pas du transfert dans l'univers domestique de ses compétences de soudeur sur des objets non usiniers ? Même s'il est vrai que l'auto-fabrication ou l'auto-aménagement n'entretiennent pas toujours un rapport immédiat avec le monde de l'usine (après tout, M. Laval, tout en étant toujours le soudeur qu'il est aujourd'hui, mettra peut-être fin, un jour, à sa passion laborieuse actuelle) et trouvent parfois leur origine dans l'aide sollicitée (pratique et valeur de matrice ouvrière ou paysanne) auprès du réseau de sociabilité familiale ou amicale.

Quand nous invoquons les limites intrinsèques de l'approche « structurelle », nous entendons seulement soutenir les idées suivantes :

Si le logement représente bien l'espace de reproduction quotidienne de la force de travail, il ne nous semble cependant pas possible d'étudier la diversité des pratiques quotidiennes résidentielles à partir d'une conception des habitants réduits au seul « statut » de force de travail. La « sphère » de la résidence, c'est, « en premier lieu », celle du ménage habitant (qui ne forme jamais une simple addition des forces de travail réelles ou potentielles qui le composent), de sa configuration sociale (de son degré d'homogamie ou d'hétérogamie sociale) et du réseau de paren-

tèle auquel il est lié, des cycles de vie dans lesquels il s'inscrit, des travaux domestiques qu'il exerce à travers la chaîne opératoire du foyer qu'il met en place et où se distribuent, sous le signe de l'inégalité, tâches masculines et féminines. Enfin, la « sphère » de la résidence, c'est aussi celle des représentations, des valeurs, des projets et des désirs portés par le ménage et les individus qui agissent en son sein...

Nous voulons insister, de manière plus générale, sur le fait que les pratiques ne sont jamais « simplement » déductibles des conditions structurelles dans lesquelles elles s'enracinent pourtant « en dernière instance ». Il existe toujours une certaine dualité entre structures et pratiques qui impose, tout en intégrant l'approche structurelle, d'engager une approche en termes de pratiques, lorsque l'on veut comprendre, par exemple, la « sphère » quotidienne domestique.

En bref, si les institutions résultent toujours, « quelque part », en leur principe, et même dans leur fonctionnement quotidien, de processus de cristallisation et de coalescence de pratiques, le registre des pratiques, dans la mobilité des activités et actes qui le constituent et dans l'émergence, qui s'y exprime ou non, des représentations, valeurs, projets et désirs portés par les agents/acteurs sociaux, n'est jamais, pour autant, l'expression simple et unilinéaire des rapports sociaux qui le structurent : n'est-ce pas là, tout au moins en partie, le secret de l'individuation et de l'individualité sociale : M. Laval c'est toujours M. Laval !

Comme nous le remarquons plus avant, une opposition polaire semble se dessiner entre les familles ouvrières qui ont accédé à la propriété en maison individuelle et celles qui résident en HLM. Opposition qui trouve son principe constitutif dans la confrontation, inégale selon ces deux types de logement, de la compétence pratique des habitants avec les conditions architecturales (qui ne sont pas indépendantes des statuts d'occupation attachés en règle générale à ces deux types de logement). En effet, maisons individuelles et collectifs HLM n'exercent pas, en raison de leur morphologie propre et des modèles architecturaux qui y sont matérialisés, les mêmes contraintes sur les pratiques des habitants et donnent lieu à des formes d'aménagement et

d'appropriation différenciées. La force de travail revêt la figure de l'habitant. Ce qui structure les contraintes, en matière de superficie et de disposition de l'espace des cuisines, et, plus généralement, le domaine de l'organisation spatiale intérieure du logement, ce n'est pas une ligne de fracture entre deux collectifs ouvriers, mais celle qui départage deux type d'habitants.

Contraintes, pratiques, surfaces

Pourtant, de manière apparemment paradoxale, on ne peut que constater, à la première lecture des plans de logement, la présence d'un même modèle d'organisation formelle, en collectif HLM comme en maison individuelle. Expérimenté et appliqué à partir des années 1950, lors de la mise en place de la politique des grands ensembles, dans l'appartement HLM ou, plutôt, dans la cellule HLM, pour reprendre la terminologie des architectes, ce modèle prédétermine et délimite « un espace domestique minimum moyen ».

Le SMIG architectural

Conçu pour un logement HLM mono-familial, cet espace se trouve restreint aux seules pièces domestiques d'usage quotidien et courant (cuisine, séjour-salon ou salle à manger, avant que l'un ne se substitue à l'autre, une ou plusieurs chambres, une salle d'eau et des WC), distribuées par une entrée et un dégagement. Cette conception est au principe du classement des logements types (type 1, 2, 3, 4, etc.)

Obéissant à des critères de fonctionnalisation, le modèle opère un découpage de l'espace de la cellule selon une grille temporelle qui oppose une partie jour à une partie nuit. On le sait, cette bipartition jour/nuit de l'espace domestique va bientôt devenir le schéma dominant d'organisation des constructions neuves, quelle que soit, par ailleurs, leur morphologie.

Autre trait : ce modèle d'État du logement s'accompagne ou présuppose, plus spécialement en France, une limitation drastique de la surface habitable et des pièces qui la composent, notamment de la cuisine, définie, désormais, comme cuisine laboratoire et

réservée aux tâches de préparation des repas, à l'exclusion de tout autre pratique. L'examen des appartements HLM habités par les familles ouvrières des deux usines atteste, en effet, l'existence de cette normalisation métrique (volumétrique aussi). La surface totale de la cellule s'établit par exemple, lorsqu'il s'agit d'un type 3 à 52 m² et 55 m², pour des logements respectivement construits à la fin des années 1950 et au milieu des années 1960. Au sein de cet espace exigu, la superficie des cuisines ne présente jamais guère plus de 8 m².

D'autre part, on peut aussi noter que, quel que soit le type d'appartement, les dimensions de la cuisine restent inchangées : celle-ci constitue, pourrait-on dire, un pôle spatial fixe. Cette permanence de normes identiques de dimensionnement de la cuisine n'est-elle pas l'indice, au delà du seul registre architectural, d'un enjeu social dont la compréhension présuppose qu'il soit rapporté aux pratiques qu'elle est susceptible d'accueillir ? Ces normes restrictives contribuent de manière décisive à la fonctionnalisation de l'appartement, elles définissent ce que l'on pourrait appeler un « SMIG architectural » (*Spatialisation minimum inter-logement garantie*), héritier infidèle des conceptions de l'entre-deux guerres, alors souvent progressistes malgré leur ambivalence, de « l'existence minimale » ou de la « ration de logement » (Ernst May).

Dilatation

Comme nous l'avons déjà indiqué, le modèle évoqué semble régir également l'espace des maisons individuelles de construction récente. Constat validé, mais qui demande néanmoins à être sérieusement nuancé par une prise en considération des altérations profondes qui l'affectent en même temps. La première altération décelable est inscrite au cœur même du dispositif de conception de la construction : il s'agit d'un détournement du modèle par amputation de l'élément qui assure, en grande partie, son efficacité « normalisante » en collectif HLM : la contrainte d'exiguïté.

En restreignant l'observation au seul ensemble circonscrit par les pièces domestiques d'usage quotidien et courant (dont la réalité est souvent vérifiée par leur regroupement et la relation de proximité qu'elles entretiennent entre elles, par leur absence de

dispersion), il apparaît clairement que ce dernier et chacune des pièces qu'il inclut, la cuisine notamment, sont réglés par une logique d'extension des surfaces et de gain d'espace qui parvient à bousculer les normes de dimensionnement à l'œuvre en HLM.

Le détournement du modèle s'opère ici par la dilatation de celui-ci, en quelque sorte. Phénomène d'autant plus prononcé que les familles ont conçu elles-mêmes les plans du pavillon, les ont négociés avec un maître-d'œuvre ou, encore, ont réalisé totalement ou partiellement la construction de la maison.

L'observation vaut moins, on s'en doute, pour les maisons de constructeurs privés ou de promoteurs sociaux, où le transfert du modèle se réalise à une échelle à peine modifiée pour un logement de même type.

Le faible gain d'espace obtenu est cependant compensé, il faut le reconnaître, par les réserves extérieures d'espaces potentiellement utilisables et autorisées par l'implantation de l'habitation sur des parcelles qui vont de 300 m² à 3 500 m².

Localisées sur des terrains dont la superficie varie de 500 m² à 3 500 m², les maisons individuelles récemment construites et où, par ailleurs les habitants sont intervenus d'une manière ou d'une autre, lors des phases de conception et/ou de construction, sont celles où cette dilatation du modèle est la plus sensible. L'exemple de la famille Redon constitue une « illustration pertinente » de cette forme d'appropriation avant occupation et usage de l'habitation.

Ouvrier spécialisé à la CPIO après avoir été successivement ouvrier dans le bâtiment, commerçant à son compte et transporteur chez un patron, M. Redon, marié à une femme qui a quelques activités de ménage dans un établissement hospitalier voisin, est père de huit enfants, dont seuls deux sont encore à sa charge.

D'autre part, il a vécu de longues années en HLM et a entièrement construit sa maison sur un terrain hérité de sa famille (ses parents étaient agriculteurs). Présentant un sous-sol enterré, la maison se compose d'un rez-de-chaussée sur lequel s'élèvent des combles aménagés.

Si l'attention se focalise sur la seule partie occupée par le rez-de-chaussée et qui correspond, dans sa structure formelle, au modèle de l'espace moyen, il apparaît que celle-ci s'étend sur une superficie de plus de 100 m², alors qu'elle ne comporte, en dehors de la cuisine, que le séjour et deux chambres, et relève, par conséquent, d'un type 3 selon les critères établis.

Autre cas, celui de M. et M^{me} Bayonne. M. Bayonne est ouvrier professionnel à la CPIO il a reçu, autrefois, une formation initiale de peintre en bâtiment ; M^{me} Bayonne est propriétaire d'un salon de coiffure qu'elle envisage de vendre bientôt ; ils ont deux enfants. M. Bayonne a conçu lui-même les plans de sa maison. Si la tendance au surpassement de la norme HLM se révèle également ici nettement perceptible, elle se manifeste, de manière originale, au niveau des dimensions du salon-séjour : celui-ci atteint une superficie de plus de 50 m². M. et M^{me} Bayonne nous ont dit : « Au niveau séjour-salon, on voulait quelque chose de grand, vous savez chez les parents, c'était... la salle de séjour était relativement petite... donc, on a fait d'abord le coin salon-séjour, et puis on a réparti le reste en fonction de la place qui nous restait... »

La dilatation du modèle implique aussi, comme nous venons de l'entrevoir, une autre distribution des surfaces selon les pièces. Elle va toucher, plus particulièrement, l'espace offert à la cuisine : la superficie de cette dernière n'est jamais inférieure à 10 m², et beaucoup d'entre elles atteignent ou dépassent 15 m², comme chez M. et M^{me} Redon, où elle occupe une surface de 16 m². Proportions qui sont à mettre en relation avec le statut accordé à cette pièce et qui dessinent, alors, une rupture avec la conception minimaliste de la cuisine laboratoire.

Autrement dit, si le schéma conventionnel d'organisation de l'espace n'est pas contesté, dans sa structure formelle, par les familles ouvrières étudiées, il n'en subit pas moins, en fonction de la transformation des dimensions de l'assise spatiale sur laquelle il s'appuie, une altération profonde : un détournement, avons nous dit. Réalité ignorée de la plupart des intervenants du cadre-bâti qui, obnubilés par la *perdurance* de la structure formelle du modèle, vont y puiser des arguments pour stigmatiser le confort-

misme et le conservatisme des classes populaires, leur intériorisation des normes architecturales dominantes: arguments qui ne sont, en définitive, que le symptôme de la dénégation de toute compétence pratique chez les habitants.

Il est vrai que le système des conventions architecturales reste le même, tant sur le registre de formalisation des types de pièces (il s'agit des pièces d'usage quotidien et courant) que sur celui de la bipartition jour/nuit. Encore qu'il ne faille pas ignorer, relativement à ce dernier aspect, les modifications qui vont s'y introduire. Résumons-les brièvement. On décèle, dans la plupart des constructions neuves, une inversion de l'axe public/privé à laquelle donne lieu la différenciation jour/nuit du logement. En effet, l'application du modèle au sein de la cellule, tout au moins dans les premiers HLM, découpe l'espace de telle manière que la cuisine se situe dans l'immédiate proximité de la porte palière ; elle appartient, de ce fait, à la partie publique ou semi-publique de l'appartement.

Par contre, en maison individuelle, la compétence pratique des habitants va disposer et qualifier autrement l'espace de la cuisine : localisée, en règle générale, dans la partie arrière de l'édifice, elle se tient alors à l'écart de tout regard intrus. Position qui, comme on peut le présumer, ne sera pas sans effets sociaux quant aux possibilités d'intimité familiale qu'elle ménage ainsi.

À cette figure du détournement, il conviendrait d'ajouter une autre figure observée de l'appropriation de l'espace en maison individuelle, celle du contournement du modèle du SMIG architectural, ou celle de la formation d'un « au-delà de l'espace moyen », si l'on suit la catégorisation formulée par Daniel Pinson (1987).

Ce contournement obéit aussi à une logique d'extension, il concerne la création de pièces et de locaux annexes, d'une autre cuisine parfois, mais surtout de caves, d'ateliers de production artisanale, de chais, de coins du feu souterrains, de chambres d'amis, situés à l'intérieur de l'habitation (tantôt en sous-sol, tantôt en combles dont l'aménagement possible a souvent été envisagé dès le départ) ou extérieurs à celle-ci, mais y prenant appui, ou encore placés à l'écart du lieu d'habitation, dans l'espace du

jardin, quand il s'agit de petites constructions destinées, par exemple, à abriter les matériels utilisés dans les travaux de jardinage et les produits de ceux-ci.

Détournement et contournement paraissent être les figures principales de l'appropriation de l'organisation spatiale en maison individuelle. En collectif HLM, la compétence pratique des habitants se trouve dans l'impossibilité d'opérer un contournement de l'espace octroyé et imposé ; elle ne peut procéder à une extension des surfaces, mais elle peut, dans certains cas, modifier la destination proposée à certaines pièces.

Forme spéciale de détournement improbable quand il s'agit de la cuisine laboratoire, en raison, non seulement de son exigüité, mais de la disposition qu'elle occupe en règle générale.

Contraintes, pratiques, dispositions

Les appartements de M. et M^{me} Cahors et de M. et M^{me} Guingamp sont situés tous deux dans des immeubles-barres. Ceux-ci font partie de petits ensembles HLM, l'un a été construit vers 1965, l'autre au début des années 1970. L'aire écologique dans laquelle ils sont insérés présente, cependant, des traits contrastés : l'environnement où réside la famille Guingamp est constitué par un tissu urbain à dominante pavillonnaire (celui de Chantenay-Nantes), déchiré ici par le percement d'une voie rapide, l'autre s'inscrit dans une zone péri-urbaine de la commune périphérique de Saint-Herblain, où dominant des ensembles HLM

Les deux appartements connaissent chacun une double orientation : la cuisine de la famille Cahors donne sur l'aire d'accès et le parking de l'immeuble, tandis que la salle de séjour est placée en façade arrière. Elle est, en partie, prolongée par un balcon qui se dresse en surplomb d'un espace vert.

L'appartement de la famille Guingamp est orienté, lui, de manière inverse : la cuisine se tient dans la partie arrière, alors que le séjour occupe la façade avant, se trouvant ainsi exposé aux bruits de la circulation automobile sur la voie rapide. Dans ce dernier cas, ne peut-on repérer une reprise partielle et transformée, rompant avec l'espace isotrope des grands ensembles, d'un principe

d'organisation mis en œuvre dans l'immeuble urbain traditionnel, où les pièces de service donnent sur la cour, tandis que les pièces principales et « nobles » sont situées du côté de la rue.

Comme on peut aisément le supposer, la structuration morphologique d'ensemble des deux appartements est soumise au même modèle (celui de « l'espace minimum moyen »), mais la présence de certains dispositifs, dans l'un et l'autre, ménage des modifications qui ouvrent sur une composition architecturale relativement distincte de chacun.

Imposition, disposition

L'effet d'imposition du modèle se traduit par la structuration jour/nuit des deux appartements, mais celle-ci va se définir ici selon un axe perpendiculaire aux façades, alors que dans le modèle stabilisé, « standard », elle s'opère selon un axe parallèle aux façades « graduant l'intimité à partir de l'entrée » (Pinson, 1987).

Si l'adoption de ce principe de bipartition n'obéit pas, en tant que tel, à des contraintes technologiques, il n'est pourtant pas indépendant de ces dernières dans certaines de ses formes de réalisation. Dans le cas que nous étudions, la technique constructive intervient dans le positionnement des pièces d'eau (dont la cuisine) : elles sont regroupées au sein du « bloc humide » (selon la terminologie des constructeurs). Dans le modèle stabilisé de bipolarisation, les pièces qui composent le bloc sont disjointes : la cuisine est placée, comme dans les appartements des Cahors et des Guingamp, près de l'entrée; mais, alors, la salle de bains et les WC occupent la partie arrière du logement.

Homologies, différences

Chez les Cahors et les Guingamp, cuisine et salle de séjour sont distribuées en vis-à-vis, à proximité de la porte palière. Homologie de disposition qui ne doit pourtant pas masquer une différence sensible.

Dans l'appartement des Cahors, aucun espace matériellement marqué de transition ne vient s'interposer entre l'entrée et les accès de la cuisine et de la salle de séjour. L'espace intérieur

communique de manière linéaire avec le palier, au bout duquel se situe, par ailleurs, l'unique logement voisin. Le regard peut directement pénétrer dans l'espace des deux pièces à partir du seuil, d'autant plus que, pour des raisons de facilitation des passages fréquents de la cuisine au séjour, et inversement, les portes restent généralement ouvertes.

Dans celui des Guingamp, cuisine et salle de séjour occupent, en première approche, une situation spatiale homologue, mais celle-ci, pour réelle qu'elle soit, ne s'en organise pas moins selon un schéma spatial différent, qui résulte de la mise en place d'un autre dispositif d'ouverture des deux pièces. En effet, une lecture attentive du plan de la cellule laisse apparaître que les ouvertures de la cuisine et du séjour ne coïncident plus avec le seuil d'entrée. Placées en retrait le long d'un sas qui distribue la circulation vers les sanitaires et les chambres, elles permettent la délimitation d'un espace de transition localisé dans le prolongement de l'entrée.

Cette modulation du système des ouvertures des deux pièces va définir un agencement particulier des relations intérieur/extérieur du logement : elle circonscrit une enveloppe matérielle de protection de l'intimité domestique au sein du modèle de « l'espace minimum moyen » (introduisant comme du « jeu » à l'intérieur de celui-ci) qui n'intègre pourtant pas, comme on le sait, au titre « d'intention » objective, une valorisation des normes d'intimité attachées aux pratiques domestiques diurnes, qu'elles se localisent dans la cuisine ou le séjour, puisque ces deux pièces appartiennent à la zone publique de la cellule et que seules les chambres se voient assigner par les concepteurs un statut privé et intime.

Un autre aspect qui obéit au même principe de transformation peut être retenu : il concerne l'articulation spatiale des pièces d'eau au sein du « bloc humide ». Alors que chez les Cahors, les WC – lieu intime s'il en est en France – s'inscrivent dans la continuité perceptive de l'entrée (en parallèle à la cuisine et à la salle de bains), leur présence immédiate et visuelle se trouve annulée chez les Guingamp, en raison d'une localisation entre la cuisine et la salle de bains.

Formalisation empirique

La position occupée par la cuisine dans l'espace précontraint du logement social n'est pas arbitraire. Elle doit être rapportée, comme on l'a vu, à la scission jour/nuit organisatrice de la structuration de la cellule.

Les lieux qui se trouvent le plus à l'abri de toute intrusion extérieure sont ceux qui relèvent des activités nocturnes, lieux éminemment intimes, car témoins des pratiques sexuelles.

Cependant, il serait naïf de penser que ce souci de préservation des espaces de l'intimité sexuelle ait ordonné, de manière privilégiée, la vision architecturale des concepteurs. Le principe tacite dominant a consisté à reléguer, dans la partie la moins accessible de l'appartement, les pièces de repos et du sommeil régénérateur de la dépense physique et nerveuse consommée. Cette hypothèse nous semble justifiée à l'examen, notamment, de la localisation des toilettes, voire de la salle de bains.

Si nous déployons notre regard en direction de l'histoire des transformations de l'espace intérieur du logement, pendant longtemps la cuisine se présente comme le point aveugle – ou l'espace aveugle – de la conception architecturale. Après une brève prise en considération au XVII^e et XVIII^e siècle, ainsi que le montrent Roger Perrin-Jacquet et Roger Rotmann (1980), elle est vite écartée du champ des préoccupations architecturales. Dans les villes, son organisation spatiale va avoir plus ou moins tendance à se rapprocher de celle de l'atelier artisanal ; elle comporte notamment une sorte d'établi.

Plus tard, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, quand l'appartement bourgeois connaît une stabilisation architecturale relative, l'espace de la cuisine va être assimilé, au sein de la distribution interne des pièces, au domaine de la domesticité, laquelle a pour fonction d'assurer, bien entendu, les tâches de production alimentaire.

Intégrée au territoire de l'office, en tant que lieu de préparation des mets, la cuisine exclut, alors, les activités de commensalité (celles-ci sont réservées aux pièces « nobles » spécialement conçues pour les recevoir) ; elle est cette partie de l'espace intérieur du logement où s'affirme la présence d'un processus de transformation de la matière. Ce modèle dichotomique cui-

sine/espace de commensalité ne matérialise-t-il pas, à l'échelle de l'habitation bourgeoise, la séparation spatiale et sociale entre production et consommation corrélative du développement du capitalisme ? L'accroissement de la distance sociale entre maîtres et domestiques, les progrès du savoir médical dans le champ de l'alimentation vont concourir à reléguer la cuisine « dans les parties les plus obscures et les plus reculées de l'appartement » (Molley, 1986).

Cette spécialisation d'un espace consacré au travail de production des valeurs d'usage alimentaires, en vue de les rendre aptes à la consommation, a été longtemps ignorée dans la demeure paysanne ou dans celle de l'artisan rural. Le modèle qui prévaut est celui de la salle commune, où s'imbriquent toutes les activités domestiques et intimes de la maisonnée : activités culinaires, commensalité, lavage, rangement, sommeil, sexualité, etc. se déroulent dans cet unique espace, même si l'on peut remarquer, parfois, la présence d'aménagements et de dispositifs particuliers qui, dans le sol ou à partir de lui, ou encore dans l'épaisseur de la paroi, rendent possible une certaine spécification socio-spatiale de ces pratiques, sous la forme de coins dotés souvent, par ailleurs, d'appellations propres.

Comment peut-on alors interpréter ce retour, aujourd'hui, dans l'espace citadin des ensembles HLM, de la cuisine dans les proximités de l'entrée, aux marges de l'interconnexion du dedans et du dehors ? La réponse à cette question n'est pas dissociable d'une analyse du modèle conçu. L'époque d'après-guerre de la construction du logement social va assurer, comme nous l'avons indiqué, le triomphe, en HLM, de la cuisine laboratoire sur la cuisine populaire, héritière, pour une part, de la tradition paysanne de la salle commune et lieu d'expansion d'une sociabilité domestique, mais aussi de voisinage.

Les débats qui agitent les architectes fonctionnalistes, dans les années 1950, tels que les restitue Chombart de Lauwe dans *Famille et habitation*, illustrent le caractère « stratégique » de ce choix. L'enjeu est ni plus ni moins, au delà de la querelle des styles architecturaux et des contraintes qui procèdent des techniques constructives, celui des pratiques sociales domestiques que la cuisine est en droit d'appeler ou de récuser. Ce débat met bru-

talement en lumière l'absence de neutralité sociale des structures objectives préformées et « hétéroconçues » du logement social.

Les propos sont tranchés, la cuisine laboratoire, « c'est le contre-pied de la cuisine paysanne qui est la pièce du feu où la famille se réunit, où il y a la radio, le linge qui sèche... c'est une façon d'être ensemble, mais dans un endroit où l'on ne doit pas être ». Il est nécessaire par conséquent de « penser la cuisine et la salle ensemble. La cuisine doit être un laboratoire, petite, ouverte sur le séjour. La cuisine doit se trouver très liée au séjour. On ne doit plus penser aux domestiques actuellement, cette pièce doit donc être isolée » (Chombard de Lauwe, 1967, t. 2).

On comprend ici combien la question des fonctions attribuées à la cuisine et celle de son emplacement sont étroitement imbriquées. Le positionnement de la cuisine dans la partie publique de l'appartement HLM est solidaire de la transformation de la nature des activités que la technostucture urbanistico-architecturale lui assigne. Conçue comme étant épurée de la sociabilité foisonnante qui s'attache aux pratiques de commensalité, la cuisine se définit comme l'espace de l'irruption du progrès technique, le réceptacle de la mécanisation domestique et d'un travail rationalisé, le terrain privilégié d'expérimentation des nouveaux principes de l'économie domestique ; autant de mutations qui supposent dans l'imaginaire bureaucratique et technocratique qui les guide, que l'on en finisse, comme à l'usine, et une fois pour toutes, avec la « flânerie » et une sociabilité populaire débridée. Placer la cuisine à côté de l'entrée, n'est-ce pas vouloir prendre effectivement à contre-pied des pratiques et valeurs inhérentes aux cultures des classes et couches populaires ? Soumettre cet espace privé à la régulation extérieure publique à laquelle les familles ouvrières commençaient à se soustraire ? Attribuer, de manière exclusive, les pratiques et valeurs de l'intimité domestique aux seuls espaces nocturnes - aux chambres - ne relève-t-il pas d'une conception qui veut ménager des garanties spatiales à la continuité d'une famille nucléaire sacralisée ? L'espace intérieur du logement s'identifie tendanciellement à l'espace nocturne, le temps diurne à l'espace extérieur.

S'il convient, sans doute, de se garder de tout gauchisme théorique, en n'omettant pas de souligner l'accès au confort mo-

derne que représente et symbolise l'entrée en HLM pendant les « trente glorieuses », cela ne doit pas nous dispenser, cependant, aujourd'hui surtout, de mettre en évidence le prix qu'il a fallu payer pour qu'il en soit ainsi. Et ce n'est pas jouer les « petits prophètes stipendiés par l'État » (Max Weber) que de reconnaître que l'existence de ce SMIG architectural a, selon toutes probabilités, « quelque chose à voir » avec les phénomènes de crise qui parcourent actuellement les grands ensembles.

Isoler l'entreprise latente d'éradication et d'arasement des cultures populaires de l'espace portée par l'organisation spatiale HLM, n'est-ce pas commencer à se doter d'une grille d'intelligibilité qui permette d'évaluer l'impact des effets spatiaux, dans le contexte présent de prolétarianisation tendancielle des HLM, sur des strates de la classe ouvrière, française et immigrée, quant celle-ci se trouve, pour les raisons que l'on sait, atteinte dans son identité socio-culturelle et ses réseaux d'identification et d'appartenance, politique et syndicale notamment ? Si la compétence pratique a encore beaucoup de ressources – celles-ci s'expriment toujours avec force dans l'aménagement mobilier –, on ne peut ignorer son « vague à l'âme », quand elle trouve de plus en plus rarement à s'exercer, en dehors de l'espace du logement, dans l'emploi.

M. Redon, OS

M. Redon, OS à la CPIO – dont nous avons déjà fait la connaissance – réside depuis huit ans à Sucé-sur-Erdre, dans un pavillon auto-construit, implanté sur un terrain hérité de parents agriculteurs et situé en dehors du noyau urbain de la commune. Le volume imposant, voire hiératique, de la construction, qui n'est pas sans évoquer le sobriquet de « châtelain » affublé à son propriétaire, renferme, sous-sol inclus, 460 m² de surface habitable ou aménageable. La maison se dresse en retrait de l'axe de symétrie et au fond d'une vaste parcelle (3 542 m² de superficie), isolée de toute habitation, bordée seulement, dans sa partie avant, par une route départementale. Les dispositions spatiales de l'habitation peuvent être décrites de la manière suivante.

S'achevant dans sa partie supérieure par des combles aménagés en chambres, la façade offre, à l'exclusion de toute entrée, un système de porte-fenêtres qui distribue l'accès depuis le rez-de-chaussée à une terrasse talutée, derrière laquelle se cache un sous-sol. Orientée vers le jardin, l'entrée principale, propre pourrait-on dire, car non empruntée par les membres de la famille, se trouve disposée dans le mur de pignon droit du bâtiment; elle est accessible grâce à un escalier, après avoir parcouru plusieurs dizaines de mètres à l'intérieur de la propriété.

La cuisine, l'existence

Localisée au départ de l'angle arrière droit du rez-de-chaussée, la cuisine présente une surface particulièrement spacieuse de 16 m², comme nous l'avons déjà indiqué. Ce détournement de « l'espace minimum moyen », tant pour la cuisine que pour l'ensemble de l'habitation, rendu possible, ici, par la contraction des dépenses financières autorisée par l'autoconstruction et l'accès gratuit au terrain, témoigne des valeurs d'espacement, de distanciation dans la cohabitation d'une famille dont la taille (huit enfants) n'avait guère permis, jusqu'alors, un desserrement des contraintes de promiscuité, notamment dans l'appartement HLM où elle résidait antérieurement : « De 1962 à venir à 1976, quatorze ans, un F5, avec huit enfants. Fallait tenir, je vous assure, on voyait pas la rue [...] dans le palier où on habitait, y avait 52 enfants, et on était au rez-de-chaussée et je travaillais de nuit... comme à l'heure actuelle [...]. J'ai tellement souffert d'exiguïté, au Breil-Malville, que je veux de la place, j'ai dit, c'est pas possible ! De l'air pour tout le monde !... »

La dimension de la cuisine révèle également l'usage privilégié dont elle est investie, de même que certains espaces annexes, intérieurs et extérieurs, avec lesquels elle communique, comme nous allons le montrer prochainement : « Eh bien la cuisine, on s'en sert pour la cuisine, naturellement, pour prendre les repas... puis, quand la journée s'achève, qu'on a pris le repas du soir, le dîner, on vient regarder la télé ici [*dans la salle de séjour*], tout le monde se groupe ici quand y a un feu de bois l'hiver... puis, après, tout le monde s'en va dans leur chambre... mais

l'existence se passe plutôt à la cuisine... cuisine, sous-sol et petites pièces annexes ; j'ai investi sur l'entrée pour le jardin, puisque, là, c'est le principal... quand on rentre du jardin, qu'on a les pieds plus ou moins propres, on rentre par là... »

Intimité, opacité

Tout se passe comme si, dans l'organisation en plan du rez-de-chaussée, le degré aigu de clôture matérielle auquel se trouve soumis l'espace de la cuisine, relativement aux autres (chambres, salle de séjour surtout), définissait le principe, à la fois symbolique et pratique, d'ordonnement et de hiérarchisation de la distribution des surfaces, ainsi que des usages sociaux de ces surfaces.

En effet, si dans l'ordre de programmation formel de la distribution des surfaces, cuisine et salle de séjour occupent une position homologue (chacune étant localisée de chaque côté de l'entrée principale), ce mode d'organisation symétrique trouve, cependant, son principe de modulation dans les variations du système des ouvertures (portes, fenêtres) et des transitions spatiales (hall de dégagement et sas). Ces variations circonscrivent depuis l'entrée, comme pôle d'échange entre l'intérieur et l'extérieur, une échelle d'accessibilité différenciée, à l'une et à l'autre, qui joue sur le registre de l'ouverture et de la fermeture, du privé et du public.

L'ouverture de la salle de séjour (par une double porte vitrée) sur le hall de dégagement qui succède à l'entrée, mais aussi la présence d'une porte-fenêtre donnant sur la terrasse talutée inscrivent cette pièce dans une zone de contact avec l'extérieur. Ce double dispositif accentue ainsi la qualification d'espace semi-public, dont elle est, ici comme ailleurs, socialement affectée.

A l'opposé, l'espace de la cuisine reste comme obstinément fermé aux zones semi-publiques du pavillon, n'offrant que l'opacité de sa cloison aux personnes étrangères à la famille. L'accès à cette pièce est aménagé en retrait du hall de dégagement, à l'extrémité du sas perpendiculaire à celui-ci, chargé d'assurer, de manière prioritaire, les déplacements en direction du jardin et du sous-sol. Ceinte par le hall et le sas, la cuisine réalise comme une enveloppe de protection de l'intimité domestique. La cuisine semble, ainsi, reproduire à l'échelle de l'espace inté-

rieur l'isolement de la maison sur la parcelle, voire dans la commune...

Conclusion

Au terme de cette étude, il nous semble possible de procéder à une brève synthèse de ses principaux résultats et de fournir quelques remarques complémentaires.

Les familles ouvrières qui ont accédé à la propriété en maison individuelle neuve et qui, d'autre part, ont joué un rôle actif au niveau des phases de conception et/ou de construction, mettent en œuvre une pratique de détournement et de contournement de « l'espace minimum moyen ».

La mise à jour de cette pratique permet, dans les limites du champ empirique analysé, de faire un sort à la thèse de la soumission implacable des classes et couches populaires à la culture bourgeoise dominante – ici, à l'ordre architectural légitime d'une phase du développement capitaliste – et au thème corrélatif de la dépossession culturelle qui l'accompagne. Mais, à l'inverse, nos analyses excluent également de rendre compte de la spécificité de ces pratiques résidentielles d'appropriation observées sous la forme de la substitution d'un modèle à un autre, d'un modèle spatial ouvrier à un modèle bourgeois fonctionnaliste et technocratique, dont la réalité s'affirmerait, dans sa positivité, à partir d'une indépendance et d'une extériorité radicales par rapport à ce dernier et aux valeurs et normes sociales qu'il matérialise.

En effet, comme nous l'avons indiqué antérieurement, le système des conventions architecturales organisatrices du modèle type de « l'espace minimum moyen » – ou du type modélisé et reproductible, selon une autre formulation – n'est pas, en tant que tel, récusé : nous avons, par exemple, établi le constat que le schéma de bipartition jour/nuit, tout en faisant l'objet d'une certaine distorsion, n'était cependant pas contesté dans son principe.

Ces pratiques ouvrières peuvent être alors plutôt caractérisées, selon nous, comme des pratiques d'appropriation contradictoire du modèle type : l'appropriation de celui-ci ne fait qu'un avec les contradictions qui y sont introduites : des contradictions produc-

trices d'innovations spatiales et architecturales qui, conjointes à des formes particulières d'aménagement mobilier, contribuent à imprimer une autre qualification sociale à certaines pièces. Ainsi, en ce qui concerne l'espace de la cuisine, les modifications qui affectent sa superficie et sa localisation sont liées, parfois, à la mise en place d'une cuisine intégrée qui, parce qu'elle réintroduit, sur un registre nouveau, la logique du meuble avec laquelle la cuisine laboratoire prétendait rompre, se présente dans le champ des pratiques domestiques, comme la salle à manger de tous les jours ou la pièce de vie de l'habitation.

Les familles ouvrières qui habitent en collectif HLM se trouvent confrontées aux effets « normalisants » de « l'espace minimum moyen » et aux contraintes de surface et de distribution qui lui sont afférentes. Si les pratiques d'appropriation ne peuvent, à l'évidence, revêtir ici les formes de détournement et de contournement du modèle type repérées dans le cas précédent, on ne peut, néanmoins, ignorer l'existence de formes spéciales de détournement ; celle, notamment qui a trait à la modification de la destination initiale des pièces ou d'espaces extérieurs à l'appartement, comme la cave. M. et Mme Cahors ont ainsi réalisé un coin bureau « pour y remplir les papiers », dans une de leurs deux chambres ; M. Cahors a transformé la cave qui leur a été attribuée en un atelier de bricolage, comprenant un établi, une meule d'affûtage, des étagères de rangement...

Quant à leur cuisine laboratoire, M. et M^{me} Cahors s'efforcent de l'occuper comme s'il s'agissait de la cuisine « élargie » d'un pavillon. Son aménagement (intégration des meubles et des appareils, installation d'un petit poste de télévision noir et blanc sur le réfrigérateur...) et les pratiques qui s'y déroulent (préparation, mais aussi prise des repas, réception des amis, des sociologues...) dessinent les principaux traits de cette occupation paradoxale. Cas extrême d'une cellule HLM vécue comme une maison individuelle et qui témoigne encore des ressources potentielles de la compétence habitante...

Néanmoins, la maison individuelle, en ce qu'elle permet nombre d'aménagements spatiaux, ne peut que solliciter des investissements symboliques-idéologiques denses de la part des fa-

milles ouvrières. On les voit notamment à l'œuvre, comme nous venons de l'évoquer, dans la mise en place de cuisines aménagées, de cuisines intégrées...

Familles ouvrières et cuisines intégrées

Ce texte vise à mettre à jour les mécanismes sociaux qui président à l'existence d'une forme d'aménagement de l'espace des cuisines – la cuisine intégrée – constatée à l'occasion d'une enquête portant sur les transformations des modes de vie de familles ouvrières dont l'un des conjoints (les deux parfois), est employé aux Batignolles ou à la CPIO, usines de la région nantaise. Ces familles résident en collectif HLM ou en maison individuelle ¹.

Un certain nombre de caractéristiques majeures distinguent les collectifs ouvriers de ces deux usines.

L'établissement des Batignolles représente une des plus anciennes usines de la métallurgie nantaise ; il est composé d'ouvriers professionnels, français et de sexe masculin. Majoritairement d'origine urbaine, regroupés dans les zones fortement urbanisées de Nantes et de l'agglomération, jamais distantes de plus de cinq kilomètres de l'usine, les ouvriers des Batignolles habitent plus en HLM qu'en maison individuelle ².

L'établissement de la CPIO, de création beaucoup plus récente (1967), comprend essentiellement des ouvriers spécialisés, hommes et femmes, français et étrangers, parmi lesquels dominent ceux d'origine rurale. Les ouvriers de la CPIO résident principalement en maison individuelle, dans les communes de la périphérie nantaise (Voir Delasalle, 1982)

1. L'enquête a donné lieu à la mise en œuvre de plusieurs méthodes d'approche : entretiens biographiques lourds (soixante-dix), photographies d'intérieurs domestiques, recherche et exploitation de plans d'appartements et de maisons individuelles. Elle est liée à une recherche qui a fait l'objet, d'une convention avec le Plan-construction. Sur cette enquête (*Cultures de travail et modes d'habiter en Basse-Loire*) et les travaux qui s'y articulent [voir, dans le texte précédent les références indiquées aux notes 1 et 7 ; *NdE*].

2. Sur les Batignolles on peut lire J. Deniot (1980) et J. Réault (1983).

La figure ouvrier tendancielle

Lors de l'enquête de terrain, un fait nous avait particulièrement étonnés : l'importante présence de cuisines intégrées parmi les ouvriers et ménages d'origine rurale – ceux de la CPIO principalement – et qui ont accédé à la propriété en maison individuelle. Les exploitations et analyses des données empiriques collectées – qui incluent notamment un ensemble de photographies des intérieurs domestiques – nous autorisent à formuler les explications suivantes.

La figure ouvrière tendancielle de la CPIO désigne cet ouvrier spécialisé, d'ascendance paysanne ou lui-même ancien agriculteur, qui a connu, parfois, une première prolétarianisation dans le secteur du bâtiment³, et dont la famille s'est mobilisée pour accéder à la propriété en maison individuelle aux abords ou à l'intérieur, bien souvent, des terroirs et territoires d'origine d'un des conjoints ou des deux. Ces maisons sont localisées dans les petites communes récemment urbanisées de la périphérie nantaise, ou, à tout le moins, à l'écart des grandes concentrations citadines de Nantes et de son agglomération.

Marié, dans la majorité des cas, à une femme, qui organisatrice de la quotidienneté domestique, n'exerce pas d'activité professionnelle, cet ouvrier entretient, en règle générale, un rapport d'intégration forte à l'univers domestique et à son environnement :

a) sous la forme d'un surtravail domestique dépensé au sein des activités de construction ou d'aménagement de l'habitation, ou, encore, de jardinage et de bricolage ;

b) sous celle, sur le même registre, d'une division stricte et archaïque entre travaux masculins et travaux féminins à l'intérieur de la chaîne opératoire du foyer ;

3. Nous avons étudié cette question de la prolétarianisation « douce » des ouvriers d'origine rurale dans le bâtiment dans notre thèse (Leneveu, 1983). [Nous restituons cette note initialement retranchée par C. Leneveu à l'occasion du remaniement de ce texte, dans la mesure où son projet d'ouvrage comportait, en son troisième volume, une reprise de sa thèse (cf. *supra*, notre préface), dont les ébauches indiquent qu'il avait cette question en vue (NdE)].

c) enfin, sous celle d'une valorisation de la sociabilité familiale (restreinte ou élargie), ou de résidence locale (à travers les réseaux d'échanges informels, voire institutionnalisés, de la commune).

À l'opposé, l'ouvrier de la CPIO noue, avec l'emploi qu'il occupe, les services et les prestations collectifs que propose l'usine, et les actions syndicales qui s'y développent, un rapport respectivement : 1/ d'instrumentation focalisée sur le salaire ; 2/ d'évitement ou d'indifférence ; 3/ d'implication pragmatique, ou de rejet définitif ou ponctuel.

La présence de cuisines intégrées ne s'affirme, avec une régularité quasi totale, que chez ceux qui ont accédé à la propriété en construction neuve et ont participé, sous des modalités variées, à la conception et à la réalisation de leur habitation. Leurs femmes, en règle générale, n'ont pas d'activité professionnelle et sont d'origine rurale. Ils sont engagés, par ailleurs, dans des formes de surtravail domestique et ont, le plus souvent, un nombre d'enfants plus élevé que les autres ouvriers.

À cet égard, le cycle de la vie en lequel la famille inscrit ces pratiques et que celles-ci, en retour, contribuent à rythmer, doit être ici pris en compte. Les pratiques de fécondité du ménage, les formes de socialisation domestique des enfants, les choix en matière éducative ne sont pas sans jouer, on le sait, un rôle majeur en matière d'habitat. Paul Cuturello et Francis Godard ont ainsi montré que, dans certaines conditions sociales, la décision d'accession à la propriété avait pour contrepartie de ne pas « pousser les enfants aux études », selon une expression que nous avons souvent entendue lors de nos entretiens (Cuturello & Godard, 1982).

Insister sur le cycle de vie, revient à situer les pratiques du ménage dans une dimension horizontale, c'est-à-dire au sein d'une trajectoire multisociale et à rendre compte des moments, où des nœuds sociaux, qui la scandent (étapes de l'enfance, en-

trées dans la vie professionnelle, mariage, premier enfant, etc.)⁴. Ce qui veut dire, par exemple, que l'analyse fine du phénomène que nous avons porté au jour, ne peut faire d'économie d'une étude de ces moments névralgiques. Elle doit aussi procéder à leur hiérarchisation, car ces scissions sont inégalement opérantes sur la vie du ménage, selon les champs de pratiques à l'intérieur desquels elles se localisent. Pour se limiter à une simple illustration de cette position théorique, nous prendrons deux exemples.

Les ouvriers chez qui on constate la présence de cuisines intégrées ont souvent connu, dans leur enfance, des conditions d'habitat extrêmement vétustes ; beaucoup d'entre eux, fils de petits paysans, habitaient une ferme dotée seulement d'une seule salle commune. Ces ouvriers ont généralement entre 40 et 50 ans, bien que l'on décèle aussi la présence de cet aménagement chez des ouvriers appartenant à la génération 30/40 ans, mais ces derniers ont aussi pratiqué la salle commune dans leur enfance...

Mais ne convient-il pas, maintenant, de montrer quels sont les mécanismes matériels et idéologiques-symboliques à l'œuvre dans le dispositif de la cuisine intégrée, et qui peuvent, sans doute, expliquer les conditions sociales de sa réception.

La salle à manger de tous les jours

Si nous prêtons attention à la relation qu'entretient le dispositif mobilier et d'équipement de la cuisine intégrée avec le sol et les parois de la cuisine, en tant que pièce, deux traits se révèlent immédiatement. Le dispositif suppose, tout au moins dans sa modélisation la plus achevée, une surface au sol qui soit suffisamment grande pour le recevoir. Il implique aussi une occupation pleine de la paroi. Les éléments de rangement ou ceux destinés à des appareils électro-ménagers sont, généralement, adossés à deux pans de mur et s'étendent sur deux niveaux superposés, séparés entre eux par un espace d'une hauteur d'un mètre au moins.

4. Voir aussi sur ce thème les réflexions proches de F. Godard *apud* Cuturello & Godard, 1982.

Ce principe d'occupation de la paroi n'est pas nouveau, il semble renouer avec la tradition ancienne du meuble meublant, dont la continuité avait été interrompue par l'apparition de la cuisine-laboratoire. Les valeurs de réduction ou de fonctionnalisation qui régissent cette dernière, induisent, en effet, un escamotage du mobilier et un primat de l'équipement électro-ménager chargé de rationaliser les tâches de préparation culinaire.

Aussi, dans nombre de logements collectifs, et pas seulement HLM, le placard-élément de rangement fixe incorporé à la paroi – va se substituer au buffet, notamment au buffet à deux corps qui comporte une partie supérieure vitrée, et est souvent trop volumineux pour qu'il puisse se tenir dans l'espace exigü de la cuisine-laboratoire⁵.

Le dispositif mobilier et d'équipement forme système. Il s'agit d'un « tout », dont les divers éléments matériels se trouvent combinés de manière inédite. On installe en une fois une cuisine intégrée : elle donne lieu à un aménagement d'ensemble de la pièce. On peut dire qu'elle constitue un dispositif systématique d'aménagement *massif* (étant donné le volume qu'il occupe), *unitaire* (par le degré élevé d'intégration et de combinaison des éléments de travail et de rangement, de lavage et de cuisson qu'il autorise), *homogène* (par le registre unique du style et des couleurs qu'il définit) et *inamovible* (la cuisine intégrée a une structure fixe et ses éléments constitutifs ne sont pas détachables), de préparation, conservation et transformation des valeurs d'usage marchandes et non marchandes, qui sont destinées à la consommation alimentaire des familles.

Ce dispositif réalise, d'autre part, une triple clôture :

a) une clôture spatiale : système fermé et fixe d'aménagement, la cuisine intégrée clôture (au sens de la clôture d'une propriété) l'espace de la cuisine, comme micro-territoire domestique à domination féminine. Elle circonscrit l'univers de la femme, ou plutôt délimite les frontières de la femme comme ménagère

5. Suite ce type de buffet, les remarques de M. Segalen (1987) dans son intéressant article sur les objets domestiques de la vie ouvrière.

(forme d'oppression de la domination sociale masculine), enceint les tâches matérielles qu'elle assume dans le cadre d'une relation homme/femme, où l'homme se perçoit – nous avons pu le constater maintes fois au cours de l'enquête – comme délié de toutes responsabilités en matière de travaux ménagers ;

b) une clôture temporelle : le mobilier s'immobilise à nouveau, et affirme une permanence patrimoniale, qui semble reproduire, dans le domaine de la cuisine, les valeurs d'intangibilité et de fixité, la symbolique de l'enracinement attachées à la maison et à la propriété de celle-ci. Le dispositif ainsi mis en place ne signifie-t-il pas que « l'on s'est installé » ? Habiter, c'est être « bien installé dans ses meubles », ou « être dans ses meubles », formules où se dévoile la fonction de protection, mais aussi captatrice de mobilier. De ce point de vue, la cuisine intégrée, n'est-ce pas le pied de nez, toujours recommencé, à la figure menaçante de l'huissier, une assurance sur l'avenir (ou plutôt contre l'avenir), en ces temps où la précarité guette, et où il s'agit de la conjurer, de prévenir une régression toujours possible vers un passé dont on a commencé tout juste à se déprendre ? ;

c) une clôture socio-économique : la cuisine intégrée institue une rupture avec la logique d'achat du mobilier et des équipements électro-ménagers par dépenses fractionnées, ou avec la logique de donation de ces derniers. L'aménagement de l'espace de la cuisine ne s'opère plus par additions ou ajouts successifs. On achète un ensemble mobilier avec les équipements qu'il inclut ou appelle, comme on achetait naguère l'ensemble mobilier de la salle à manger (ou de la chambre). Mais la cuisine intégrée n'est-elle pas la salle à manger de tous les jours ?

La cuisine intégrée c'est, en effet, le triomphe du meuble sur l'équipement, de l'industrie du meuble sur l'industrie d'équipements domestiques⁶. Cette dernière n'a jamais su, en France, produire des séries d'équipements stabilisés et normalisés, qui puissent s'adapter et contribuer à une rationalisation des tâches domestiques, à la transformation des femmes en de véritables petites ouvrières tayloriennes de l'intérieur⁷.

6. Comme le remarque également J. Hominal (1979).

7. R. Perrin-Jaquet et R. Rotmann (1980) le notent dans leur article.

Quelques remarques concernant le statut de la cuisine laboratoire ne s'imposent-elles pas ici ? Elles nous permettront de mieux appréhender l'originalité du dispositif de la cuisine intégrée.

L'absence, en France, des équipements susnommés, qui, dans le rêve de la taylorisation domestique, vont de pair avec le principe de réduction des surfaces et de l'escamotage du mobilier, signe, pour le moins, les aléas, sinon le demi-échec, de l'entreprise de fonctionnalisation : un demi-échec encore accusé par la résistance qu'oppose la compétence pratique des habitants, des habitantes surtout.

Car l'instauration de « l'espace minimum moyen », débouche seulement, dans ce domaine, sur l'addition hétérogène et hétéroclite d'appareils électro-ménagers, sans qu'aucune normalisation-coordination dimensionnelle ne préside à leur mise en place. Le seul élément qui unifie cet appareillage est, en dehors de la mécanisation, leur couleur identique : ce blanc hygiénique et sanitaire, injonction permanente au dépistage incessant du sale par la ménagère, et qui n'est pas, sans rencontrer, en écho, du côté des classes populaires, il est requis de le reconnaître, les valeurs de propreté qui, corrélatives de l'augmentation du niveau de vie et des mutations des modes de vie vont se diffuser, dès lors, de manière accélérée.

Abstraction faite de la réduction des surfaces et de la mécanisation domestique non taylorienne, le seul effort rationalisateur porte, comme nous l'avons déjà évoqué, sur les lieux de stockage et de rangement : le placard ou le petit meuble escamoté. Encore que, comme le montrent très bien Garcia et Treuttel, dans leur examen de projets de maisons individuelles standards dans l'après-guerre, la pseudo-rationalité qui y est à l'œuvre, ne joue aucun rôle dans la composition architecturale (Garcia & Treuttel, 1986). Elle semble se résumer à une esthétique formaliste qui obéit au mythe architectural mobilisateur de la transparence, de la fluidité, du dépouillement, de la surface lisse et nue, où s'affirment, dans le champ de l'architecture, non seulement les valeurs et représentations technocratiques d'une « machine à ha-

biter » industriellement produite (il s'agit ici du mythe mobilisateur complémentaire de l'industrialisation du bâtiment), et en laquelle le ménage se borne à dîner, mais aussi celles qui prennent racine dans l'ascétisme bourgeois.

L'apparition de la cuisine intégrée ne signifie-t-elle pas une réappropriation de la logique du meuble avec laquelle voulaient rompre les rêves fonctionnalistes et tayloriens ? Avec la cuisine intégrée, l'équipement électro-ménager, toujours présent, se fait discret ; il prend l'aspect du meuble, ou, plutôt, la logique de l'équipement se trouve dominée par celle du meuble. Ce triomphe du meuble, c'est aussi la victoire du bois sur l'élément métallique, des couleurs sombres (brunes) sur le blanc, du néo-rustique sur le buffet formica.

Mais ce serait commettre une grave bévue que de déceler, dans ce retour du meuble, du bois, des couleurs nature dans l'espace de la cuisine, une régression vers des valeurs archaïques, étrangères à la modernité, ou un simple rappel des origines paysannes des occupants de la maison. La cuisine intégrée constitue un dispositif original et efficace. Originalité et efficacité qui prennent racine dans le fait qu'il fonctionne sur plusieurs registres : le neuf se marie avec l'ancien, le rustique avec le moderne, l'esthétique avec le pratique. Principes, qui, dans leur combinaison, lui impriment une étonnante fonctionnalité. Mais une fonctionnalité apprivoisée, domestiquée, où l'on peut lire une prise de distance avec un certain progrès technique et la modernité technocratique, et, de proche en proche, une mise à distance de l'univers de l'usine.

La cuisine intégrée c'est la fonctionnalité qui :

a) unifie ce qui était naguère séparé : le système de rangement et les équipements du travail domestique sur une logique d'encastrement et d'emboîtement des volumes ;

b) qui joue sur le registre de la répétition d'éléments mobiliers standardisés et/ou homogènes : le meuble de rangement se standardise par réduction ;

c) qui intègre la logique du plan de travail, véritable établi de la cuisine aménagée... et de la ménagère.

Mais une fonctionnalité domestiquée : au sens propre : à l'échelle de la vie domestique. La mécanisation domestique, oui, mais dans le meuble. Les machines domestiques ne sont certes pas celles de l'usine, mais leur simple maîtrise ne saurait suffire, on leur fait taire toute ressemblance...

La cuisine intégrée, c'est cette pièce de vie (comme le disent d'ailleurs les publicitaires) où la famille se réunit pour la commensalité, où les contraintes du travail domestique de la femme ne s'atténuent pas, mais où celle-ci y trouve plus d'espace qu'en HLM C'est la salle à manger de tous les jours où se matérialisent, à travers la moyennisation des conditions de vie, la mise à distance de l'usine par la stabilisation domestique... et réciproquement...

Mais la vie hors travail ce n'est pas, parfois ou souvent, pour les ouvriers, le seul espace de l'habitation, ce peut être, aussi, celui du café. Le café n'apparaît-il pas, en France, comme l'un des centres majeurs de la vie quotidienne, où se réalise également une mise à distance de l'univers du travail, de l'usine ?

Pratiques populaires du café...

Les familiers ouvriers : entrer et s'installer

On peut aisément admettre, en première approche, qu'un café urbain ne mérite le qualificatif de « populaire » que s'il accueille majoritairement des clients qui appartiennent aux couches populaires dans leur diversité. Ainsi dans les différents cafés que nous avons étudiés, on constate la présence d'ouvriers et d'employés, mais souvent aussi de petits commerçants, ou même de lycéens d'établissements techniques, ceux-ci étant, pour l'essentiel, d'origine populaire.

Donnée sociologique immédiate qui ne saurait suffire, cependant, à caractériser comme tel un café urbain : ce qu'il convient de prendre en considération, en même temps, ce sont les modalités de fréquentation de cette clientèle. Un café urbain ne peut prétendre à cette appellation que si, à côté de consommateurs occasionnels, il parvient à fidéliser un grand nombre de clients populaires.

Si ces derniers s'opposent aux clients de passage par une fréquentation régulière et une relation d'appartenance étroite à l'univers du café, ils ne forment pas, pour autant, relativement à ces deux aspects, une population homogène. Toute personne qui fréquente un café est en effet amenée à distinguer, d'une manière ou d'une autre, des « familiers », des « habitués », des « réguliers », au sein de la clientèle des fidèles.

Catégorisation de savoir commun qui renvoie moins, bien entendu, à une différenciation entre classes et groupes sociaux constitutifs de la clientèle populaire, qu'à des pratiques contrastées de consommation et de sociabilité qui contribuent à la formation d'une ambiance populaire. Car, même si dans les différents cafés enquêtés, la grande majorité des familiers est, pour prendre l'exemple qui nous intéresse, composée d'ouvriers, l'inverse n'est

pas vrai : tous les ouvriers qui fréquentent ces cafés ne sont pas des familiers.

Selon quelles modalités des ouvriers sont-ils amenés à occuper le statut de familiers ? Selon quels modes ces ouvriers mettent-ils en œuvre des schèmes interprétatifs et comportementaux, qui, actualisés au sein même des pratiques de consommation et de sociabilité, permettent alors d'identifier ces dernières comme étant celles non seulement de familiers, mais de familiers ouvriers ? Telles sont les questions qui ordonnent notre analyse. Celle-ci se déroulera en deux phases : la première concerne l'examen des pratiques d'entrée, la seconde, celui de certains aspects des pratiques de consommation et de localisation.

Une remarque, souvent entendue, exprime avec beaucoup de justesse la relation qu'une partie de la clientèle populaire entretient avec l'espace du café : « *Ils sont au café comme chez eux* ». Même si cette remarque tend à éluder ce que la plupart des conduites et des interactions doivent au caractère public de tout débit de boissons, elle a au moins le mérite de mettre l'accent sur la dimension de cette relation : la dimension de familiarité.

On reconnaît un familier à un certain nombre de comportements : à ses conversations nombreuses et amicales avec le patron ou la patronne, à son usage privilégié du comptoir, à l'informalité dont s'entoure la commande... Autant de comportements qui s'exercent selon des modalités verbales, des postures corporelles spécifiques : on parle souvent à voix haute et à la vue de tous, on valorise la station debout et la mobilité du corps...

On ne saisit jamais aussi bien de quelle manière le moindre geste trahit le statut de familier que lorsque l'analyse met en relation les conduites des familiers, comme celles liées à l'entrée, avec celles d'autres catégories de clients.

Ces diverses conduites, qui, dans le cadre de leur réalisation ordinaire et normale, n'offrent pas matière à une quelconque délibération ou formulation discursive, sont le théâtre du déploiement d'habiletés, de savoirs, de savoir-faire extrêmement complexes : elles s'ancrent dans la conscience pratique, selon la formulation d'A. Giddens (1989a & 1987a). Cette dernière joue

sur le registre du « *ça va de soi* », du « *seen but unnoticed* » pour reprendre une expression de Garfinkel (1984).

Autrement dit, s'attacher à comprendre les conduites d'entrée revient, par conséquent, à porter au jour les procédures et les opérations qui, tout en ne faisant pas l'objet d'une attention consciente et réfléchie de la part des acteurs sociaux, décrivent néanmoins à ceux-ci les statuts respectifs qu'ils occupent dans le cours ordinaire des interactions dont le café est le cadre.

Négligeant parfois d'emprunter la porte principale lorsque le café comprend deux entrées, beaucoup de familiers pénètrent souvent seuls à l'intérieur de celui-ci. Il s'agit alors, dans ce cas, d'ouvriers du quartier qui, comme au café A, ont pour coutume de s'y rendre plusieurs fois par jour, avant et surtout après le travail.

Cette modalité d'entrée, qui, au premier abord, s'apparente à celle de nombreux clients de passage, ne signifie pas, pour autant, comme chez beaucoup de ces derniers, une fréquentation solitaire du café : elle s'inscrit au contraire dans une pratique du café comme espace de regroupement des « copains », des « vrais », ceux que l'on voit pour le plaisir et avec qui, bien souvent, on ne partage boissons et paroles qu'autour du comptoir...

Les modalités gestuelles et corporelles, par lesquelles un familier se manifeste comme tel aux autres clients, mettent notamment en jeu le regard et la présentation de soi.

Si toute entrée est l'occasion d'une appropriation visuelle du lieu dans lequel on pénètre, il est alors possible d'admettre que le regard qui soutient celle-ci exprime toujours, dans ses variations, la relation de proximité, ou, à l'inverse, de distance qu'un individu entretient à ce lieu.

Contrairement à beaucoup de clients occasionnels masculins chez lesquels l'appropriation visuelle immédiate prend la forme d'un regard furtif circulaire en direction de l'ensemble du café, il apparaît que les familiers ouvriers orientent toujours leurs regards vers l'endroit où ils vont bientôt s'installer, c'est-à-dire le bar ou éventuellement sa zone proche. Ne peut-on pas dire ici que le

familier ouvrier, c'est toujours celui qui anticipe, sur le registre visuel, sa prochaine installation ? Comportement, à vrai dire, sans doute commun à la plupart des familiers, mais si le familier ouvrier est ici plus un familier qu'un ouvrier, il n'en est pas de même s'agissant des modes de présentation de soi...

On peut considérer que la transition de l'espace public de la rue à un cadre spatio-temporel limité, comme le café, où chacun est potentiellement soumis au regard focalisé de l'autre, n'est pas sans provoquer des ajustements vestimentaires et corporels. Par ailleurs, si l'on compare, en suivant la métaphore théâtrale de Goffman, l'entrée dans un café à une entrée sur scène où l'image que l'on va donner de soi doit être la meilleure possible, il est alors intéressant de s'attacher aux détails de ces ajustements.

Si l'examen de ces détails montre l'ampleur du phénomène d'ajustement vestimentaire et corporel, il indique aussi l'inégalité de sa distribution parmi les différentes catégories de la clientèle. Exhibées, de manière générale, en dehors du champ de vision du café lorsque celui-ci comprend une baie vitrée, ces procédures sont très répandues chez les lycéens, par exemple : on rééquilibre d'un mouvement d'épaule la veste de jean qui tombe d'un côté, on remonte le col de sa veste, on se passe la main dans les cheveux afin de maîtriser une mèche rebelle... Autant de gestes orientés vers une clientèle masculine adulte pouvant avoir un œil critique sur la tenue vestimentaire.

Quant aux familiers ouvriers, il est rare, par contre, de les voir procéder à ces ajustements. « *On est comme on est* », aux abords d'un café où l'on est comme chez soi. Conduite qui, dans la grammaire phénoménale de cours, affiche un mode de présentation de soi « à la bonne franquette », « sans manières », « sans chichis ». Et lorsque des ajustements se font jour, ils s'opèrent alors à l'intérieur du champ de vision du café : après avoir rangé son cyclomoteur à proximité de l'entrée et retiré son casque, on se passe avec vigueur une main dans les cheveux, on traîne devant la baie vitrée en empruntant une démarche chaloupée : le corps anticipe son relâchement prochain parmi les copains...

Espace associant préparation et consommation des boissons, travail et plaisir, souvent décoré de manière intime par les pro-

priétaires du café, le comptoir délimite un territoire essentiellement masculin. Il est rare qu'une femme vienne s'y installer. Quand cette situation se présente, une femme est soit accompagnée par un homme, soit incluse dans un groupe de familiers à dominante masculine, ou alors, les seules femmes acceptées seront celles qui « empruntent » des comportements masculins et « boivent comme les hommes », c'est-à-dire des boissons alcoolisées. Également, on y constate peu la présence de jeunes hommes, comme les lycéens. De manière générale, le bar est fréquenté par une population d'hommes actifs. Bien qu'il puisse accueillir d'autres catégories de clients, comme les clients occasionnels de sexe masculin, il constitue surtout le lieu de prédilection des familiers.

Ces derniers sont définis en partie ainsi parce qu'ils nouent des relations affectives, amicales ou intimes, avec le patron ou la patronne. Ceux-ci jouent toujours un rôle majeur dans la formation et la stabilisation d'un groupe de familiers. Ils représentent, au sein du café, les personnes avec lesquelles tout client peut engager une conversation, mais également ceux qui, auprès du public populaire des familiers, en fixent le thème mais aussi le ton : ton public et ton intime sur le mode de la confiance. De ce point de vue, il apparaît que, dans certains cas, la présence ou non du patron ou de la patronne derrière le comptoir, à tel ou tel moment de la journée, influe sur les rythmes de fréquentation.

L'étude de la relation consommatoire des familiers au comptoir, en tant qu'espace matériellement circonscrit, permet de dessiner les contours des usages familiers de ce dernier. Le seuil d'entrée une fois franchi, le client se dirige vers le comptoir. Deux situations s'offrent alors : soit il est le premier, certains des autres clients qu'il côtoie chaque soir n'étant pas encore arrivés, soit il rejoint le groupe des familiers déjà formé ou en voie de formation. Dans le premier cas, après avoir échangé quelques mots de salutation avec le patron, celui-ci le sert...

Les interactions de face à face qui résultent de l'installation au comptoir, affichent immédiatement des indices de familiarité entre l'arrivant et le patron. Initiateur, dans la plupart des situations observées, de l'acte de commande, le patron matérialise

alors celui-ci par un léger hochement de tête en direction de l'arrivant. Hochement qui s'accompagne d'un « *Qu'est-ce du bois ?* » ou d'un « *Tu prends quoi ?* ». Il n'est pas rare, cependant, que l'énoncé du patron prenne la tournure d'une annonce interrogative : « *Un pastis Pierrot ?* » ou mieux encore « *Un petit jaune Tatave ?* » ou bien même que celle-ci soit absente, le verre étant alors déposé à l'emplacement du nouvel arrivant, parfois même avant qu'il ne soit installé...

L'informalité dont s'entoure ici l'acte de commande constitue l'un des ressorts fondamentaux des conduites de familiarité. Se faire servir sans que l'on aie à commander, inverse la logique même des rapports marchands. L'informalité familière s'appuie, par ailleurs, sur une routinisation des usages consommatoires. Cette routinisation, et les interactions en lesquelles elle se déploie, sont le médium de la reproduction continue de la vie sociale du café populaire, comme café familial. C'est à partir de la répétition de tels actes consommatoires que se conquiert le statut du familial, qu'il affecte une forme relativement stabilisée, identifiable pour tout interagissant. Mais c'est aussi dans ce contexte que se définit une identité personnelle du client ouvrier, contribuant par là à sa reconnaissance sociale. Le café comme lieu de revanche sociale...

Les arrivées successives de chacun des familiers sont souvent l'occasion de plaisanterie : « *Alors J. ! déjà débauché ! Ça ne m'étonne pas que ta boîte "fait" faillite !* ». D'espace d'attente qu'il était pour les premiers venus, le comptoir se transmue en un espace d'accueil : à peine le nouveau venu a-t-il ouvert la porte que des exclamations fusent en sa direction. Au fur et à mesure des arrivées, le groupe de familiers va revêtir sa forme quotidienne : non pas celle d'un alignement des clients le long du comptoir, mais plutôt celle d'un demi-cercle¹. Celui-ci n'occupe généralement pas toute la longueur du comptoir, les familiers s'approprient un emplacement particulier, un coin : toujours le

1. Nous nous appuyons ici, en dehors de nos propres observations, sur celles de Claudie Masson et de Martine Normand réalisées, sous notre direction, dans le cadre de leur dossier de « Méthodologie approfondie » en Licence de sociologie à l'université de Nantes durant l'année universitaire 1987-1988.

même, mais en des modalités variables, selon notamment la configuration matérielle du café et du comptoir : dans le prolongement de l'entrée, près des pompes à bière ou, quand le propriétaire est une femme, dans la partie la plus soustraite aux signes visibles de féminité, à l'écart du vase contenant un bouquet de fleurs...

Si, bien entendu, le coin des familiers peut être occupé en leur absence par la clientèle passagère, conserver sa place, ou pouvoir l'investir, s'avère, en certaines circonstances, une tâche particulièrement rude...

Situation qui ne se manifeste guère avec les clients occasionnels, mais plutôt avec la clientèle des habitués dont la fréquence d'usage du café, inférieure en terme d'intensité et de temps de présence, à celle des familiers, ne lui confère pas moins dans la pratique un certain nombre de prérogatives territoriales. Le dimanche matin ou les jours de marché « à l'heure de l'apéro » sont, dans certains cafés, l'occasion d'interactions subtiles qui ont pour enjeu le partage du territoire.

Loin d'affecter l'aspect d'une négociation explicite, sous forme de pourparlers où des leaders plus ou moins improvisés des groupes co-présents négocieraient pour l'un et l'autre une portion d'espace, l'interaction prend une autre tournure : on voit le groupe des familiers se contracter peu à peu, devenir plus compact, libérant entre lui et l'autre groupe un espace tampon plus ou moins mobile. Effet d'accordéon spatial et convivial qui, favorisé par l'interconnaissance qui relie souvent entre eux habitués et familiers, n'empêche nullement ces derniers de sortir presque toujours vainqueurs de l'épreuve : leur assiduité, leur ténacité consummatoire et jouissive, le volume sonore qui se dégage de leur groupe contribueront bientôt à précipiter le départ des habitués, rompant ainsi les termes de ce compromis territorial sans mélange...

S'installer au comptoir, c'est pour les familiers ouvriers adopter la station debout. Dans beaucoup de cafés populaires, aucun tabouret ne se trouve disposé autour du comptoir, ou lorsqu'il y en a, ils sont, dans ce cas, en nombre réduit, un ou deux, souvent déplacés, comme au café B, en direction d'une autre zone, celle

réservée aux jeux : baby-foot, flippers et jeux vidéo. On y voit alors les jeunes lycéens qui, juchés sur ces hauts sièges, attendent leur tour...

Quand les familiers en viennent à s'attabler, il s'agit alors de familiers joueurs de cartes. Certains autres jeux, par contre, comme le jeu de dés ont souvent pour cadre le comptoir. Mais il convient de remarquer aussi que même lorsque des jeux de société, comme la belote, engagent à s'asseoir, l'installation autour des tables est presque toujours précédée d'un séjour au comptoir. C'est là que les familiers, après concertation autour d'un verre et souvent même à l'instigation du patron ou de la patronne, prennent la décision de se mettre à jouer. Ne peut-on pas affirmer, d'une certaine manière, que le client familier c'est celui qui ne rompt jamais le contact avec le domaine du comptoir ?

À la différence des tables, dont la configuration matérielle délimite un espace restreint conçu pour accueillir un groupe préalablement formé, le comptoir dessine, dans sa partie extérieure et publique, un espace ouvert destiné potentiellement à la rencontre occasionnelle de l'autre. Consommer debout, c'est alors contourner la contrainte matérielle de la place assignée, mais c'est aussi, simultanément, marquer une ouverture aux propos de l'autre, dans l'auto-contrôle corporel des variations de la distance à celui-ci. Consommation et conversation sont indissocialement liées. Cultures de l'informalité, de la proximité et du contact physique et social, les cultures ouvrières et populaires ne trouvent-elles pas dans les caractéristiques matérielles du comptoir des conditions d'actualisation maximales ?

L'usage populaire du comptoir, c'est celui de la mobilité des postures consommatoires : le corps s'oriente à chaque instant selon la direction de la conversation, le geste accompagne de manière continue la parole, l'anime et la relance. On n'hésite pas à porter la main sur l'épaule de son voisin pour appuyer son propos. Propos affiché, public, comme c'est particulièrement le cas aux heures d'affluence du midi et du soir. On balance son corps d'avant en arrière, de gauche à droite. On se déplace de deux pas le verre à la main. L'acte d'ingestion lui-même est rarement sta-

tique, comme il peut l'être aux tables, chez les clients de passage notamment, où l'on garde souvent son verre devant soi.

Interroger, dans les limites de ce texte les conduites d'entrée et d'installation, comme actualisation d'un « ça va de soi » ouvrier, ce n'est prendre en compte, bien entendu, que certains aspects partiels des pratiques familières ouvrières du café. Il conviendrait d'étendre l'analyse aux formes de la tournée, aux modalités de paiement, à la théâtralisation... Cette analyse ne saurait elle-même épuiser la réalité des pratiques populaires du café...

Le café populaire est, comme nous l'avons suggéré tout au long de ce texte, le cadre spatio-temporel d'interactions en lesquelles s'actualisent et se reproduisent des règles et des ressources sociales dissymétriques mobilisées par les divers acteurs sociaux. Ainsi, on ne peut comprendre les pratiques des lycéens d'origine populaire que si l'on montre que ce groupe ne peut se manifester comme groupe d'habitues lycéens qu'à l'occasion, par exemple, de conduites spécifiques de dissociation entre consommation de boissons et consommation de jeux et de rencontres. Conduites qui n'acquièrent, cependant, une forme stabilisée et identifiable que dans, notamment, leur reproduction routinière au sein des interactions que les lycéens nouent avec les familiers ouvriers : c'est-à-dire des clients, qui, comme nous avons essayé de le montrer, ne cessent de nier dans leurs pratiques une telle dissociation. Ainsi va la sociabilité du café populaire...

Le café populaire, comme tout café par ailleurs, se présente, on l'a vu, comme un espace essentiellement masculin. Aussi, nous semble-t-il opportun d'interroger, maintenant, ce qu'il en est des conduites féminines, quand des femmes, en certaines circonstances, se hasardent à ouvrir la porte d'un débit de boissons...

Femmes seules au café : une observation participante *

Pousser la porte d'un café et en franchir le seuil, forment, au premier abord, un comportement anodin. Cette opération appartient à ce flux de conduites constitutives des pratiques sociales qui n'offrent pas matière, dans le cadre de leur réalisation ordinaire et normale, à une formulation discursive de la part des agents sociaux. Ces conduites mettent en œuvre des habilités, des savoirs et des savoir-faire : elles s'ancrent dans la conscience pratique, selon la formulation d'A. Giddens (1989a & 1987a).

Erving Goffman, en particulier, a centré ses travaux sur l'existence de ces conduites constamment mises à l'épreuve dans des contextes variés d'interaction. Il a mis en évidence, par exemple, l'existence de l'inattention polie par laquelle un individu, tout en reconnaissant la présence d'une autre personne, évite tout geste qui puisse être considéré comme une intrusion dans son espace intime.

Ce que Goffman, plus généralement, établit, c'est que les interactions sociales, comme modes pratiques sous lesquels la réalité sociale se manifeste, dans son immédiateté, à n'importe quel agent, développent des formes diverses de communication et d'échange, transmises à travers les expressions du visage, les gestes et les mouvements du corps (cf. notamment Goffman, 1979).

* Ce texte est la version modifiée d'une communication au colloque international *Les enjeux urbains de l'habitat* : Paris, 3-6 juillet 1990. Il s'appuie sur mes propres observations du café P. ainsi que sur les résultats de l'enquête menée sous ma direction, pendant l'année universitaire 1987-1988 par Patricia Cochonneau et Marie-Christine Maillard dans le cadre de l'enseignement de Méthodologie approfondie en Licence de sociologie de l'université de Nantes. Je les remercie vivement ainsi que Véronique Lollichon et Caroline Métails, dont je cite les extraits d'un entretien informel réalisé au café W. pendant cette même année.

Qu'en est-il des pratiques liées à la fréquentation individuelle des cafés ? Quels types de conduite s'y trouvent engagés ? Selon quelles modalités, quand il s'agit de la fréquentation féminine individuelle et occasionnelle de ces espaces ? Autant de questions qui méritent un examen empirique.

La fréquentation féminine individuelle.

Modalité de fréquentation assez répandue dans certains cafés, la fréquentation individuelle est, à l'opposé, extrêmement rare dans certains autres, où la fréquentation collective de la clientèle domine, comme on le voit souvent dans les cafés lycéens par exemple.

La présence importante de fréquentations individuelles peut, sans doute, en première approche, être mise en rapport avec les caractéristiques et l'environnement de certains cafés. En effet, nombre de cafés urbains, localisés dans les rues commerciales des centre-villes, drainent une clientèle de passage ou occasionnelle, qui est une clientèle individuelle. L'arrêt au café constitue, alors, une halte permettant de se soustraire, momentanément, à l'espace public de la rue.

Le café-bar Le P., à Nantes, appartient à cette catégorie de café. Donnant sur une place située au cœur d'un plateau piétonnier, il s'inscrit, par ailleurs, à l'intérieur d'une zone à forte implantation commerciale. Une série d'observations s'étendant sur plusieurs semaines ont permis d'établir que près de la moitié de la clientèle y vient seule : l'entrée individuelle au café coïncide, dans ce cas, avec sa fréquentation individuelle.

On distingue au P., d'autre part, une forte représentation de temps courts d'occupation, puisque environ 40% de la clientèle y séjourne moins de dix minutes. Mais ce café présente une autre originalité : il accueille, contrairement à beaucoup d'autres, une proportion élevée de clientèle féminine (plus de 40% du total de la clientèle). Réalité qui peut être mise en corrélation avec la grande densité commerciale d'un environnement (un grand magasin, des bijouteries, des magasins de vêtements et de chaussures, etc.), qui incite à la flânerie et au « lèche-vitrines », et où on ob-

serve que l'activité des femmes est toujours plus intense que celle des hommes. Mais de la rue au café il y a plus d'un pas... Selon quelles modalités particulières des femmes peuvent-elles accomplir individuellement ces pas ? Telle est la question à laquelle nous voudrions essayer de répondre.

Entrer au P., peut être assimilé, chez la cliente occasionnelle, à un arrêt « entre deux achats », à une pause-café. En effet, la consommation de café et en général de boissons chaudes, correspond à ce type de comportement. Fréquenter seule le café, pour une femme (même si elle appartient ici, comme la grande majorité de ses semblables au monde des employés et des classes moyennes), signifie prendre rapidement un café. Une boisson qui peut être rattachée aux valeurs symboliques du foyer, mais qui, en raison du faible volume qu'elle occupe dans la tasse et de l'ingestion rapide qu'elle exige, s'accorde aussi parfaitement à cette sorte de pratique occasionnelle.

Cet accès individuel des femmes au P. ne s'autorise qu'un temps bref de présence et un choix restreint de consommations (la seule alternative au café est souvent le chocolat chaud). Alors que les boissons chaudes et la bière, surtout à la pression ¹, constituent au P. 90% du total des consommations, une femme seule, à l'inverse de son homologue masculin, commandera rarement une bière en bouteille ou un demi. De manière générale, il apparaît ici, comme dans la plupart des cafés observés, que les femmes, quelles que soient leur âge ou leur statut social, maîtrisent moins bien que les hommes l'éventail des consommations.

Le champ des consommations liquides publiques des femmes, tout au moins en période diurne, est beaucoup plus réduit que celui des hommes. Et on peut considérer que le clivage entre boissons alcoolisées et boissons non alcoolisées recoupe celui entre hommes et femmes, bien que celui-ci tende, parfois, à s'effacer lorsque la venue au café se réalise en couple ou en groupe mixte.

1. Les observations se sont essentiellement déroulées en automne et en hiver, ce qui explique la faiblesse extrême de la consommation de jus de fruit.

Si le café se manifeste au P. comme la boisson élective de la femme seule, cela ne revient pas à dire, bien entendu, que son homologue masculin refuse cette boisson, mais, plutôt, que sa consommation se règle sur les moments de la journée auxquels elle est le plus souvent associée dans l'univers domestique (l'heure du petit déjeuner, après le repas du midi). Le choix du chocolat chaud participe, par contre, d'une consommation essentiellement féminine, car on en décèle guère la présence chez l'homme adulte seul.

De la même manière que la panoplie féminine des boissons apparaît faiblement étendue, on est amené, d'autre part, à constater que le répertoire du vocabulaire sur lequel est formulée la commande de la femme seule, se révèle nettement plus réduit que chez les hommes. Tout se passe comme si, pour une même consommation, la femme limitait l'énoncé de la commande aux seuls termes requis par la transaction marchande et une norme de politesse minimale ; elle dira : « *Un café s'il vous plaît* », tandis que l'homme ajoutera un qualificatif à la boisson demandée : « *Un p'tit crème s'il vous plaît* », ou il s'appropriera le nom de la consommation en le transformant (« *Un noir* »), exprimant par là une relation de proximité intime à l'acte de boire en public.

Mais les restrictions imposées à cette pratique féminine du café s'attachent-elles exclusivement aux attitudes de consommation, ou concernent-elles aussi les mouvements corporels comme l'acte d'entrée, les déplacements et la localisation au sein de ce café par exemple ? Une observation comparée des comportements d'entrée des hommes et des femmes permet d'esquisser une première réponse.

Dès qu'il a franchi le seuil du café, l'homme seul – le client de passage – jette un regard en direction de la salle et des clients qui y sont installés : il affronte immédiatement la salle et ses occupants. Ce premier regard – ce balayage visuel – circonscrit les modalités de la conduite initiale d'appropriation. Le client masculin – appartenant souvent ici aux classes moyennes – fait sien l'espace du café avant toute interaction verbale avec la patronne ou la serveuse et le choix de son emplacement. Ce n'est que dans

un deuxième moment qu'il se tourne ou se retourne vers le bar...

À l'inverse, la femme seule – la cliente de passage – porte son regard vers le bar lorsqu'elle entre, puis l'oriente aussitôt, sur un mode rapide et furtif, en direction des tables. Elle semble avant tout préoccupée par la recherche d'une table, ne prêtant guère attention aux clients. La femme marque, dans un premier temps, sa présence, par un coup d'œil à l'adresse de la patronne qui se tient derrière le bar : conduite qui semble l'équivalent comportemental et symbolique de l'action de frapper à une porte. La femme « frappe à la porte » et pénètre dans la salle du café. L'homme, en revanche, entre, puis « frappe », ou, plutôt, il entre sans frapper, car le regard en direction du bar, s'accompagnant parfois de l'énoncé de la commande, ne revêt pas alors, dans l'interaction, la même signification...

Le P. comprend deux salles. L'une à l'étage, l'autre au rez-de-chaussée. Cette dernière, qui est la plus fréquentée, se caractérise par son exigüité. Face au bar, les tables, au nombre de dix, dont neuf de petites dimensions, sont réparties tout autour de la salle. Elles se situent, pour la plupart, dans un même alignement, et sont seulement séparées entre elles par un espace de vingt centimètres. Le cadre intérieur du P. ne recèle guère, on le voit, de possibilités d'espacement, et les offenses territoriales sont nombreuses, sous la forme du regard intrus, d'empiètements touchant l'espace personnel des clientes.

La femme seule n'ira pas consommer au bar, lieu approprié de manière privilégiée par les habitués hommes, elle cherchera une table. Un comportement transgressif est pourtant toujours possible...

Scène 1

Contrairement à la clientèle du bar (essentiellement masculine), cette femme entre dans le café, sans marquer le temps d'arrêt sur le seuil, la tête baissée, et se dirige directement vers le grand côté du bar, sans scruter l'intérieur du café, le dos tourné par rapport à la salle. Cette posture lui permet d'éviter le regard des clients assis aux tables. En passant sa commande à mi-voix, la

cliente espère, peut-être, n'être entendue que par la patronne ou la serveuse qui se tiennent derrière le bar, mais l'espace réduit du café fait que tous les clients sont mis au courant de la consommation : un demi. Cette cliente reste, pendant le temps de la consommation, en retrait par rapport au bar : elle ne se « l'approprie » donc pas. Elle ne pose pas les coudes sur le bar, comme le fait un homme. Elle n'a pas l'air pensif de ce dernier. Elle ne donne pas non plus l'impression de savourer, ou à tout le moins, d'apprécier sa bière, comme il est pourtant coutume de le faire. Ses gestes brusques, non contrôlés (mains dans les poches...), trahissent le sentiment qui envahit cette femme : le sentiment d'être mal à l'aise. L'acte de consommation est très court. Cette cliente avale sa bière de façon précipitée, sans marquer d'arrêt le plus souvent, comme si l'envie d'en finir la hantait, la poursuivait. Après avoir payé, elle sort immédiatement. Sa sortie s'effectue aussi rapidement que son entrée. Pour se retrouver face à la porte, elle ne se retourne pas vers les tables. Elle évite ainsi, pour la seconde fois, le regard des autres².

Un espace masculin

Mais ce serait une erreur de penser que l'ensemble des conduites féminines, précédemment décrites, ne vaut que pour ce café, ou même cette catégorie de café de passage.

Les traits constitutifs de ces conduites – entrée réservée et hésitante, brièveté de l'acte consommatoire et du temps de présence, contraction du champ des consommations, choix de s'asseoir plutôt que de consommer au comptoir – ne sont pas imputables aux caractéristiques sociales de cette catégorie de café qui, il est vrai, tend à retraduire en son sein, sous certains aspects, les comportements de passage des piétons dans la rue pour une grande partie de la clientèle. Elles ne sont pas dues, de même, au fait que la fréquentation féminine individuelle ne pourrait s'exercer, par exemple, que dans un intervalle de temps court, en raison des contraintes liées aux pratiques d'achat, et, plus large-

2. Observation réalisée par P. Cochonneau et M.-C. Maillard. J'ai introduit quelques modifications de syntaxe et mis des guillemets dans l'expression : « elle ne se l'approprie donc pas ».

ment, de celles associées aux tâches domestiques auxquelles les femmes sont en permanence socialement confrontées.

S'agissant du lien qui peut s'établir entre ces conduites et les pratiques d'achat dans le petit commerce, on peut seulement postuler, nous semble-t-il, qu'elles entretiennent une relation d'homologie avec celles-ci. Si les cafés appartiennent au monde des petits commerces et sont, par conséquent, le lieu de transactions marchandes comparables, ils ont, néanmoins, pour particularité de substituer, sur le registre qui nous occupe, au cycle entrée-achat-sorties, celui, beaucoup plus complexe, de la séquence entrée-installation-commande-consommation-sortie. Les cafés comme les restaurants, sont des commerces où l'on ingère immédiatement ce que l'on achète (on peut même consommer avant de payer...)

Si ces pratiques féminines individuelles et occasionnelles du café compriment la séquence installation-commande-consommation, et offrent, de ce fait, des similitudes structurelles avec les pratiques d'achat ordinaires, encore faut-il s'interroger sur les raisons de telles similitudes. Raisons que ne saurait épuiser, même si elle a une portée explicative réelle, la seule référence aux contraintes qui pèsent sur le temps de travail féminin hors activités professionnelles. Après tout, lorsque les hommes, notamment ceux des milieux populaires, se voient confier certaines courses, ils n'hésitent pas à s'arrêter, parfois longuement, au café...

Si ces conduites féminines liées à la fréquentation individuelle des cafés sont repérables dans nombre de ceux-ci, c'est que, pour l'essentiel, elles s'appuient sur la perception sociale du café comme espace masculin ou potentiellement masculin, comme société d'hommes. Perception constamment réactualisée à partir des interactions dont tout café est l'occasion sociale. Cette réalité reproduit, dans le présent, l'histoire même du café qui, tant sous la forme bourgeoise du cercle que sous celle ouvrière et populaire du cabaret, s'institue originellement comme un lieu d'hommes, un espace réservé à la sociabilité masculine.

Le rassemblement d'observations et de témoignages sur des cafés aux caractéristiques sociales différentes – depuis le café

fidélisant une clientèle masculine de comptoir, où dominent cadres moyens, cadres supérieurs et professions libérales, jusqu'au café ouvrier et populaire organisant sa sociabilité autour de la pratique du turf – atteste la récurrence de ces comportements féminins, comme ces éléments d'entretien le montrent.

Scène 2

- « Il vous arrive d'aller au café ? »

- « Oui parfois. »

- « Et vous y allez seule ? »

- « Oh, oui, ça m'arrive, mais j'évite. »

- « Vous évitez ? »

- « Ça dépend des cafés, mais de toute façon, je n'y vais jamais le soir. Du moins seule, quoique même autrement, ça fait bien longtemps que j'y suis pas allée. »

- « Ah bon ! »

- « Oui, le soir, vous devez certainement mieux connaître que moi le problème. On se fait mater comme c'est pas permis, et, parfois, on se fait aborder, et ça de plus en plus. Pourtant, quand j'avais votre âge, ça ne me dérangeait pas. »

- « Mais, autrement, vous n'y allez pas dans la journée ? »

- « Si, mais, généralement, je suis pressée. Je ne m'attarde pas. C'est pas pour ça que j'en raffole pas. Mais bon, nous aussi, on a le droit d'aller boire notre café ! J'ai vraiment hâte qu'ils nous mettent un distributeur au travail. »

- « Pourquoi ? »

- « Ah, on serait plus obligé de venir prendre notre café ici. »

- « Vous n'aimez pas venir là ? »

- « Non, non, c'est une contrainte !³ »

Témoignage, parmi tant d'autres, qui laisse entrevoir les mécanismes de sélection et d'exclusion de la clientèle féminine. Mé-

3. Entretien réalisé par V. Lollichon et C. Métais.

canisme silencieux, au sens propre, car fonctionnant sur le registre de ce que Goffman nomme l'interaction non focalisée. Cette dernière, à la différence de l'interaction focalisée, ne se déroule pas en situation de face à face : elle se réalise sous la forme d'une transmission diffuse de signaux gestuels et corporels entre individus en contexte de co-présence.

Ce qui apparaît, dans le cas du café, c'est que les entrées sont filtrées et le temps de présence régulé, non seulement, comme on peut le soupçonner, par les propriétaires, qui, par leur travail physiologique et leur manière de s'adresser verbalement au client, le dissuadent ou, au contraire, l'engagent à fréquenter, de manière occasionnelle ou régulière, leur café ⁴, mais qu'elles le sont aussi, et surtout, par les interactions des clients entre eux. De ce point de vue, le café est le lieu par excellence de l'appropriation de l'autre par le regard, en particulier de l'autre féminin, quand il s'y aventure...

Les différentes conduites observées, qui se rapportent à la fréquentation individuelle et occasionnelle féminine du café, connaissent-elles parfois un démenti ? Ou peut-on même repérer des tendances à la banalisation de la présence féminine individuelle ?

Il semble, dans ce domaine, que les mécanismes d'exclusion tendent à s'atténuer quand il s'agit de cafés étudiants ou à forte majorité de jeunes lycéens issus des nouvelles classes moyennes. La prévalence d'une fréquentation collective mixte empêche rarement la formation d'identités clientélares féminines « positives », actualisées et reproduites, *in situ*, sous la forme, par exemple, du défi symbolique à l'autre sexe, tant dans le domaine de la consommation que dans celui du corps et de ses usages spatiaux, et cela, au sein des interactions, verbales et non verbales, dont tout café délimite le cadre spatio-temporel.

Plusieurs traits distinctifs de cette catégorie de la jeunesse scolarisée, comme l'identité formelle provisoire d'une condition d'étude qui s'enracine dans la proximité sociale des conditions de classe, les nouvelles figures sociales de la féminité, l'exubérance ostentatoire de la conquête continue du temps libre, ainsi que la

4. Il convient de noter aussi que la fréquentation ou l'absence de fréquentation d'un café dépend aussi largement de son cadre matériel.

prégnance des valeurs ludiques et érotiques, paraissent se conjurer pour contrarier la mise en œuvre de processus de stigmatisation à l'égard des jeunes adolescentes ou des jeunes femmes lycéennes ou étudiantes.

Autre aspect, l'apparition, désormais, d'une restauration rapide, entre douze heures et quatorze heures dans beaucoup de cafés urbains, modifie le registre consommatoire de ces derniers, en les plaçant sous le régime de la commensalité et des valeurs féminines de la cuisine. Elle transmue ainsi, de manière momentanée, la société d'hommes du café en société potentiellement mixte...

Si l'accès au café, ainsi que la consommation de boissons, apparaissent formellement libres, c'est-à-dire ne faire l'objet d'aucun interdit juridique (en dehors de la réglementation de la consommation de boissons alcoolisées pour les mineurs de moins de seize ans), il n'en reste pas moins vrai que les femmes se trouvent virtuellement exclues de ce lieu de sociabilité, et que la fréquentation féminine tend à revêtir principalement la forme occasionnelle de l'accès en couple ou en groupe...

Mais l'existence de semblables processus d'exclusion n'empêchent pas contradictoirement que femmes et hommes puissent s'unir contre l'adversité commune : dans l'espace de la rue par exemple, de la rue des manifestations populaires, comme en novembre-décembre 1995...

Nantes, novembre-décembre 1995 : la dynamique des manifestations

Lors du mouvement social de novembre-décembre 1995, cet « automne brûlant » que notre pays a connu, les manifestations unitaires organisées à Nantes à l'appel de l'intersyndicale CGT, CGT-FO, FEN, et FSU ¹, ont atteint une ampleur sans égale depuis

1. Ce qui rassemble ces organisations au sein de l'intersyndicale, c'est en premier lieu la revendication du retrait du « plan Juppé ». Par exemple, la manifestation du 5 décembre réunit donc uniquement CGT, FO, FEN et FSU. Selon *Presse-Océan* (2 et 3 décembre 1995), « les revendications des syndicats CGT, FO, FEN, FSU et des étudiants, portent sur la défense de la retraite des fonctionnaires, le régime général, la défense des statuts et des conventions collectives, la défense et l'amélioration du service public, l'emploi et le retrait du "plan Juppé" ». La CFTC, ainsi que la CFDT surtout, ne sont donc pas partie prenante de l'intersyndicale. En ce qui concerne la manifestation du 5 décembre, la CFDT n'y appelle pas, organisant sa propre manifestation la veille. Selon Jean-Pierre Chéné, secrétaire de l'Union départementale CFDT, « le syndicat FO a rompu l'unité d'action en présentant un texte comportant le retrait du « plan Juppé » (*Presse-Océan*, 2-3 décembre). Faisant allusion à la participation de la CFDT à la manifestation du 24 novembre il précise : « Pour notre part, nous voulons le retrait des mesures concernant les retraites, ainsi que d'autres mesures que nous jugeons inacceptables, mais le projet de réforme comporte des aspects intéressants. Nous pensons pouvoir mettre en place un mouvement sur la base des éléments du mouvement du 24 [novembre]. Il suffisait de proposer la même chose, mais manifestement ce qui a été possible à cette date ne l'est plus aujourd'hui. Il nous a été précisé que nous pouvions participer au mouvement du 5 [décembre], mais que nous aurions été interdits de prise de parole. Cette nouvelle manifestation ne se fait pas sur des bases d'égalité, mais sur des positions idéologiques bien loin des intérêts des salariés ». Par la suite, l'Union départementale va exprimer sa position de la manière suivante : « Nous sommes favorables à la réforme structurelle de l'assurance-maladie. Mais nous demandons le retrait des autres mesures » (*Ouest-France*, 7 décembre 1995). Préalablement Jean-Pierre Chéné, en réplique à la déclaration, de Nicole Notat du mardi 5 parlant de « reculade » du Premier Ministre, signifie : « Moi, je n'ai pas entendu de recul, en particulier sur la question des retraites ». Et elle va appeler, avec l'Union régionale, de manière distincte, aux divers rassemblements et manifestations, et continuer de critiquer le fait qu'elle soit privée de parole par les autres organisations syndicales. Nombre de syndicats CFDT, comme celui des cheminots, se sont nettement démarqués, dès le début du conflit social, de la position de la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat. Le syndicat

CFDT des cheminots va pratiquer l'unité d'action avec les autres organisations syndicales, CGT, FO et CFTC.

Si l'on veut comprendre ces différentes attitudes, il convient de se référer à l'histoire des organisations syndicales en Loire-Atlantique. La CFDT, organisation syndicale majoritaire a été, dans les années 1960, l'un des artisans de la « déconfessionnalisation » de la centrale, et donc de la création de la CFDT. Des dirigeants comme Gilbert Declercq ont joué alors un rôle national éminent, et sans doute déterminant, dans le processus de mutation. Depuis « le recentrage » de la fin des années 1970 opéré par Edmond Maire, l'Union départementale et l'Union régionale occupent une position « centriste » au sein de la Confédération, distincte, par exemple, de celle d'opposants, comme l'Union régionale Basse-Normandie. Leur anti-capitalisme et leur « option lutte de classes » affichés dans les années 1960 et 1970 vont être mis à rude épreuve pendant les événements de novembre-décembre 1995.

Un autre trait original du paysage syndical de Loire-Atlantique réside dans les orientations de FO. L'Union départementale FO a été dirigée, depuis l'immédiat après-guerre jusqu'à ces dernières années, par Alexandre Hébert, de tendance anarcho-syndicaliste et admirateur de Fernand Pelloutier, fondateur des Bourses du Travail (Cf. Julliard, 1985 & 1988). Nombre de militants trotskistes de la tendance « Lambert », y ont occupé et y occupent des positions influentes. Ils furent particulièrement actifs, comme Yves Rocton, en 1968 à Sud-Aviation (Bouguenais) où ils contribuèrent, avec la CGT et la CFDT, à l'occupation de l'usine. En 1968, l'unité CGT-CFDT constitue l'axe structurant de l'action syndicale en Basse-Loire. FO va, en Mai 1968, établir un jeu complexe de « soutien logistique » et de « structure d'accueil » du mouvement étudiant et de son courant libertaire. Attirée par son « anti-social-démocratisme », son « anti-stalinisme » et son « anti-cléricalisme » diffus, FO n'en continue pas moins de s'en distancier en permanence, en raison de sa composition sociale « petite-bourgeoise », de sa « logique » de débordement des organisations syndicales, et de ses références situationnistes, relativement étrangères à la tradition anarcho-syndicaliste « classique », ainsi qu'aux orientations trotskistes-lambertistes, symbolisées, en milieu étudiant, par la Fédération des étudiants révolutionnaires (FER). Elle va jouer, de fait, « un rôle tampon » entre le mouvement étudiant et la CGT, la CFDT et la FEN. Dans le livre de Joël Bonnemaison (1996, p. 92), on peut lire au sujet de la position de FO en Mai 68, le passage suivant : « Contrairement aux croyances et aux bulletins ravageurs – et vengeurs –, l'autorité de l'État n'a jamais été remise en cause en 1968. Il serait du reste étonnant de croire que quelques divisions d'étudiants puissent remettre en cause l'État. Mais Alexandre Hébert fait preuve de bonne volonté. Il n'est pas défaitiste. Après tout, on ne sait jamais ! Il espère un peu, grâce à cette opportunité, mais sans trop y croire, une grève générale qui ouvrirait la voie à une République de « conseils ». Alors il part ! Il collabore avec les responsables de l'UNEF en les associant à l'action intersyndicale de l'époque. Après tout, la révolte – pas la Révolution – de la jeunesse peut servir de détonateur ». L'Union départementale FO est désormais dirigée par Patrick Hébert, fils d'Alexandre Hébert.

Quant à la CGT, très présente dans la métallurgie, par exemple, et dans d'autres secteurs, elle va chercher et développer, en cette fin des années 1960 et pendant les années 1970, la pratique de l'unité d'action avec la CFDT. Des dirigeants comme Georges Prampart, secrétaire de l'Union départementale, et Roger Rousselot, secrétaire de l'Union régionale, vont incarner ces orientations. Signataires de la pétition « Pour l'union dans les luttes » (1979), qui rassemble nombre de militants communistes, socialistes et syndicalistes, ils vont partir en « pré-retraite » au début des années 1980, vaincus

1968. On peut même dire, avec certitude, que ces manifestations – auxquelles s’est toujours associé le mouvement étudiant dans des diverses composantes et tendances ², ainsi que les lycéens des principaux établissements de l’agglomération – délimitent sur le registre de la mobilisation collective un seuil supérieur d’implication et de participation, si l’on se remémore, ou si l’on examine, les manifestations de 1968. Ainsi, celles du 30 novembre et des 5 et 7 décembre rassemblent de 25 000 à 35 000 personnes ; quant à celle du 12 décembre, qui marque le point de crête du mouvement, elle regroupe 40 000 manifestants (50 000 selon *L’Humanité*).

À titre de comparaison, la manifestation du 13 mai 1968 ³, au cours de laquelle « ouvriers et étudiants avaient défilé ensemble

à la fois par le recentrage de la CFDT et les nouvelles orientations confédérales de la CGT. Il faut ajouter à cela le poids de la FDSEA et de son dirigeant Bernard Lambert (à ne pas confondre avec l’actuel dirigeant du Parti des travailleurs, Pierre Lambert, évoqué plus haut). Comme le note, non sans humour, Michel Scheid dans son article « Nantes, le mois fou de 1968 » (1988), « issus de la JAC [*Jeunesse agricole chrétienne*], les principaux leaders paysans ont découvert l’exploitation des travailleurs de la terre, la plus-value et la marchandise. L’entente et la connivence seront étroites par le biais des cédétistes, issus de la JOC ». En décembre 1995, la Confédération paysanne (qui intègre l’ancienne FDSEA), va s’associer aux manifestations, réaffirmant ainsi solennellement, presque trente ans après, l’unité des paysans-travailleurs et des salariés. On peut consulter sur l’ensemble de ce sujet les entretiens de Gilbert Declercq (1974) avec Alain Besson et J. Julliard ainsi que les ouvrages de J. Bonnemaïson (1996) et J. Réault (1983).

2. Le mouvement étudiant va se définir lui-même comme une composante du « mouvement social ».

3. Elle succède à celle du 8 mai où « comme ailleurs dans l’Ouest, 15 000 personnes manifestent à Nantes à l’appel commun de CGT, CFDT, FO, FDSEA, AGEN-UNEF, SNE-Sup-FEN » (Scheid, 1988) qui elle-même fait suite une série d’initiatives et de manifestations, qui ont, notamment, pour cadre « l’unité dans l’action » entre la CGT et la CFDT. On peut plus particulièrement citer la manifestation CGT-CFDT pour l’emploi le 13 décembre 1967, celle du 19 janvier 1968, où CGT, CFDT et FO appellent à se réunir devant l’immeuble de la Sécurité sociale, pour protester contre les ordonnances gaulistes. En outre, depuis la rentrée universitaire les actions étudiantes se multiplient. Par exemple, le 14 décembre, la cité universitaire « Chanzy », qui accueille les étudiantes, est envahie, dans la soirée, par les étudiants. Le 23 janvier, c’est au tour de la cité universitaire « Launay-Violette », qui accueille les étudiants, d’être occupée par les étudiantes, et les étudiants... Ces occupations entendent contester le statut d’« internat prolongé » des résidences universitaires, notamment l’absence de mixité qui y règne et le rigorisme sexuel qui s’y attarde. Le lendemain, un piquet de grève est organisé au restaurant universitaire « Le Tertre » en soutien aux revendications du personnel. Le 14 février, une manifestation regroupant 1 500 étudiants devant le Rectorat est réprimée par les CRS. Une « barricade de fortune » est érigée non loin de là. Le courant domi-

avec le mot d'ordre de grève illimitée »⁴ réunit plus de 20 000 personnes, le meeting du 27 mai, 40 000 personnes « en réponse au discours de C. de Gaulle du 24 mai sur le référendum⁵ ». Puis, à partir du 1^{er} juin, le reflux s'amorce : « 30 000 personnes se rassemblent et défilent à Nantes en écho à la manifestation gaulliste des Champs-Élysées⁶ ».

En relation avec cette importance numérique de la mobilisation publique, d'autres aspects méritent d'être mis en exergue. Si, à Nantes comme partout en France, cheminots, électriciens, gaziers, postiers et enseignants, forment, au sein des défilés, la composante centrale parmi les salariés des secteurs et services publics, on ne saurait omettre, pour autant, la présence souvent nombreuse de salariés d'entreprises privées, suite à des débrayages parfois massifs. Ainsi le 5 décembre, 80% des salariés de la Sollac Basse-Indre (selon des sources syndicales) arrêtent le travail, et beaucoup rejoignent le cortège. Au cours des diverses manifestations dont Nantes a été le lieu, des salariés du privé, comme, par exemple, ceux de Besnier, Waterman, Saunier-Duval, Leroux & Lotz, les Galeries Lafayette, etc., côtoient ceux du public.

Mais contrairement à ce qui a été affirmé, de manière dogmatique, par certains « observateurs », comme un trait majeur –

nant au sein de l'AGEN-UNEF est d'essence libertaire. Il se propose de réconcilier Marx et Bakounine. S'inspirant de certains thèmes développés par les Situationnistes de Strasbourg, le « Conseil de Nantes » (comme il se dénomme lui-même) entretient néanmoins des relations conflictuelles avec ces derniers et le Mouvement du 22 Mars de Daniel Cohn-Bendit. Il cherche toujours à se différencier des groupes d'extrême-gauche de filiation léniniste, ainsi que du PCF et de l'UEC, bien entendu. On peut consulter, à ce sujet, le livre de Yannick Guin (1969) qui exprime un point de vue « sympathisant » mais bien informé.

4. Joffrin, 1988. L'usine de Sud-Aviation, désormais l'Aérospatiale, localisée à la périphérie de Nantes, à Bouguenais, initie le 14 mai, avec Renault-Cléon, près de Rouen, le mouvement d'occupation des usines. Avant Renault-Billancourt, le « Mai des prolétaires » prend naissance. Cette expression, « Mai des prolétaires », employée par L. Althusser (1969) dans son article de réponse aux analyses du sociologue nantais M. Verret (1969) dans son article « Mai étudiant ou les substitutions », est empruntée au titre de l'ouvrage du journaliste communiste Louis Salini, *Mai des prolétaires* (1968).

5. M. Scheid (1988), grande figure symbolique, populaire et gouailleuse, du journalisme nantais.

6. *Ibid.* Le 3 juin, on assiste aux premières reprises du travail. La reprise ne sera effective à Sud-Aviation que le 17 juin... La dernière usine à cesser la grève sera la SFAC-Batignolles, le 20 juin...

sinon la caractéristique centrale – du mouvement social de novembre et décembre, nombre de chômeurs, de précaires, d'exclus, si assurément ils étaient minoritaires, étaient présents dans les manifestations. C'est ce qu'exprime, par exemple, à sa manière, le journaliste Guy Chabior, du quotidien local *Presse-Océan*, à propos de la manifestation du 12 décembre : après avoir mis en évidence, au début de son article que, « mardi 5, jeudi 7, samedi 9 et 12 décembre : les manifestations se suivent et se ressemblent. Même détermination à vouloir faire reculer le gouvernement, même composition inter-professionnelles et inter-âges, même convergences revendicatives », il indique plus loin : « Salariés du public, du privé, étudiants et lycéens, retraités et chômeurs, simples usagers, les délégations s'entremêlent plus ou moins et entre la musique « Raï », l'Internationale et le Petit vin blanc, le défilé se partage en micro-ambiances ». Le « *Tous ensemble* » ne fut pas, ici, un vain mot d'ordre.

Non seulement chômeurs, précaires, exclus ne sont pas absents des cortèges, mais ils vont révéler leur présence dans l'espace public de la ville avec beaucoup d'éclat(s)...⁷

Ainsi que vient de l'évoquer le journaliste de *Presse-Océan*, il s'agit là, semble-t-il, d'une caractéristique aussi bien locale que nationale, les manifestations ne pouvant guère être assimilées, par ailleurs, à des barouds d'honneur et muets, ou à des « enterrements de première classe »⁸, si l'on voulait faire nôtre l'une des expressions favorites de la mouvance libertaire étudiante nantaise de 1968. La bonne humeur, la joie, la fête étaient au rendez-vous : foin de l'angoisse et de la résignation, la manifestation sera une fête ou ne sera pas...

« La manifestation sera une fête ou ne sera pas »... La presse locale et régionale a bien su mettre en relief l'ambiance colorée et bruyante des cortèges, leur dominance festive. Ces cortèges,

7. Nous faisons ici allusion aux émeutes urbaines qui se sont déroulées le 30 novembre, puis les 5 et 7 décembre 1995, dans le centre de Nantes. On peut se reporter, pour une analyse de ces émeutes, à notre texte (Leneveu, 1998d)

8. Lorsqu'elle entendait fustiger « l'attitude bureaucratique et routinière » des syndicats.

qui ne vont cesser de s'étirer au fil des jours, de s'étirer en larges et longs rubans mobiles, dans l'espace des artères centrales de l'ancienne « Venise de l'Ouest »⁹. Et qui prennent souvent l'allure nonchalante, ou saccadée, selon les cas, d'une promenade heureuse, qui se veut, cependant, toujours chahuteuse.

Ce côté spectaculaire de la manifestation – expression de folles transgressions, longtemps étouffées ou réprimées, mais aussi d'un désir de fronde et, ne nous y trompons pas, de désobéissance civile –, ce côté à la fois bon enfant, jovial et « sans culotte », plongent au plus profond des pratiques ouvrières, populaires et républicaines, en ces traditions, ici passablement bigarrées, du mouvement ouvrier ; en ces territoires du salariat ouvrier, privé ou public, où le goût de la fête accompagne continûment l'actualisation d'une autonomie confrontée, sans répit, aux exploitations, aux dominations des puissants...

Mais, comment ne pas voir également, sauf à la taire, que cette dominance festive, rebelle et populaire se drape aussi, mais, pourrait-on dire, pour mieux l'appriivoiser, la moquer, la parodier, dans les plis mêmes de la mise en scène de la spectacularité de la marchandise ? Spectacles, spectacularisation rencontrent aussi, en échos majeurs, le présent de la modernité, celui des valeurs ostensibles et ostentatoires d'expressivité de cette jeunesse plurielle et musicale – que d'aucuns croyaient encore assoupie – et qui revendique, dans la fureur ou dans la joie, selon l'humeur chagrine des temps, le désir fou – et le droit – de « s'éclater » pour ne pas mourir SDF, ou bien « junkie », visions de la réalité et réalité s'entremêlant sans fin... l'éclat des cortèges est aussi de cet ordre... de ce désordre... de cette mi-carême revendicative... de ce gai tumulte... dans le feu de l'action.

Si l'on en vient à décrire cette extrême densité, cette surdétermination symboliques des manifestations, en prenant en compte, comme nous le disions à l'instant, leur dimension spec-

9. Nantes a été ainsi dénommée, parce que l'un des bras de la Loire, et la rivière l'Erdre, parcouraient une partie de son centre historique. Ces voies d'eau furent comblées à la fin des années 1930. Cf. le fameux récit de J. Gracq, *La forme d'une ville* (1985).

taculaire¹⁰, on ne peut, tout d'abord, que s'attacher à l'étude des slogans qui y sont scandés. Ainsi qu'on le sait, leur contenu, dans leur association aux mots d'ordre des banderoles et des calicots, permettent toujours d'en circonscrire les termes, les objectifs.

En ces mois de novembre et décembre, tout observateur attentif n'a pu que constater la vaste étendue de l'espace discursif et sémantique des slogans, ceux-ci épousant par ailleurs les contours, à l'intérieur du contexte local, des rapports de force nationaux, et contribuant ainsi, du même coup, à faire évoluer ces derniers... Ces slogans sont nombreux et variés ; certains, majeurs, sont répétés à chaque occasion de rassemblement. Ne peut-on alors considérer que ce sont eux qui délivrent le sens social explicite du mouvement, mais toujours en ses connotations ? Si nous ne pouvons, dans les limites de ce texte, dresser un inventaire pertinent de ces slogans, quelques notations, à la fois descriptives et analytiques, autoriseront, cependant, une approche de leur thématique, de leur efficacité et de leur portée symboliques-pratiques. Si, parmi la symbolique auto-ordonnée des cortèges ouvriers et salariés, il y a un élément qui semble toujours, dans notre pays – si l'on tient compte des traits tendanciels de sa structuration syndicale et politique – prendre le contre-pied du système d'exploitation et de « marchandisation », c'est bien celui qui a trait aux slogans qui paraissent s'opposer, dans une relation de dissymétrie, aux espaces discursifs et pratiques des dominations étatiques, marchandes et bourgeoises.

Mais, comme nous l'évoquions plus haut, cette dissymétrie ne revêt pas toujours la figure d'une opposition terme à terme, d'une contradiction polaire. Elle peut affecter des formes parodiques, mais pour mieux subvertir de l'intérieur les codes dominants. Et cela, peut-être, avec d'autant plus de prégnance et de force que l'autonomie populaire, si l'on fait référence aux quinze années passées, n'a su ni pu trouver les chemins de ses formulations anti-systémiques, dans les champs syndicaux et politiques, pour les raisons multiples que chacun est à même d'interroger.

10. Voir même spéculaire...

Le slogan majeur, central pourrait-on dire, est, sans conteste, à Nantes, comme ailleurs, « *Tous ensemble, tous ensemble, tous, tous, tous !* » ; slogan indéfiniment répété, à l'encontre de tout corporatisme, tout au long des cortèges, et tourné vers le « nombre rassemblé »¹¹. Ce slogan condense également, en sa symbolique, la force et l'impact offensifs de l'unité retrouvée ; il enregistre l'espoir de sa permanence. Ignorant, dans sa thématique même, la politique gouvernementale – le « plan Juppé » comme élément unificateur des oppositions – ne concentre-t-il pas, en revanche, dans sa rythmique obsédante, la portée potentiellement « subversive » du mouvement social ?

Slogan central des manifestations, ce dernier alterne parfois, ou souvent, selon les cas, avec un autre, chanté cette fois : « *On est dans la rue, on est dans la rue, on est, on est, on est dans la rue !* » Slogan précédé, ou suivi – on ne peut, au premier abord, le savoir –, tant il s'inscrit à l'intérieur d'une même chaîne phonique, par « *Juppé t'es foutu* ». À vrai dire, cette dernière phrase, qui évoque la certitude de la victoire, mais sur un mode négatif, le ponctue, sans doute, en avant et en arrière, pour mieux le renforcer. Ce slogan, dans le déploiement de son registre sémantique, se présente également en réponse au défi, non avoué publiquement, mais sans cesse rappelé, lancé par le Premier Ministre, lorsque celui-ci indiquait que « si deux millions de français descendaient dans la rue, mon gouvernement n'y survivrait pas ».

Ce slogan rend visible, en outre, à la fois comme un présupposé ou une conséquence, l'objectif que se donne la « rue » – celle-ci marquant le bas, la base, le monde des individus ordinaires, par et en opposition aux « mondes hauts » des dominants, des élites, des ministères. Ensuite, ce slogan est chanté, mais en une chanson où le rythme s'alimente à la répétition...

Slogans bien éloignés, dira-t-on, d'une réappropriation populaire et spectaculaire des codes dominants... Si, à coup sûr, le premier slogan examiné, décline, en son contenu, une thématique ancienne dans le mouvement ouvrier, celle-ci n'annule pas,

11. Selon une formule souvent présente dans les écrits de sociologie ouvrière de Michel Verret (1979, 1982, 1988 & 1995).

pour autant, ni son actualité de conjoncture, ni l'éventail de son « spectre spectaculaire ».

S'agissant de son actualité, ce slogan s'attache, dans sa signification symbolique, à épeler les termes d'une « autonomie non médiatisée », dans sa relation d'interaction aux groupes de manifestants, ainsi qu'à leur ordonnancement. Il affirme, par conséquent, l'altérité forte, radicale du mouvement social, c'est à dire un écart qui est tacitement perçu comme absolu et négatif, dans son rapport aux systèmes de domination politique, culturelle et idéologique.

S'agissant, d'autre part, de son côté spectaculaire, comme nous l'avons suggéré antérieurement, on ne peut occulter le fait que cette signification symbolique s'exerce sur le registre sémantique du spectacle sportif et du sport-spectacle. Ainsi le « *Tous ensemble* », ainsi que le second slogan cité, sont scandés par les supporters de matchs de football. Avec le « *Tous ensemble* » par exemple, ils entendent ainsi, de cette manière, encourager et célébrer l'unité de leur équipe, et, à la fois, « l'unité fusionnelle » d'eux-mêmes et de leur équipe¹². Et beaucoup d'enquêtes sociologiques ont montré combien le football, ainsi que d'autres sports, sont des vecteurs d'identité et d'identification des cultures dominées, de leur autonomie relative au regard des cultures dominantes. Mais on ne peut également ignorer les formes de modernisation spectaculaire du football, sans cesse remises à l'ordre du jour par les retransmissions télévisées et les scandales financiers.

Nous avons donc ici l'exemple même de l'énoncé d'une altérité radicale qui, composant, pour mieux les contrarier, avec les codes symboliques marchands, formule, sur un mode parodique, la cristallisation d'une autonomie pratique active et d'une pratique sociale relativement autonome.

Allons plus loin. Ne peut-on mesurer le caractère inédit du mouvement social de l'automne dernier*, en ce qu'il marque,

12. Nous remercions Hassen Slimani, doctorant en sociologie à l'université de Nantes, pour ces utiles informations à ce propos.

* Ce texte a été rédigé en 1996 [NdE].

tout au moins à Nantes, non seulement l'actualisation, mais aussi la concentration, au sein de la manifestation – cet « art du pas » (Verret, 1988, p. 88) – et des espaces centraux, d'indices, de signes et de symboles, que l'on associe ordinairement aux pratiques ouvrières et populaires ? En bref, de ces traits empiriques et visibles que nombre d'observateurs se sont généralement accordés à reconnaître – tout particulièrement sous le concept synthétique et englobant (beaucoup trop englobant...) de « culture ouvrière et/ou populaire » – comme étant désormais historiquement dispersés, ou bien caducs..., ou encore, de manière connexe, comme étant inexorablement dissociés, si l'on prend spécifiquement en considération les contextes spatio-temporels de la vie quotidienne à l'intérieur desquels ils se réalisent.

Pour étayer cette réflexion, on peut citer les travaux de Michel Verret. Après avoir montré, par exemple, que la « culture ouvrière » de la chanson a pour matrice la « sensibilité vibratoire » de l'usine, que l'usine « n'est à son tour qu'un grand rythme de machines et d'hommes composés » (*Ibid.*, p. 86) le sociologue nantais met en lumière, dans son ouvrage *La culture ouvrière*, la réalité suivante : la chanson, si l'on s'attache à résumer son analyse, est passée du domaine des métiers à celui du cabaret, et, de là, à la rue, pour enfin s'inscrire et se stabiliser à l'intérieur du foyer domestique.

Puis faisant référence à Adorno, il insiste alors, dans un même geste, sur le « glissement fatal » vers la « marchandise musicale », la « chanson publicitaire », « les musiques à marchandise » : « cette chanson simplifiée, standardisée et massifiée, que la radio déplacera plus tard du café au foyer, selon le processus général d'intériorisation domestique déjà reconnu ailleurs » (*Ibid.*, p. 87). Ce que Michel Verret dit des chansons vaut également, toute proportion gardée, pour les musiques. N'observe-t-il pas, tout d'abord, que les chansons, en « culture ouvrière », sont toujours, par exemple, « orchestrées » ? « L'ouvrier, en auditeur, sinon en musicien, aura toujours un faible, sinon pour l'orchestre (la scène l'en sépare trop), du moins pour l'orchestration. C'est que le chant populaire, séparé des supports techniques du rythme

d'atelier, en cherche les supports substitutifs et les trouve, au café, dans la rue, dans la nouvelle instrumentation offerte par l'industrie » (*Ibid.*). Mais, interroge-t-il, les temps de l'Harmonie ne sont-ils pas effacés à tout jamais ? « L'Harmonie, c'était justement le nom de la fanfare qui mettait alors si souvent le dimanche ouvrier en cadences dans les rues devenues petites de tant d'éclat héroïque ». Et « ces petits orchestres de corporation, de village, de quartier, d'école, de syndicat, de parti, à la tête des défilés » (*Ibid.*, p. 88), les retrouvera-t-on un jour ? « Sans doute, l'âge classique des fanfares et des orphéons est-il derrière nous et les « groupes rock » qui les ont remplacés sont-ils revenus dans les salles » (*Ibid.*).

Si l'on ramasse l'ensemble des propos de Michel Verret, on peut dire que, selon lui, la chanson s'est désormais repliée sur le foyer domestique, la musique, à la fois sur le foyer domestique et dans les salles de spectacle... Mais s'agissant de ces mois tumultueux de novembre et décembre, ne peut-on admettre l'idée que l'on a assisté à un retour, sur le devant de la scène – de la rue –, des fanfares et des orphéons, sauf qu'il n'y a plus, à proprement parler, de fanfares et d'orphéons, car s'y sont substitués d'autres machineries orchestrales, d'autres ensembles vocaux ?

Le nouveau fait irruption, mais en des sons eux-mêmes nouveaux, qui le rendent inaudible aux oreilles des dominants, et de bien d'autres, le nouveau ne retenant du passé que quelques principes structurels d'actualisation...

Si l'on veut reprendre le fil de notre réflexion antérieure, ne peut-on admettre aussi que le caractère inédit du « mouvement » se discerne aussi à cette (ré)unification ponctuelle, de ce qui, en cette « forme rythme » de la « culture ouvrière », se distancie, se dissocie : paroles, chansons, musiques...

(Ré)unification ponctuelle, car inséparable de son aire d'actualisation : cet « art du pas le plus simple : le défilé où, sur le rythme à deux temps du slogan, se réveillera parfois l'esprit vocal de la ré-invention variée, où Nietzsche voyait le principe même de la forme strophique de la chanson populaire » (*Ibid.*).

Au temps de l'Harmonie a succédé le temps des « Tambours du Bronx », au temps de la consonance, celui de la dissonance des marteaux... Au temps du consensus, lourd et taciturne, des « eighties », le temps du dissensus jovial, extraverti et revendicatif (des années 1990 ?). Le « travailleur collectif » s'est encore mué en « chanteur et musicien collectifs ¹³ », et à grand frais, pourrait-on dire, mais selon, maintenant, les rythmiques exotiques, mondialisées et pulsées, du « Rap », du « Raï » et de la Salsa afro-cubaine. Le travailleur collectif piétine, à nouveaux pas, l'asphalte de la centralité, loin de ses excentrations urbaines, à l'écart de ce que les gouvernants désignent sous le vocable de « banlieue »... De ces lieux, qui, si l'on se réfère à l'étymologie, sont soumis au ban, à une lieue de la ville, de son centre, de son passé historique ¹⁴. Si, en guise de trace de la continuité historique des mouvements revendicatifs et des luttes sociales, les chansons de Ferrat, *Ma France*, ouvrent et clôturent toujours les manifestations (du côté de la « sono » de la CGT), on ne saurait pourtant, donc, trop mettre en évidence le « neuf » des voix et des sons qui ont saturé, à Nantes, l'ambiance des cortèges, et cela, comme indice de la portée potentiellement « subversive » de cette fin d'« automne brûlant »... Mais, comme nous le disions, l'orchestration syndicale des rassemblements va laisser beaucoup de place à d'autres orchestrations : celle des « orchestres », bricolés ou improvisés, produits provisoires des sensibilités professionnelles dominées, mais autonomes...

On n'oubliera pas, en effet, de sitôt, sur les pavés nantais, les martèlements soutenus et tonitruants des fûts d'acier, à la manière elle-même usinière et populaire de l'ensemble orchestral des « Tambours du Bronx ». On ne peut que garder également en mémoire cet extraordinaire groupe musicien d'électriciens et de gaziers de la CGT, qui, sur une remorque (une carriole, comme on disait naguère, nous semble-t-il, dans les milieux populaires), tractée par une camionnette, va animer, sur un « rythme endiablé », une portion notable des cortèges. Cet orchestre, « CGT

13. Pour « broder » sur les formules elliptiques de M. Verret (1988), M. Verret, où l'art sociologique de la figure elliptique qui fait sens...

14. Selon le *Petit Robert*, le mot banlieue, du latin médiéval *banleuca*, désigne un « territoire d'environ une lieue autour d'une ville, sur lequel s'étendait le ban ».

Harmonie Sud-Loire EDF-GDF » (mais oui, Harmonie, tiens, comme quoi...) va devenir un véritable point de ralliement, dès la formation et le départ des cortèges, de cette « jeunesse plurielle et musicale », que nous évoquions plus avant.

On va y trouver, agglomérés en cercles incongrus et « anarchiques », le lycéen de Carcouët¹⁵, barbu, chevelu et hirsute, l'étudiant en droit, aux cheveux courts (mais, sans doute aux idées longues¹⁶...), la lycéenne aux allures sages, en jupe plissée bleue, de Guist'hau¹⁷, l'étudiante en sociologie, qui revendicative, n'en attend peut-être pas moins, de cette proximité, de quoi y investir, de manière heuristique, et sur le mode de l'observation participante, quelques concepts en voie d'acquisition...

On va y repérer aussi (mais pas seulement le sociologue...), celui qui est « chômdu » depuis toujours, et qui est venu en « sub¹⁸ » (ou en tram) de Bellevue¹⁹, avec son pote du coin, le rappeur « rmiste », mais aussi, en une même conjonction, le squatter qui passait par là, la beurette stigmatisée qui, ses grands yeux écarquillés et allumés, ne cesse de se tortiller, telle une civelle, aux sons et aux paroles du refrain « du lion est mort ce soir », et est accueillie sur la plate-forme de la remorque :

« Pourri.....LE PLAN JUPPÉ »
« À bas.....Le BOROTRA »
« Les enfoirés, les enfoirés, les enfoirés...²⁰ »

15. Lycée nantais, proche du grand ensemble populaire et paupérisé des « Dervalières ».

16. Allusion à la chanson de Johnny Hallyday, datée de la fin des années 1960, où il évoque, parlant des « hippies », nous semble-t-il, ceux qui ont des cheveux longs, mais aussi des idées courtes.

17. L'un des lycées huppés de Nantes, anciennement lycée de jeunes filles.

18. Bus en « verlan », prononcé « seub », comme dans « subway », qui, en américain, signifie le métro, et en anglais des passages souterrains.

19. Grand ensemble, populaire et paupérisé, localisé sur Nantes et sur Saint-Herblain, qui constitue la principale commune périphérique de l'agglomération nantaise.

20. Répété neuf fois.

En cette plate-forme où se dépensent et s'époumonent, sans compter, le chanteur-gazier CGT – et ses camarades choristes – qui un jour, est venu des Antilles ou d'Afrique...

Rencontre – pour le moins inattendue ? – sous les auspices de la musique, de la chanson, de la forme et du contenu des deux, entre des fractions de la jeunesse et la première organisation syndicale française. Pour ces jeunes, cette image (pas si éloignée ?) de la CGT contraste, à coup sûr, avec celle, « soixante-huitarde », que leur ont souvent léguée leurs aînés, parfois leurs mères et leurs pères : celle du « gros moustachu » du SO (Service d'ordre), qui, avec son air renfrogné, et ses énormes « biscotos », houspille les « irresponsables », et expulse, *manu militari*, les « gauchos » de la manif... Mais l'aspect ludique de la rencontre ne doit pas masquer le sérieux de celle-ci. Car le plaisir que chacun éprouve à l'égard d'une chanson ne réside pas, exclusivement, en sa rythmique, sa forme mélodique. Il a trait également, dans bien des cas, au contenu, aux valeurs, aux échos du message, que celles-ci soutiennent, organisent et matérialisent. Dès lors, il est impossible de faire abstraction des contenus qui s'échangent, des analyses qui se transmettent et se reçoivent. Aussi nous voudrions formuler les remarques suivantes, s'agissant de cette intrication des slogans (des paroles), des chansons et des musiques.

Ce que l'on retrouve, en cette intrication, ce sont les origines mêmes des pratiques populaires de la musique. Comme le note le philosophe et sociologue marxiste Henri Lefebvre dans son livre posthume *Éléments pour une rythmanalyse*, « il a fallu des siècles pour que le temps musical se discerne du temps verbal ; c'est-à-dire que les musiciens et la musique se donnent des rythmes propres et spécifiques, distincts des rythmes de la parole, des gestes (et de l'écrit) » (Lefebvre, 1992, p. 84).

Ce que l'on peut, de ce fait, découvrir, lorsque l'on examine au plus proche, avec l'œil sociologique de l'observateur participant, les rythmiques du défilé, c'est l'existence d'une transmission, en direction du présent, de réalités qui s'enracinent dans le patrimoine ancien de l'humanité. Confronté à cela, le sociologue – ou l'historien – ne peuvent manquer alors de s'interroger sur

les vecteurs de la mémoire historique, ou sur le statut des traces mnésiques qui s'imbriquent à et dans l'actualisation des pratiques sociales, en leur autonomie...

Ils ne peuvent aussi qu'établir le constat des spécificités irréductibles des pratiques ouvrières et populaires. N'y voit-on pas, en leur actualisation, l'absence patente de séparation de registres d'expressivité qui, du côté des pratiques bourgeoises – et des pratiques savantes – sont toujours autonomisés ?

« Le mouvement [en ses aspects physiques et corporels], écrit Henri Lefebvre, cela va de soi, est une composante du rythme », et, il précise : « nécessaire, il ne suffit pas à le déterminer » (*Ibid.*, 80). Nous pourrions ajouter, avant de conclure cet examen empirique de la rythmique spectaculaire des défilés, mais en inversant les termes, que « le rythme, cela va de soi, est une composante du mouvement – social, ici », mais que « nécessaire, il ne suffit pas à le déterminer ». Dire que le rythme ne suffit pas à déterminer le mouvement social, c'est dire, par exemple, que d'autres aspects concourent à sa manifestation dans l'espace de la rue. Comme nous l'indiquions antérieurement, lorsque nous faisons référence au « diagnostic » des journalistes de la presse locale et régionale, l'ambiance colorée et bruyante des défilés a été l'une de leurs caractéristiques centrales. Un défilé, ce n'est pas uniquement un ensemble de paroles, chantées ou mises en musique au rythme des pas....

C'est aussi l'espace de la prise de paroles : celles des dirigeants syndicaux, où la démocratie de délégation exerce sa légitimité et son pouvoir symboliques. Mais c'est également, dans une relation d'attention directe, ou oblique²¹, selon les conjonctures de lutte et la configuration du mouvement social, un espace de formulation de paroles « décentrées », de ces paroles qui s'échangent entre « connaissances », et qui reproduisent conversations et discussions, sur le mode routinier corrélatif des interactions verbales quotidiennes, mais, ici, en situation d'exceptionnalité. C'est toujours, sur un registre sonore distinct, un flux ininterrompu de

21. « Attention oblique », selon une expression de R. Hoggart (1957/1970), lorsqu'il veut mettre en évidence l'attitude « objectivement » distanciée des classes populaires, par rapport à un média audiovisuel comme la télévision, par exemple.

bruits non intentionnels (ne seraient-ce que ceux des pas qui foulent la chaussée), ces bruits qui s'attachent au contrôle réflexif de tout individu sur sa conduite sociale et celle des autres, pour tout déplacement dans l'espace public, et surtout, comme c'est ici le cas, quand ce contrôle s'opère dans un contexte de foule. C'est encore, en une combinatoire mobile, une constellation de lumières plus ou moins unies ou contrastées : celle du ciel, en premier lieu, qui fait écho, en variations colorées, aux peines et aux joies des manifestants ; celle, enfin, des banderoles et des calicots, où se découpent, en « lettres de feu », mots d'ordres centraux ou sectoriels.

Nantes, lors du mouvement social, ce fut aussi 14 juillet en décembre...

Un vrai 14 juillet car nombre d'indices, ostensibles, et ostentatoires, des défilés, renvoient, en partie, à ceux de la fête commémorative et annuelle de la prise de la Bastille en 1789, telle que l'on en connaît la symbolique depuis des décennies, avec, plus particulièrement, les feux d'artifice et leur bouquet final qui en résument l'élément central et spectaculaire, en dehors des « bals populaires ».

Mais il s'agit là d'un 14 juillet qui, inscrit dans la manifestation, témoigne, comme par effraction, de la volonté publique et civique du « peuple en lutte », dans la réalité matérielle et imaginaire de sa mobilisation collective ; il s'agit d'une fête libérée des pesanteurs administrées et formalistes de son anniversaire officiel, mais de manière concomitante, de ce bicentenaire affadi, qui a émoussé la pointe révolutionnaire de l'épopée, son côté sans-culotte. Mais ne peut-on y lire aussi, à titre de conséquence et de portée symboliques-pratiques, un refus affirmé des pouvoirs, de cet État qui prétend représenter, en ce moment historique de la mondialisation et de Maastricht, les valeurs politiques de la République ?

Nantes, en décembre, c'est soit un ciel clair ou bleu, où se désagrègent quelques nuages, soit un ciel gris, chahuté, sans répit, par un grésil dur et opalin, continûment culbuté par les rafales maritimes du vent d'ouest ; ce grésil qui n'en finit pas d'assaillir

les manifestants. Mais les ciels de Nantes, en cet automne tardif, ce sont toujours ceux où s'amarrent, par intermittence, les fusées de détresse des marins mobilisés, ou des salariés du port autonome. Les trottoirs de Nantes, ce sont là où s'épanouissent, puis meurent, fumigènes et pétards humides. Mais Nantes, ce sera aussi, à l'horizon de ses chaussées, le souffle âcre des « lacrymos »...

Le cours des « Cinquante-otages » va prendre des allures de « Champs-Élysées », un 14 juillet. Ce n'est pas la « Division Lelerc » qui s'y étire, mais ce sont soixante-quinze véhicules de salariés de l'Équipement, le cortège des postiers, bicyclette à la main... En bref, ce qui s'y affiche, c'est le peuple réel et/ou imaginaire, en sa diversité, en son interprofessionnalité, et comme nous l'avons laissé comprendre, en ses solidarités inter-âges, inter-culturelles, inter-sociales et inter-sociétales.

S'il ne fallait retenir qu'un seul trait, tant à Nantes qu'à l'échelle nationale, pour caractériser les tendances neuves incarnées par le « mouvement », c'est, sans nul doute, son côté républicain et « sans-culotte » qu'il faudrait mettre en exergue, écho actualisé, en premier lieu, des revendications et valeurs politiques portées par la Révolution française de 1789, dans le présent de la modernité et du tournant du siècle : Liberté, Égalité, Fraternité. Mais à une condition, comme nous nous sommes efforcé de le décrire : à la condition de ne pas le dissocier de ses aspects ouvriers et populaires, ainsi que des valeurs démocratiques d'*égalité sociale* qui s'y articulent.

C'est pourquoi, l'on ne peut parler, de ce seul point de vue, d'un état de déshérence quand on envisage ce mouvement social récent. Tout d'abord, les héritiers de la République étaient dans la rue pour recueillir, en son champ symbolique, la succession ; succession qui n'apparaît plus – toujours en termes symboliques – dévolue à cet État, dans son auto-proclamation républicaine.

Mais, comme nous l'avons aussi montré, ce à quoi l'on a assisté, selon toute vraisemblance, c'est à une union de « type nouveau » entre les revendications d'égalité sociale et les valeurs de la République. Ce qui ne saurait, à première vue, étonner le sociologue et l'historien, car cette union marque déjà le passé français

des luttes sociales, plus spécifiquement lors du Front populaire et de la Libération. Mais, toutefois, la mémoire de ce passé ne doit masquer, en aucune manière, la nouveauté de cette union.

La remise en cause gouvernementale de la notion et de la pratique du service public, en relation avec la mondialisation, la globalisation et « Maastricht », va précipiter, en quelque sorte, cette union ; et cela dans le contexte de « l'après-chute » du mur de Berlin et de la dérive néo-libérale, mais, sans doute, désormais contenue, des anciens pays du « socialisme réellement existant ».

On ne peut l'oublier : la chute du mur de Berlin advint à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, en 1989 ; il est, parfois, des symboles étranges... Les enseignements que l'on peut tirer de l'histoire dictatoriale des pays de l'Est, ainsi que de leur « post-néo-libéralisme », sont au principe de la libération de forces sociales inédites. Ne peut-on, dès lors, formuler, à titre provisoire, l'hypothèse selon laquelle cet « automne brûlant » dessine dans notre pays les éléments d'une union où se rejoignent revendications d'égalité sociale et valeurs républicaines autour de la notion et de la pratique du service public, dont le démantèlement programmé constitue le catalyseur ? Mais aussi, avec les revendications républicaines avancées de défense et de rénovation des services publics, ne voit-on pas s'esquisser, avec les valeurs de biens communs qu'elles véhiculent, les termes d'un « communisme de l'immanence », de cette immanence que l'on voit déjà s'inscrire dans la geste symbolique et pratique des manifestations ?...

Mais, au delà de la geste symbolique et pratique des manifestations, ce qui s'est révélé être au centre de celles-ci, et surtout des assemblées de grévistes, ce sont ces paroles « décentrées », ainsi que nous les avons qualifiées plus haut, en réalité, ces paroles délibératives. Si les syndicats ont été relativement en phase avec le « mouvement », comme on l'a reconnu, c'est, en partie, parce qu'ils ont été, en quelque sorte, des « caisses de résonance » de ces paroles échangées, de leur résonance : de cette raison pratique, mais ô combien analytique et experte, de cette raison politique intempestive...

Appendice

Nous reproduisons ci-après deux courts textes de travail inédits respectivement rédigés en 1995 et 1996, qu'il nous a paru intéressant de joindre au recueil en ce qu'ils témoignent de son travail de recherche.

★

De Durkheim à la double herméneutique (1995)

Si pour Durkheim les faits sociaux ont des propriétés qui peuvent être uniquement attribuées aux groupes, aux institutions, aux tendances collectives..., etc., et non pas aux individus, il n'en reste pas moins vrai que son ontologie sociale l'amène à rendre compte des conduites sociales des individus, des rapports société/individu.

Nous montrerons brièvement, dans un premier temps, que s'agissant, par exemple, des règles sociales, Durkheim appuie son explication sur une théorie de la relation de l'action aux propriétés normatives des institutions. Il assimile les règles sociales à des normes qui ont pour siège les institutions et l'ordre social global. Les normes sont « appliquées » par les individus. Conception qui présuppose leur intériorisation par l'intermédiaire de la socialisation.

Cette approche sera poursuivie ultérieurement par Parsons. Elle a pour contrepartie une ignorance de l'élément interprétatif intrinsèquement lié à l'action, une élision de l'aspect sémantique de toute règle sociale. Ignorance constitutivement induite par un dispositif théorique qui décrit avant tout le monde social sous la forme d'une réalité collective, macrosociale, qui est extérieure et indépendante par rapport aux individus.

Nous nous proposons ensuite d'explicitier comment le chapitre 2 des *Règles de la méthode sociologique*, loin d'être exclusivement consacré à la théorie de la connaissance des faits sociaux et

aux principes méthodologiques qui s’y articulent, dessine, mais comme en creux, une vision ontologique de l’agent social qui semble prendre le contre-pied de celle formulée au chapitre 1. L’approche durkheimienne présente ici un paradoxe : la capacité interprétative, refusée aux agents sociaux dans le domaine des règles sociales, se trouve, à l’inverse, reconnue dans celui de la connaissance de la réalité sociale sous la forme des prénotions. Mais cette prétention explicative n’est accordée aux agents sociaux que pour mieux être dénoncée comme obstacle à toute connaissance objective.

Si, plus largement, l’on examine la démonstration de Durkheim, il apparaît que la vision ontologique qu’introduit la théorie des prénotions, entre en contradiction avec son approche des faits sociaux : les prénotions ne sont pas pour lui des fondamentalement des représentations collectives, elles ne désignent pas en ce sens un fait social. Elles sont avant tout le produit de la « subjectivité » des agents. On peut dire, nous semble-t-il, qu’elles circonscrivent une sorte d’espace individuel « psychosocial » soustrait à toute contrainte sociale extérieure.

En vérité, la démonstration de Durkheim est le lieu d’un chassé-croisé entre deux conceptions des prénotions : l’une qui a trait à une activité subjective propre de l’agent social, l’autre où Durkheim se faisant historien des sciences, pense les prénotions sur le registre de la production des connaissances scientifiques. Même si l’on peut admettre que pour Durkheim les « prénotions savantes » – l’analyse idéologique – sont dépendantes des « prénotions ordinaires », il ne cesse cependant dans son raisonnement de glisser d’un point de vue à l’autre. Nous entendons défendre ici l’idée suivante : cette posture est moins l’indice d’une incohérence logique que le symptôme de la conception commune qui unit les deux points de vue : une conception qui considère tout sujet comme étant en premier lieu un sujet connaissant, un sujet épistémique.

Il s’agira, pour nous, de montrer dans un troisième moment que la théorie durkheimienne des prénotions renvoie, plus généralement, à une position qui présente trois aspects. Le premier

concerne, comme nous l'avons indiqué, la manière dont Durkheim conçoit l'agent social. Penser la dimension interprétative uniquement dans le champ de la connaissance de la réalité sociale, après s'être donné les prémisses qui permettent de la refouler du domaine des activités pratiques – des obligations morales selon Durkheim –, c'est envisager l'agent social comme sujet de représentation. Cette vision est solidaire d'une posture qui, tout en accordant un privilège cognitif aux individus ordinaires, en refuse en même temps la pertinence. Elle délimite une conception de la sociologie qui affirme la primauté d'un observateur extérieur savant, et cela à la faveur d'une non-prise en considération des savoirs pratiques qui sont engagés en toute action.

Critiquer cette conception ne revient pas à nier que les sciences sociales doivent dénoncer les croyances fausses et les discours idéologiques. Mais cette tâche suppose également un effort de détermination, par exemple, des conditions de formation des croyances à l'intérieur de contextes d'actions institutionnalisés, et qu'elles admettent que ces dernières sont un élément constitutif des pratiques sociales.

Le deuxième se rapporte à la conception du langage qui soutient la théorie des prénotions et du sens commun. Ce qui doit être interrogé ici c'est une conception du langage ou celui-ci est exclusivement appréhender dans sa fonction descriptive. Or, le langage ne saurait se réduire à cette seule fonction. Le langage ordinaire ainsi que les significations et les interprétations qui s'y attachent, est en premier lieu un élément médiateur de l'action et des interactions. Comme le montre Wittgenstein, comprendre les « formes de vie » c'est étudier les « jeux de langage » qui y sont associés.

La sociologie se doit, par conséquent, de rendre compte des formes discursives qui sont liées à l'organisation *in situ* de pratiques contextualisées. Le langage ordinaire ne peut être récusé comme une simple nuisance, et voir se substituer purement et simplement un langage spécialisé et mathématisé, chargé d'en corriger les insuffisances et les lacunes. Prétendre, par ailleurs, se soustraire au langage ordinaire c'est, quelle que soit la posture d'étude adoptée par le sociologue, méconnaître que le raisonne-

ment sociologique compose toujours avec le raisonnement pratique.

Quant au troisième aspect, il peut être énoncé de la manière suivante : définir tout sujet, qu'il s'agisse de l'acteur ordinaire ou du sociologue, comme simple sujet de représentation (comme sujet épistémique), et ne voir corrélativement que l'usage cognitif descriptif du langage (c'est-à-dire d'un langage qui s'exprime sous une forme strictement propositionnelle et est orienté vers la recherche de la vérité), c'est attribuer à tout agent, quel que soit par ailleurs son statut, une attitude objectivante envers quelque chose qui existe dans une relation extérieure à lui au sein d'un monde dit objectif.

Cette posture est celle de Durkheim et du positivisme sociologique de manière générale. Elle considère le monde social sur le modèle des réalités naturelles, comme un monde de faits et d'états de chose. Pour le positivisme, les pratiques sociales sont transformées en faits. Et ainsi que le préconise Durkheim les faits sociaux doivent être traités comme des choses.

Sans nier l'importance que peut revêtir, dans certains cas, pour l'analyse sociologique la découverte de « faits sociaux durkheimiens », la Sociologie se doit cependant de reconnaître qu'elle se trouve en situation de « double herméneutique » (Giddens), et que toute enquête implique pour cette raison un « moment ethnographique ». Lui seul permet d'accéder aux significations discursives, mais aussi non discursives (celles qui relèvent de la « conscience pratique » selon Giddens), qui sont liées à l'action dans sa dimension pratique, c'est-à-dire transformatrice...

Références bibliographiques

Alexander, 1982 ; Dubet, 1994 ; Durkheim, 1981 ; Giddens, 1987 ; Habermas, 1993 ; Leneveu, 1995*b* ; Wittgenstein, 1961*a*

Thèses provisoires sur la question de « la lutte des classes sans classes » (1996)

L'un des thèmes majeurs des sciences sociales et des débats politiques, idéologiques et culturels de ces deux dernières décennies, a sans doute été celui de la disparition des classes ou de la mort de la classe – *The Death of Class*, selon le titre de l'ouvrage de Jan Parulski et Malcolm Waters (1996) –, à la fois comme principe d'analyse des sociétés actuelles et comme réalité sociale. Cette thématique se développe à l'échelle internationale, mais elle revêt une acuité particulière en France.

Certains sociologues, à l'image d'Alain Touraine, par exemple, considèrent que la société française n'est plus constituée de classes sociales, mais de catégories qui se définissent par rapport à la modernisation¹. D'autres, comme François Dubet et Danilo Martucelli (1998), soutiennent un point de vue plus nuancé : s'ils reconnaissent l'existence des classes sociales, celles-ci sont, néanmoins, désormais inaptés à expliquer la société française, ses conflits, et surtout, son unité.

La position que nous entendons défendre est la suivante : on ne peut se contenter de balayer ces raisonnements d'un revers de main. Ils sont, sans doute, le symptôme de processus théoriques et sociaux qui renvoient indissociablement aux contradictions théoriques qui ont affecté la conceptualisation historique des classes et de la lutte des classes, telle qu'elle a été léguée, notamment, par le mouvement ouvrier, et, en premier lieu, par les partis communistes, et aux contradictions actuelles des configurations sociales des sociétés du capitalisme avancé, comme on le voit en France.

On comprendra donc aisément que ce qui se trouve ainsi mis en cause ou en crise, ce sont des pans entiers de l'analyse sociolo-

1. Alain Touraine, *Le Monde*, 7 mai 1988, cité par Paul Bouffartigue, « Le brouillage des classes » *apud* Durand & Merrien, 1991, p. 95-133.

gique, mais aussi l'identité même du marxisme, dans la mesure où son effectivité historique dépend, pour une large part, « de la validité de son analyse des classes et de la lutte de classes », comme le souligne Étienne Balibar². Inversement, celui-ci montre que « quelque chose du marxisme peut être considéré comme incontournable », tant que les luttes de classes restent un principe d'intelligibilité, en ce que ce dernier pointe l'existence d'un « antagonisme inconciliable, universel dont aucune politique ne peut s'abstraire ».

L'intérêt de la réflexion d'É. Balibar est aussi de porter au jour, dans un même geste, le noyau de validité qu'il reformule en ces termes : « la lutte des classes, du moins [en] pays "capitaliste" s'est retirée de la scène », les classes sociales ne paraissent plus présenter une identité sociale visible. Et Balibar de citer les luttes ouvrières, « dures et massives », qui se sont soldées par des échecs, les « succès négatifs », par contre, des « politiques néo-libérales et néo-conservatrices » qui se traduisent par la « décomposition et la dé-légitimation des formes institutionnelles du mouvement ouvrier, de la lutte des classes organisée ». Situation qui va de pair avec l'émergence d'une conflictualité sociale multiforme (conflits de génération, conflits liés à la menace technologique contre l'environnement, conflits « ethniques » ou « religieux »...).

Réflexion qui n'empêche pas É. Balibar de se demander s'il n'y a pas là « une gigantesque imposture » en cette période historique de crise mondiale et de redéploiement économique et politique néo-libéral, alors que tant de phénomènes sociaux (chômage de masse, paupérisation, précarisation...), peuvent être mis en relation avec ce que le marxisme pense sous les concepts d'exploitation et de lutte des classes.

Cette réflexion va conduire É. Balibar à énoncer un « diagnostic » provisoire que l'on peut résumer de cette manière : la disparition des classes ne signifie pas « l'évanouissement pur et

2. Etienne Balibar, « De la lutte des classes à la lutte sans classes ? » *apud* Balibar & Wallerstein, 1988, p. 207-246.

simple des luttes socio-économiques et des intérêts qu'elles traduisent, mais leur perte de centralité politique, leur résorption dans le tissu d'une conflictualité sociale multiforme »...

Ainsi que va le proposer Balibar, il s'agit de soumettre à nouveau le concept de luttes de classes à un examen critique, afin d'en évaluer la pertinence opératoire pour la compréhension de notre présent. Aussi voudrions-nous, dans une perspective convergente avec la problématique développée par Balibar, celle de la « lutte des classes sans classes », avancer quelques thèses qui permettent une nouvelle formulation des concepts de classe et de lutte des classes. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur un certain nombre de présupposés distincts de ceux de Balibar, en dehors du cadre de référence commun à l'œuvre de Marx et aux contradictions qu'elle recèle, et cela dans un contexte marqué dorénavant par le « retour de la question sociale », ou de ce que l'on appelle maintenant « le mouvement social ».

Ces présupposés théoriques sont liés, d'une part, aux analyses développées par Bourdieu, s'agissant du concept de classe, de l'objectivisme qui s'y perpétue en liaison avec ce qu'il nomme, quand il évoque Marx, « les classes sociales sur le papier », et, d'autre part, aux réflexions engagées dans le monde anglo-saxon autour de sociologues et de théoriciens comme Giddens ou Bhaskar. Il nous semble que ces dernières amènent à penser de manière neuve les termes d'une « lutte des classes sans classes », à partir de processus inégaux de structuration des classes et de leurs luttes. Il s'agira alors, pour nous, de dépasser la fausse distinction entre « classe en soi » et « classe pour soi », c'est-à-dire l'alternative de l'objectivisme et du subjectivisme, si pernicieuse dans le champ des sciences sociales, mais également quant à la possibilité d'une théorie sociale qui soit inséparablement critique et émancipatrice.

Bibliographie

Travaux de Claude Leneveu

- (1982). « SNIAS Bouguenais 1981 : caporalisation de la classe ouvrière ? ». *Franc tireur*, [janvier], p. 27-28 ; avec P. Delasalle & J. Réault.
- (1983). *Les ouvriers du bâtiment et des travaux publics en France : accumulation du capital, composition et dépense de la force de travail*. Thèse de doctorat de 3^e cycle : sociologie, sous la direction de M. Verret. Nantes : université de Nantes ; 2 vol.
- (1985). « Les instruments de l'autonomie contrainte. Mécanisation, procédés techniques et dépense de travail dans le BTP ». Intervention au colloque *À partir du chantier...*, Paris : 25-26 avril 1985 ; 11 p. dactyl.
- (1987a). « La question du terrain ». *Séminaire international sur le rôle de la sociologie dans l'évolution d'une société en développement*. Annaba (Algérie), 15-17 novembre 1987 ; 14 p. dactyl.
- (1987b). « Confluence ? ». In LERSCO, *Philographies : mélanges offerts à Michel Verret*. Saint-Sébastien-sur-Loire : ACL, 1987, p. 295-300.
- (1988). « L'ethnométhodologie : quelques aperçus théoriques ». Séminaire du LERSCO 1987-1988, document de travail ; 12 p. dactyl.
- (1991a). « Mesure et démesure des cuisines ouvrières : approche ethnosociologique ». In J.-C. Croizet, J.-P. Frey & P. Pignon, *Recherche sur la typologie et les types architecturaux : actes de la table ronde internationale, organisée au Centre de recherche sur l'habitat, CNRS-École d'architecture de Paris-La Défense, [Nanterre], les 16 et 17 mars 1989*. Paris : L'Harmattan, p. 271-295.
- (1991b). « Familles ouvrières et cuisines intégrées : approche ethnosociologique ». In Laboratoire de recherche en sciences sociales [(LARES), Université de Haute-Bretagne-Rennes 2], *Les raisons de l'urbain : colloque international 19-21 octobre 1988*. Rennes : LARES, 1991 ; p. 103-107.

- (1993a). « Femmes seules au café, une observation participante ». *Les cahiers du LAUA* [Laboratoire architecture-usage-altérité, École d'architecture de Nantes], n° 1, p. 51-56.
- (1993b). « Anthony Giddens : pratiques, action, structuration. Ou pour un hommage à la science sociale britannique ». *Actuel Marx*, n° 13, p. 72-88.
- (1995a). « Pratiques populaires du café... les familiers ouvriers : entrer et s'installer ». In C. Dutheil & J. Deniot (dir.), *Métamorphoses ouvrières*. Paris : L'Harmattan, t. 2, p. 129-135.
- (1995b). « De Durkheim à Blumer : les limites des significations et interprétations ordinaires du monde social ». In A. Tosel (dir.), *Formes de rationalité et phronétique moderne*. Paris : Les Belles Lettres (Annales littéraires de l'université de Besançon), p. 143-161.
- (1996a). « Un automne brûlant... à Nantes. Sur les manifestations et les émeutes urbaines dont Nantes fut le théâtre récemment, *Société Française*, n°4/(54), p. 7-16 et n° 6/(56), p. 44-57 (avec la collab. de V. Charbonnier).
- (1996b). « Recension du livre de J.-P. Terrail, *La dynamique des générations : activité individuelle et changement social (1968-1993)*. ». *Société Française*, n° 6/(56), p. 65-67.
- (1997). « Anthony Giddens du dualisme à la dualité. À propos des concepts de structure et de système dans la "Théorie de la structuration" ». In T. Andréani & M. Rosen (dir.), *Structure, système, champ et théorie du sujet*. Paris : L'Harmattan, p. 61-86 (avec la collab. de V. Charbonnier).
- (1998a). « Recension de A. Caillé & J.-P. Le Goff, *Le tournant de décembre*. ». *Actuel Marx*, n° 23, p. 207-209.
- (1998b). *Faire mouvement : novembre-décembre 1995*. Paris : PUF (avec M. Vakaloulis).
- (1998c). « Le chantier de décembre ». In *Faire mouvement*, p. 5-8.
- (1998d). « Nantes : le théâtre des émeutes urbaines ». In *Faire mouvement*, p. 143-169 (avec la collab. de V. Charbonnier).
- (1998e). *Le matérialisme de la pratique* ; tapuscrit inédit, 60 p.
- (2000). « Mikhail Bakhtine et le matérialisme de la pratique : quelques propositions et interrogations ». In E. Kouvélakis (dir.), *Marx 2000*. Paris : PUF, p. 169-180.

- (2001). « À propos du concept de pratique ». In V. Charbonnier, J. Deniot, J. Guilbaudeau & F. Laurieux (éd.), *Libre prétexte : mélanges offerts en hommage à Jean-Paul Molinari*. Nantes : université de Nantes, LESTAMP, p. 97-107.
- (2002). « À propos du concept de pratique : matérialisme historique & interactionnisme symbolique ». In J. Lojkine (dir.), *Les sociologies critiques du capitalisme : hommage à Pierre Bourdieu*. Paris : PUF, p. 195-204
- (s. d.) *Habitants solitaires, habitants solidaires* (avec D. Pinson).

Ouvrages & articles cités

- ABÉLÈS M. (1976). *Anthropologie et marxisme*. Bruxelles : Complexe.
- ALEXANDER J. C. (1982). *Theoretical Logic in Sociology : 2. The Antinomies of Classical Thought : Marx & Durkheim*. Berkeley : University of California Press.
- ALONZO P. (1996). *Femmes employées : la construction sociale sexuée du salariat*. Paris : L'Harmattan.
- ALTHABE G. (1984). « L'ethnologie urbaine : ses tendances actuelles », *Terrain*, n° 3, p. 3-4.
- ALTHUSSER L. (1965). *Pour Marx*. Paris : F. Maspéro.
- (1969). « À propos de l'article de Michel Verret sur "Mai étudiant" ». *La Pensée*, n° 145, p. 3-14.
- (1972). *Lénine et la philosophie* suivi de *Marx et Lénine devant Hegel*. Paris : F. Maspéro.
- (1974). *Philosophie et philosophie spontanée des savants* [1967]. Paris : F. Maspéro.
- (1976). *Positions*. Paris : Éd. Sociales.
- (1994a). « Le courant souterrain du matérialisme de la rencontre » [1982]. In *Écrits philosophiques et politiques*. Paris : Stock ; IMEC, 1994, t. 1, p. 539-579.
- (1994b). *Sur la philosophie*. Paris : Gallimard.
- (1995). « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) » [1970]. In *Sur la reproduction*. Paris : PUF, p. 269-314.

- ALTHUSSER L. ; BALIBAR É. ; ESTABLET R. ; MACHEREY P. ; RANCIÈRE J. (1965). *Lire le Capital*. Paris : F. Maspéro, 2 vol.
- ARCHER M. (2010). « Morphogenesis Versus Structuration : On Combining Structure and Action » [1982]. *British Journal of Sociology*, vol. 61, suppl. 1 : « The BJS : Shaping Sociology over 60 years ».
- AUSTIN J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Éd. du Seuil.
- AZOUVI A. (1977). Caractéristiques, structures d'emploi et de salaires », *Économie & statistique*, n° 92, p. 17-28.
- BAKHTINE M. (1977). *Marxisme et philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Éd. de Minuit.
- BALIBAR É. & WALLERSTEIN I. (1988). *Race, nation, classe : les identités ambiguës*. Paris : La Découverte.
- BAUDELOT C. ; ESTABLET R. & MALEMORT J. (1974). *La petite bourgeoisie en France*. Paris : F. Maspéro.
- BAUDELOT C. ; ESTABLET R. & TOISIER J. (1979). *Qui travaille pour qui ?* Paris : F. Maspéro.
- BERTRAND H. (1979). « Le régime central d'accumulation d'après-guerre et sa crise », *Critique de l'économie politique*, n° 7-8 (n^{le} série).
- BHASKAR R. (1978). *A Realist Theory of Science*. 2^e éd. Hemel Hempstead : Harvester.
- (1986). *Scientific Realism or Human Emancipation*. London : Verso.
- (1989a). *Reclaiming Reality*. London : Verso.
- (1989b). *The Possibility of Naturalism*. Hemel Hempstead : Harvester.
- (1993). *Dialectic : the Pulse of Freedom*. London : Verso.
- BIDET J. (1985). *Que faire du Capital ? Matériaux pour une refondation*. Paris : Klincksieck.
- (1990). *Théorie de la modernité suivi de Marx et le marché*. Paris : PUF.
- BLUMER H. (1975). « La société conçue comme une interaction symbolique ». In P. Birnbaum & F. Chazel, *Théorie sociologique*. Paris : PUF, p. 51-56.

- BLUMER H. (1969). *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall.
- BOAS F. (1934). *The Mind of Primitive Man*. New York : Macmillan.
- BONNEMAISON J. (1996). *Alexandre Hébert : 50 ans de luttes syndicales*. Monaco : Éd. du Rocher.
- BOUDON R. (1977). *Effets pervers et ordre social*. Paris : PUF.
- BOURDIEU P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*. Genève : Droz.
- (1980a). *Le sens pratique*. Paris : Éd. de Minuit.
- (1980b). *Questions de sociologie*. Paris : Éd. de Minuit.
- (1987). *Choses dites*. Paris : Éd. de Minuit.
- (1991). *Réponses*. Avec L. Wacquant. Paris : Éd. du Seuil.
- CALLINICOS A. (1989). *Against Postmodernism : A Marxist Critique*. Cambridge : Polity Press.
- (2001). « Le réalisme critique et au-delà : la dialectique de Roy Bhaskar ». In J. Bidet & E. Kouvélakis (dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*. Paris : PUF, p. 391-406.
- CAMPINOS-DUBERNET M. (1983). « La rationalisation du travail dans le BTP : des avatars du taylorisme orthodoxe au néo-taylorisme ». Communication au *Colloque international sur le taylorisme* : Villetaneuse : université Paris XIII, 2-4 mai 1983.
- CEREQ (1980). *L'industrialisation du gros œuvre du bâtiment : conséquences sur le travail des ouvriers de chantier* ; étude réalisée par F. Amat, M. Campinos, G. Denis et alii. Paris : La Documentation française.
- CHALVON-DEMERSAY S. & CLAVERIE É. (1984). « L'anthropologie urbaine », *Encyclopædia Universalis* : Symposium.
- CHAPOULIE J.-M. (1984). « Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n° 4, p. 582-608.
- CHOMBARD DE LAUWE P.-H. (1967). *Famille et habitation*. Paris : Éd. du CNRS, 1967, 2 vol.
- CLOT Y. (2008). *Le travail sans l'homme* [1995]. Paris : La Découverte.

- COHEN I. J. (1989). *Structuration Theory. Anthony Giddens and the Constitution of Social Life*. London : Macmillan.
- COLEMAN J. S. (1986). *Individual Interests and Collective Behavior*. Cambridge : Cambridge University Press.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN (1976). *Rapport du comité du BTP : préparation du 7^e plan*. Paris : La Documentation française.
- COPANS J. (1974). *Critiques et politiques de l'anthropologie*. Paris : F. Maspéro.
- CORIAT B. (1979). *L'atelier et le chronomètre*. Paris : C. Bourgois.
- COSTES J. (1971). *Engins de terrassement*. Paris : Eyrolles.
- COULTER J. (1989). *Mind in Action*. Cambridge : Polity Press.
- CRESSWELL R. (1975). *Éléments d'ethnologie. I*. Paris : A. Colin.
- CRESSWELL R. & GODELIER M. (1976). *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique*. Paris : F. Maspéro.
- CUTURELLO P. & GODARD F. (1982). *Familles mobilisées*. Paris : Plan construction.
- DECLERCQ G. (1974). *Syndicaliste en liberté : entretiens avec A. Besson et J. Julliard et avec la participation de J. Monnier, P. Evain et M. Jarry*. Paris : Éd. du Seuil.
- DELASALLE P. (1982). *Analyse des demandes en formation permanente des salariés de la CPIO*. Nantes : Laboratoire d'études et de recherches sociologiques sur la classe ouvrière (CNRS-université de Nantes).
- DELEUZE G. (1968). *Différence et répétition*. Paris : PUF.
- DENIOT J. (1980). *Usine et coopération ouvrière : métiers, syndicalisation, conflits aux Batignolles*. Paris : Anthropos.
- (1996). *Ethnologie du décor en milieu ouvrier : le bel ordinaire*. Paris : L'Harmattan.
- DILTHEY W. (1947). *Le monde de l'esprit*. Paris : Aubier-Montaigne, 2 vol.
- DUBET F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Éd. du Seuil.
- DUBET F. & MARTUCELLI D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Éd. du Seuil.
- DURAND C. (1978). *Le travail enchaîné, organisation du travail et domination sociale*. Paris : Éd. du Seuil.
- DURAND J.-P. & MERRIEN F.-X. [dir.] (1991). *Sortie de siècle : la France en mutation*. Paris : Vigot.

- DURKHEIM É. (1975). *Textes : 2. Religion, morale, anomie*. Paris : Éd. de Minuit.
- (1981). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : PUF.
- EVANS-PRITCHARD E. E. (1978). *Les Nuer*. Paris : Gallimard.
- GADAMER H.-G. (1996). *Vérité et méthode : les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris : Éd. du Seuil.
- GARCÍAS J.-C. & TREUTTEL J.-J. (1986). « Le placard hypocrite ou les infortunes du rangement ». *In extenso* [Revue de l'École d'architecture de Paris-Villemin], n° 9 (« La maison : espaces et intimités »), p. 237-258.
- GARFINKEL H. (1984). *Studies in Ethnomethodology*. Cambridge : Polity Press.
- GIDDENS A. (1976). *New Rules of Sociological Method*. London : Hutchinson.
- (1979). *Central Problems in Social Theory*. London : Macmillan.
- (1981a). « Agency, Institutions and Time-Space Analysis ». In K. Knorr-Cetina & A. V. Cicourel (éd.), *Advances in Social Theory and Methodology, Toward an Integration of Micro- and Macro-Sociologies*. London : Routledge & Kegan, p. 161-174.
- (1981b). *A Contemporary Critique of Historical Materialism*. London : Macmillan.
- (1982). *Profils and Critiques in Social Theory* (with a contribution from F. R. Dallmayr). London : Macmillan
- (1984). *The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration*. Cambridge : Polity Press.
- (1987a). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : PUF.
- (1987b). *Social Theory and Modern Sociology*. Cambridge : Polity Press.
- (1989a). *Central Problems in Social Theory*. London : Macmillan.
- (1989b). *The Consequences of Modernity*. Cambridge : Polity Press.
- (1990). « Structuration Theory and Sociological Analysis ». In J. Clark, C. Modgil & J. Modgil (éd.), *Anthony Giddens, Consensus and Controversy*. London : Falmer Press, p. 297-315.

- (1991a). « Structuration Theory. Past, Present and Future ». In Christopher G. A. Bryant & David Jarry (dir.), *Giddens's Theory of Structuration. A Critical Appreciation*. London : Routledge, p. 201-221.
- (1991b). *Modernity and Self Identity : Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge : Polity Press.
- (1992) *The Transformation of Intimacy : Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*. London : Polity Press.
- (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan.
- (2004). *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Rodez : Éd. du Rouergue/ J. Chambon.
- GODELIER M. (1977). *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*. Paris : F. Maspéro.
- GOFFMAN E. (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*. New-York : Doubleday Anchor.
- (1971). *Relations in Public : Macro Studies of the Public Order*. New-York : Basic Books.
- (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi ; 2. Les relations en public*. Paris : Éd. de Minuit, 2 vol.
- (1979). *Les rites d'interaction*. Paris : Éd. de Minuit.
- (1988). « L'ordre social de l'interaction » [1953]. In Y. Winkin (éd.), *Les moments et leurs hommes*. Paris : Éd. du Seuil ; Éd. de Minuit, p. 95-103.
- GRACQ J. (1985). *La forme d'une ville*. Paris : J. Corti.
- GRIGNON C. & PASSERON J.-C. (1989). *Le savant et le populaire*. Paris : Gallimard ; Éd. du Seuil.
- GUATTARI F. & NEGRI T. (2010). *Les nouveaux espaces de liberté* [1985]. Paris : Éd. Lignes.
- GUIN Y. (1969). *La commune de Nantes*. Paris : F. Maspéro.
- GUMPERZ J. (1989). *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Éd. de Minuit.
- HABERMAS J. (1978). *Raison et légitimité : problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*. Paris : Payot.
- (1986). *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle*. Paris : Éd. du Cerf.

- (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. 1. *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. 2. *Pour une critique de la raison fonctionnaliste*. Paris : Fayard, 2 vol.
- (1993). *La pensée post-métaphysique*. Paris : A. Colin.
- HALAS E. & ZNANIECKI F. (1986). « An Unrecognized Forerunner of Symbolic Interactionism ». In *A Commemorative Book in Honor of Florian Znaniecki on the Centenary of his Birth*. Poznan : UAM.
- HENRY E. ; GOYET G. & GUFFOND J.-L. (1976). *Politique du logement et développement inégal du secteur du bâtiment*. Grenoble : université des sciences sociales (Grenoble 2) : Institut de recherche et de planification : CEREC.
- HOGGART R. (1970). *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre [1957]*. Paris : Éd. de Minuit.
- HOMANS G. C. (1974). *Social Behavior : Its Elementary Forms*. New-York : Harcourt Brace Jovanovitch.
- HOMINAL J. (1979). *Rôle féminin et logement. Définition d'une problématique*. Paris : Plan construction.
- HUGHES E. C. (1996). *Le regard sociologique : essais choisis*, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulie. Paris : Éd. de l'EHESS.
- HUGHES P. D' ; PETIT G. & RÉRAT F. (1973). *Les emplois industriels : nature, formation, recrutement*. Paris : PUF.
- INSEE (1981). *La crise du système productif ; étude rédigée par B. Camus, M. Delattre, J.-C. Dutailly, F. Eymard-Duvernay & L. Vassille*. Paris : INSEE.
- JOFFRIN L. (1988). *Mai 68 : histoire des évènements*. Paris : Éd. du Seuil.
- JOSEPH I. (1982). « L'analyse de situation dans le courant interactionniste ». *Ethnologie française*, vol. 12, n° 2, p. 229-234.
- JULLIARD J. (1985). *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*. Paris : Éd. du Seuil.
- (1988). *L'autonomie ouvrière : études sur le syndicalisme d'action directe*. Paris : Gallimard ; Éd. du Seuil.
- KING A. (2010). « The odd couple : Margaret Archer, Anthony Giddens and British social theory ». *British Journal of Sociology*,

- vol. 61, suppl. 1 : « The BJS : Shaping Sociology over 60 years ».
- LAFONT J. & LEBORGNE D. [dir.] (1980). *Redéploiement industriel et espace économique*. Paris : CEPREMAP.
- LECLERC G. (1979). *L'observation de l'homme*. Paris : Éd. du Seuil.
- LEFEBVRE H. (1992). *Éléments de rythmanalyse : introduction à la connaissance des rythmes*. Paris : Syllepse.
- LEVI-STRAUSS C. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- LOCKWOOD D. (1996). « Some Remarks on The Social System ». *British Journal of Sociology*, vol. 46, n° 7, p. 134-143.
- LOMBARD J. (1972). *L'anthropologie britannique contemporaine*. Paris : PUF.
- LOSURDO D. (2000). *Fuir l'histoire ? Essai sur l'autophobie des communistes*. Pantin : Le Temps des cerises.
- MALINOWSKI B. (1963). *Les argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard.
- MARX K (1967). *Le Capital. I*. Paris : Éd. Sociales, 3 vol.
- (1977). *Contribution à la critique de l'économie politique*. Paris : Éd. Sociales.
- MARX K. & ENGELS F. (1976). *L'Idéologie allemande*. Paris : Éd. Sociales.
- MEAD G. H. (2006). *L'esprit, le soi, la société* [1959]. Paris : PUF.
- MEILLASSOUX C. (1977a). *Terrains et théories*. Paris : Anthropos.
- (1977b). *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : F. Maspéro.
- MERCIER P. (1960). « Compénétration de méthodes ethnologiques et sociologiques ». In G. Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*. Paris : PUF, t. 2, p. 434-445.
- MOLEY C. (1986). « La genèse jour/nuit : scission de l'espace du logement en deux parties ». In *extenso* [Revue de l'École d'architecture de Paris-Villemin], n° 9 (« La maison, espaces et intimités »), p. 259-281.
- NAVEL G. (1979). *Travaux*. Paris : Gallimard.
- NEGRI A. (1993). « Pour Althusser : notes sur l'évolution de la pensée du dernier Althusser ». In *Sur Althusser : passages*. Paris : L'Harmattan, p. 73-96.
- OGIEN R. (1990). « Sanctions diffuses, sarcasmes, rires, mépris... ». *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, p. 591-607.

- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (1995). *Anthropologie et développement*. Paris : Karthala.
- PANOFF J. (1977). *Ethnologie : le deuxième souffle*. Paris : Payot.
- PARULSKI J. & WATERS M. (1996). *The Death of Class*. London : Sage.
- PERRIN-JACQUET R. & ROTMANN R. (1980). « Cuisines d'architectes et architecture de cuisines : cinq architectes allemands proposent des cuisines nouvelles ». *Culture technique*, n° 3, p. 113-133.
- PETERS R. S. (1958). *The Concept of Motivation*. London : Routledge.
- PINSON D. (1987). *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*. Nantes : Laboratoire d'études et de recherches sur la sociologie de la classe ouvrière (LERSCO, CNRS-université de Nantes), 2 vol.
- POIRIER J. (1968). « Le programme de l'ethnologie générale ». In *Ethnologie générale*. Paris : Gallimard (« Encyclopédie de la Pléiade »), p. 526-595.
- POLYANI K. (1972). *La grande transformation*. Paris : Gallimard.
- PULMAN B. (1986). « Le débat anthropologie/psychanalyse et la référence au "terrain" », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXX, p. 5-26.
- QUÉRÉ L. (1990). « Agir dans l'espace public ». In P. Pharo & L. Quéré (dir.), *Les formes de l'action : sémantique et sociologie*. Paris : Éd. de l'EHESS, p. 85-112.
- RADCLIFFE-BROWN A. R. (1968). *Structure et fonction dans les sociétés primitives*. Paris : Éd. de Minuit.
- RAYMOND P. (1973). *Le passage au matérialisme*. Paris : Maspéro.
- RÉAULT J. (1983). « Ouvriers de l'Ouest ». In *L'Ouest bouge t-il ? Son changement social et culturel depuis trente ans : synthèse des recherches de l'Action thématique programmée (ATP-CNRS) dans le Grand Ouest*. Nantes : Reflets du passé, p. 115-157.
- REKS P. (1981). *Incidences de l'industrialisation du bâtiment sur les conditions de travail des ouvriers*. Thèse de doctorat de troisième cycle : aménagement du territoire et urbanisme, université Paris 12-Val-de-Marne, 3 vol.
- RICŒUR P. (1986). *Du texte à l'action*. Paris : Éd. du Seuil.

- ROBERT M. (1987). « Pour dépasser la notion de terrain en sciences sociales », *Bulletin du MAUSS*, n° 22, p. 327-355.
- ROSSI I. (1983). *From the Sociology of Symbols to the Sociology of Signs : Toward a Dialectical Sociology*. New York : Columbia University Press.
- RYLE G. (1978). *Le concept d'esprit* [1949]. Paris : Payot.
- SAHLINS M. (1976). *Au cœur des sociétés*. Paris : Gallimard.
- SALINI L. (1968). *Mai des prolétaires*. Paris : Éd. Sociales.
- SAUSSURE F. de (1972). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- SCHEID M. (1988). « Nantes, le mois fou de 1968 », *Ouest-France*, 27 mai.
- SCHÜTZ A. (1987). *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*. Paris : Méridiens-Klincksieck.
- SEGALEN M. (1987). « Objets domestiques de la vie ouvrière : transmission dans les familles de Nanterre : 1920-1960 ». *Ethnologie française*, vol. 17, n° 1, p. 29-38.
- SEWELL W. H. (1992). « A Theory of Structure : Duality, Agency and Transformation ». *American Journal of Sociology*, vol. 98, n° 1, p. 1-29.
- TAPINOS G. (1975). *L'immigration étrangère en France*. Paris : PUF ; INED.
- TAYLOR R. (1966). *Action and Purpose*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall.
- TERRAY E. (1969). *Le marxisme devant les sociétés primitives*. Paris : F. Maspéro.
- TERRAIL J.-P. (1994). « Interactionnisme : l'identité paradigmatique d'une constellation floue ». In *Comment peut-on être socio-anthropologue ? Autour de Michel Verret*. Paris : L'Harmattan, p. 169-180.
- (1995). *La dynamique des générations : activité individuelle et changement social (1968-1993)*. Paris : L'Harmattan.
- TOSEL A. (1993). « Quelle pensée de l'action aujourd'hui ». *Actuel Marx*, n° 13, p. 16-39.
- (1994). *Du matérialisme de Spinoza*. Paris : Kimé.
- (1996a). « Vers une théorie néo-marxienne de l'action », *Actuel Marx*, n° 19, p. 129-139.

- (1996b). *Études sur Marx (et Engels) : vers un communisme de la finitude*. Paris : Kimé.
- TOURAINÉ A. (1992). *Critique de la modernité*. Paris : Fayard.
- VERHAEREN R.-E. (1976). *Immigration et force de travail dans le BTP*. Grenoble : université des sciences sociales (Grenoble 2) : Institut de recherche économique et de planification.
- VERRET M. (1969). « Mai étudiant ou les substitutions ». *La Pensée*, n° 143, p. 3-57.
- (1979). *L'espace ouvrier*. Paris : A. Colin [2^e éd., L'Harmattan, 1995]
- (1982). *Le travail ouvrier*. Paris : A. Colin [2^e éd., L'Harmattan, 1999].
- (1988). *La culture ouvrière*. Saint-Sébastien-sur-Loire [Loire-Atlantique] : ACL, 1988 [2^e éd., Paris : L'Harmattan, 1996].
- (1995). *Chevilles ouvrières*. Paris : Éd. de l'Atelier.
- VYGOTSKI L. S. (1997). *Pensée et langage* [1934]. Paris : La Dispute.
- (2003). *Conscience, inconscient, émotions*. Paris : La Dispute.
- WACQUANT L. J. D. & JACKSON C. C. (1989). « Intérêt, rationalité et culture : à propos d'un récent débat sur la théorie de l'action », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 78, p. 41-60.
- WEISZ R. ; ANSELME M. ; SULTAN N. & TANDJAOUI H. (1978). *Répartition des postes et segmentation du marché du travail dans le BTP*. Aix-en-Provence : université de droit, d'économie et de sciences sociales (Aix-Marseille 2) : Institut d'administration des entreprises.
- WILLIS P. (1977). *Learning to Labour*. Farnborough : Saxon House.
- (2011). *L'école des ouvriers : comment les enfants d'ouvriers obtiennent des boulots d'ouvriers*. Marseille : Agone.
- WITTGENSTEIN L. (1961a). *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques* [1958]. Paris : Gallimard.
- (1961b). *Recherches philosophiques*. Paris : Gallimard.